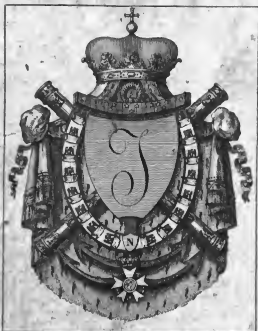
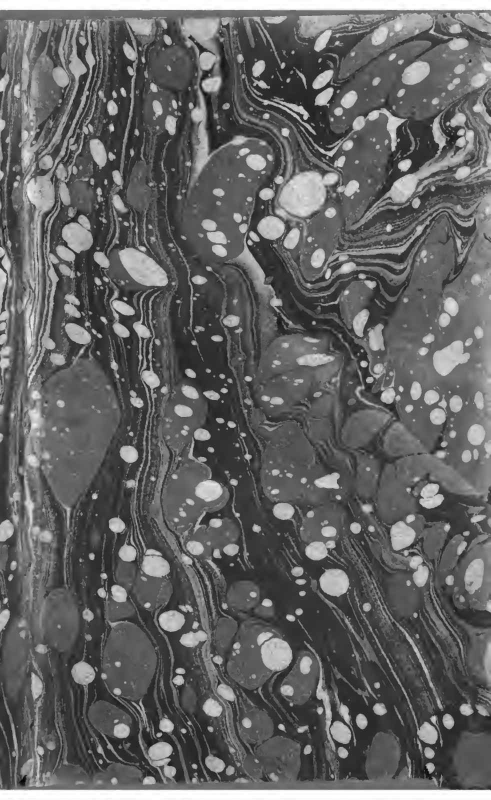
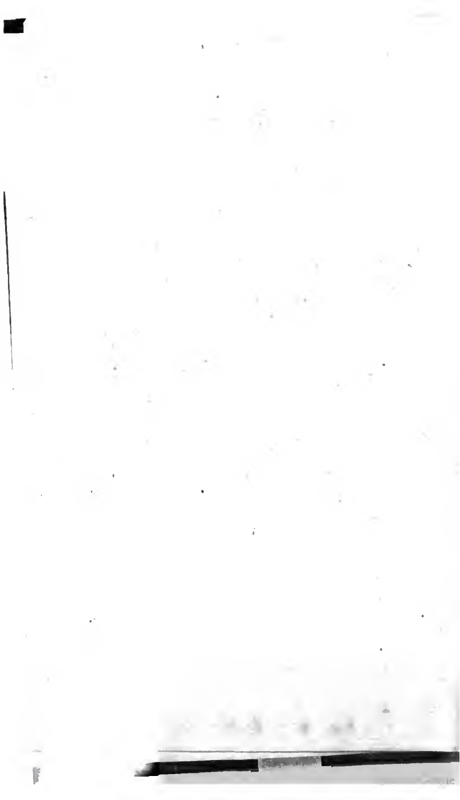








MÉLANGES

ACADÉMIQUES,

POÉTIQUES, LITTÉRAIRES,

PHILOLOGIQUES,

CRITIQUES ET HISTORIQUES.

TOME II.

MÉLANGES

ACADÉMIQUES, POETIQUES, LITTÉRAIRES, PHILOLOGIQUES, CRITIQUES ET HISTORIQUES;

PAR M. GAILLARD,

DE LA CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNE DE L'INSTITUT.

TOME SECOND.



A PARIS,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES POITEVINS, N°. 6.

1806.

ERRATA du Tome second.

Page 2, dernier vers, parmul â, *lisez :* parmulâ.
Page 5, ligne 7, ole ntem, *lisez :* olentem.
Page 19, dernier vers, agi tatus, *lisez :* agitatus.
Page 53, premier vers, sonitn, *lisez :* sonitu.
Page 56, troisième vers, extemos, *lisez :* extremos.
Page 84, onzième vers, no, *lisez :* nos.
Même page, douzième vers, impos ura, *lisez :* impositura.
Page 110, ligne 11, et ton père, *lisez :* et mon père.
Page 192, troisième vers à la fin, fures, *lisez :* fur es.
Page 263, premier vers à la fin, feli cem, *lisez :* felicem.
Page 264, second vers, è duro, *lisez :* eduro.
Page 388, troisième vers, hic si, *lisez :* hic, si.
Page 400, ligne 12, postremò difficillimum, *lisez :* postremo quod difficillimum.

MÉLANGES

LITTÉRAIRES, PHILOLOGIQUES, CRITIQUES ET HISTORIQUES.

Observations sur Horace, et examen de diverses traductions nouvelles de ce poète.

> Horace, l'ami du bon sens,
> Philosophe sans verbiage,
> Et poète sans fade encens,

a dit M. Gresset. *Sans fade encens !* c'est beaucoup dire. N'y avait-il pas, ou de la fadeur, ou pis que de la fadeur à dire à Auguste, qu'on n'avait jamais vu, qu'on ne verrait jamais rien qui pût lui être comparé :

> Nil oriturum aliàs, nil ortum tale fatentes.

Est-ce encore un éloge bien juste, bien réglé sur l'exacte vérité, ou même sur l'opinion commune, de dire que le Peuple romain ne se montrait juste et sage qu'en un seul point, et ce seul point est qu'il mettait Auguste, considéré comme général,

au dessus de tous les grands capitaines, tant grecs que romains?

> Sed tuus hoc Populus sapiens et justus in uno
> Te nostris ducibus, te Graiis anteferendo.

Mais ne commençons pas l'éloge d'Horace par le critiquer. Tout le monde aime Horace et le sait par cœur. C'est de tous les poètes du siècle même d'Auguste, celui qui est le plus à l'usage de tout homme dans toutes les situations de la vie, celui où l'âme trouve le plus de remèdes à ses maux, et de consolation dans ses peines. Les occasions d'en parler, d'en citer quelques traits, de se les appliquer, de se les approprier pour ainsi dire, se présentent à tout moment, et en augmentent l'intérêt et le charme.

C'est d'Horace lui-même qu'on apprend toute son histoire, sa patrie (Vénuse);

> . . Lucanus an Appulus anceps,
> Nam Venusinus arat finem sub utrumque colonus.

sa fuite à la bataille de Philippes,

> Tecum Philippos et celerem fugam
> Sensi, relictâ non benè parmulâ;

ce qui a fait dire qu'après le courage, il n'y a rien de plus courageux que l'aveu de la lâcheté; sa tendresse, sa reconnaissance respectueuse et respec-

table pour un père affranchi, et sergent ou crieur public, qui avait tout sacrifié pour lui donner lui-même et lui procurer d'ailleurs une bonne éducation; tout ce qu'Horace dit à ce sujet lui fait infiniment d'honneur, et fait chérir également le père et le fils.

C'est aussi par Horace qu'on apprend la naissance et divers détails de l'amitié qui régna entre Mécène et lui. On voit dans ses œuvres, combien il était fier et flatté des succès que ses talens lui avaient procurés dans le monde et auprès des grands.

Romæ Principis urbium
Dignatur soboles inter amabiles
Vatum ponere me choros.
Me
Cum magnis vixisse invita fatebitur usque
Invidia.....
Me primis Urbis belli placuisse domique.

On y voit combien il aimait la campagne;

O rus! quando ego te aspiciam?.....
Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus
Ruris amatores, etc.

combien il aimait Varius et Virgile, combien il en était aimé.

Optimus olìm
Virgilius, post hunc Varius dixêre quid essem.....
Varius Sinuessæ Virgiliusque

Occurrunt, animæ quales neque candidiores
Roma tulit, neque queis me sit devinctior alter.
O qui complexus et gaudia quanta fuerunt !.....
Flentibus hinc Varius discedit mœstus amicis.
Navis quæ tibi creditum
Debes Virgilium, finibus Atticis
Reddas incolumem, precor,
Et serves animæ dimidium meæ, etc.

Sur cela nous sommes tentés de croire que les poètes et les beaux esprits de l'antiquité n'avaient point les faiblesses jalouses des auteurs modernes; mais si Virgile et Horace s'aimaient, peut-être parce qu'ils ne travaillaient pas dans le même genre, comme parmi nous Racine et Boileau, ils en haïssaient et en maltraitaient d'autres. Bavius n'est connu que par ce vers de Virgile :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævî !

Et à cause de ce seul vers, son nom sera éternellement le symbole des mauvais poètes ou des hommes haïssables, car nous ne savons pas seulement s'il fut poète, et Virgile ne parle de vers que pour Mévius. Craignons d'irriter les poètes.

Genus irritabile Vatum.

Indépendamment de ce vers satyrique de Virgile, d'après lequel tous les commentateurs assurent que Bavius et Mévius étaient de très-mauvais poètes, comme si Virgile n'avait pas pu se tromper ou être

injuste, et comme si Boileau ne l'avait pas été envers Quinault, Fontenelle et plusieurs autres, nous avons une ode d'Horace contre Mévius : c'est la dixième des Épodes; il ne reproche point à Mévius d'être un mauvais poète, mais de sentir mauvais.

Ferens olentem Mævium.

Et pour ce seul tort, qui peut n'être qu'un malheur, il lui souhaite un naufrage et la mort; il appelle tous les vents pour submerger son vaisseau; il se plaît à représenter ce malheureux au milieu de la tempête, pâle, tremblant, implorant vainement le secours de Jupiter, et lui demandant timidement la vie. Il prend plaisir encore à le voir étendu sur le rivage, servant de pâture aux animaux; il l'insulte dans cet état, et promet un sacrifice aux tempêtes pour les remercier d'avoir ôté la vie à Mévius :

Opima quod si præda curvo littore
Porrecta mergos juveris,
Libidinosus immolabitur caper
Et agna tempestatibus.

Il y a de la poésie dans cette ode : les imprécations prêtent toujours à la poésie. Si ces imprécations ne sont ici qu'un badinage, il n'est pas de bon goût; si elles sont sérieuses, c'est une barbarie bien indécente, et que par respect pour soi-même

on ne se permettrait pas même contre un Robespierre ou un Collot d'Herbois. Il n'y a point de respect pour l'antiquité, qui puisse faire excuser un pareil oubli de la morale et des bienséances. Voilà le modèle de toutes les grossièretés littéraires du quinzième et du seizième siècles. On a dit : *Nous avons l'exemple d'Horace.*

Il y a sans doute beaucoup à rabattre de la critique que fait d'Horace le sénateur *Pococurante* dans *Candide;* mais tout n'en est pas injuste : on se passerait fort bien en effet des injures grossières et dégoûtantes qu'Horace vomit contre des vieilles amoureuses, qu'il n'était plus en état de servir. *Voyez* les Odes :

Rogare longo putidam te sæculo, etc.

et

Quid tibi vis, mulier nigris dignissima barris ? etc.

Mais je n'abandonne pas de même au sénateur ou à celui qui le fait parler, les invectives contre les sorcières. Si j'avais à chercher des exemples d'une poésie vigoureuse, ce serait dans l'ode :

At ô Deorum quidquid in cœlo regit, etc.

et dans la satyre :

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum, etc.

Je ne me soucie sans doute, ni de Canidie, ni

de Sagana, ni de Véia, qui n'ont peut-être jamais existé; mais s'il y avait, comme on le croyait alors, des sorcières qui employassent des moyens criminels pour composer des poisons et des philtres amoureux, je ne serais pas fâché de les voir ainsi traitées; mais surtout j'aime à trouver des vers aussi énergiques, aussi pleins d'images fortes et d'une expression aussi pittoresque que ceux-ci :

At expedita Sagana per totum domum
Spargens avernales aquas
Horret capillis, ut Marinus, asperis
Echinus aut currens aper.
Abacta nullâ Veiâ conscientiâ
Ligonibus duris humum
Exhauriebat, ingemens laboribus, etc.

Vidi egomet nigrâ succinctam vadere pallâ
Canidiam, pedibus nudis passoque capillo,
Cum Saganâ majore ululantem, pallor utrasque
Fecerat horrendas aspectu. . . . .
Singula quid memorem ? Quo pacto alterna loquentes
Umbræ cum Saganâ resonarent triste et acutum ?

Ne voyez-vous pas toutes les actions, tous les mouvemens de ces terribles sorcières ? Ne voyez-vous pas cette Canidie avec son long manteau noir retroussé, ses pieds nus, ses cheveux épars ? N'entendez-vous pas ses hurlemens et ceux de Sagana ? N'êtes-vous pas effrayé de l'horrible pâleur qui les défigure, et des voix lugubres et perçantes de ces

tristes ombres évoquées par Sagana, et forcées de répondre à ses interrogations ?

La querelle de Persius et de Rupilius dans la septième satyre du premier livre, et surtout celle des deux bouffons Sarmentus et Cicerrus dans la satyre du voyage ; cette querelle, qui amusa tant Mécène, Horace, Virgile et Varius,

Prorsùs jucundè cœnam (ou scenam) produximus illam,

et dont par cette raison M. Dacier a cru être amusé, ne fait pas plus de plaisir à un lecteur français, que n'en ferait une batterie de deux forts de la halle ou de deux charbonniers sur le port, qui se reprocheraient grossiérement les suites honteuses de leurs débauches.

Quant à Persius et Rupilius, ces deux vilains hommes (car on ne peut pas les nommer autrement d'après le portrait qu'en fait Horace) plaidaient l'un contre l'autre au tribunal de Brutus, alors préteur. Persius, accablé d'injures par son adversaire, s'écrie, soit en fureur, soit en plaisantant, car on ne sait lequel des deux : « Brutus, » vous dont le nom est un arrêt de mort pour *les* » *rois*, que tardez-vous à égorger ce *roi ?* C'est une » œuvre digne de vous. »

Le mot de l'énigme et la pointe de l'épigramme, c'est que Rupilius s'appelait Rupilius *Rex*. Ceci

rappelle la honteuse bêtise de nos changemens de noms et de titres dans notre fanatisme révolutionnaire. Tout imbécile qui avait, disait-il, le malheur de s'appeler *Leroi*, se faisait appeler *Libre*, ou prenait quelque autre nom *civique*, et un nommé *Royol* ou *Royolles* déclara solennellement qu'il faisait à la patrie l'utile sacrifice des trois premières lettres de son nom, et qu'il se contenterait désormais des dernières, qui étaient seules innocentes et pures, et il signa sa déclaration *Ol* ou *Olles*, et n'a jamais signé autrement depuis; et vous jugez bien que cela excitait des applaudissemens convulsifs. Tel était alors l'esprit français, et voilà ce qu'on devient dans les révolutions, qui mettent, dit-on, chaque homme à sa place.

Dans d'autres temps où cet esprit français s'annonçait par plus de gaîté, quand on faisait tant que d'incidenter et d'équivoquer sur la signification des noms, on y mettait plus de goût et de finesse que le Persius d'Horace : l'épigramme de Piron sur les deux Thalies, l'une *chaussée* et l'autre non :

Honneur à la belle aux pieds nus,
Nargue *de la Chaussée;*

et celle-ci sur le célèbre Lekain, traversant l'onde du Styx :

Que n'a-t-il déposé ses talens sur *La Rive!*

Beaumarchais, dont les Mémoires dans son fa-

meux procès contre Goësman, Marin et consorts ont tant diverti le public, avait pour la forme un défenseur nommé Malbeste, qui signait avec lui ses Mémoires; Marin trouva plaisant de commencer un de ses écrits par ces mots: *Dans un Mémoire signé* BEAUMARCHAIS, MALBESTE, etc. Beaumarchais répondit: *Dans un Mémoire signé Marin, qui n'est pas* MALBESTE, etc. La balle était servie; il la renvoyait: c'était le droit du jeu; il en usait.

Il faut avouer que, dans un même genre dont je consens qu'on fasse fort peu de cas, tout cela est plus heureux et plus piquant que *Cur non hunc regem jugulas?*

Au reste, ces équivoques de noms et de mots, auxquelles nous avons donné le nom de *calembours*, n'étaient pas plus négligées chez les Romains que chez nous, et ces maîtres du Monde n'ont pas plus dédaigné que nous de réussir dans ce petit genre. Fausta, fille de Sylla, avait beaucoup d'amans, entre autres Pompéius *Macula* et Fulvius *Fullo*; sur quoi Faustus, frère de Fausta, disait: *Miror sororem meam habere maculam, cùm fullonem habeat*, jouant sur l'équivoque des noms *Macula* et *Fullo*, dont l'un signifie *tache*, et l'autre *foulon* ou *blanchisseur*. « Je suis surpris que ma sœur ait » *macula* (une tache), ayant *fullo* (le blanchis- » seur. »

Cicéron était très-redouté pour les mots de ce genre. On en cite de lui une multitude : nous n'en citerons qu'un.

Hortensius, son rival et son ami, avait eu la faiblesse de recevoir des présens de Verrès, dont il était le défenseur ; ce qu'on regardait alors comme contraire à la noblesse de la profession du barreau. On parlait d'un sphinx d'ivoire, ouvrage de prix, que Verrès avait donné à Hortensius, et qui faisait partie de tant de monumens des arts en tout genre que Verrès avait volés aux Siciliens. Cicéron, dans un endroit de son plaidoyer, attaquait indirectement Hortensius avec beaucoup de finesse ; celui-ci, feignant de ne le pas entendre, répondit qu'il n'avait point l'art d'expliquer les énigmes ; *cependant*, répliqua Cicéron, *vous avez chez vous le sphinx : atqui debes cum sphingem domi habeas.*

Cicéron fut lui-même l'objet de quelques calembours heureux. Labérius, ce chevalier romain que César força de jouer lui-même ses *mimes* sur le théâtre, et qui s'en plaignit si éloquemment dans un prologue de ses mêmes mimes, voulut comme autrefois prendre sa place au spectacle parmi les chevaliers romains : ceux-ci l'empêchèrent de s'asseoir parmi eux, et firent en sorte qu'il ne pût trouver de place. Cicéron, voyant son embarras, lui dit, soit pour le railler, comme Labérius le crut,

soit seulement pour s'excuser : *Recepissem te nisi angustè sederem.* Labérius piqué, lui répondit avec aigreur : *Mirum si angustè sedes, qui duabus sellis soles sedere*, c'est-à-dire :

CICÉRON.

Je vous recevrais si je n'étais assis trop à l'étroit.

LABÉRIUS.

Je suis surpris que vous soyiez assis à l'étroit, vous qui vous servez également de deux siéges opposés.

Littéralement : *Vous qui avez coutume de vous asseoir dans deux siéges*, espèce de métaphore proverbiale, par laquelle il lui reprochait d'avoir cherché tour-à-tour l'appui de Pompée et de César, d'avoir flatté Pompée avant sa défaite, et César après sa victoire.

Le mot *Cur non hunc regem jugulas?* n'approche d'aucun de ces mots : j'en demande pardon à Horace, qui l'a cru bon ; mais c'est un calembour sans esprit et sans convenance. Le principe qui rendait le nom de Brutus redoutable aux rois, est d'un genre trop grave pour se prêter à l'équivoque badine du nom *Rex*, et lui donner quelque sel.

Souvent au milieu d'un discours sensé, d'un raisonnement philosophique, Horace emploie sérieusement des expressions si obscènes, qu'on croirait que les Romains n'avaient pas sur l'obscénité du langage les mêmes principes que nous, si cette idée

n'était pas détruite par un passage formel de Cicéron (*Offic. lib.* 1, *cap.* 35), qui dit qu'il y a des objets et des actions légitimes et conformes à la nature, dont le nom est une obscénité qu'on ne peut pas se permettre, tandis qu'on nomme tous les jours sans aucune ombre d'obscénité les actions les plus déshonnêtes et les plus criminelles, le vol, l'assassinat, l'adultère, etc. Il ne veut pas qu'on défère aux sophismes des Cyniques et même des Stoïciens, qui disaient qu'on pouvait tout nommer, et qui ne voulaient point reconnaître d'obscénité dans le langage.

Quarum partium corporis usus sunt necessarii, eas neque partes neque earum usus suis nominibus appellant : quodque facere turpe non est, modò occultè, id dicere obscenum est : itaque nec aperta actio rerum illarum petulantiâ vacat, nec orationis obscenitas.

Nec vero audiendi sunt Cynici aut si qui fuerunt Stoïci penè Cynici qui reprehundunt et irrident quòd ea quæ turpia re non sint, nominibus ac verbis flagitiosa ducamus, illa autem quæ turpia sint nominibus appellemus suis. Latrocinari, fraudare, adulterari re turpe est, sed dicitur non obscenè. Liberis dare operam re honestum est, nomine obscenum. Pluraque in eam sententiam ab eisdem contra verecundiam disputatur.

Horace, en adressant à Auguste la première épître du second livre, prend l'engagement d'être court. Le motif qu'il allègue, est que ce serait pécher contre l'intérêt public, que de détourner par de trop longs discours l'attention de César, due aux soins du gouvernement et aux besoins d'un si vaste empire :

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Cæsar.

D'après ce préambule, on s'attend que cette épître va être aussi courte que celle qui est adressée à Tibère (9e. du 1er. livre), ou celle qui s'adresse à Tibulle (4e. du même 1er. livre) : on est étonné de trouver une épître de deux cent soixante-dix vers, c'est-à-dire, le plus long des ouvrages d'Horace après *l'Art poétique* et la grande satyre de Damasippe, sur les folies et les erreurs des hommes. Il est vrai que cette épître à Auguste, qui contient l'histoire du théâtre chez les Romains, et une multitude de jugemens libres, hardis et philosophiques, ne paraît longue qu'à cause de cette promesse de respecter les momens précieux d'un prince tel qu'Auguste, promesse mal-adroitement placée à la tête d'un ouvrage qui devait avoir tant d'étendue, et contenir tant de choses.

Horace pousse quelquefois la plaisanterie jusqu'à en intervertir l'usage ; il badine avec les crimes ;

c'est presque leur pardonner. La nature, dit-il, instruit chaque être à employer contre ses ennemis l'arme particulière dont elle l'a muni. Le loup attaque avec la dent, le taureau avec la corne: c'est l'indication de la nature. Donnez à Scéva, pressé d'hériter, une mère qui vive un peu trop long-tems à son gré ; ne craignez pas qu'il souille ses mains pieuses du sang de sa mère ; ce n'est pas là sa méthode : le loup ne donne point de coup de pied ni le taureau de coup de dent ; une juste dose de ciguë, mêlée habilement dans du miel, le délivrera de cette mère éternelle.

C'est le même genre que l'épigramme fameuse contre Néron, qui avait la prétention d'être descendu d'Énée.

Quis neget Æneæ magnâ de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

« Néron est évidemment de la race d'Énée :
» l'un *enlève* son père à la flamme, l'autre *enlève*
» sa mère de dessus la terre. »

Nous nous servons du terme d'*enlever*, qui se rapproche le plus de l'équivoque de ce mot *sustulit* ; mais de bonne foi, est-ce avec des épigrammes, des équivoques et des jeux de mots qu'on doit parler de l'empoisonnement et du parricide ? Ne sent-on pas qu'il est besoin ici des haines vigoureuses, des colères vertueuses de Juvénal,

et non du badinage d'Horace ? Sans l'excès du ridicule et de la bêtise, que nos révolutionnaires savaient si bien joindre aux plus sanglantes atrocités, et qui forçaient de rire de pitié au milieu des fers et du carnage, qui jamais aurait pû parler d'eux et de leurs œuvres sans une indignation continuelle ?

Dans l'addition au recueil très-précieux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, j'ai inséré un Mémoire où Horace est considéré comme fabuliste, d'après une multitude d'apologues répandus dans ses satyres et surtout dans ses épîtres ; il paraît tantôt inférieur, tantôt supérieur à Phèdre ; mais rien n'égale sa fable du *Rat de ville et du Rat des champs*, surtout pour la richesse des détails et la magnificence de la poésie. C'est la plus belle de toute l'antiquité, et parmi les Modernes Lafontaine n'a fait qu'ébaucher le même sujet, comme pour montrer qu'il évitait d'entrer en lice avec Horace.

Quant aux traductions françaises à peu près oubliées de ce poète utile et aimable, nous n'avons rien à dire des traductions des Martignac, des Marolles, des Tarteron, des Sanadon, etc. Celle de M. Dacier ne l'est pas, graces à ses savantes et souvent trop savantes notes ; mais de quelle main lourde il manie ou plutôt flétrit ces fleurs si délicates,

délicates, si tendres, si brillantes qu'Horace répand à pleines mains, et cependant avec tant de goût. *Floribus austrum, fontibus aprum.*

L'abbé Batteux aurait la main plus légère, mais il est sec et froid; ce qui est aussi opposé à Horace, que la pesanteur et le défaut de grâces.

Le plus ancien des nouveaux imitateurs d'Horace, dont j'aie mémoire depuis un demi-siècle, mais imitateur en vers, et d'une partie seulement, est M. de Coulanges, dont les poésies variées ont été publiées en 1753. Ce nom a pu tromper quelques personnes en leur présentant la fausse idée d'une édition posthume des œuvres de ce Coulanges, cousin-germain de madame de Sévigné, autrefois si fameux par sa gaîté, par ses chansons, par les agrémens de sa société. Le nouveau Coulanges a tâché de mettre dans quelques poésies badines de ce recueil, une partie de l'enjoument qui fit le caractère de ce premier Coulanges; et comme il y a de tout dans ce recueil, il y a des odes dont quelques-unes sont imitées d'Horace. Voici, par exemple, comment M. de Coulanges rend l'éloquente déclamation d'Horace contre l'inventeur de la navigation.

Illi robur et æs triplex
Circà pectus erat, qui fragilem truci
Commisit Pelago ratem

Primus, nec timuit præcipitem Africum
Decertantem aquilonibus,
Nec tristes Hyadas, nec rabiem Nothi.

Lafontaine a dit :

Ames de bronze, humains ! celui-là fut sans doute
Armé de diamans, qui tenta cette route,
Et le premier osa l'abîme défier !

M. de Coulanges dit, en traduisant de plus près :

O ciel ! et quel fut donc le téméraire humain
Qui le premier commit une frêle nacelle
Aux caprices fougueux d'une mer infidelle !
Sans doute il eut le cœur muni d'un triple airain.
Il osa d'une âme constante,
Du terrible Borée affronter la fureur,
Et l'orage, et la nuit, et la foudre éclatante
Ne purent le frapper d'une juste terreur.

Nequicquam Deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras, si tamen impiæ
Non tangenda rates transiliunt vada.

Vainement des destins la sagesse profonde
A séparé la terre et l'onde
Par des bornes qu'*entr'eux* elle a voulu placer,
Si toujours des vaisseaux coupables
S'obstinent à forcer ces bornes redoutables
Qu'ils ne devraient jamais passer.

En 1754, il parut une traduction posthume d'une partie des odes d'Horace par M. l'abbé Des-

fontaines, connu par une traduction de Virgile, aussi exacte que peut l'être une traduction de Virgile, sans poésie et sans images; beaucoup plus connu encore par le métier de corsaire qu'il exerça long-tems dans la littérature, et auquel il forma des élèves qui l'ont encore surpassé; ce qui n'empêche pas que l'éditeur de sa traduction d'Horace, qui était sans doute son ami, et peut-être un de ses élèves, ne lui appliquât, huit ans après sa mort, ces vers d'Horace à Virgile, sur la mort de Quintilius.

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam cari capitis?

Voici des traits qui nous paraissent assez heureusement rendus dans cette traduction :

Qui nunc te fruitur credulus aureâ,
Qui semper vacuam, semper amabilem
Sperat, nescius auræ
Fallacis.

« Maintenant il jouit avec confiance de ta tendresse; il croit que tu seras toujours aimable, » toujours fidèle ; il ignore combien est perfide le » vent qui enfle aujourd'hui ses voiles. »

Si le *Nescius auræ fallacis* est un peu alongé dans la traduction, l'image n'en est que plus développée.

Quorum simul alba nautis
Stella refulsit.
Defluit saxis agitatus humor,

Concidunt venti fugiuntque nubes,
Et minax, quòd sic voluere, ponto
Unda recumbit.

« Dès que ces astres brillent aux yeux des nau-
» tonniers, les eaux écumantes s'écoulent de dessus
» les rochers, les vents tombent, les nuages fuient,
» et l'onde docile cesse de menacer les cieux. »

Quòd sic voluere me semble très-bien rendu par la seule épithète de *docile*, ajoutée à l'onde.

Frustrà cruento morte carebimus,
Fractisque rauci fluctibus Adriæ,
Frustrà per autumnos nocentem
Corporibus metuemus Austrum.
Visendus ater flumine languido
Cocytus errans, et Danai genus
Infame, damnatusque longi
Sysiphus Æolides laboris.

« En vain refuserons-nous de nous exposer à la
» mort dans les sanglans combats ou sur les flots
» irrités d'une mer orageuse; en vain nous garan-
» tirons-nous durant l'automne, du funeste vent
» du midi : nous n'en verrons pas moins les longs
» circuits du noir Cocyte, la race exécrable de Da-
» naüs et le criminel fils d'Éole, condamné à un
» travail éternel. »

Le *funeste* vent du midi rend très-bien par une seule épithète, le *nocentem corporibus Austrum*, et

l'image *ater flumine languido Cocytus errans* se retrouve dans *les longs circuits du noir Cocyte.*

Dans la belle ode :

Cœlo tonantem credidimus Jovem, etc.

où est rapportée l'histoire de Régulus :

Signa ego Punicis
Affixa delubris, et arma
Militibus sine cæde, dixit,
Direpta vidi.

« J'ai vu, dit-il, nos enseignes suspendues dans » les temples africains ; j'ai vu les armes arrachées » à nos soldats, *sans être teintes de leur sang.* »

Est-ce *sans être teintes de leur sang* ou *sans être teintes du sang de leurs ennemis?* L'une et l'autre interprétation est bonne. Quelques traducteurs ont laissé la chose indécise en rendant, d'une manière générale, *sine cæde* par *sans effusion de sang.*

Fertur pudicæ conjugis osculum
Parvosque natos, ut capitis minor,
A se removisse, et virilem
Torvus humi posuisse vultum.

« Régulus, ne se croyant plus citoyen de Rome, » se refuse aux tendres embrassemens de son épouse, » et aux caresses de ses chers enfans. La vertu est » peinte dans ses yeux fiérement baissés. »

C'est une bien belle image dans l'original, que ce

Virilem
Torvus humi posuisse vultum.

La vertu est *peinte dans ses yeux fiérement baissés* en approche bien; mais le *torvus* ne demandait-il pas quelque chose de plus? Et en considérant l'extrême rigidité avec laquelle il repousse sa femme et ses enfans, *à se removisse*, serait-il trop fort de dire: *Une vertu farouche* est peinte dans ses yeux fiérement baissés.

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.

« Le pied de la pâle mort frappe également aux » cabanes du pauvre et aux palais des rois. »

Le pied de la pâle mort présente aux yeux un tableau désagréable, et à l'oreille des sons barbares.

Albus ut obscuro deterget nubila cœlo
Sæpè Nothus, neque parturit imbres
Perpetuos, sic tu sapiens finire memento
Tristitiam vitæque labores
Molli, Plance, mero.

« Comme le vent du midi chasse souvent les » nuages qui obscurcissent le ciel, et n'enfante pas » toujours des orages, de même Plancus, *si tu* » *es sage*, souviens-toi de bannir par le secours » du vin la tristesse et les peines de la vie. »

Pourquoi révoquer en doute la sagesse de Plancus ? Pourquoi la faire dépendre de la conduite qu'il va tenir ? N'est-il pas plus honnête, plus conforme au vrai sens du poli et délicat Horace, d'accorder dès à présent à Plancus le titre de sage, et de lui rappeler seulement ce que ce titre, déjà obtenu, exige de lui dans les chagrins qui l'assiégent, en lui disant : *Souviens-toi, sage Plancus, de bannir, etc.*

> Lydia, dic, per omnes
> Te deos oro, Sibarin
> Cur properes amando
> Perdere ?

« Au nom de tous les dieux ! Lydie, dis-moi, » je t'en conjure, pourquoi perds-tu le jeune Si- » baris par le violent amour que tu lui inspires ? »

Indépendamment de cette formule générale d'obsécration, *Au nom de tous les dieux !* qui est beaucoup plus latine que française, et qui devait, ce me semble, être rendue plus simplement par ces mots, *Dis-moi, Lydie, je t'en conjure,* je demande encore si l'abbé Desfontaines a bien pris ici le sens de son auteur, et si *amando,* dans l'endroit où il est placé, exprime les sentimens de Sibaris pour Lydie, ou ceux de Lydie pour Sibaris ? Il me semble que ce sont les derniers, et que le but d'Horace est de dire à Lydie : *Quelle étrange*

marque d'amour donnez-vous à Sibaris? N'êtes-vous son amante que pour causer sa ruine, que pour l'écarter des routes de l'honneur et de la vertu, l'arracher à tous ses devoirs, et le précipiter dans le vice et la mollesse? Je suis bien trompé si ce n'est là le vrai sens de toute cette ode.

> Nec dulces amores
> Sperne puer, neque tu choreas
> Donec virenti canities abest
> Morosa.

« *Jeune encore*, garde-toi de mépriser les danses » et les amours *tandis que la triste vieillesse est* » *éloignée.* »

L'éloignement de la vieillesse n'est qu'un affaiblissement de ces mots : *Jeune encore.* Ce défaut ne paraît pas de même dans le latin ; c'est que le mot *puer* n'exprime pas aussi distinctement l'âge.

> Nunc et latentis proditor intimo
> Gratus puellæ risus ab angulo,
> Pignusque dereptum lacertis,
> Aut digito malè pertinaci.

« Quelquefois ce sera une jeune fille cachée, que » son ris folâtre trahira lorsque tu lui arracheras » son bracelet, ou son anneau que son doigt rebelle » aura feint de vouloir retenir. »

Mais lorsqu'on lui arrachera son bracelet ou son anneau, son ris folâtre l'aura déjà trahie ;

elle sera déjà trouvée. Il paraît que le traducteur a mêlé ici deux différens badinages qu'il fallait distinguer et peindre successivement, c'est-à-dire, le ris folâtre qui trahit la jeune fille cachée; et le bracelet ou l'anneau qu'on lui arrache.

Vocantis
Thure te multo Glyceræ decoram
Transfer in ædem.

« Transportez-vous dans l'agréable maison de » Glycère qui vous appelle, et se promet de brûler » beaucoup d'encens en votre honneur. »

Glycère ne se promet point de brûler de l'encens; elle en brûle dès à présent pour inviter Vénus. Ces mots, *Vocantis thure te multo*, ne doivent point être séparés.

Et parum comis sine te juventas.

« Qu'à votre suite paraisse Hébé, sans vous tou- » jours grossière et sauvage. »

Le traducteur a beaucoup outré la pensée d'Horace, qui veut dire seulement que la jeunesse sans Vénus perd la meilleure partie de ses charmes, dans le même sens que Rousseau a dit en s'adressant à l'Amour :

La beauté languirait sans vous,
Et vous expireriez sans elle.

Serait-ce bien rendre la pensée de ce poète, que

de dire : *La beauté serait affreuse sans vous, et vous seriez insupportable sans elle?* S'il faut craindre de ne pas dire assez, il ne faut pas moins craindre de trop dire.

M. de Laharpe, en traduisant en vers cette même ode,

O Venus! regina Cnidi Paphique, etc.

a dit :

Et la jeunesse enfin, divinité charmante,
Qui sans toi ne le serait pas.

Voilà ce qui s'appelle saisir la nuance et garder la mesure.

M. l'abbé Desfontaines propose des changemens considérables dans la première ode d'Horace, adressée à Mécène :

Mæcenas atavis edite regibus, etc.

Dans cette ode, Horace, après avoir peint légérement les diverses inclinations des hommes, déclare que la sienne est de cultiver en paix les Muses, et finit par dire à Mécène, que rien n'égalerait sa gloire et son bonheur s'il obtenait le suffrage d'un protecteur aussi éclairé. Voici de quelle manière tous les traducteurs et interprètes d'Horace avaient lu jusque-là cette ode :

Sunt quos curriculo pulverem olympicum
Collegisse juvat, metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis

Terrarum dominos evehit ad Deos.
Hunc, si mobilium turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus;
Illum, si proprio condidit horreo
Quidquid de Libycis verritur areis,
Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, Attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas, ut trabe Cypriâ
Myrtoum pavidus nauta secet mare.

M. l'abbé Desfontaines a jugé qu'il était bizarre de dire qu'un citoyen important, qui aspire aux premières dignités de la république, ne pourrait être engagé par les richesses d'Attale, à fendre le sein des mers. En effet, quel rapport, ou de convenance, ou d'opposition, peut-on trouver entre ces deux choses? Il n'a donc pu se figurer que tel ait été le sens d'Horace, ni par conséquent que *hunc, si mobilium, etc.* soit compris parmi ceux auxquels s'applique le *nunquam dimoveas;* il a tout renversé ici, mais par la ponctuation seulement, et par-là il trouve un autre sens qui le satisfait. Il met un point après *palmaque nobilis*, et les trois premiers vers se rapportent aux Grecs, disputant le prix de la course des chars dans les jeux olympiques. *Terrarum dominos*, qui selon lui commence la phrase suivante, ne se rapporte plus à *Deos;* il désigne les Romains maîtres du Monde, et il est régi à l'accusatif par *evehit ad Deôs hunc, illum.* Les

Romains sont divisés en ambitieux désignés par ces vers :

> Evehit ad Deos
> Hunc, si mobilium turba Quiritium
> Certat tergeminis tollere honoribus;

et en avares :

> Illum, si proprio condidit horreo
> Quidquid de Libycis verritur areis.

M. l'abbé Desfontaines met encore ici un point, et c'est seulement du labouteur qu'il dit que les richesses d'Attale ne l'engageraient point à traverser les mers. Ainsi c'est un homme modéré dans ses vœux, un paisible cultivateur des champs paternels, qu'il oppose aux ambitieux et aux avares.

Cependant il confond dans sa traduction ces deux objets qu'il avait séparés dans son système, c'est-à-dire,

> Illum, si proprio condidit horreo,

avec

> Gaudentem patrios, etc.

L'avare avec le laboureur; car voici cette traduction :

« En vain vous offririez les richesses d'Attale à
» celui qui aime à cultiver l'héritage de ses pères,
» et qui voit ses greniers remplis d'autant de grains
» qu'en produit la féconde Libye. Rien ne pour-
» rait l'arracher à ses foyets pour aller, timide

» nautonnier, fendre le sein des mers sur un fra-
» gile vaisseau. »

Voilà donc le *illum, si proprio, etc.* et le *gaudentem patrios, etc.* réunis : ce n'est plus qu'un seul et même homme. Il n'y a donc plus de point après

Quidquid de Libycis verritur areis.

Voilà donc une contradiction évidente entre le système et la traduction.

Le changement dont il vient d'être parlé n'est pas le seul que M. l'abbé Desfontaines ait hasardé dans cette ode. En voici encore un assez important. On avait toujours cru qu'Horace disait :

Me doctarum hederæ, præmia frontium
Dîs miscent superis, me gelidum nemus
Nympharumque leves cum satyris chori
Secernunt populo, si neque tibias
Euterpe cohibet, nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere Barbiton.
Quòd si me Lyricis vatibus inseris
Sublimi feriam sidera vertice.

Ce discours paraît encore bizarre à notre traducteur. Horace se joint d'abord superbement à la troupe céleste ; il descend ensuite plus modestement sur la terre pour se mêler aux chœurs des nymphes et des satyres ; mais s'il obtient le suffrage de Mécène, il remontera aux cieux où il

s'était déjà élevé sans ce suffrage. L'abbé Desfontaines ne voit là qu'un chaos d'idées discordantes qu'il débrouille par le changement d'une seule lettre, en substituant dans le premier vers *te* à *me*; ce qui convertit l'orgueilleux et confus enthousiasme d'Horace en un compliment flatteur et juste pour Mécène. Écoutons notre réformateur.

Horace dit à Mécène : « Les couronnes de lierre » que vous accordez aux poètes, c'est-à-dire, la » protection dont vous les honorez, les récompenses que vous leur accordez, vous égalent aux » plus grands dieux ; » ou autrement : « Votre » goût est de faire du bien aux poètes et aux savans, et ce goût vous comble de gloire : pour » moi, je mets la mienne à faire de bons vers. »

. . . . . . Me gelidum nemus, etc.

Nous ajouterons aux raisons qui ont déterminé M. l'abbé Desfontaines à ce changement, qu'Horace eût été bien mal-adroit si, en parcourant les diverses inclinations des hommes, il eût oublié celles de Mécène, qui lui fournissaient si à propos la matière d'un juste éloge, pour lequel même l'ode a vraisemblablement été faite.

Mais peut-on se permettre de pareils changemens sans y être autorisé par quelque ancien ma-

nuscrit ? Tous les savans vont d'abord décider que non ; cependant on fait bien de les proposer.

La traduction de l'abbé Desfontaines finit à la 23e. ode du 3e. livre ; mais elle a eu en 1757 un continuateur qui ne s'est pas nommé. Peut-être est-ce l'éditeur de la partie traduite par l'abbé Desfontaines. La concision est un mérite dont le nouveau traducteur paraît avoir été extrêmement jaloux. La plupart des traducteurs, envisageant leur original d'un œil respectueux jusqu'à la superstition, n'y voient rien qui ne soit précieux, et craignent toujours de ne pas tout exprimer : de là les périphrases accumulées, les périodes alongées, traînantes ; les tours énervés, languissans, souvent étrangers à la langue dans laquelle on traduit. Le continuateur est à l'abri de ce reproche. Sa traduction est presque toujours aussi courte ou plus courte que le texte : le sens principal n'en souffre guère ; mais les peintures et cette partie de l'harmonie poétique qui peut être transportée des vers à la prose, et d'une langue dans une autre, sont souvent sacrifiées à cette briéveté. C'est beaucoup d'échapper à la prolixité de tant de traducteurs ; mais il faut aussi craindre l'écueil contraire, car, pour me servir des termes de l'original,

Frustrà vitium vitaveris illud
Si te aliò pravum detorseris.

Remarquons quelques endroits où cette concision excessive, caractère dominant de toute la traduction, a pu nuire à l'élégance; où le choix des tours et des expressions n'est point heureux, où la fidélité même de la traduction n'est point absolument irreprochable.

> Prudens futuri temporis exitum
> Caliginosâ nocte premit Deus.

« Un Dieu, dans une nuit profonde, sagement » cache l'avenir. »

Ces inversions doivent être réservées pour la poésie; elles gênent la marche de la prose, et la confondent avec celle des vers. En effet, on croit entendre deux vers d'une strophe française :

> Un Dieu, dans une nuit profonde,
> Sagement cache l'avenir.

Ce défaut est encore plus marqué dans l'exemple que voici :

> Flebili sponsæ juvenemve raptum
> Plorat.

« Soit que d'une veuve éplorée il regrette le » jeune époux. »

L'inversion, la mélodie, la coupe de cette phrase, tout annonce des vers : on a besoin d'être averti qu'on lit de la prosé.

Non

Non tamen irritum
Quodcunque retrò est efficiet, neque
Diffinget, infectumque reddet
Quod fugiens semel hora vexit.

« Tout le passé subsistera malgré eux ; ils ne « peuvent rendre nuls et non-avenus les faits que » le tems qui fuit a une fois amenés. »

Ces termes, *rendre nuls et non-avenus*, répondent-ils bien à l'élégance du texte ?

Vel cùm decorum mitibus pomis caput
Autumnus arvis extulit,
Ut gaudet insitiva decerpens pyra
Certantem et uvam purpuræ,
Quâ muneretur te, Priape, et te pater
Sylvane, tutor finium !

« L'automne élève-t-il dans les vergers sa tête » couronnée de fruits, qu'alors il se plaît à cueillir » une poire sur un arbre qu'il a greffé lui-même, » ou à détacher un raisin rival de la pourpre ; c'est » pour vous en faire une offrande, Divinités tu- » télaires, vous Priape, de ses jardins, et vous » Sylvain, de son domaine. »

Ce morceau est traduit avec une sage liberté: ce serait une chicane d'observer que le texte ne dit pas aussi positivement que la traduction, que le poirier ait été greffé par le maître lui-même; mais c'est l'intention apparente de l'auteur, qu'on

l'entende ainsi. Cette expression hardie, *un raisin rival de la pourpre*, ne rend peut-être pas d'une manière assez développée le *certantem uvam purpuræ*, peut-être même ne s'entend-elle parfaitement qu'à la faveur de l'expression latine.

Non est meum, si mugiat Africis
Malus procellis, ad miseras preces
Decurrere, et votis pacisci
Ne Cypriæ Tyriæque merces
Addant avaro divitias mari.

« Si mon vaisseau est battu par la tempête, on
» ne me verra point recourir à d'indignes prières
» et trafiquer de mes vœux avec l'avare Neptune,
» contre la pourpre de Tyr, prête à grossir ses
» trésors. »

Ce dernier tour, *ni trafiquer de mes vœux, etc.* me paraît commencer par être énergique, et finir par être un peu obscur.

Damna tamen celeres reparant cœlestia lunæ.

« Mais ces ravages se réparent en peu de mois. »

Quis scit an adjiciant hodiernæ crastina summæ
Tempora Dî superi ?

« Qui sait si pour nous cette journée sera suivie
« du lendemain ? »

Forumque vitat et superba civium
Potentiorum limina.

« On ne le voit ni au barreau ni à la porte des » grands. »

Nec horret iratum mare.

« Il se rit des fureurs de la mer. »

Tacent, et ora pallor albus inficit.

« Ils se taisent, ils pâlissent, ils restent in- » terdits. »

Dans tous ces exemples, depuis *damna tamen, etc.* il me semble qu'il n'y a guère que le sens de rendu ; *celeres lunæ, superba potentiorum limina, horret iratum mare*, toutes ces images, toutes ces beautés de détail, sont absolument perdues pour un lecteur qui ne peut consulter l'original ; c'est cependant pour lui qu'on traduit, c'est à lui qu'il faut transmettre avec la moindre perte possible les richesses qu'il ne peut aller chercher à leur source. Le sens principal d'un ouvrage poétique n'est que le moindre objet dont le traducteur doit s'occuper ; c'est dans l'éclat des images, c'est dans la hardiesse du tour, c'est dans l'énergie de l'expression que consiste le caractère distinctif du poète, et c'est ce caractère qu'il faut faire connaître. Rendre *ora pallor albus inficit* par ce seul mot, *ils pâlissent*, c'est comme si l'on bornait ce vers de Phèdre :

Œnone, la rougeur me couvre le visage,

à ce plat hémistiche :

> Œnone, je rougis ;

ou comme si l'on réduisait ces deux riches périphrases,

> Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
> Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
> Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
> Depuis que votre corps languit sans nourriture,

à ces mots qui en expriment fidellement le sens : *Vous n'avez ni dormi ni mangé depuis trois jours.*

> Vixere fortes antè Agamemnona
> Multi, sed omnes illacrymabiles
> Urgentur, ignotique longâ
> Nocte, carent quia vate sacro.

« Combien de héros précédèrent Agamemnon ! » Mais parce qu'ils n'ont point eu de chantre, la » nuit des tems les enveloppe ; et comme on ne les » connaît point, on ne peut les regréter. »

Tout cela n'est-il pas un peu négligé ? Cette expression noble, *carere vate sacro*, est-elle bien rendue par cette expression vague et inusitée, *n'avoir point de chantre ?* Dans cette phrase, *et comme on ne les connaît point, on ne peut les regréter*, retrouve-t-on le vernis poétique répandu sur l'original : *Sed omnes illacrymabiles urgentur, ignotique longâ nocte ?*

Le morceau suivant nous paraît encore plus faiblement rendu :

> Paulùm sepultæ distat inertiæ
> Celata virtus.

« Les faits ignorés diffèrent peu des faits non-
» avenus. »

Il ne s'agit pas de faits dans le texte.

> Sordidum flammæ trepidant rotantes
> Vertice fumum.

« De mon foyer en tourbillons (avec une épaisse
» fumée) s'élève une flamme rapide. »

Ce tour a pour le moins de l'embarras, et cette phrase semble coupée en trois vers d'ode.

> Sed Cynaræ breves
> Annos fata dederunt
> Servatura diù parem
> Cornicis vetulæ temporibus Lycen,
> Possent ut juvenes visere fervidi
> Multo non sine risu
> Dilapsam in cineres facem.

« Mais les destins n'ont accordé à Cynare que
» peu d'années, et ils ont voulu laisser vivre Lycé
» autant que la corneille, pour donner à nos jeunes
» gens curieux le spectacle risible d'un astre en-
» croûté. »

Cette singulière image que le traducteur subs-

titue sur la fin à celle d'Horace, vaut-elle mieux que celle qu'il abandonne ?

Dans une ode à Mécène (première du livre des Épodes) Horace demande à cet illustre ami :

Utrumnè jussi persequemur otium ?
Non dulce, nî tecum simul ?

« Jouirai-je par votre ordre, d'un loisir qui ne » m'est doux que sous vos yeux ? »

Cette expression, *que sous vos yeux*, paraît vague en cet endroit. Le texte en indiquait une plus précise et plus naturelle : *Un loisir qui ne m'est doux que quand vous le partagez avec moi.*

Dans une autre ode au même Mécène, le poète s'emporte contre l'ail, dont il exagère les inconvéniens, au point de vouloir en faire la punition du parricide, et à cette occasion nous observerons que, par plaisanterie ou autrement, il paraît aimer un peu trop l'hyperbole. Dans des malédictions contre un arbre qui avait pensé tomber sur lui et l'écraser, il dit qu'il fallait que celui qui l'avait planté eût étranglé son père et assassiné son hôte. Quel agrément y a-t-il dans ces idées ? Les hyperboles justement reprochées à Balzac et à Voiture, ont du moins quelque mérite d'esprit. Horace met plus de convenance dans une imprécation galante qu'il fait contre Mécène, en cas qu'il se déclare partisan de l'ail :

Manum puella suavio opponat tuo
Extremâ et in spondâ cubet :

et c'est en effet tout ce que mérite l'odeur de l'ail.

At si quid unquam tale concupiveris.

Le traducteur rend ce vers par ces mots : *Si vous ne changez pas de goût.*

Mais est-ce là exactement le sens d'Horace ? Veut-il guérir Mécène d'un goût déjà formé, ou le prémunir contre un goût qui pourrait naître, et lui dire : *Si jamais vous deveniez capable d'un goût si dépravé? etc.*

Finissons ces examens par deux morceaux considérables, où la fidélité des détails se joint dans la traduction à la fidélité du fond, et où la concision ne donne que de la rapidité au style, sans lui dérober des ornemens.

Indomitas propè qualis undas
Exercet Auster, Pleiadum choro
Scindenre nubes, impiger hostium
Vexare turmas, et frementem
Mittere equum medios per ignes.
Sic tauriformis volvitur Aufidus
Qui regna Dauni præfluit Appuli,
Cùm sævit, horrendamque cultis
Diluviem meditatur agris.
Ut Barbarorum Claudius agmina
Ferrata vasto diruit impetu,

Primosque et extremos metendo
Stravit humum sine clade victor.

« Tel que l'Aquilon bouleverse les flots mutinés » quand les Pléiades fendent les nues en dansant, » ou tel que dans le royaume de Daunus roule » l'Aufide mugissant lorsqu'il se courrouce et qu'il » menace d'un horrible ravage les champs ense- » mencés; tel et plus violent encore, Tibère en- » fonce les bataillons ennemis, lance son cour- » sier frémissant à travers les feux, rompt d'un » seul choc les escadrons cuirassés des Barbares, » moissonne les premiers et les derniers rangs, » jonche impunément la terre de morts. »

Te Cantaber non ante domabilis,
Medusque et Indus, te profugus Scythes
Miratur, ô tutela præsens
Italiæ Dominæque Romæ.
Te fontium qui celat origines
Nilusque et Ister, te rapidus Tigris;
Te bellicosus qui remotis
Obstrepit Oceanus Britannis.
Te non paventis funera Galliæ
Duræque tellus audit Iberiæ,
Te cæde gaudentes Sicambri
Compositis venerantur armis.

« Dieu tutélaire de l'Italie et de sa capitale, » le Cantabre dompté pour la première fois, le « Parthe, l'Indien, le Scythe errant, vous res-

» pectent; le Nil qui nous dérobe son origine, » le Danube profond, le Tigre rapide, la mer » bruyante qui bat les côtes d'Albion, coulent » sous vos lois; le Gaulois qui brave la mort, le » féroce Ibère, le Sicambre altéré de sang, sont « à vos pieds les armes bas. »

La manie des savans est de vouloir trouver de l'ordre et de la liaison dans les odes d'Horace, qui en offrent le moins l'apparence. M. Dacier, en trouve dans toutes, et traite avec mépris ceux qui n'en trouvent pas. Celle de ces odes, qui offre le plus de désordre sensible, est la 4e. du 3e. livre.

Descende cælo, et dic age tibia, etc.

Elle a été le sujet d'une grande contestation entre Girac et Costar, d'ailleurs ennemis l'un de l'autre pour les intérêts, l'un de Balzac, l'autre de Voiture.

Dacier dit que ni l'un ni l'autre n'a entendu cette ode, et l'on dit aujourd'hui que Dacier lui-même ne l'entendait pas. M. de Vauvilliers, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nourri dès l'enfance de toutes les beautés de l'antiquité par un père justement estimé par son mérite et ses connaissances, et qui a dignement rempli pendant long-tems la chaire de grec au collège royal, après celle de rhétorique au collège de Beauvais,

M. de Vauvilliers, jugeant que cette ode n'avait point encore été entendue, va chercher dans le *Prométhée* d'Eschyle le sens de quelques vers de cette ode, qui, selon lui, font la liaison des différentes parties dont elle est composée, c'est-à-dire, que ne trouvant point de sens dans le latin, et voulant à toute force qu'il y en ait, il en va chercher par analogie dans le grec, et va demander à Eschyle ce qu'Horace a pensé.

Quærere cæpit
Quid Sophocles, et Thespis, et Œschylus utile ferrent.

M. de Vauvilliers n'en était pas moins un excellent esprit, un cœur pur et droit, et un écrivain élégant. Laissons les savans disputer entre eux et s'égarer dans leurs conjectures. Pour nous, qui ne pouvons voir que ce que nous voyons, jamais Pindare, Horace ni aucun des poètes lyriques anciens ne nous paraîtront recommandables par l'ordre et la liaison des idées. La brochure de M. de Vauvilliers a paru en 1768.

L'ordre des tems va nous faire interrompre l'examen des nouvelles traductions d'Horace en prose, pour nous occuper de fort bonnes traductions en vers de plusieurs de ses odes. La première ode du 3ᵉ. livre a été traduite par M. de Chabanon (l'académicieu), et toutes les autres odes du même livre par M. Chabanon de Maugris

son frère. La première a paru en 1772, dans le discours préliminaire de M. Chabanon sur Pindare; les autres en 1773.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis
Clari gigantæo triumpho,
Cuncta supercilio moventis.

Les rois, maîtres du monde, ont un roi dans les cieux :
Il meut tout d'un coup d'œil; il a d'un bras terrible
Signalé sa force invincible
Sur les Titans audacieux.

Les deux premiers vers de la strophe latine sont très-heureusement resserrés dans ce vers imposant :

Les rois, maîtres du monde, ont un roi dans les cieux,

et en général la strophe est rendue presque mot pour mot. Elle a encore (aussi bien que toutes les suivantes) un autre mérite, celui de ressembler à l'original jusque dans la forme, par l'arrangement de deux grands vers et de deux petits, qui donne presqu'aux vers français la forme alcaïque.

Æquâ lege necessitas
Sortitur insignes et imos;
Omne capax movet urna nomen.

Mais quand la mort paraît, nous sommes tous égaux :
Sa main puise au hasard dans l'urne redoutable
Les noms du juste et du coupable,
De l'homme faible et du héros.

Somnus agrestium
Lenis virorum non humiles domos
Fastidit umbrosamque ripam,
Non zephyris agitata Tempe.

Le sommeil est ami des champêtres asyles;
Il cherche les réduits tranquilles,
Les bois, la fraîcheur et les eaux.

Quod si dolentem nec Phrygius lapis,
Nec purpurarum sidere clarior
Delenit usus, nec Falerna
Vitis, Achæmeniumque costum.
Cur invidendis postibus, et novo
Sublime ritu moliar atrium ?
Cur valle permutem Sabinâ
Divitias operosiores ?

Eh quoi ! si tout l'éclat que donne la grandeur,
Si ce faste envié que le vulgaire admire,
N'ôte point au cœur qui soupire
Le sentiment de sa douleur.
Pourquoi me construirais-je un superbe palais ?
O Sabine ! faut-il pour des biens trop pénibles,
Abandonner tes bois paisibles
Et tes ombrages toujours frais ?

Il y aurait de la pédanterie à remarquer que les détails de la première de ces deux strophes, *Phrygius lapis, Purpurarum usus, Falerna vitis, Achæmenium costum,* ne se retrouvent point dans la traduction : ce ne sont là que des spécifications et non des images qu'on soit obligé de conserver ou de remplacer. Il suffisait ici que le sens général

fût parfaitement rendu, comme il l'est. En tout, cette traduction, aussi fidelle que peut l'être une traduction en vers, a l'élégance et la grâce facile de l'original.

Une traduction en vers ne peut presque jamais être qu'une imitation plus ou moins libre; celle de M. de Maugris est une véritable traduction. Il rend souvent Horace vers par vers; il se tient toujours le plus près du texte, et en même tems il conserve cette liberté de mouvemens, cette facilité d'expression, cette harmonie flexible et variée, cette marche aisée, ces élans naturels qui caractérisent un écrivain original. On ne lui connaît que ce seul titre littéraire : rien ne l'avait précédé, rien ne l'a suivi; mais ce titre suffit pour honorer sa mémoire, pour laisser sur l'extrême briéveté de sa carrière des regrets auxquels l'aimable caractère dont la nature l'avait doué, ajoute encore beaucoup. Son frère aîné, quoiqu'il ait vécu davantage, est mort aussi avant le tems : il avait fait à nos extravagances révolutionnaires l'honneur de les aimer, de s'y complaire, d'en attendre le bonheur public; il est mort de douleur d'avoir été si cruellement désabusé par les faits.

Revenons à l'ouvrage de M. de Maugris, qui a presque toujours la fidélité de la traduction, et n'en a jamais la contrainte. Il serait difficile de

dire précisément en quoi consiste cette liberté, qu'on sent mieux qu'on ne peut l'expliquer. Quelquefois c'est dans l'art d'offrir des équivalens heureux, quand on ne traduit pas mot à mot; par exemple :

Nec sumit aut ponit secures
Arbitrio popularis auræ.

Elle n'a point brigué le faisceau consulaire
Que donne, que ravit la faveur populaire.

Sumit aut ponit, qui se rapportent à la vertu, nous paraissent très-heureusement remplacés par les correlatifs *que donne*, *que ravit*, qui se rapportent à la faveur populaire. Il ne faut pas s'attendre toujours à cette précision dans l'emploi des équivalens; mais on trouvera toujours ici une fidélité scrupuleuse dans l'expression du sens principal, une approximation heureuse dans les idées accessoires, les images, l'harmonie, les tours pittoresques; partout de belle poésie rendue par de belle poésie, et les droits de la liberté poétique habilement conciliés avec les lois sévères de la traduction. C'est ce qu'on va voir dans les exemples suivans :

Virtus recludens immeritis mori
Cœlum, negatâ tentat iter viâ;
Cætusque vulgares, et udam
Spernit humum fugiente pennâ.

Elle tend vers le ciel, il s'ouvre .... Sous ses piés,
Dans le vague de l'air, les chemins sont frayés.
Ce monde a disparu, les humains sont loin d'elle,
Et l'immortalité sur son front étincelle.

Est et fideli tuta silentio
Merces; vetabo qui Cereris sacrum
Vulgârit arcanæ, sub iisdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselum. Sæpè Diespiter
Neglectus incesto addidit integrum;
Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

Romain, pour le silence un prix est assuré:
Tu trahis d'Eleusis le mystère sacré;
Tremble que sous tes pas la terre ne s'entr'ouvre:
Fuis la nef qui me porte et le toit qui me couvre.
Souvent de Jupiter le foudre menaçant
Tombe, et frappe à la fois l'impie et l'innocent.
Le châtiment se traîne à la suite du crime;
Tôt ou tard il atteint et saisit sa victime.

Indépendamment du mérite général de cette traduction, ce seul vers,

Fuis la nef qui me porte et le toit qui me couvre,

rend, avec un laconisme supérieur à l'original, le *vetabo..... sub iisdem sit trabibus, fragilemque mecum solvat phaselum.*

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium
Non vultus instantis tyranni

Mente quatit solidâ, neque Auster
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus;
Si fractus illabatur Orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Le sage est immuable en ses justes projets :
Un peuple mutiné lui prescrit des forfaits,
D'un tyran furieux l'œil ardent le menace,
Il résiste à la force, il réprime l'audace.
Que les vents conjurés boulevetsent les mers,
Que la foudre sillonne et déchire les airs,
Le choc des élémens n'aura rien qui l'étonne,
Tranquille sous les bras de Jupiter qui tonne,
Il verrait l'Univers s'écrouler sous ses pas :
Frappé de ses débris, il ne tremblerait pas.

Les trois premiers vers de la première strophe, et les quatre de la seconde, sont rendus vers pour vers : il y a seulement dans la traduction de la seconde deux vers de plus que dans le texte. On peut comparer à cette traduction, l'imitation de ce même endroit d'Horace dans Rousseau :

Et si la nature fragile
Était à ses derniers momens,
Nous la verrions d'un œil tranquille
S'écrouler dans ses fondemens.
Par les ravages du tonnerre
Nous verrions nos champs moissonnés,
Et des entrailles de la terre,
Les plus hauts monts déracinés :
Nos yeux verraient leur masse aride

Transportée

Transportée au milieu des airs,
Tomber d'une chute rapide
Dans le vaste goufre des mers.

Vis consilî expers mole ruit suâ,
Vim temperatam Dii quoque provehunt
In majus; iidem odere vires
Omne nefas animo moventes.
Testis mearum centimanus Gyas
Sententiarum notus, et integræ
Tentator Orion Dianæ
Virgineâ domitus sagittâ.
Injecta monstris terra dolet suis,
Mœretque partus fulmine luridum
Missos ad Orcum, nec peredit
Impositam celer ignis Ætnam.
Incontinentis nec Tityi jecur
Relinquit ales, nequitiæ additus
Custos, amatorem trecentæ
Pirithoüm cohibent catenæ.

La force sans prudence est un corps sans appui.
Le sage est sûr de vaincre; il a les dieux pour lui :
Mais de ces mêmes dieux la vengeance réprime
Un téméraire effort dirigé vers le crime.
De Gyas aux cent mains voyez l'affreux trépas :
Les flèches de Diane ont vengé ses appas;
L'impudique Orion roule au fond du Tenare.
Dévoués aux tourmens que Pluton vous prépare,
Tombez, fils de la terre, et rentrez dans ses flancs.
O terre ! tu gémis d'écraser tes enfans.
Encelade, d'Etna l'abîme épouvantable
Brûle sans consumer le fardeau qui t'accable.

Pirithoüs, brisé du repli de ses fers,
Pleure d'avoir aimé la reine des enfers.
Éternel surveillant de Tytie et du crime,
L'impitoyable oiseau déchire sa victime.

Virgineâ domitus sagittâ, injecta monstris terra dolet suis, incontinentis nec Tityi jecur relinquit ales, nequitiæ additus custos, tous ces traits me paraissent parfaitement rendus. Il semblerait que *mole ruit suâ* aurait dû fournir une image plus forte qu'*un corps sans appui*, et *vim temperatam Dii quoque provehunt in majus* paraît présenter une idée plus étendue que *la certitude de vaincre.*

M. de Maugris a traduit les trois premières odes en vers alexandrins, et il déclare que, sans l'intérêt de la variété, il n'eût pas employé d'autre mesure; il en dit la raison. La plupart des vers d'Horace sont de dix, onze et douze syllables. Le latin a sur le français l'avantage de la concision. Horace lui-même est naturellement très-concis, surtout dans ses odes; il renferme souvent une pensée, une maxime dans un vers. Le traducteur veut et doit l'imiter en cela : c'est ce qui l'oblige de recourir souvent au vers alexandrin :

Et peccare nefas, aut pretium mori.
L'adultère est un crime, et la peine est la mort.

Voilà un vers de douze syllabes bien heureusement rendu par un vers de douze syllabes, et

remarquez que quatre de ces syllabes sont formées dans le français par des articles (*le*, qui à la vérité est élidé, *un*, *la* et *la*), et que le latin est débarrassé de cet attirail d'articles.

Cet autre vers d'une mesure différente n'est pas moins parfaitement rendu :

Dîs te minorem quòd geris, imperas.
Tu t'es soumis aux dieux, l'Univers t'est soumis.

Il en est de même de celui-ci :

Lenit albescens animos capillus.
L'âge où le front blanchit est l'âge où l'on pardonne.

C'est principalement des pièces qui semblent exiger un style rapide, qu'on a exclu le vers alexandrin ; cependant l'épopée, la tragédie, la comédie, genres auxquels ce vers est particuliérement affecté, exigent souvent la plus grande rapidité de style, et le vers hexamètre se prête à cette rapidité. M. de Maugris discute à ce sujet certains rapports vrais ou faux, de la prosodie avec la musique, et rentre dans ce que M. Chabanon son frère et M. l'abbé Arnauld ont écrit sur l'observation des règles de la prosodie dans la musique. M. de Maugris va même jusqu'à prétendre que la forme du vers peut être indifférente au mouvement du style, ou qu'elle a moins d'influence à cet égard, qu'on ne le croit communément. Cette fin de vers,

Procumbit humi bos.

est d'un style massif et lent, qui exprime admirablement la chute d'un bœuf. Cela dépend-il de la forme du vers, de l'ordre métrique des syllabes ? Non. Ce vers finit comme tous les vers hexamètres, par un dactyle et un spondée. Cela dépend-il de la désinence monosyllabique ? Non. *Exiguus mus, ridiculus mus,* se terminent par un monosyllabe, et le mouvement expressif de ces mots est opposé à celui de *procumbit humi bos.*

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

« Quand je prononce ce vers, j'entends un cheval » galopper ; je vois sa vitesse. Est-ce la suite des » dactyles qui produit cet effet? Pourquoi donc n'en » produit-elle pas un semblable dans ce vers majes- » tueux et grave qui ouvre l'Olympe à mes yeux ? »

Panditur intereà domus omnipotentis Olympi ?

M. de Maugris a sur cela une idée fort heureuse, dont il nous paraît l'inventeur ; c'est qu'en général on soutient la marche du discours en relevant chaque mot par un mot plus long.

Panditur intereà | domus omnipotentis.

Au contraire, on la précipite en plaçant le mot le plus court après le mot le plus long ; ce qui semble faire autant de petites chutes :

Quadrupedante putrem | sonitu quatit | ungula campum. |

M. de Maugris prévoit que cette règle, qui mérite

sûrement qu'on l'examine, peut souffrir des exceptions; il propose une autre règle qui me paraît en recevoir le moins. Peut-être, dit-il, l'âme est-elle souvent maîtrisée par le sens des mots. Oui, sans doute, et presque toujours. Que l'on récite :

> Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum,

et

> Tytire, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,

l'âme, remplie de l'idée vive d'un cheval qui galoppe, scande rapidement avec lui les dactyles; pénétrée de la douce quiétude du berger qui, sous le hêtre, chante le nom d'Amaryllis, elle laisse aller le dactyle sans elle. Ces réflexions me paraissent fines et justes, et j'ajoute que les mots en général ont leur modulation propre, déterminée par le sens. Je ne prononcerai pas ces vers,

> Un horrible mélange
> D'os et de chair meurtris et traînés dans la fange,
> Des lambeaux tout sanglans et des membres affreux
> Que des chiens dévorans se disputaient entr'eux,

du même ton que ceux-ci :

> Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante.....
> Son ingénuité, son enfance, sa grâce.....
> J'admirais sa douceur, son air noble et modeste.

Le son de la voix, l'accent, la force ou la douceur de la prononciation se règlent sur le sens et la qualité des mots, et l'on peut dire avec Horace :

Imperat hoc Natura potens.

Ainsi la poésie imitative ou figurative est non-seulement réelle, mais en quelque sorte commandée et forcée.

M. de Maugris n'est ni moins heureux, ni moins voisin du texte, ni moins original lorsqu'il traduit en vers libres ou mêlés, que lorsqu'il emploie les vers alexandrins. On en peut juger par cette traduction si vive, si animée, si dramatique de l'épisode des Danaïdes dans l'ode XI.

Les barbares (grands dieux ! qui croirait de tels crimes ?),
Dans le lit nuptial égorgeaient leurs victimes.
Une seule, illustre à jamais,
Digne des feux de l'hymenée,
Par un père parjure aux forfaits condamnée,
Par un parjure heureux se dérobe aux forfaits.
« Lève-toi, jeune époux, dit-elle,
» Lève-toi, du sommeil redoute les douceurs ;
» Crains d'un sommeil affreux la langueur éternelle,
« Échappe à mon père, à mes sœurs ;
« Ces lionnes, de sang s'abreuvent avec joie ;
» Chacune déchire sa proie.
» Moi ! te frapper, ô ciel ! moi ! retenir tes pas
» Dans ce palais sanglant qu'habite le trépas !
» Non, non, j'irrite un père en conservant ta vie.
» Qu'il m'accable du poids des fers,
» Qu'un vaisseau me ravisse, et me jette aux déserts
» De la brûlante Numidie.
» Va, fuis d'un pied léger ; va, fends le sein de l'eau ;

» La nuit, Vénus, te sont propices;
» Suis de favorables auspices,
» Pars, et grave en pleurant mon nom sur un tombeau.

Si tous les vers de la tragédie d'*Hypermnestre* de M. Lemierre avaient été faits ainsi, le tems aurait mieux confirmé le succès qu'elle avait eu d'abord aux représentations.

J'ai transcrit exprès la traduction avant le texte, afin de rendre plus sensibles le mouvement, la liberté, la chaleur vraiment originale de ce morceau considéré à part. On va voir qu'il n'a rien à redouter non plus de la comparaison qu'on en pourra faire avec le texte, dont il est une copie d'autant plus fidelle, qu'elle a moins l'air d'une copie.

Impiæ (nam quid potuere majus?),
Impiæ sponsos potuere duro
Perdere ferro.
Una de multis face nuptiali
Digna, perjurum fuit in parentem
Splendidè mendax, et in omne virgo
Nobilis ævum :
Surge quæ dixit juveni marito,
Surge ne longus tibi somnus undè
Non times, detur, socerum et scelestas
Falle sorores.
Quæ, velut nactæ vitulos leænæ,
Singulos, eheu! lacerant, ego illis
Mollior, nec te feriam, neque intrà
Claustra tenebo.

Me, pater sævis oneres catenis,
Quod viro clemens misero peperci,
Me vel extremos Numidarum in agros
Classe releget.
I pedes quò te rapiunt et auræ
Dùm favet nox et Venus, i secundo
Omine, et nostri memorem sepulchro in
Sculpe querelam.

Il y a plus de poésie dans plusieurs endroits de la traduction, que dans les mêmes endroits du texte; il y en a plus, par exemple, dans ce vers,

Crains d'un sommeil affreux la langueur éternelle,

que dans *ne longus tibi somnus undè non times, detur.*

Il y en a bien plus encore, et surtout bien plus de mouvement et d'intérêt dramatique dans ces vers,

Moi te frapper, ô ciel ! moi retenir tes pas
Dans ce palais sanglant qu'habite le trépas !

que dans *nec te feriam, neque intrà claustra tenebo.*

Je trouve aussi *perjurum fuit in parentem splendidè mendax* rendu avec quelque avantage dans ces deux vers :

Par un père parjure aux forfaits condamnée,
Par un parjure heureux se dérobe aux forfaits.

Les strophes précédentes, qui peignent les supplices des enfers,

Tu potes tigres comitesque sylvas, etc.

sont rendues par une suite de vers de huit syllabes, qui, mises en opposition avec les grands vers du commencement et les vers libres de la fin, répandent beaucoup de variété sur cette ode dans la traduction, et lui donnent l'air d'une cantate.

Les tigres, les forêts, te suivent;
Les fleuves que tes chants captivent, etc.

Dans les notes, le traducteur démêle et relève à force de goût des erreurs où les Sanadon, les Dacier et d'autres savans sont tombés à force d'érudition.

M. de Laharpe, dans son *Traité de la poésie lyrique ou de l'ode chez les Anciens*, inséré au quatrième tome du recueil de ses œuvres, a traduit en vers les premières strophes de l'ode d'Horace.

Pindarum quisquis studet æmulari, etc.

L'ode :

Ulla si juris tibi pejerati, etc.

L'ode :

Quis multâ gracilis te puer in rosâ, etc.

L'ode :

O Venus! regina Cnidi Paphique, etc.

L'ode :

Parcus deorum cultor et infrequens, etc.

L'ode :

O Diva, gratum quæ regis Antium, etc.

Ce n'est pas pour ainsi dire une traduction, c'est

Horace pensant et parlant en vers français, pleins, serrés, énergiques, harmonieux, faciles comme ses vers latins; c'est Horace toujours embelli et toujours ressemblant. Quelques-unes de ces odes, dans la traduction, ne sont point divisées par strophes, et n'en ont que plus de mouvement et de liberté.

L'ode à la fortune,

O Diva, gratum quæ regis Antium, etc.

a ici un mérite qui lui manque dans l'original; c'est une variété dans la mesure des vers, variété qui paraît convenir au sujet, et qui donne à l'ode l'air d'un dithyrambe. Autant M. de Laharpe ressemble à Horace dans les vers qu'Horace lui inspire, autant les nations se ressemblent dans leurs folies et dans leurs crimes; car voici ce qu'Horace dit de la sienne:

Eheu! cicatricum et sceleris pudet
Frattumque; quid nos dura refugimus
Ætas? quid intactum nefasti
Liquimus? undè manus juventus
Metu deorum continuit? quibus
Pepercit aris? ô utinam novâ
Incude diffingas retusum in
Massagetas Arabasque ferrum!

Ne dirait-on pas que ces vers ont été composés exprès pour servir d'épigraphe à une histoire fidelle de la révolution française?

Ah ! Rome vers les dieux lève des mains coupables.
Ils ne sont point lavés, ces forfaits exécrables
Qu'ont vus les Immortels.
Elles saignent encor, nos honteuses blessures ;
La fraude et les parjures,
L'inceste et l'homicide, entourent les autels.
N'importe, c'est à toi, Fortune, à nous absoudre :
Porte aux antres brûlans où se forge la foudre
Nos glaives émoussés.
Dans le sang odieux des guerriers d'Assyrie,
Il faut que Rome expie
Les flots de sang romain qu'elle-même a versés.

Ce vœu indiscret, par lequel Horace appelle une guerre étrangère pour expier une guerre civile, offre aussi l'image de nos affaiblissantes et destructives conquêtes.

La Deshoulières du dix-huitième siècle, madame de Montégut, maîtresse des jeux floraux, si intéressante par la douceur de son caractère et de son talent, a traduit en vers presque toutes les odes d'Horace. Ces traductions ont de l'exactitude et de l'élégance, comme on en peut juger par les morceaux suivans.

Telephum quem tu petis, occupavit
Non tuæ sortis juvenem puella
Dives et lasciva, tenetque gratâ
Compede vinctum.
Terret ambustus Phaëton avaras
Spes, et exemplum grave præbet ales

Pegasus, terrenum equitem gtavatus
Bellerophoutem.

L'opulent Téléphus, objet de tes desirs,
Dédaigne tes tendres soupirs.
Philis, il te préfère une riche maîtresse.
Le feu qui consuma l'orgueilleux Phaétou,
Pégase renversant le fier Bellerophon,
Doivent guérir ton cœur d'une folle tendresse.

Age, jam meorum
Finis Amorum!
Non enim posthac aliâ calebo
Feminâ.

Cher et dernier objet de mes tendres amours,
Jusqu'au dernier moment qui finira mes jours,
Tu ne te verras point préférer de rivale.

Vers de Racine, très-bien appliqué là.

Nec Coæ referuut jam tibi purpuræ
Nec cari lapides tempora quæ semel
Notis condita fastis
Inclusit volucris dies.
La pourpre qui te pare et le feu des rubis
De tes jours trop uombreux dans nos fastes écrits
N'ont pu rallentir la vitesse.

Voilà quatre vers rendus en trois, et il n'y a pas un mot d'oublié.

Je me borne à ce peu d'exemples qu'il serait aisé d'accumuler.

M. Poinsinet de Sivry a donné en 1777, non pas une traduction, mais une édition très-soignée

d'Horace, avec des notes qui montrent une grande connaissance de la littérature grecque et de la littérature latine,

Docte sermones utriusque linguæ,

et qui présentent des idées nouvelles sur l'interprétation de divers passages d'Horace. L'éditeur s'attache surtout, dans un discours préliminaire, à réhabiliter la mémoire de ce poète, regardé assez généralement, d'après ses ouvrages mêmes, comme un homme de plaisir, un débauché agréable, un libertin de bonne compagnie et de très-mauvaises mœurs, *Epicuri de grege porcum.*

Cette erreur que M. de Sivry dit avoir partagée et qu'il réfute aujourd'hui, est principalement fondée, dit-il, sur plusieurs odes, où l'on a cru qu'il parlait de son chef et pour son propre compte, et qui ne sont que des traductions d'Alcman, de Sapho et d'autres poètes grecs, qu'il faisait à la sollicitation de Mécène, qui encourageait beaucoup cette importation de richesses étrangères dans la littérature romaine. Au fond, il nous importe assez peu qu'Horace ait eu de bonnes ou de mauvaises mœurs. Voyons ce qu'il dit, et non pas ce qu'il faisait; cependant, comme l'un paraissait joint à l'autre dans ses œuvres, comme on est bien près de négliger des maximes sages, des leçons utiles, telles qu'Horace en présente aussi partout quand elles

sont prêchées par une bouche profane, et mêlées avec l'éloge continuel du vice et de la volupté; comme il est doux de justifier un homme illustre, surtout quand sa justification est une découverte qu'on croit avoir faite, M. de Sivry a très-bien fait d'exposer ses idées nouvelles, et il les expose bien. Peut-être ne peut-on pas dire qu'il pousse jusqu'à la démonstration son heureux paradoxe, car indépendamment de tant de preuves contraires qu'on pourrait tirer des ouvrages d'Horace, c'est bien par exemple à Horace personnellement, et non au traducteur d'Alcman ou de Sapho, que le stoïcien Damasipe (sat. 3e., liv. 2) adresse ce reproche:

Mille puellarum, puerorum mille furores;

reproche auquel Horace n'oppose qu'une vague et insignifiante récrimination d'être plus fou que lui:

O tandem major parcas insane minori!

sans aucune dénégation; en sorte qu'on peut dire que, sur cet article, nous avons dans Horace *confitentem reum;* mais enfin M. de Sivry donne à l'apologie d'Horace une lueur de vraisemblance: ce serait assez *et trop* pour une accusation; mais telle est notre perversité, que pour une apologie il faut des preuves plus claires que le jour. Nous aurons bien de la peine à prendre Horace pour un sage, malgré la sagesse qui règne dans plusieurs

de ses discours, et malgré la découverte de M. de Sivry.

Voici un autre écrivain très-instruit, qui découvre une manière nouvelle et ingénieuse d'expliquer certains passages des Anciens, nommément d'Horace, par des restes d'usages qu'il a retrouvés dans divers cantons de l'Italie, surtout dans la partie méridionale, dans la Calabre, qu'il a parcourue à travers les terres; c'est M. Henri Swinburne, dans son voyage des deux Siciles, fait pendant les années 1777, 1778, 1779, 1780. Il est certain que c'est surtout parmi le peuple, dans les lieux les moins fréquentés, les plus éloignés des grandes routes et les plus dépourvus de commerce, qu'on doit retrouver le plus de traces des anciens usages; et le voyage de M. Swinburne était bien dirigé pour cet objet. « On reconnaîtra, dit-il, les *præficæ* dans » la décoration et dans les actions des vieilles » femmes qui sont employées, dans la Calabre, à » hurler dans les enterremens, et qui sont louées » pour cela. Horace parle de pleureurs loués, au » lieu de pleureuses. »

Ut qui conducti plorant in funere dicunt
Et faciunt propè plura dolentibus ex animo.

« Un homme qui possède bien les auteurs clas» siques, dit encore M. Swinburne, ne peut errer

» dans les bocages de ces plaines, sans se rappeler
» ce passage d'Horace : »

Durus
Vindemiator, et invictus cui sæpè viator
Cessisset, magnâ compellans voce cucullum.

« S'il observe le vigneron assis parmi les bran-
» chages, attaquant les jeunes garçons et les filles
» timides à leur retour du marché, avec cette satyre
» grossière et ces plaisanteries rustiques qui faisaient
» le sel des farces atellanes. »

M. Swinburne explique l'image de ces vers d'Horace,

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres,

par un usage qui peut en effet y avoir donné lieu, mais auquel il ne paraît pas cependant nécessaire d'avoir recours pour trouver à ce passage un sens naturel et très-suffisant.

« Étant à Squillace, dit-il, je fus réveillé le
» matin par un très-grand bruit : l'on m'apprit que
» c'était le bailli qui frappait du pied à la porte
» d'une maison voisine. C'est la manière ordinaire
» de faire la dernière sommation à un débiteur ou
» fermier qui refuse de payer, et cette sommation
» ainsi faite, ne laisse aucune espérance de délai.
» De même, dans les querelles particulières, si
» l'un des combattans se sauve et se renferme, et
» que

» que son adversaire, le poursuivant, frappe la » porte avec les pieds, c'est annoncer qu'il ne veut » pas lui faire de quartier. »

Beaucoup d'autres passages d'Horace pourraient, selon M. Swinburne, s'expliquer par les coutumes qui subsistent encore dans la Calabre. Par exemple, celui où Horace parle de l'éducation sévère et de l'obéissance filiale des jeunes Romains dans les premiers tems de la république, se retrouve dans le respect du jeune paysan calabrois pour ses parens.

Après avoir labouré la terre tout le jour sans autre nourriture que du pain assaisonné quelquefois avec une gousse d'ail, un oignon et quelques olives sèches, il n'oserait se présenter devant sa mère sans lui apporter un fagot de lentisques ou d'autres bois qu'il jette devant la porte avant de demander à en passer le seuil.

Il est vrai que ceci ressemble bien au passage d'Horace :

Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus
Versare glebas et severæ
Matris ad arbitrium recisos
Portare fustes.

L'auteur retrouve encore dans la Calabre le tableau suivant d'Horace :

Ut mater juvenem quem Nothus invido

Flatu, Carpathii trans maris aequora
Cunctantem spatio longiùs annuo
Dulci detinet à domo,
Votis, ominibusque et precibus vocat,
Curvo nec faciem littore demovet.

On pourrait dire que ce n'est qu'un tableau général de la tendresse inquiète d'une mère, et de l'empressement qu'elle a de revoir un fils séparé d'elle depuis long-tems; mais ce tableau a des traits particuliers qui le distinguent, et qu'on retrouve en effet dans la description que nous allons voir : tels sont, par exemple :

Cunctantem spatio longiùs annuo.
Curvo nec faciem littore demovet.
Votis, ominibusque et precibus vocat.

« Si les felouques, dit M. Swinburne, ne paraissent pas au temps ordinaire de leur voyage annuel, les mères et les femmes des navigateurs offrent au ciel des vœux continuels, appellent les fils et les maris bien aimés par leurs noms, et restent continuellement à leurs fenêtres, les yeux fixés sur le cap que les barques doivent doubler. A l'instant où on en apperçoit une seule à la pointe, toute la ville retentit de ce cri de joie : *Barca ! barca !* les jeunes garçons sonnent les cloches, et dès qu'on peut distinguer quelle est la felouque, ils courent dans les familles cher-

» cher à boite pour la bonne nouvelle qu'ils apportent. »

On sent qu'un Protestant a dû avoir quelque plaisir à se rappeler à propos de la liquéfaction miraculeuse du sang de quelques Saints à Naples et à Biseglia, ce passage d'Horace :

> Dehinc Gnatia lymphis
> Iratis extractâ dedit risusque jocosque,
> Dùm flammâ sine thura liquescere limine sacro
> Persuadere cupit. Credat Judæus Apella,
> Non ego.

Je n'ai pas sous les yeux ce que M. l'abbé Galliani a écrit sur Horace; mais je crois me souvenir qu'il expliquait divers passages d'une manière nouvelle et ingénieuse, par des idées que lui fournissait la connaissance particulière du pays et des usages tant anciens que modernes.

La traduction des odes d'Horace, publiée en 1781 par M. de Regenhac, a de l'élégance et de la fidélité, mais elle laisse encore quelque chose à desirer. Après avoir traduit en prose toutes les odes, il en a traduit quelques-unes en vers, et peut-être n'eût-il pas mal fait de les traduire toutes ainsi, car ses traductions ne sont pas moins fidelles en vers qu'en prose, et elles ressemblent plus à l'original.

Prenons, par exemple, la première strophe de

cette fameuse ode d'Horace, *Donec gratus eram tibi, etc.* qui a tant été traduite et en vers.

« Lorsque tu me chérissais, et qu'un rival préféré » ne m'enlevait pas tes faveurs, je m'estimais plus » heureux que le roi. »

Lorsque tu me chérissais est un peu sec, et n'est peut-être pas le mot propre. On peut chérir sans aimer comme amante.

L'expression d'Horace répond à ces deux-ci : Lorsque j'étais agréable à tes yeux et cher à ton cœur. Il fallait dire en un seul mot : *Lorsque tu m'aimais. Je m'estimais plus heureux ;* ce n'est pas *je m'estimais ;* c'est *j'étais.*

Persarum vigui rege beatior.

La traduction en vers me paraît plus exacte.

Tandis qu'à mon amour je te vis favorable,
Avant que la beauté d'un rival plus heureux
De ton volage cœur m'eût dérobé les feux,
Au sort des plus grands rois le mien fut préférable.

Dans la traduction en vers de la troisième ode du livre premier, *Sic te diva potens Cypri, etc.* M. de Regenhac appelle Virgile,

D'Énée et de Turnus le chantre harmonieux.

Il l'appelle ensuite *le rival d'Homère.* Horace l'appelle simplement par son nom, *Virgile,* et n'indique *l'Énéide*, ni dans cette ode ni ailleurs. En effet,

n'y aurait-il pas là un peu d'anachronisme ? Il paraît qu'à l'exception d'Auguste et d'Octavie, à qui Virgile, dit-on, avait lu, le 2e., le 4e. et le 6e. livre de *l'Énéide*, personne n'a connu ce poëme qu'après la mort de Virgile, qui même l'avait condamné au feu par son testament.

Jusserat hæc rapidis aboleri carmina flammis, etc.

dit Auguste lui-même.

Il est à remarquer qu'Horace, qui dans ses œuvres parle si souvent, ou à Virgile ou de Virgile, ne le représente jamais comme poëte épique; c'est à Varius seul qu'il accorde cette gloire.

Forte epos acer
Ut nemo Varius ducit.

Virgile n'est pour lui qu'un charmant poëte rural.

Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure Camenæ.

Dans les regrets qu'il lui adresse sur la mort de Quintilius, il le compare à Orphée, peut-être à cause de l'épisode du 4e. livre des *Géorgiques*.

Quòd si Threïcio blandiùs Orpheo
Auditam moderere arboribus fidem.

Mais on ne trouvera rien qui fasse allusion à *l'Énéide* : on croit cependant qu'il a survécu Virgile d'environ douze ans, par conséquent il aurait pu connaître *l'Énéide*; mais peut-être ses œuvres

étaient-elles faites alors, et peut-être n'y a-t-il rien changé ni ajouté depuis.

M. Binet, ancien recteur de l'Université de Paris, et professeur de rhétorique au collège du Plessis, a publié en 1783 une nouvelle traduction des œuvres d'Horace; il ne se défend point de l'idée que sa traduction lui ait paru supérieure à toutes les précédentes, et ce n'est point chez lui une illusion de l'amour propre. Sa traduction me paraît en effet plus élégante, mieux écrite, plus rapprochée de l'original que les autres traductions en prose, même que celle de M. l'abbé Batteux, un peu moins défectueuse que les autres.

Mais il se présente d'abord contre le rigorisme de M. Binet, une réflexion un peu rigoureuse, qui s'applique aussi à M. l'abbé Batteux et à quelques autres mutilateurs d'Horace. Qu'il y ait dans ce poète des choses qu'on ne doit pas laisser entre les mains et sous les yeux de tout le monde, c'est un point incontestable; mais tout a des bornes, et Horace a une maxime généralement approuvée contre l'excès même de la vertu.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultrà quàm satis est virtutem si petat ipsam.

Il me semble qu'un homme que son état astreint à des principes particuliers de décence assez austères pour exiger le sacrifice entier de l'ode *Donec gratus*

eram tibi, etc. la plus charmante des odes d'Horace (traduite par tant de poètes français, nommément par Molière, par M. Rousseau de Genève, par M. le duc de Nivernois), et de la strophe

Nunc et latentis proditor intimo,
Gratus puellæ risus ab angulo,
Pignusque dereptum lacertis
Aut digito malè pertinaci;

dans l'ode *Vides ut altâ stet nive candidum*, etc. strophe pour laquelle on donnerait le reste de l'ode, il me semble, dis-je, qu'une personne de cet état est condamnée à ne point traduire Horace; car, de bonne foi, est-ce nous donner Horace que de le dépouiller ainsi de ses charmes les plus séduisans, lorsque l'intérêt des mœurs et les bienséances communes ne l'exigent pas. Si cette traduction n'est que pour les enfans, pour les écoliers, à la bonne heure; ne leur disons *près ni loin*, comme dit Lafontaine :

Qu'il soit au monde aucune femme,
Aucuns desirs, aucun amour;

mais si elle est faite pour tout le monde, quel préjugé *de collège* peut empêcher de peindre la fausse infidélité, le tendre et sincère retour de deux jeunes amans qui se regrettent et se recherchent en voulant se braver et se fuir, ou la ruse innocente et

le rire enchanteur d'une jeune fille qui se cache dans un coin pour se faire chercher, et que ce rire même trahit ? Il faut donc retrancher aussi dans Virgile l'artifice de Galatée, qui lance une pomme au berger qu'elle aime, fuit derrière des saules, et veut être apperçue dans sa fuite. Avec cela, traduisez Virgile et Horace.

On raconte à ce sujet, que les Jésuites ne voulant pas entendre parler de femme au doux langage, au doux sourire, et étant bien plus édifiés du

> Formosum pastor Corydon ardebat Alexim,

que du

> Dulce ridentem Lalagen amabo,
> Dulce loquentem,

avaient rayé le nom de Lalagé, et avaient mis :

> Dulce ridentes pueros amabo, etc.

croyant ne donner l'idée que d'écoliers en récréation dans la cour du collège de Louis-le-Grand. Dans le monde, les goguenards ricanèrent beaucoup de cette préférence donnée aux petits garçons sur une jeune fille, et reconnurent les Jésuites. Les Jansénistes, qui ne riaient pas, tonnèrent contre les mœurs jésuitiques. Les Jésuites sentirent qu'ils avaient donné prise sur eux, et qu'il n'en fallait pas davantage pour autoriser une calomnie contre eux ; ils avaient, dit-on, bien de la souplesse, ces

Jésuites qu'on croyait indestructibles, et qu'un soufle a détruits sans qu'on s'en soit trouvé mieux. Ils se retournèrent d'abord, rayèrent *pueros*, et mirent à la place.... quoi ?... *socios*, et furent bien sûrs que pour le coup on ne pourrait plus trouver là le mot pour rire. Ils se trompèrent : on rit plus que jamais. « Voilà donc, dit-on, le doux langage, le doux » sourire, le doux mystère, réservés pour les Pères » de la Société, *socios* : entre eux le secret ; ils » en ont le privilége exclusif. » Après ces corrections malheureuses, je ne sais quelle leçon subsista ; je ne sais pas même s'il y a un mot de vrai dans toute cette histoire ; ce qui est certain, c'est qu'elle m'a été contée il y a plus de soixante ans par de vieux littérateurs jansénistes, à qui tout était suspect de la part des Jésuites, jusqu'au tendre attachement que conservait pour ses élèves le vertueux Père Porée, le Rollin des écoles jésuitiques.

M. Binet, dans une préface bien écrite, prend le parti des traductions en prose. La prose, selon lui, suit la marche et prend la forme de l'original, au lieu que notre versification asservit les originaux à la sienne.

« Lamotte, dit-il, a traduit en vers français » l'ode *Delicta majorum*, *etc.* et ce qu'on a trouvé » de plus heureusement imité, c'est la dernière » strophe. »

Damnosa quid non imminuit dies ?
Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Mais que n'altèrent point *les tems impitoyables ?*
Nos pères, plus méchans *que n'étaient* nos aïeux,
Ont eu pour *successeurs* des enfans *plus coupables*,
Qui seront *remplacés* par de *pires neveux.*

« *Les tems impitoyables*, dit M. Binet, ont un » air d'emphase que n'a point *damnosa dies.* Que » *n'étaient nos aïeux*, au lieu de *que nos aïeux ;* » *ont eu pour successeurs*, au lieu de *tulit*, voilà des » alongemens nécessités par la mesure, et qui ne » feraient qu'une prose traînante. *Coupables* n'est » pas exact. Il s'agit d'excès et non pas de forfaits. » *Qui seront remplacés* ne rend point du tout *mox* » *daturos. De pires neveux* est à peine toléré en » français. Enfin le *nos*, qu'il a fallu changer en » troisième personne, est une beauté de sentiment, » sacrifiée à la forme de notre versification. »

Il y a de l'esprit et du goût dans cette critique qu'il serait aisé cependant de réfuter en partie ; je crois qu'en poésie, l'épithète d'impitoyable peut être donnée au temps.

Tempus edax rerum tuque invidiosa vetustas
Omnia destruitis.

Nos nequiores n'est point du tout une beauté de

sentiment; et s'il s'agissait ici de sentiment et de délicatesse, il y en aurait plus dans cette tournure indirecte *des enfans plus coupables*, parce qu'il y en a presque toujours plus à désigner qu'à nommer. M. de Laharpe, en critiquant un morceau de la traduction de Tibulle par M. de Longchamps, a dit : « Pourquoi mettre *Délie* et *Tibulle*, au lieu » de *toi* et *moi*? Est-ce la même chose pour l'a» mour? » Il a raison, parce qu'il s'agit d'amour; j'ajoute : *et d'amans contens*, car dans une autre situation, même d'amour, les désignations éloignées pourraient être préférables.

La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte

a plus de sens ici que *Phèdre ose aimer*, et surtout que *j'ose aimer*; et quand elle dit, *tu connais ce fils de l'amazone*, et qu'elle le laisse nommer à Œnone, ce détour, cette désignation, valent certainement mieux que si elle nommait d'abord Hippolyte.

M. Binet ne parle point de Rousseau, qui, aussi plein d'Horace dans ses épîtres, que Boileau lui-même, a traduit cette strophe : *Damnosa quid non, etc.* dans son épître à madame d'Ussé sur l'amour :

Chaque âge vit augmenter nos misères,
Et nos aïeux, plus méchans que leurs pères,

Mirent au jour des fils plus méchans qu'eux,
Bientôt suivis par de pires neveux.

M. Binet aurait retrouvé ici les *pires neveux*; et n'y aurait pas trouvé non plus le *nos* qu'il regrette.

Voyons à présent sa traduction en prose.

« Que n'altère point le tems destructeur ? Nos » pères, moins bons que nos aïeux, nous ont faits » plus méchans qu'eux-mêmes, pour laisser bientôt » à notre tour des enfans plus méchans que nous. »

En pressant aussi rigoureusement les termes de cette traduction, qu'il a pressé ceux de M. de Lamotte, on y trouverait aussi des défauts.

Le tems destructeur (en prose surtout, où l'on a plus la liberté du choix des mots) est aussi trop fort et trop emphatique pour *Damnosa dies*, qui est bien mieux choisi pour marquer la dégradation progressive d'âge en âge, dont le poète va parler.

Moins bons que nos aïeux. Pourquoi *moins bons ?* Horace n'avoue pas que les pères ni les aïeux aient été bons. Il fallait *plus méchans*, et à cet égard M. de Lamotte a l'avantage.

Pour laisser. Ce *pour* semble marquer une intention dont il ne s'agit point ici. Il fallait simplement *nous laisserons*.

« Une traduction en vers, continue M. Binet,

» ôte nécessairement aux auteurs beaucoup de leurs » grâces. »

Cela ne serait-il pas plus vrai encore d'une traduction en prose ?

« Et celles qu'elle y substitue ne sont point à » eux. »

Cela est vrai en général ; mais une traduction en prose ôte et ne substitue point.

« Ce n'est plus Virgile, c'est son traducteur que » l'on applaudit. »

Ici je ne puis être de l'avis de M. Binet. Dans la traduction des *Géorgiques*, on applaudit et Virgile et son traducteur. Comparez les *Géorgiques* et les *Jardins*. L'abbé Delille est Romain dans le premier de ces poëmes, il est Français dans le second.

On a toujours reproché à *l'Art poétique* d'Horace le défaut d'ordre. Comment Horace aurait-il négligé le *lucidus ordo* dans l'ouvrage même où il le recommande. Comment n'aurait-il mis ni suite ni liaison dans l'endroit même où il s'écrie :

Tantùm series juncturaque pollet !

M. Binet prétend faire disparaître entiérement ce défaut d'ordre par deux transpositions ingénieuses. Nous dirons encore ici que nous ignorons si l'on peut se permettre de pareilles transpositions sans y être autorisé par quelque manuscrit ; mais si, en les adoptant, on voit disparaître toute confusion,

si chaque chose se trouve à sa vraie place, si l'enchaînement des idées devient sensible, comment se refuser à de tels avantages ?

Il s'agit seulement de placer, après le 274e. vers :

Legitimumque sonum digitis callemus et aure,

une tirade de quarante-quatre vers, commençant dans les éditions ordinaires au 347e. vers,

Sunt delicta tamen quibus ignovisse velimus,

et finissant au 390e.

Nescit vox missa reverti,

et de plus, de placer le 240e. vers,

Ex noto fictum carmen sequar,

et les trois suivans un peu plus bas, c'est-à-dire, après le 250e. vers,

Æquis accipiunt animis, donantve coronâ.

Je ne trouve pas cependant la grande transposition d'une nécessité aussi indispensable que le croit M. Binet, ni la liaison des idées par le *tamen* du vers :

Sunt delicta tamen, etc.

fausse et vicieuse, comme il le dit. Horace vient de parler des principaux défauts à éviter, tels que, 1°. la prolixité :

Quidquid præcipies, esto brevis.....
Omne supervacuum pleno de pectore manat.

(Je suis bien étonné de voir dans le court et excellent commentaire de Jean Bond, ce dernier vers rejeté comme indigne d'Horace, et lui étant faussement attribué. Ce n'était pas l'opinion de Boileau, qui en a bien fait sentir la beauté par ces deux vers-ci :

> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant :
> L'esprit rassasié le rejette à l'instant.)

2°. L'invraisemblance.

> Nec quodcunque volet, poscat sibi fabula credi,
> Neu pransæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo.

3°. Le défaut, ou d'utilité, ou d'agrément.

> Centuriæ seniorum agitant expertia frugis,
> Celsi prætereunt austera poemata Rhamnes.

Joindre l'utile à l'agréable, ajoute-t-il, voilà la perfection.

> Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Voilà ce qui fait vivre éternellement les ouvrages :

> Et longum noto scriptori prorogat ævum.

Vous voyez bien que cela tient toujours à l'énumération des grands défauts que rien ne peut excuser. Il passe ensuite aux petits défauts qui nous trouvent plus disposés à l'indulgence :

> Sunt delicta tamen quibus ignovisse velimus.

La transition me paraît assez naturelle.

Mais en général tout le travail de M. Binet sur

Horace mérite beaucoup d'estime. Il ajoute à la connaissance et à l'intelligence qu'on croyait avoir de ce poète.

M. Selis a aussi traduit en prose et fort bien la 10e. épître du premier livre :

Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus, etc.

On trouve enfin une traduction ou imitation en vers de quelques odes d'Horace, dans un ouvrage qui a paru en 1785, sous le titre d'*Études poétiques ou Imitations en vers de différens auteurs.* L'imitateur prend pour épigraphe ce vers de Virgile :

Sequitur non passibus æquis.

Pour juger jusqu'à quel point peut s'appliquer ici cette épigraphe modeste, qui pourrait être la devise de presque tous les traducteurs et imitateurs tant en prose qu'en vers, il ne faut que rapprocher, comme nous avons fait jusqu'ici de l'original, quelques-unes de ces imitations; mais il est juste d'observer que ce sont de simples imitations qu'on annonce, et non des traductions, et que tout auteur a le droit d'être jugé sur ce qu'il annonce, sur ce qu'il entreprend, et non sur ce qu'il aurait dû entreprendre. Ainsi, lorsque j'aurai lieu de remarquer que l'auteur a négligé des idées ou des images fournies par son modèle, et qu'il les a remplacées par des idées et des images à lui,

lui, ou même qu'il ne les a pas remplacées du tout, il s'ensuivra seulement qu'il n'a pas voulu ou qu'il n'a pas pu suivre de plus près son original; mais on ne pourra pas lui en faire un reproche comme on serait en droit d'en faire en pareil cas à un véritable traducteur.

Voici l'imitation de l'ode 3e. du livre second d'Horace :

Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secùs ac bonis
Ab insolenti temperatam
Lætitiâ, moriture Dellî.

Ami, quand chaque pas te conduit à la mort,
A quoi bon de tes vœux importuner *le sort?*
Laisse errer dans son vol *la fortune incertaine*,
Et vois d'un œil égal ses faveurs et sa haine.

Horace ne parle point de ces vœux dont l'imitateur suppose que Dellius importune *le sort*; il donne un conseil à son ami, et ne lui fait pas un reproche. Il l'exhorte à conserver l'égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune, mais il ne l'accuse de rien.

De plus, quelle différence y a-t-il entre *le sort* et *la fortune*, pour les placer ainsi à côté l'un de l'autre dans deux vers consécutifs ?

Dans le premier vers, l'imitateur développe très-bien le *moriture Dellî*, en fondant sur cette

nécessité de mourir le précepte de l'égalité de l'âme dans l'une et l'autre fortune ; cependant ce *moriture*, rejeté à la fin de la strophe, a une grâce particulière et inattendue, qui ne se retrouve pas dans la copie.

La strophe suivante,

Seu mœstus omni tempore vixeris, etc.

est presqu'entiérement omise dans l'imitation.

Quà pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Allons dans ce beau lieu, cher au dieu du printems,
Où le pin jusqu'au ciel, levant sa tête altière,
Marie au peuplier son ombre hospitalière,
Tandis qu'un clair ruisseau, d'un cours laborieux,
Lutte avec les cailloux de son lit tortueux.

Si l'on excepte ce lieu cher au dieu du printems, qui n'est point dans l'original, et qui ne fait ici ni bien ni mal, qui peut même paraître en quelque sorte fondé sur ces mots qu'on trouve dans la suite,

Nimiùm breves
Flores amœnæ ferre jube rosæ,

tout le reste de la strophe est véritablement traduit et bien traduit :

Huc vina et unguenta, et nimiùm breves
Flores amœnæ ferre jube rosæ,

Dùm res et ætas, et sororum
Fila trium patiuntur atra.

Là, couchés sur les fleurs tout fraîchement écloses,
Mêlons au doux nectar le doux parfum des roses,
Et du charme innocent des simples voluptés,
Embellissons nos jours que les dieux ont comptés.

Ces deux derniers vers sont de la paraphrase; mais en général tous ces vers sont faciles et agréables.

Cedes coemptis saltibus, et domo,
Villâque flavus quam Tiberis lavit,
Cedes, et extructis in altum
Divitiis potietur hæres.

Un jour tes yeux, fermés par les sœurs inhumaines,
Ne s'égareront plus sur tes vastes domaines;
Tu ne reverras plus tes antiques forêts
Ni le fleuve argenté qui baigne ton palais,
Et de tes vains trésors l'orgueilleux édifice
Fera d'un héritier triompher l'avarice.

Dans les premiers vers l'imitateur a lié habilement les Parques, qui dans l'original terminent la strophe précédente, avec le commencement de celle-ci :

Cedes coemptis saltibus et domo.

La traduction de cette strophe est encore assez fidelle. *L'édifice de tes trésors*, expression hardie, répond très-bien à l'original : *extructis in altum divitiis.*

Divesne prisco natus ab Inacho,
Nil interest, an pauper, et infimâ
De gente, sub Dio moreris
Victima nil miserantis Orci.

Sois du vieil Inachus l'illustre rejeton,
Ou le plus vil mortel sans asyle et sans nom :
De sa cruelle faulx la mort inexorable
Viendra trancher ta vie heureuse ou misérable.

Cette traduction est aussi littérale que peut l'être une traduction en vers.

Omnes eòdem cogimur, omnium
Versatur urnâ seriùs, ocyùs
Sors exitura, et no in æternum
Exilium impos ura cymbæ.

La même loi s'étend sur les hommes divers :
Ils sont tous attendus dans la nuit des enfers ;
Ils y tombent en foule, et dans sa frêle barque
Caron passe à la fois le pâtre et le monarque.

L'image de la barque est conservée ; elle est même développée, quoique sans l'idée imposante d'un exil éternel ; mais cette urne, cette loterie d'où doit sortir tôt ou tard le billet fatal de chaque individu, toute cette image est perdue, et n'est remplacée que par ce vers :

Ils sont tous attendus dans la nuit des enfers.

L'imitation de l'ode à la fontaine de Blandusie me paraît encore mériter le nom de traduction :

O fons Blandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hœdo
Cui frons turgida cornibus
Primis, et Venerem, et prælia destinat,
Frustrà, nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.

O fontaine de Blandusie!
Digne de mêler ton cristal
Au pourpre des vins d'Asie,
Moins brillant que les fleurs qui bordent ton canal:
Demain je dois te faire hommage
D'un folâtre chevreau, qui de son dard naissant,
Inquiétant déjà des rivaux de son âge,
Aux plaisirs de l'amour prélude en bondissant.
Inutiles transports! vaine et trompeuse attente!
Il ne jouira point de ces plaisirs si doux:
Loin de sa lascive amante
Il tombera sous mes coups,
Et son sang rougira ton onde transparente.

Tout cela est un peu paraphrasé, et, encore un coup, c'est tout ce que le poète français a promis. La couleur des vins d'Asie, moins brillante que les fleurs qui bordent le canal de la fontaine, tout cela est étranger à l'original.

Dulci, digne mero, non sine floribus

est plus simple et d'un goût plus pur.

. . . . . Et Venerem, et prælia destinat

est paraphrasé, mais d'une manière poétique et brillante. Le reste de la seconde strophe est traduit :

Te flagrantis atrox hora caniculæ
Nescit tangere, tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Præbes et pecori vago.

O fortuné ruisseau ! la canicule ardente
A toujours respecté tes limpides trésors.
Le bœuf lassé du joug, et la brebis bêlante,
Toujours viennent chercher l'ombre rafraîchissante
Que les arbres touffus épanchent sur tes bords.

Il serait difficile de mieux traduire, même en prose. Ce *frigus amabile* pourrait être attribué à la fraîcheur des eaux de la fontaine, dans le même sens que *gelidos rivos ;* mais le traducteur était autorisé, par les vers suivans, à parler d'arbres et d'ombrage.

Cavis impositam ilicem
Saxis

prouve que l'ombre des arbres concourait au *frigus amabile* :

Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, undè loquaces
Lymphæ desiliunt tuæ.

Parmi les fontaines fameuses,
Ton nom, ô Blandusie ! un jour sera fameux.
Je chanterai ta gloire, et ce roc sourcilleux

Qui retentit du bruit de tes eaux écumeuses,
Et la sombre épaisseur de tes vertes yeuses
Qui dérobent ta source aux regards curieux.

Ce sont six vers pour quatre; mais la traduction est exacte, complète, et a toute l'aisance d'un original.

L'ode 9e. du premier livre,

Vides ut altâ stet nive candidum
Soracte, etc.

est bien plus paraphrasée : nous n'en citerons que la dernière strophe, une des plus jolies et des plus remplies de grâce qui soit dans toutes les odes d'Horace :

Nunc et latentis proditor intimo
Gratus puellæ risus ab angulo,
Pignusque dereptum lacertis,
Aut digito malè pertinaci.

Il guide l'amant curieux
Vers le réduit mystérieux
Où se cache en riant la beauté qui l'engage;
Elle veut fuir en vain : il faut laisser pour gage,
Soit l'anneau que retient son doigt capricieux,
Soit la rose attachée à son joli corsage,
Larcin permis, monument ou présage
D'autres larcins encor plus précieux.

Ces deux derniers vers sont ingénieux. N'ont-ils pas pourtant le tort d'exprimer ce qu'Horace par délicatesse n'a voulu que faire entendre ? *Le doigt*

capricieux est joli et poétique ; mais c'était *le doigt malicieusement opiniâtre, malè pertinaci*, que la traduction aurait exigé.

Le poète français a aussi changé un des gages. Au lieu d'un bracelet, *pignus dereptum lacertis*, il a mis pour plus de galanterie, *la rose attachée à son joli corsage*. Il était le maître, il n'est qu'imitateur, et quand il s'est montré traducteur exact, il a donné plus qu'il n'avait promis.

EXAMEN

DE

TRADUCTIONS MODERNES

Des principaux poètes épiques latins, postérieurs au siècle d'Auguste.

LUCAIN.

LUCAIN a des admirateurs et des détracteurs. Des beautés sublimes justifient les premiers, de grands défauts autorisent les seconds : ce serait un ouvrage important dans les lettres, et utile pour le goût, qu'une analyse de *la Pharsale*, qui indiquerait exactement, et ses beautés, et ses défauts, ce qui est grand et ce qui n'est qu'enflé, ce qui est harmonieux et ce qui n'est qu'emphatique, ce qui est fort et ce qui est outré, ce qui est précis et ce qui est vague, les traits qui embellissent les peintures, et ceux qui les surchargent; d'un côté, une simplicité aussi noble qu'énergique, une majesté imposante, une éloquence qui entraîne, des portraits vrais et finis; de l'autre, l'affectation, la recherche, le boursoufflement, les déclamations vagues,

des idées puériles, par lesquelles on prétend ajouter à de grandes idées ; la fureur de tout peindre, l'impuissance de s'arrêter ; ici ces beautés éternelles, ces grands traits de génie qui ont nourri le feu de Corneille et fourni des étincelles à Brébeuf ; là, ces froides hyperboles, ces petitesses gigantesques, cet abus de l'esprit, qui ont souvent fait citer Lucain comme un poète hors de la nature.

Cette analyse, cette séparation du bon et du mauvais dans Lucain, c'est ce qu'a exécuté M. de Laharpe en grande partie dans ce qu'il a écrit sur ce poète tant vanté, tant critiqué, qu'il a d'ailleurs embelli par des traductions en vers de ses meilleurs morceaux. (Voyez le second tome des Œuvres de M. de Laharpe.)

Il s'est fait en divers tems plusieurs traductions de Lucain, tant en prose qu'en vers, tant en totalité qu'en partie. Le dix-septième siècle a vu naître la traduction en prose de l'abbé de Marolles, parfaitement oubliée aujourd'hui, et la traduction en vers de Brébeuf, la seule qu'on ait connue et citée pendant long-tems, encore étaitelle plus citée que connue. Elle eut cependant à sa naissance un assez grand succès dont on voit que Boileau était impatienté, car les affaires de goût n'étaient pas pour lui des bagatelles, et les succès injustes l'affligeaient véritablement.

En tous lieux cependant la Pharsale approuvée,
Sans crainte de mes vers va la tête levée.
Épître viij.

En effet, j'en ai sous les yeux la cinquième édition, donnée en 1666.

Brébeuf a de plus l'honneur et le malheur de figurer dans deux poëmes qu'on n'oubliera jamais, *l'Art poétique* et *le Lutrin.* Dans le premier (chant Ier.) un des vers de sa *Pharsale* est formellement critiqué; dans le second (chant Ve.),

Marineau d'un Brébeuf à l'épaule blessé,
En sent par tout le bras une douleur amère,
Et maudit *la Pharsale* aux provinces si chère.

Ces vers plaisans avaient porté coup, le succès de *la Pharsale* en était ralenti; et le nom de Brébeuf était tombé dans le décri. M. de Voltaire l'a un peu réhabilité en citant de lui un beau et long morceau dans *l'Essai sur la poésie épique*, article *Lucain.* C'est le discours de Caton, lorsqu'il refuse d'entrer dans le temple de Jupiter-Ammon. On cite encore les vers sur l'invention de l'écriture et fort peu d'autres. Mais enfin Boileau lui-même paraît reconnaître quelques beautés de détail dans *la Pharsale*, lorsqu'il dit :

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.

Tout le reste est abandonné, et c'est dans Bré-

beuf qu'on trouverait surtout cette enflure, ces déclamations, ce faux sublime, ce verbiage emphatique, tant reprochés à Lucain.

C'est depuis le milieu du dix-huitième siècle qu'on a commencé à voir des traductions de Lucain, qui ne fussent pas, ou des travestissemens en prose demi-gauloise, comme la version de Marolles, ou une paraphrase en vers ampoulés, comme *la Pharsale* de Brébeuf.

M. Masson, trésorier de France, a publié en 1765 une traduction de Lucain, très-raisonnable, suffisamment élégante, plus sobre en ornemens et plus sage que l'original; mais la grande et célèbre traduction de Lucain, celle qui doit surtout nous occuper, est celle que M. Marmontel a publiée en 1766.

On a reproché à M. Marmontel une admiration excessive pour Lucain : il faut l'entendre s'expliquer lui-même sur cet article.

« Dans *la Pharsale*, presque tout se ressent de la » précipitation. Lucain, quelquefois si heureux dans » la rencontre de l'expression forte, précise et juste, » se contente ailleurs d'indiquer sa pensée en ter- » mes vagues et confus, dont on a peine à démêler » le sens. Sa poésie est harmonieuse par intervalles; » mais le plus grand nombre de ses vers sont bri- » sés, et ces ruptures, qui, dans le dramatique, sont

» favorables à l'expression des mouvemens passion-
» nés, privent l'épique de cette rapidité nombreuse
» qui enchante l'oreille et qui l'attache à la narra-
» tion. Son coloris est sombre et monotone, et il
» n'y a jamais employé la magie du clair-obscur. Il
» s'engage dans des détails qui, en épuisant la des-
» cription, rendent l'impression du tableau moins
» vive. Il les accumule pour avoir à choisir. Après
» avoir atteint les bornes du grand et du vrai, sa
» fougue l'emporte ; il les franchit, et donne fré-
» quemment dans cette enflure qu'on lui reproche.
» De plus, son poëme a le défaut de presque tous
» les poëmes épiques ; il manque d'ensemble, il est
» mal tissu : l'action en est éparse, les événemens
» ne s'y enchaînent pas, toutes les scènes sont iso-
» lées : il a négligé l'art d'Homère, l'art des
» groupes et des contrastes, et semble avoir
» oublié ce grand principe d'Aristote, que *l'É-
» popée ne doit être qu'une tragédie en récit.* La
» proximité de l'événement ne lui ayant pas per-
» mis de le manier à son gré pour former le nœud
» d'une intrigue, il a suivi le fil de l'Histoire,
» et, se bornant au mérite de la peinture, il a
» presqu'entiérement renoncé à la gloire de l'in-
» vention. Enfin, le peu de merveilleux qu'il em-
» ploie, n'a qu'un effet momentané : l'action du
» poëme en est indépendante. Voilà les défauts de

» Lucain. Après cet aveu, je ne crois pas qu'on
» me soupçonne de le préférer à Virgile. »

M. de Laharpe, qui était le plus allarmé des éloges prodigués à Lucain, parce qu'il les regardait comme l'effet d'une conspiration secrète contre Virgile et le bon goût, a paru content de cette explication, et rassuré pour Virgile sur M. Marmontel; il s'est sans doute senti soulagé de n'avoir pas à le combattre, comme Mithridate, rassuré sur Xipharès par Arbate, s'écrie :

Ah! je respire, Arbate, et ma joie est extrême.
Je tremblais, je l'avoue, et pour un fils que j'aime,
Et pour moi, qui craignais de perdre un tel appui,
Et d'avoir à combattre un rival tel que lui.

Mais que reste-t-il donc à Lucain? et par où méritait-il que M. Marmontel employât à le traduire, sa plume éloquente et énergique?

« Ce qui lui reste? Des vers d'une beauté su-
» blime, des peintures, dont la vigueur n'est af-
» faiblie que par des détails qu'on efface d'un trait
» de plume; des morceaux dramatiques d'une élo-
» quence rare, si l'on prend soin d'en retrancher
» quelques endroits de déclamation; des caractères
» aussi hardiment dessinés que ceux d'Homère et
» de Corneille, des pensées d'une profondeur,
» d'une élévation étonnante; un fonds de philo-
» sophie qu'on ne trouve au même degré dans

» aucun des poëmes anciens ; le mérite d'avoir » fait parler dignement Pompée, César, Brutus, » Caton, les consuls de Rome et la fille des Sci- » pions ; en un mot, le plus grand des événe- » mens politiques, présenté par un jeune homme » avec une majesté qui impose, et un courage qui » confond. »

Voilà M. Marmontel parfaitement lavé du reproche, ou d'avoir trop estimé son modèle, ou d'avoir choisi un modèle qu'il n'estimait pas assez. Le jugement favorable qu'il porte de Lucain est le même qu'en ont porté les meilleurs juges tant anciens que modernes, Tacite, Quintilien, Montagne, le grand Corneille. Ce dernier, qui ressemble si souvent à Lucain, lors même qu'il ne l'imite pas, lui a rendu l'hommage de le prendre souvent pour guide dans ses meilleurs ouvrages. *La Mort de Pompée*, ce drame étincelant de beautés sublimes au milieu de ses nombreux défauts, est, en très-grande partie, imité de *la Pharsale*. Beaucoup d'autres tragédies de Corneille, qui n'ont aucun rapport avec *la Pharsale* pour le sujet, ont puisé dans ce poëme leurs principales beautés. Le tableau des proscriptions de Sylla, dans le second livre de *la Pharsale*, paraît avoir été le modèle du récit éloquent que Cinna fait à Émilie au premier acte.

Aristie, dans *Sertorius*, est la Marcie de *la Pharsale :* l'imitation est même sensible dans quelques détails.

Da fœdera prisci
Illibata tori : da tantùm nomen inane
Connubii : liceat tumulo scripsisse, *Catonis*
Marcia ; ne dubium longo quæratur in ævo
Mutârim primas expulsa an tradita, tædas.....
Quoque modo natos, sic est amplexa maritum ;
Non soliti lusere sales.

Rendez-le moi, Seigneur, ce grand nom qu'elle porte ;
J'aimai votre tendresse et vos empressemens,
Mais je suis au dessus de ces attachemens,
Et tout me sera doux si ma trame coupée
Me rend à mes aïeux en femme de Pompée,
Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé,
Montre à tout l'avenir que je l'ai conservé.

Racine (scène 1ere. du 3e. acte de *Mithridate*) met dans la bouche de Pharnace un discours dont l'idée générale et quelques traits particuliers paraissent empruntés du discours de Lentulus à Pompée, au huitième livre de *la Pharsale.* En général, si *la Pharsale* a tous les défauts qui viennent d'être relevés, elle est pleine aussi de morceaux qui embelliraient les plus beaux poëmes.

L'exposition des causes de la guerre civile, au premier livre, est d'un philosophe et d'un politique profond ; l'image de la patrie gémissante, qui apparaît

apparaît à César sur les bords du Rubicon, et qui s'efforce de le retenir, est une fiction de bon goût, assortie aux idées du tems et au sujet, imposante et intéressante à la fois.

L'énumération, quoique trop longue et trop chargée, des prodiges qui menacent Rome, le tableau des proscriptions de Marius et de Sylla, font trembler. La description des violences exercées sur le malheureux frère de Marius excite l'indignation et la pitié dans un degré peut-être trop fort. L'entrevue de Caton et de Brutus, l'épisode de Marcia, l'apparition de l'ombre de Julie à Pompée, les adieux de Pompée et de Cornélie, leur réunion, leur dernière séparation, la douleur de Cornélie, sont des morceaux pleins d'intérêt; le siége de Marseille, le combat naval sous les murs de cette place, l'état violent où l'armée d'Afranius et de Pétréius en Espagne est réduite par le manque d'eau, à la vue de l'Ibère et du Sicoris (l'Èbre et la Sègre); le courage désespéré de Vultéïus et de ses soldats, la valeur romanesque de Scæva, la bataille de Pharsale, la fuite de Pompée, sa mort; la marche pénible de Caton à travers les sables et les serpens de la Libye, les discours et les sentimens de César à la vue de la tête de Pompée, sa conduite habile et pleine de vigueur en Égypte, tous ces tableaux répandent dans le poëme

une chaleur qui ranime et soutient l'intérêt ; ils justifient toute l'estime qu'on peut témoigner pour Lucain. Ses harangues sont éloquentes, souvent sublimes, toujours dignes de ceux qui parlent, et le poète avait à faire parler les plus grands-hommes. Il montre aussi des connaissances en géographie, en astronomie, etc. quoique mêlées d'erreurs. Il parle en maître de la guerre, soit de terre, soit de mer, et dans les descriptions relatives à ces sciences et à ces arts, on voit toujours avec plaisir le mérite de la difficulté vaincue.

Mais il n'y a peut-être aucun de ces tableaux, aucune de ces harangues, aucun beau morceau de *la Pharsale*, qui ne se sente jusqu'à un certain point du défaut dominant du poète : ce défaut est l'abondance vicieuse, l'abus de l'accumulation, le manque de choix et de goût. M. Marmontel demande à cet égard quelque indulgence pour la jeunesse de l'auteur ; il croit, avec beaucoup d'apparence de raison, que *la Pharsale* n'est qu'une ébauche où Lucain enrassait toutes les idées que son génie fécond lui fournissait, mais dont le goût et la réflexion devaient après coup faire un choix plus éclairé ; il observe que Lucain, mort à vingt-sept ans, loin d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage, n'avait pas même eu le tems de tracer entiérement cette ébauche qu'on ne peut trop ad-

mirer, si ce n'est en effet qu'une ébauche, et qui fournirait encore de grands sujets d'admiration, quand même ce serait le dernier effort des talens de son auteur.

On pourrait compter, parmi les titres de gloire de Lucain, et parmi les suffrages qui l'honorent, les mouvemens de jalousie que ses talens inspiraient à Néron, et qui contribuèrent peut-être autant à la mort de Lucain, que la part qu'il a pu avoir à la conjuration de Pison. La jalousie d'un rival est un éloge, et ce n'est pas le moins flatteur.

M. Marmontel, dans sa traduction, a fait une partie de ce que Lucain aurait pu faire; il a supprimé quelques-uns de ces traits surabondans qui nuisent à la correction d'un tableau en le surchargeant; mais un traducteur fait toujours ces retranchemens avec beaucoup de réserve : il faut qu'il ménage jusqu'au mauvais goût, jusqu'à l'injustice de ses lecteurs. Un traducteur qui ferait profession de réduire un original célèbre à ses vraies beautés, aurait deux reproches à craindre, celui d'avoir retranché de belles choses, et celui d'en avoir conservé de médiocres. On pourra faire ce second reproche à M. Marmontel, mais ce n'en sera pas un, puisqu'il n'a guère prétendu se permettre plus de retranchemens et de changemens que ne s'en

permettent les traducteurs ordinaires. Qu'à la fin du premier livre, après la prédiction de Figulus, qui prépare à de grands malheurs, sans les indiquer trop clairement, le traducteur ait retranché la prédiction un peu trop claire d'une Dame romaine qui annonce pour ainsi dire les événemens par leurs noms, il est évident que cette suppression soutient l'intérêt en conservant l'incertitude, et en retranchant d'ailleurs une répétition inutile; que, dans les énumérations et désignations assez longues, assez fréquentes, des peuples qui suivent le parti ou de César ou de Pompée, le traducteur fasse des rapprochemens, des déplacemens exigés par l'exactitude; qu'il peigne souvent d'un mot des choses indifférentes qu'allonge dans l'original une périphrase fleurie, il est clair qu'on ne peut trop abréger des détails sans intérêt; que le poète interrompe dans l'endroit le plus frappant la description terrible des proscriptions de Marius et de Sylla, ou celle des prodiges qui annoncèrent la guerre civile, pour s'égarer dans deux ou trois petites comparaisons tirées de la Fable, le traducteur montre certainement beaucoup de goût en supprimant ces fleurs déplacées. Tous les changemens que M. Marmontel a faits à l'original sont de l'espèce de ceux-ci, et la raison en est toujours palpable.

Sa traduction fait connaître et goûter Lucain; elle forme d'ailleurs, avec les notes et le supplément, qui est tout entier du traducteur, une histoire complète de la guerre civile. Ce supplément, quoique très-court, contient la défaite et la mort de Ptolémée, la défaite de Pharnace, celle de Scipion, la mort de Caton, de Juba, enfin la défaite des fils de Pompée.

M. Marmontel, dans ses notes, rapproche du récit de Lucain (qui, par l'exactitude avec laquelle il a suivi l'Histoire, peut passer pour un historien ordinaire) les récits d'Appien, de Florus, de Plutarque, de César lui-même, enfin de tous ceux qui ont traité de cette guerre fameuse.

Sa traduction est ferme, énergique, plus serrée quelquefois que l'original, presque toujours serré dans son style, quoique diffus dans les choses. Cette prose, d'une harmonie vraiment poétique, et d'un rhythme très-sensible, est ce qui convient le mieux à la traduction des poètes, s'ils ne peuvent être traduits fidélement en vers. Citons-en quelques morceaux remarquables par le sujet, car d'ailleurs elle a partout le même mérite.

1°. *Énumération des prodiges, livre I.*

Crinemque timendi
Sideris, et terris mutantem regna cometen;
Fulgura fallaci micuerunt crebra sereno,

Et varias ignis tenso dedit aëre formas,
Nunc jaculum longo, nunc sparso lumine lampas
Emicuit cœlo, tacitum sine nubibus ullis
Fulmen et arctois rapiens è partibus ignes
Percussit latiale caput..... cornuque coacto
Jam Phœbe toto fratrem cùm redderet orbe,
Terrarum subitâ percussa expalluit umbrâ.
Ipse caput medio Titan cùm ferret Olympo
Condidit ardentes atrâ caligine currus,
Involvitque orbem tenebris gentesque coëgit
Desperare diem. . . . .
Ora ferox siculæ laxavit Mulciber Ætnæ,
Nec tulit in cœlum flammas, sed vertice prono
Ignis in Hesperium cecidit latus. Atra Charybdis
Sanguineum fundo torsit mare, flebile sævi
Latravere canes. Vestali raptus ab arâ
Ignis. . . . .
Scinditur in partes geminoque cacumine surgit
Thebanos imitata rogos, tùm cardine tellus
Subsedit veteremque jugis nutantibus Alpes
Discussere nivem. . . . .
Indigetes flevisse Deos Urbisque laborem
Testatos sudore lares. . . . .
Monstrosique hominum partus. . . . . .
. . . . . Matremque suus conterruit infans
. . . . . Tùm quos sectis Bellona lacertis
Sæva movet cecinere Deos; crinemque rotantes
Sanguinei populis ululârunt tristia Galli.
Compositis plenæ gemuerunt ossibus urnæ.
Tùm fragor armorum magnæque per avia voces
Auditæ nemorum. . . . .
Quique colunt junctos extremis mœnibus agros

Diffugiunt; ingens Urbem cingebat Erinnys
Excutiens pronam flagranti vertice pinum
Stridentesque comas. . . . .
Insonuere tubæ, quanto clamore cohortes
Miscentur, tantùm nox atra silentibus auris
Edidit : et medio visi consurgere campo
Tristia Syllani cecinere oracula manes,
Tollentemque caput gelidas Anienis ad undas,
Agricolæ fracto Marium fugere sepulchro.

« Cet astre qui change la face des empires, la » comète, déploya sa formidable chevelure. Au mi- » lieu d'une sérénité trompeuse, on vit les éclairs » se succéder rapidement et sous mille formes di- » verses, tantôt semblables à un javelot, tantôt à » la lumière éparse d'une lampe. La foudre, sans » nuage et sans bruit, partit des régions du Nord, » et tomba sur le Capitole. La lune, dont le disque » arrondi réfléchissait alors la pleine image du so- » leil, pâlit comme frappée de l'ombre de la terre; » le soleil lui-même, au plus haut de sa course, » s'enveloppant d'une noire vapeur, plongea le » monde dans les ténèbres. L'Etna vomit des » feux, mais, sans les lancer dans les airs, il in- » clina sa cime béante, et répandit son bitume » enflammé du côté de l'Italie. Carybde roula une » mer de sang; les chiens de Scylla poussèrent des » hurlemens lamentables. Cependant le feu de » Vesta s'échappe des autels, et se partage en

» s'élevant comme la flamme du bucher des im-
» placables enfans d'Œdipe. La terre s'ébtanle sur
» ses pôles, et du sommet chancelant des Alpes
» s'écroulent des monceaux de neige qu'avaient
» entassés les hivers. Les statues des héros ver-
» sent des larmes; celles des Lares expriment par
» leur sueur l'état pénible où Rome est réduite.
» Les femmes engendrent des monstres, et la
» mère est épouvantée de l'enfant qu'elle a mis
» au jour. Les minisrres sacrés de Bellone et de
» Cybèle, errans et furieux, les membres déchi-
» rés, les cheveux épars, glacent les peuples par
» leurs cris lugubres; les urnes funéraires gémis-
» sent; un bruit horrible d'armes et de voix se
» fait entendre dans les forêts; les peuples, voi-
» sins de Rome, abandonnent les campagnes;
» l'effroyable Érinnys courait autour des murs,
» secouant sa torche allumée et sa chevelure de
» serpens. Au milieu des ténèbres et du silence
» de la nuit, on entendit le son des trompettes et
» un bruit égal aux clameurs des combattans dans
» la fureur de la mêlée. L'ombre de Sylla sortit
» de la terre, et rendit d'effrayans oracles; les la-
» boureurs épouvantés virent, au bord de l'Anio,
» Marius briser sa tombe et lever sa tête du sein
» des morts. »

Si tous les traits trop accumulés dans l'é[illegible]

tion de Lucain, étaient de la force des deux derniers, concernant Marius et Sylla,

> Medio visi consurgere campo
> Tristia Syllani cecinere oracula manes,
> Tollentemque caput gelidas Anienis ad undas,
> Agricolæ fracto Marium fugère sepulchro,

nous ne connaîtrions point de tableau plus énergique ni plus terrible : ces mânes de Sylla, qu'on voit s'élever tout à coup du milieu d'un champ, qu'on entend prononcer de sinistres oracles ; ce tombeau de Marius brisé, cette ombre qui en sort, ces laboureurs tremblans et fuyans à la vue du spectre qui élève sa tête effrayante ; ce *tollentemque caput* qui rappelle l'*attollentem iras* de Virgile, et qui semble donner une stature gigantesque à l'ombre de Marius, quel tableau !

Il y a encore d'autres images fortes, sombres, effrayantes, adaptées au sujet.

Mais, d'un autre côté, ces traits, dont nous avons supprimé une partie et resserré l'autre, sont tellement accumulés dans l'original, qu'ils se nuisent par leur multitude, et deviennent quelquefois insignifians par comparaison. Rien de plus propre que ce morceau à confirmer l'idée de M. Marmontel, que Lucain entassait tous les traits qui se présentaient à son imagination, se promettant d'en faire

un choix avec réflexion, et de ne conserver que les traits essentiels.

Pour bien sentir tout l'abus d'un tel entassement, il ne faut que rapprocher du tableau de Lucain une énumération semblable des prodiges effrayans arrivés à la mort de César, dans Virgile. C'est celle qui termine le premier livre des *Géorgiques*. Tous les traits en sont choisis, tous portent coup et font effet. Ce sont quelquefois les mêmes prodiges que dans Lucain; mais leur petit nombre et une expression toujours heureuse, toujours pittoresque, leur donnent plus de ressort et d'action sur l'âme : c'est là qu'on voit toute la supériorité d'un goût pur sur le génie brut. Aussi son tableau n'a-t-il que vingt vers, et celui de Lucain une soixantaine.

Tempore quanquam illo tellus quoque, et æquora ponti,
Obscœnique canes, importunæque volucres
Signa dabant. Quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere saxa?
Armorum sonitum toto Germania cœlo
Audiit; insolitis tremuerunt motibus Alpes.
Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes
Ingens, et simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis; pecudesque locutæ,
Infandum! sistunt amnes, terræque dehiscunt:
Et mœstum illacrymat templis ebur, æraque sudant.
Proluit insano contorquens vortice sylvas

Fluviorum rex Eridanus, camposque per omnes
Cum stabulis armenta tulit : nec tempore eodem
Tristibus aut extis fibræ apparere minaces,
Aut puteis manare cruor cessavit, et altè
Per noctem resonare lupis ululantibus urbes.
Non aliàs cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura, nec diri toties arsere cometæ.

Le même Virgile, dans le quatrième livre de *l'Énéide*, rapporte des prodiges et des présages qui annoncent la mort prochaine de Didon. Ce tableau, encore plus court que celui des *Géorgiques*, est du plus grand effet.

Vidit, thuricremis cùm dona imponeret aris
(Horrendum dictu) latices nigrescere sacros,
Fusaque in obscœnum se vertere vina cruorem.
. . . .
Hinc exaudiri voces et verba vocantis
Visa viri, nox cùm terras obscura teneret;
Solaque culminibus ferali carmine bubo
Sæpè queri, et longas in fletum ducere voces.
Multaque præthereà vatum prædicta priorum
Terribili monitu horrificant. Agit ipse furentem
In somnis ferus Æneas : sémperque relinqui
Sola sibi, semper longam incomitata videtur
Ire viam, et Tyrios desertâ quærere terrâ.
Eumenidum veluti demens videt agmina Pentheus,
Et solem geminum, et duplices se ostendere Thebas :
Aut Agamemnonius scenis agitatus Orestes,
Armatam facibus matrem et serpentibus atris
Cùm fugit, ultricesque sedent in limine Diræ.

Lucain a sûrement aussi eu ce tableau en vue ; il en a tout imité, jusqu'aux comparaisons qui le terminent :

Thebanam qualis agaven
Impulit, aut sævi contorsit tela Lycurgi
Eumenis, aut jussu qualem Junonis iniquæ
Horruit Alcides viso jam dite, Megeram.

Mais Virgile s'est renfermé dans les bornes du goût ; Lucain n'a pas su finir. Son tableau, surchargé de toures les circonstances qu'il était possible de rassembler, ne paraît qu'une amplification du premier. Celui-ci est d'un maître, l'autre d'un écolier.

2°. *Apparition de Julie à Pompée, livre II.*

Indè soporifero cesserunt languida somno
Membra ducis, diri cùm plena horroris imago
Visa caput mœstum per hiantes Julia terras
Tollere et accenso furialis stare sepulchro.
Sedibus æthereis campoque expulsa piorum
Ad stygias, inquit, tenebras Manesque nocentes
Post bellum civile trahor. Vidi ipsa tenentes
Eumenidas, quaterent vestris quas lampadas armis.
Præparat innumeras puppes Acherontis adusti
Portitor, in multas laxantur Tartara pœnas;
Vix operi junctæ dextrâ properante sorores
Sufficiunt, lassant rumpentes stamina Parcas.
Conjuge me, lœtos duxisti, magne, triumphos.
Fortuna est mutata toris, semperque potentes

Detrahere in cladem fato damnata maritos
En nupsit tepido pellex Cornelia busto.
Hæreat illa tuis per bella, per æquora signis
Dùm non securos liceat mihi rumpere somnos,
Et nullum vestro vacuum sit tempus amori,
Sed teneant Cæsarque dies et Julia noctes.
Me non Letheæ, conjux, oblivia ripæ
Immemorem fecere tui, regesque silentûm
Permisere sequi, veniam te bella gerente
In medias acies, nunquam tibi, magne, per umbras
Perque meos manes genero non esse licebit.
Abscindis frustrà ferro tua pignora, bellum
Te faciet civile meum. Sic fata, refugit
Umbra per amplexus trepidi dilapsa mariti.

« Accablé d'ennuis, épuisé de fatigues, le hé-
» ros enfin succombe et se livre au sommeil. Alors
» l'image de Julie perçant la terre, se présente à
» lui comme une Furie, sur un tombeau qui vomit
» des feux. Ton crime est retombé sur moi, lui dit-
» elle : on me traîne de l'Élysée dans le Tartare,
» de l'asyle des âmes justes au noir séjour des
» mânes criminels. J'ai vu les Euménides s'armer
» de torches empoisonnées pour les secouer au mi-
» lieu de vous ; le nocher du brûlant Acheron
» prépare des barques sans nombre ; on agrandit les
» cachots des enfers ; les Furies suffisent à peine à
» châtier les criminels ; les mains des Parques vont
» se lasser à trancher les jours de tant de victimes.
» Il t'en souvient, Pompée : le tems de notre hymen

» a été celui de tes triomphes; tu as changé de for» tune en changeant d'épouse. Elle est née pour » le malheur de tous ses maris, cette Cornélie, » femme sans pudeur, qui n'a pas rougi d'entrer » dans mon lit quand mon bûcher fumait encore. » Qu'elle soit donc sans cesse attachée à tes pas, et » sur les mers, et dans les camps, pourvu que je » trouble ton sommeil auprès d'elle, et que je dé» robe à ton indigne amour tous les momens que » tu lui destines. César et Julie s'emparent de toi; » et ton père le jour, et moi la nuit, nous t'occu» perons sans relâche; le Léthé ne t'a point effacé » de ma mémoire; les dieux des enfers m'ont » permis de te poursuivre et de me venger. Tu me » verras, au signal des combats, m'élever entre » les deux armées: mon ombre ne souffrira jamais » que tu cesses d'être le gendre de César. Tu crois » en vain trancher avec l'épée les nœuds d'une » sainte alliance: la guerre civile va te rendre à » moi. A ces mots, elle se dérobe à son époux qui » lui tend les bras. »

3°. *Éloge de Pompée, fait par Caton, livre IX.*

Civis obît, inquit, multùm majoribus impar
Nosse modum juris, sed in hoc tamen utilis ævo,
Cui non nulla fuit justi reverentia, salvâ
Libertate potens et solus plebe paratâ
Privatus servire sibi, rectorque senatûs,

Sed regnantis, erat. Nil belli jure poposcit
Quæque dari voluit, voluit sibi posse negari.
Immodicas possedit opes, sed plura retentis:
Intulit: invasit ferrum, sed ponere nôrat.
Prætulit arma rogæ, sed pacem armatus amavit,
Juvit sumpta ducem, juvit dimissa potestas.
Casta domus, luxuque carens, corruptaque nunquam
Fortunâ domini, clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multùm nostræ quod proderat Urbi.
Olim vera fides, Syllâ Marioque receptis
Libertatis obît, Pompeio rebus adempto
Nunc et ficta perit. Non jam regnare pudebit:
Nec color imperii, nec frons erit ulla senatûs.
O felix! cui summa dies fuit obvia victo
Et cui quærendos Pharium scelus obtulit enses;
Forsitan in soceri potuisses vivere regno,
Scire mori sors prima viris, sed proxima cogi.
Et mihi, si fatis aliena in jura venimus,
Da talem, Fortuna, Jubam, non deprecor hosti
Servari, dùm me servet cervice recisâ.

« Il nous est mort, dit-il, un citoyen qui, sans » approcher de la modération et de l'austère équité » de nos pères, était cependant un exemple utile » dans un tems où les droits les plus saints sont » méconnus et violés. Il fut puissant et il respecta » la liberté de sa patrie : le peuple eût consenti à » l'avoir pour maître, et il vécut en homme privé; » il gouvernait le sénat, mais le sénat régnait. Il » ne s'attribua jamais aucun des droits de la guerre : » ce qu'il voulait qu'on lui accordât, il voulait

» qu'on fût libre de le lui refuser. Il a possédé
» d'immenses richesses, mais il en a plus acquis
» à l'État, qu'il n'en a réservé pour lui. Il a su
» prendre les armes; il a su les quitter. Il a préféré
» la gloire des combats aux honneurs de la pourpre,
» mais dans les camps mêmes il a chéri la paix.
» Chef des armées, il se plaisait à exercer le pou-
» voir suprême, mais il se plaisait à le déposer.
» Sa maison fut chaste, fermée au luxe, incorrup-
» tible à la prospérité. Son nom fut illustre et ré-
» véré chez les nations, et d'un grand poids dans
» l'autorité et la puissance de notre ville. Sous
» Marius et Sylla, la liberté réelle avait péri,
» mais il nous en restait l'ombre, et cette ombre
» elle-même s'évanouit à la mort de Pompée : on
» n'aura plus honte de prétendre à régner, et il n'y
» aura plus dans Rome, ni vestiges de république,
» ni apparence de sénat. Tu es heureux, Pompée,
» d'avoir trouvé la mort au sortir de Pharsale, et
» que le Nil te l'ait offerte lorsqu'il t'eût fallu la
» chercher; tu aurais eu peut-être la faiblesse de
» vivre sujet de César. Le premier avantage de
» l'homme dans le malheur est de savoir mourir;
» le second, d'y être forcé. O fortune ! s'il faut
» que Rome subisse le joug d'un tyran, fais pour
» moi de Juba un nouveau Ptolémée ! Qu'il me
» garde pour être offert aux yeux de César, j'y
» consens,

» consens, pourvu qu'il commence par me trancher » la tête. »

En observant avec soin ces trois morceaux de la traduction de Lucain, on verra que, dans le premier, l'original est souvent élagué et resserré; que, dans les deux autres, le traducteur a donné d'un seul mot à quelques idées de l'original, un développement nécessaire. C'est un double service que M. Marmontel rend souvent à Lucain dans le cours de cette traduction.

Ce que je vais dire n'est peut-être qu'une subtilité. Voyons cependant si elle n'aurait pas quelque fondement.

Forsitan in soceri potuisses vivere regno.

« Tu aurais eu peut-être la faiblesse de vivre » sujet *de César.* »

Il n'y a rien à dire : la traduction est fidelle, et pour les mots, et surtout pour le sens. J'observe cependant que le mot *soceri* n'était pas indifférent à conserver, parce que cette relation de beau-père et de gendre est le motif et l'excuse de la faiblesse, dont Caton croit que Pompée aurait été capable. C'est comme s'il disait : « Gendre de César, tu aurais » pu croire qu'il t'était permis de vivre son sujet. »

En recherchant les causes de la guerre civile, M. Marmontel en accuse principalement la tyrannie du sénat; il soutient que l'esprit de ce corps fut

toujours de tromper et d'asservir le peuple ; il prétend que l'autorité du peuple et la puissance tribunitienne naquirent de l'injustice et des violences du sénat; il condamne Coriolan, il absout et préconise les Gracques; en un mot, il est pour les plébéiens contre les patriciens. Je doute qu'il ait persévéré dans ce sentiment jusqu'à la fin de sa vie ; je lui ai connu du moins de fortes raisons d'en changer, et l'on a pu voir dans l'Assemblée de 1797, et au 18 fructidor, si son excellent esprit lui avait permis d'être favorable à la révolution. Pour moi, à qui le peuple de Rome n'a jamais paru plus sage que celui de Paris ou de Londres, je ne nie pas que le sénat n'ait contribué pour sa part aux vices du plus mauvais gouvernement, ou plutôt de la plus parfaite anarchie qui fut jamais. J'appelle ainsi le gouvernement romain dans les tems de la république, et c'est d'après un mûr examen qui m'a fourni les matériaux d'un ouvrage qu'il ne faut pas faire tant qu'on parlera de république en France; mais pour ne parler que des Romains, je vois toujours le peuple, mutin, séditieux, violent, exigeant, usurpant tous les titres et tous les droits d'une autorité qu'il est incapable d'exercer, se faisant de chaque usurpation un titre et un moyen pour une usurpation nouvelle; des soldats indociles, se faisant battre ou ménageant les ennemis pour pri-

ver des honneurs du triomphe des généraux qu'ils n'aimaient pas ; des citoyens turbulens, remplissant la place publique de tumultes et de désordres, effrayant et dispersant les sénateurs, insultant les consuls, se refusant à l'enrôlement et au service de la patrie, jusqu'au succès de leurs prétentions les plus injustes, quelquefois cependant capables de procédés assez généreux quand ils avaient tout obtenu, en quoi ils différaient de certains peuples que nous avons vus. Enfin, lorsque le peuple romain eut obtenu ou se fut donné à main armée ces factieux tribuns, dont le pouvoir, rapidement accru chaque jour, devint bientôt le pouvoir unique au nom du peuple qu'ils trompaient et asservissaient en paraissant le défendre, on ne connut plus le repos à Rome. Les factions, les cabales, les soulévemens, n'eurent plus de bornes, et amenèrent le despotisme par l'anarchie, dont il est l'effet nécessaire et le funeste remède.

« Que demandait le peuple ? dit M. Marmon- » tel. »

Ce qu'il demandait ?

Imperium, fasces, legiones, omnia.

« Mais, dira-t on, c'était son ancien droit : *Dabat* » *olim.* »

Oui, mais où remonte cet *olim?* Aux monstrueuses usurpations des tribuns.

Voici à quoi M. Marmontel borne les prétentions de ce peuple.

« Qu'on retranchât de ses dettes l'usure qui le » dévorait, et qu'on lui donnât, pour subsister avec » ses femmes et ses enfans, une portion des terres » qu'il avait conquises et arrosées de son sang. »

Voilà comment un mot adroit change les objets et rend intéressant tout ce qu'il y a de plus injuste.

Non, non, le peuple ne se bornait pas au retranchement de l'usure; il demandait l'abolition entière des dettes, c'est-à-dire, la violation de la foi publique, la rupture de tous les engagemens, le crime de la banqueroute, le plus lâche, le plus vil et le plus funeste des crimes politiques, fait pour couvrir d'un opprobre éternel les gouvernemens qui s'en sont rendus coupables, qui par-là ont perdu le droit de punir ce crime sur les particuliers, et ont rompu tous les liens de la société en la réduisant à n'être qu'une vaste scène de parjures et de brigandages.

Quant aux terres conquises, on ne fait point d'injustices en ne donnant point de terres aux soldats, et le sénat jugeait plus expédient de faire, des terres conquises, le patrimoine général de la république. J'avoue cependant qu'on aurait pu donner à des soldats citoyens, pour prix de leurs

services, quelque portion de ces terres; mais devait-on donner à ce décret un effet rétroactif? Des tribuns avides et acharnés par envie et par intérêt à dépouiller des citoyens riches et puissans, devaient-ils être autorisés à fouler aux pieds la loi universelle et nécessaire de la prescription, et à remonter aussi haut qu'ils voudraient dans le passé, par des recherches odieuses et vexatoires pour discuter l'origine de toute propriété, et inquiéter tous les possesseurs? Or, voilà ce que le peuple demandait par l'organe de ses tribuns, qui se chargeaient de vouloir pour lui et d'ordonner en son nom.

Cornélie, dans la tragédie de *Pompée*, dit à César :

Ta victoire est l'effet du malheur qui me suit;
Je l'ai porté pour dot chez Pompée et chez Crasse;
Deux fois du monde entier j'ai causé la disgrace,
Deux fois de mon hymen le nœud mal assorti,
A chassé tous les dieux du plus juste parti.
Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée,
Pour le bonheur de Rome, à César m'eût donnée,
Et si j'eusse avec moi porté dans ta maison,
D'un astre envenimé l'invincible poison!

Ici Corneille traduit et embellit Lucain :

O utinam in thalamos invisi Cæsaris issem
Infelix conjux et nulli lœta marito!
Bis nocui mundo, me pronuba duxit Erinnys,
Crassorumque umbræ. . . . .

Præcipitesque dedi populos, cunctosque fugavi
A causâ meliore Deos.

M. de Voltaire demande pourquoi Cornélie, jeune veuve qui n'entra jamais dans les affaires publiques, s'accuse ou se vante (car il trouve de l'ostentation dans le *bis nocui mundo*) d'avoir fait le malheur de ses deux maris. Il est vrai qu'ils furent malheureux tous deux, mais elle ne fut cause du malheur d'aucun.

Je ne me charge pas de répondre à cette objection, qui ne me paraît pas sans fondement; j'observe seulement que Lucain semble l'avoir prévue, et avoir voulu la prévenir en préparant d'avance à Cornélie un prétexte pour s'accuser du malheur de ses deux illustres maris; c'est qu'elle en est accusée par sa rivale, à la vérité par des raisons tirées de je ne sais quelle fatalité. C'est au huitième livre que Cornélie s'accuse, et dès le deuxième Julie sa rivale, la première femme de Pompée, avait dit à ce héros:

Conjuge me lœtos duxisti, magne, triumphos;
Fortuna est mutata toris, semperque potentes
Detrahere in cladem fato damnata maritos,
En nupsit tepido pellex Cornelia busto.

Ainsi lorsque, dans la douleur du désastre de Pharsale, Cornélie s'accuse d'en être cause, elle semble dire: « Ma rivale a raison: l'inflexible des-

» tin me condamne à faire le malheur de mes » maris; je leur porte en dot le malheur qui me » suit : c'est ce que, dans un langage superstitieux, » nous appelons encore *porter malheur*; chimère, » mais long-tems crue une réalité. »

M. de Voltaire critique encore ce vers :

Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée,
Pour le bonheur de Rome, à César m'eût donnée, etc.

« Elle rend graces aux dieux d'avoir trouvé » César; elle lui demande vengeance de la mort » de son mari, et elle lui dit en même tems qu'elle » voudrait l'épouser pour le rendre malheureux ! »

Oui, et si c'est une faute, elle appartient à Corneille seul, car dans Lucain, c'est à Pompée, non à César, que Cornélie tient ce discours. Corneille a jugé qu'il était plus dramatique, plus romain de le faire tenir à César lui-même par la fière Cornélie, par la fille des Scipions, qui le brave même en l'implorant, et qui lui jure une haine éternelle, parce que, quoique digne vengeur de Pompée par sa générosité, il n'en est pas moins la première cause de sa mort. Et n'y a-t-il pas un noble et délicat éloge de la générosité de César, dans cette confiance avec laquelle, en lui demandant une grace, elle lui parle en ennemie ouverte, sentant bien qu'il respectera sa douleur et son zèle pour la mémoire de son mari, jusque

dans les menaces qu'elle adresse au vainqueur, et qui ne peuvent l'allarmer? Et le *César, prends garde à toi*, qui succède à ces menaces, ne devient-il pas par le contraste une beauté sublime?

Et quant à ce que dit M. de Voltaire, qu'elle rend graces aux dieux d'avoir trouvé César, il faut voir comment elle leur en rend graces.

Hélas! et sous quel astre, ô ciel! m'as-tu formée,
Si je dois grace aux dieux de ce qu'ils ont permis
Que je rencontre ici mes plus grands ennemis,
Et tombe entre leurs mains plutôt qu'aux mains d'un prince
Qui doit à mon époux son trône et sa province?

Tournure que M. de Voltaire n'a pas dédaigné d'imiter, et qu'il applique très-ingénieusement au sort d'Œdipe lorsque ce prince apprend la mort du roi de Corinthe, qu'il croit son père.

Hélas! et quel est donc l'excès de ma misère
Si le trépas des miens me devient nécessaire,
Si, trouvant dans leur perte un bonheur odieux,
Pour moi la mort d'un père est un bienfait des dieux!

J'ai dit les raisons des deux avis contraires; je ne prononce point entre ces deux grands-hommes.

Non nostrûm inter eos tantas componere lites.

Quelque critique qu'on puisse faire de cette scène de Corneille imitée de Lucain, M. de Voltaire convient formellement qu'il y a des choses admirables dans ce discours de Cornélie.

Voyons comment Brébeuf, qui est venu après Corneille (1), a rendu le même morceau.

Femme perniciense, épouse infortunée,
Que n'ai-je de César mérité l'hyménée!
Que mon sort si cruel et si contagieux
N'a-t-il empoisonné le sort d'un factieux!
Par un arrêt fatal du ciel qui me déteste,
Deux fois à l'Univers mon hymen est funeste;
Un sinistre ascendant préside à tous mes vœux,
Et partout d'un époux je fais un malheureux.
C'est par moi que Crassus fit voir à l'Assyrie,
Qu'elle pouvait dompter les héros d'Hespérie;
Par moi que les malheurs des champs assyriens
Se sont vus transportés aux champs émathiens.
Partout impunément mes destins m'ont trompée:
Leurs rigueurs à Crassus ont ajouté Pompée,
Et partout de mon sort le pouvoir odieux,
Du parti le plus juste, a banni tous les dieux.

On voit que ce que Lucain avait exprimé dans un petit nombre de vers concis et serrés, ce que Corneille avait développé dans des vers nobles et vigoureux, est noyé ici dans une tirade longue et flasque. *Les champs émathiens* sont bien doctement barbares. Racine a dit : *Aux champs thessaliens*. Voltaire,

Et nul en Thessalie
N'abaissa son courage à demander la vie.

---

(1) *Pompée* a été joué en 1644, et *la Pharsale* de Brébeuf a été publiée en 1658.

S'il eût dit : *Et nul en Émathie*, cela eût été savant et ridicule.

Voyons comment M. le chevalier de Laurès, venu plus d'un siècle après Brébeuf, aura traduit ce même discours de Cornélie.

Je jurai tes malheurs en te jurant ma foi.
Que n'ai-je, en le vouant à la haine infernale,
A la main de César uni ma main fatale !
Que ne t'ai-je du moins, pour prix d'un nœud si beau,
Obtenu la victoire en fuyant au tombeau !
Veux-tu la rappeler? Étouffe avec ma vie
Le funeste flambeau qui brûle l'Ausonie.
Les vents, les flots, la terre et tes fiers ennemis,
Quand je ne serai plus, te seront tous soumis;
Viens saisir ta victime, et qu'enfin je périsse,
Implacable Julie ! Achève mon supplice;
Ombre jalouse, viens, mais borne ton courroux;
Par mon sang appaisée, épargne ton époux!

On voit que ce n'est plus Lucain, ni Corneille, ni Brébeuf, mais M. le chevalier de Laurès, qui resserre, qui étend, qui retranche, qui ajoute, qui passe à côté de l'original presque sans le saluer, et qui, loin de traduire, imite à peine d'une manière éloignée, et quitte tout pour être lui-même. Sa *Pharsale*, car c'en est presqu'une autre que celle de Lucain, a été publiée en 1773. Il ne suit pas même exactement la distribution des livres, telle qu'elle est dans Lucain. Par exemple, la délibé-

ration de Caton et de Brutus sur la part qu'ils doivent prendre à la guerre civile ; l'épisode de Marcia, veuve d'Hortensius, qui vient supplier Caton son premier mari, de la reprendre, et qui veut s'associer à ses dangers et à ses malheurs, sont transportés en arrière, du second livre au premier dans la traduction, parce que M. le chevalier de Laurès a retranché du premier chant ou livre la liste des prodiges et présages qu'il n'aurait dû qu'abréger, et du second le tableau des proscriptions de Marius et de Sylla, sans considérer que ce tableau est dans le sujet de *la Pharsale*, ce que le tableau de la ruine de Troye est dans le sujet de *l'Énéide*, et le tableau des massacres de la Saint-Barthélemy dans le sujet de *la Henriade*. En général, le moyen d'embellir Lucain est de le resserrer, non de le mutiler.

Un des reproches qu'on a faits à Lucain, c'est de s'être borné à mettre l'Histoire en vers, et de n'avoir presque point employé de fictions. Est-ce un défaut ? M. de Laurès paraît l'avoir cru. En conséquence, il a répandu dans ses écrits, des fictions qui lui ont paru pouvoir être admises. En voici quelques-unes.

Dans le cinquième livre de Lucain, les consuls assemblent le sénat en Épire. Ce sénat n'est formé que des sénateurs du parti de Pompée. Lentulus

harangue l'assemblée; il soutient que quoiqu'elle soit éloignée de Rome, errante dans l'Univers au gré de la fortune et de la guerre, elle est pourtant le sénat. C'est là qu'est ce beau trait :

Veïos habitante Camillo
Illîc Roma fuit,

que Corneille a rendu dans *Sertorius* par ce vers sublime :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis.

M. de Laurès, chant quatrième, au lieu de Lentulus, fait parler la liberté elle-même, qui apparaît aux sénateurs assemblés, et leur dit entre autres choses :

Pour chef dans ce péril, il vous faut un grand-homme.
Pompée est mon héros, et c'est lui que je nomme :

assez faible imitation de ces deux vers de M. de Belloi :

Les besoins de l'État demandent un grand-homme,
La France vous regarde, et la gloire vous nomme.

Si cette fiction, qui ne consiste qu'à substituer à Lentulus un être idéal et purement allégorique, tel que la liberté, s'est présentée à l'esprit de Lucain, il paraît qu'il l'a rejetée comme inutile; c'est d'ailleurs une répétition encore très-faible de l'apparition du génie de Rome à César, lorsque ce général s'apprête à traverser le Rubicon.

Au cinquième chant, lorsque César, voulant passer, pendant la nuit, d'Épire en Italie pour faire avancer sa flotte, s'expose sur une simple barque, à tous les périls de la tempête, Lucain suppose que cette tempête s'appaise d'elle-même; cependant les mots, *dictu mirabile*, dont il se sert dans cette occasion, ayant apparemment donné à son imitateur une idée de merveilleux, celui-ci a supposé que Neptune, comme dans le premier livre de *l'Énéide*, prenait la peine de calmer lui-même les flots, et que c'était par admiration pour l'audace courageuse de César.

Au sixième chant, après le combat où Pompée fut vainqueur devant Dyrrachium, l'imitateur, s'écartant un moment de son original, suppose que Pompée offre un sacrifice à la Fortune.

La Fortune apparaît sur le trône des airs :
Son pied presse une roue. . . . .
L'encensoir à la main, le prêtre est écrasé ;
Le soldat, plein d'effroi, tombe, embrasse la terre,
Tandis que la déesse, aux éclats du tonnerre,
Trace en sillons de feu sa route dans les airs,
Et vole vers Pharsale en secouant des fers.
. . . .
La Fortune se venge, et reprend ses bienfaits ;
Elle te fuit, Pompée, et te fuit pour jamais.

Cette idée de la Fortune qui s'enfuit vers César, n'est pas sans beauté.

Au neuvième chant, à l'endroit où Lucain place la description des Syrtes, M. le chevalier de Laurès, changeant de modèle, a tiré de *la Lusiade* du Camoens l'idée du fantôme, fiction que M. de Voltaire rapporte avec éloge dans son *Essai sur la poésie épique*, à l'article du Camoens, et que M. de Laharpe a imitée aussi dans son *Ode sur la navigation.*

Le poëme de *la Pharsale* ne paraît pas terminé dans Lucain. L'imitateur a cru devoir ajouter environ une centaine de vers pour indiquer les expéditions de César, postérieures au temps où finit le poëme. Il désigne la mort de ce général par son dernier vers :

> Suis tes projets, Brutus t'attend au Capitole.

Après avoir indiqué les principaux changemens que M. le chevalier de Laurès a faits à *la Pharsale*, montrons comment il imite son original dans les morceaux qu'il en a conservés.

Les portraits de Pompée et de César au premier livre sont certainement un des plus beaux endroits de Lucain.

LUCAIN.

Nec coiere pares ; alter vergentibus annis
In senium, longoque togæ tranquillior usu,
Dedidicit jam pace ducem, famæque petitor
Multa dare in vulgus, totus popularibus auris

Impelli, plausuque sui gaudere theatri :
Nec repatare novas vires, multumque priori
Credere fortunæ, stat magni nominis umbra.
Qualis frugifero quercus sublimis in agro
Exuvias veteres populi sacrataque gestans
Dona ducum, nec jam validis radicibus hærens,
Pondere fixa suo est, nudosque per aëra ramos
Effundens, trunco, non frondibus efficit umbras.
Et quamvis primo nutet casura sub Euro,
Tot circùm sylvæ firmo se robore tollant,
Sola tamen colitur. Sed non in Cæsare tantum
Nomen erat, nec fama ducis, sed nescia virtus
Stare loco, solusque pudor non vincere bello.
Acer et indomitus, quò spes, quòque ira vocasset
Ferre manum, et nunquam temerando parcere ferro,
Successus urgere suos, instare favori
Numinis, impellens quidquid sibi summa petenti
Obstaret, gaudensque viam fecisse ruinâ.
Qualiter expressum ventis per nubila fulmen
Ætheris impulsi sonitu mundique fragore
Emicuit, rapuitque diem, populosque paventes
Terruit, obliquâ præstinguens lumina flammâ,
In sua templa furit, nullâque exire vetante
Materiâ, magnamque cadens, magnamque revertens,
Dat stragem latè sparsosque recolligit ignes.

LAURÈS.

Le beau feu de Pompée est ralenti par l'âge:
La paix, des soins guerriers, a distrait son courage,
Et las de tant d'exploits, tranquille, désarmé,
Il goûte, satisfait, la douceur d'être aimé.
Rome admira sa gloire, et doit à son théâtre
La pompe de ces jeux dont elle est idolâtre;

Ce qu'il fut en impose, et l'éclat de son nom
Fait respecter encor sa dernière saison.
Sous l'aspect bienfaisant d'un ciel pur et tranquille,
Tel se montre un vieux chêne au sein d'un champ fertile;
Il y règne, orgueilleux de voir sur ses rameaux
En trophée enlacés des armes, des drapeaux.
Sa parure n'est plus; il prête peu d'ombrage,
Et faible, il va tomber sous le premier orage;
Mais quoiqu'environné d'arbres verts et puissans,
On ne porte qu'à lui des vœux et des présens.
Foudre dans les combats, aigle dans la tribune,
Prompt, habile à saisir, à fixer la Fortune,
Plein des plus hauts projets, César, dans son été,
Unit à la valeur l'art et l'activité:
Esprit bouillant et fier qu'un succès même outrage,
Si l'obstacle n'a fait éclater son courage;
Politique et soldat, il prépare à la fois
La chute de Pompée, et le joug des Gaulois;
Et jaloux des lauriers que lui promet la guerre,
Dans ses vastes desirs il dévore la terre.

Ce dernier vers est beau, et le morceau en général est bien, quoiqu'avec quelques vers péniblement tournés. Ce même morceau, traduit par M. de Laharpe, va nous montrer la différence d'un versificateur à un vrai et grand poète.

Dans le champ du combat ils n'entraient pas égaux.
Pompée oublia trop la guerre et les travaux.
La voix de ses flatteurs endormit sa vieillesse,
De la faveur publique il savoura l'ivresse,
Et livré tout entier aux vains amusemens,
Aux jeux de son théâtre, aux applaudissemens,

Il

Il n'a plus les élans de cette ardeur guerrière,
Ce besoin d'ajouter à sa gloire première;
Et, fier de son pouvoir, sans crainte et sans soupçon,
Il vieillit en repos à l'ombre d'un grand nom :
Tel un vieux chêne, orné de dons et de guirlandes,
Et du peuple et des chefs étalant les offrandes,
Miné dans sa racine et par les ans flétri,
Tient encor par sa masse au sol qui l'a nourri.
Ses longs rameaux noircis s'étendent sans feuillage;
Mais son tronc dépouillé répand un vaste ombrage.
D'une forêt pompeuse il s'élève entouré;
Mais seul, près de sa chute, il est encor sacré.
César a plus qu'un nom, plus que sa renommée;
Il n'est point de repos pour cette âme enflammée.
Attaquer et combattre, et vaincre et se venger,
Oser tout, ne rien craindre et ne rien ménager,
Tel est César. Ardent, terrible, infatigable,
De gloire et de succès toujours insatiable,
Plus il obtient des dieux, plus il demande encor:
Rien ne remplit ses vœux, ne borne son essor:
L'obstacle et le danger plaisent à son courage,
Et c'est par des débris qu'il marque son passage.
Tel échappé du sein d'un nuage brûlant,
S'élance avec l'éclair un foudre étincelant.
De sa clarté rapide il éblouit la vue;
Il fait des vastes cieux retentir l'étendue,
Frappe le voyageur par l'effroi renversé,
Embrâse les autels du dieu qui l'a lancé,
De la destruction laisse partout la trace,
Et rassemblant ses feux, remonte dans l'espace.

Qui ne jurerait que tout ce morceau a été conçu

originairement en français, et que c'est un original qu'on vient de lire ? Où voit-on la moindre trace d'asservissement aux idées d'autrui ? Quelle marche libre ! quels mouvemens aisés et naturels ! et cependant quelle fidélité ! A-t-on jamais su mieux joindre à l'exactitude d'un traducteur, cet air dégagé, cette énergique et douce harmonie, cette facilité charmante que M. de Laharpe lui-même appelle quelque part la grâce du génie. Des savans nous ont assez dit combien les Anciens sont beaux, mais, faute de preuves, les ignorans ne les en avaient pas trop crus sur leur parole. Boileau dans quelques morceaux fort courts, Racine dans ses imitations des Anciens, M. de Voltaire dans des imitations semblables, M. de Laharpe dans tout ce qu'il a écrit sur les Anciens, dans tout ce qu'il a traduit ou imité d'eux, et qui est très-considérable, l'abbé de Lille enfin, ont prouvé et rendu sensible ce que les savans n'avaient pu que dire sans pouvoir le faire sentir.

Lucain n'est pas un des poètes de l'antiquité que M. de Laharpe estime le plus, et cependant combien Lucain est beau sous sa plume ! Sa traduction en vers et celle de M. Marmontel en prose, jointes aux imitations de Corneille, feront encore plus estimer Lucain par les ignorans, que par ceux qui le lisent dans sa langue.

M. de Laharpe n'a traduit de suite et en entier

que le premier et le septième chant de *la Pharsale*; mais dans ses réflexions sur Lucain il en traduit plusieurs morceaux détachés, et toujours avec la même liberté et la même fidélité.

Pour revenir à M. le chevalier de Laurès, on a vu dans les exemples que j'en ai cités, ce qu'il prend de son original, et ce qu'il en laisse. Quand on se permet de choisir dans un auteur qu'on imite, on s'engage à choisir bien. Nous voudrions que, dans le portrait de Caton, il n'eût pas négligé des traits tels que celui-ci :

> Cunctisque timentem
> Securumque sui,

et qu'au contraire il eût supprimé cette froide hyperbole du discours de Brutus à Caton :

> Quis nolit in isto
> Ense mori
> Et scelus esse tuum?

sentiment gigantesque, alambiqué, susceptible de ridicule, et qui rappelle un peu le mot du renard dans la fable des *Animaux malades de la peste :*

> Vous leur fîtes, Seigneur,
> En les croquant, beaucoup d'honneur.

Je n'aime pas non plus, par la même raison, que, même dans Virgile, Énée dise à l'intéressant Lausus qu'il vient de tuer :

Hoc tamen infelix miseram solabere mortem,
Æneæ magni dextrâ cadis.

Si ce trait était dans un auteur moderne, on y trouverait d'un côté de la forfanterie, de l'autre une consolation bien ridicule à présenter à celui qui est tué.

M. le chevalier de Laurès, dans sa préface, vante chez Lucain l'esprit de la république et l'amour de la liberté; il prévient l'objection qu'on pourrait faire d'après les louanges excessives, prostituées par Lucain à Néron; il prétend que ces louanges sont une ironie amère : c'est faire de Lucain un insensé au lieu d'un flatteur. Je ne saurais être de cet avis : il suffit de lire ces louanges, pour s'assurer que, si elles ne peuvent avoir été données sincérement, elles l'ont du moins été très-sérieusement. Quelque outré que paraisse ce trait,

Scelera ipsa nefasque
Hâc mercede placent,

on sent que l'auteur s'est étudié à le préparer, à le justifier par des exemples.

Quòd si non aliam venturo fata Neroni
Invenere viam, magnoque æterna parantur
Regna deis, cœlumque suo servire tonanti
Non nisi sævorum potuit post bella gigantum,
Jam nihil, ô superi! quærimur.

C'est une flatterie que l'auteur tire habilement

de son sujet, et qu'il colore avec un art qui détruit toute idée d'ironie.

Si cetre idée d'ironie pouvair naître, ce serait à propos de ces longs détails où entre le poète lorsqu'en plaçant Néron dans les cieux, il l'engage à en bien occuper le milieu pour ne pas déranger la balance du monde, et à se placer de manière qu'il ne lance que des rayons directs sur sa chère Rome; mais Virgile place de même Auguste parmi les astres, entre la Vierge et la Balance, et le morceau de Lucain est si visiblemenr imité de Virgile, qu'on ne peur taxer d'ironie l'éloge de Néron sans en taxer aussi celui d'Auguste. Cette manière de louer, qui nous paraît aujourd'hui si peu ingénieuse, tenait à des idées superstitieuses du tems.

M. le chevalier de Laurès, par une suite de son système, veut que Néron ait fait périr Lucain pour se venger de l'ironie contenue dans son éloge; il le fit périr parce que Lucain était entré ou était réputé être enrré dans une conspiration contre lui; et si Lucain avait conspiré, c'était parce que Néron, qui prétendait à tous les talens, enviait sa gloire poétique, er voulait la lui disputer. C'était pour désarmer cette jalousie, que Lucain s'était permis le bas et vil éloge qu'on lui reproche, et qu'il finit par préférer Néron aux dieux qui président à la poésie.

Sed mihi jam numen, nec te si pectore vates
Accipio, Cirrhæa velim secreta moventem
Sollicitare Deum, Bacchumque avertere Nysâ.
Tu satis ad vires romana in carmina dandas.

Tout cela était dit aussi sérieusement que faussement, et, quelque charme qu'ait le persifflage pour de certains esprits, je ne crois pas qu'on osât se jouer à persiffler Néron vivant. Cependant Perse, qui écrivait sous son règne, se moque de ses vers et insulte sa personne; mais il ne s'adressait pas à lui, et les satyres de Perse n'ont paru qu'après sa mort.

SILIUS ITALICUS.

Silius Italicus, homme consulaire, vivait aussi sous Néron, et mourut, à ce qu'on croit, sous l'empire de Trajan; il possédait une maison de campagne qui avait appartenu à Cicéron, et une autre où est le tombeau de Virgile; c'est ce qu'on apprend par l'épigramme quarante-neuvième du livre onze de Martial.

Silius hæc magni celebrat monumenta Maronis
Jugera facundi qui Ciceronis habet.
Hæredem dominumque sui tumulive Larisve
Non alium mallet nec Maro, nec Cicero.

L'épigramme suivante roule encore à peu près sur le même sujet, et finit par ce vers :

Silius et vatem, non minor ipse, colit.

Ce *non minor ipse*, par comparaison avec Virgile, est une exagération de l'urbanité ou de l'amitié, et Pline a mieux jugé Silius Italicus en disant *scribebat carmina majore curâ quàm ingenio.* En effet, ses vers sont travaillés; ils ont de la régularité, de l'harmonie, de l'énergie, mais ils sont le plus souvent sans verve, sans coloris, surtout sans ce charme qui fait qu'on sait par cœur la plupart des vers de Virgile; ils sont bien faits, en un mot; mais ils ne sont pas beaux, du moins ils ne sont pas agréables. Or, ce qu'Horace a dit en général des poëmes, peut s'appliquer en particulier aux vers:

Nec satis est pulchra esse..... dulcia sunto
Et quocunque volent, animum auditoris agunto.

Voilà ce qui manque aux vers de Silius, et voilà ce qui fait qu'on en a retenu assez peu. Il est, comme on la dit, *le singe de Virgile*, mais il n'en est que le singe; il n'en imite que les formes; il le rappelle à tout moment par les expressions et par les tours, rarement par le talent et le génie. Non-seulement on ne trouve rien dans Silius qui puisse entrer même de loin en parallèle avec le second, le quatrième, le sixième, le neuvième livre de *l'Énéide;* non-seulement il n'offre aucun morceau à mettre à côté des épisodes de Pygmalion et de Sichée, de Polydore, d'Hélénus et d'Andromaque, de Polyphême, de Cacus, etc. mais on n'y trouvera pas

même de ces vers, ou qui entraînent comme celui-ci :

Una salus victis nullam sperare salutem,

ou qui développent la sensibilité naturelle, comme ceux-ci :

Non ignara mali miseris succurrere disco.
Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt;

ou qui pénètrent l'âme de tendresse et de douleur, comme ceux-ci :

O mihi sola mei super Astyanactis imago !
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,
Et nunc æquali tecum pubesceret ævo.....
Nate deâ, vivisne ? Aut si lux alma recessit,
Hector ubi est ? . . . .
Heu ! quis te casus dejectam conjuge tanto
Excipit, aut quæ digna satis fortuna revisit ?

Voilà les vers que Silius ne sait point imiter, et qui peut-être ne peuvent être imités : il faut que le cœur les fasse, ou ils ne se font point. D'ailleurs, on prendrait Silius pour un poète latin des siècles modernes, tant il est plein de centons de Virgile, et tant sa manière générale est formée sur celle de ce poète : c'est même ce trait qui caractérise le plus particuliérement Silius. Ovide, dans les *Métamorphoses*, imite des détails de Virgile, comme Virgile en a imité d'Homère ; mais Virgile et Ovide, au milieu de leurs imitations, conservent

leur manière propre. Silius n'a point de manière; il est Virgile ou il n'est rien.

Si Virgile a dit, d'un côté,

> Sedet æternùmque sedebit
> Infelix Theseus,

de l'autre, en parlant de Didon,

> . . . . . Conjux. . . . . pristinus illi
> Respondet curis æquatque Sichæus amorem.

Silius dit, en parlant aussi de Didon :

> Ipsa sedet tandem æternùm conjuncta Sichæo.

Si Virgile dit :

> Mercatique solum, facti de nomine Byrsam,
> Taurino quantùm possint circumdare tergo,

Silius répète :

> Tùm pretio mercata locos, nova mœnia ponit
> Cingere quà secto permissum littora tauro.

Si Virgile s'écrie :

> Heu ! quianam tanti cinxerunt æthera nimbi?

Silius déguise ainsi la même exclamation :

> Heu ! quænam subitis horrescit turbida nimbis
> Tempestas ?

Enfin, pour terminer ce parallèle, qui n'aurait point de bornes si Virgile décrit ainsi le mont Atlas :

> Apicem et latera ardua cernit
> Atlantis duri cœlum qui vertice fulcit,
> Atlantis cinctum assiduè cui nubibus atris

Piniferum caput et vento pulsatur et imbri;
Nix humeros infusa tegit, tùm flumina mento
Præcipitant senis et glacie riget horrida barba.

Silius, dans la même description, n'emploie guère de traits qui ne soient dans Virgile :

Atlas subducto tracturus vertice cœlum
Sidera nubiferum fulcit caput, ætheriasque
Erigit æternùm compages ardua cervix.
Canet barba gelu frontemque immanibus umbris
Pinea sylva premit, vastant cava tempora venti,
Nimbosoque ruunt spumantia flumina rictu.

Quelquefois Silius imite mal Virgile, et décrit mal l'objet qu'il veut peindre. Par exemple, Virgile décrit ainsi ce météore si commun, que le peuple appelle *une étoile qui tombe :*

De cœlo lapsa per umbras
Stella facem ducens multâ cum luce cucurrit.
Illam summa super labentem culmina tecti
Cernimus Ideâ claram se condere sylvâ
Signantemque vias. Tùm longo limite sulcus
Dat lucem.

On ne peut pas mieux marier les idées populaires avec les couleurs de la poésie, ni exprimer mieux les apparences sensibles de ce phénomène. Ovide se montre meilleur naturaliste et moins bon peintre, lorsqu'il dit :

Ut quondàm de cœlo stella sereno
Etsi non cecidit, potuit cecidisse videri.

Mais voici comment Silius réduit et rétrécit le beau tableau de Virgile :

Sulcatum tremulâ secat aera flammâ
Qualis sanguineo præstringit lumina crine
Ad terram cœlo decurrens ignea lampas.

Le premier vers a de l'expression et de la poésie ; mais qu'est ce que l'auteur a voulu peindre dans les deux autres ? *Sanguineo crine* désigne évidemment une comète ; *ad terram cœlo decurrens* ne convient qu'à ce qu'on appelle *une étoile qui file* ou *qui tombe*. Il n'y a donc point d'ensemble ou d'unité dans le tableau.

Il paraît, pour l'observer en passant, que du tems de Silius Italicus on n'avait pas, sur l'Afrique, des idées géographiques bien arrêtées, et qu'on doutait si c'était une troisième partie du monde, ou seulement une portion de l'Asie.

Aut ingens Asiæ latus, aut pars tertia terris.

En général, les notions géographiques des Romains ne s'étendaient point au-delà de leurs conquêtes. Lucain s'imaginait que le pôle austral devait être chaud.

Nec *polus* adversi *calidus* quà mergitur austri,

faute renouvelée de nos jours dans une pièce de l'abbé du Jarry, couronnée à l'Académie française, qui n'était juge que de la poésie.

Et *du pôle brûlant* jusqu'au pôle glacé.

Tacite dit des choses inconcevables de la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, qui commençait alors à être connue des Romains. « Le soleil ne s'y lève ni » ne s'y couche; il ne fait que passer d'un côté à » l'autre. Les extrémités de cette terre sont plates; » leur ombre ne peut s'élever fort haut, ni la nuit » atteindre jusqu'au ciel. »

Revenons à Silius Italicus : ceux qui l'ont appelé *le singe de Virgile*, l'ont appelé en même tems *le copiste de Polybe et de Tite-Live*. En effet, il suit l'Histoire assez exactement, et il n'a pas, non plus que Lucain, d'autre plan. Sur cela, certains savans qui ne se gouvernent que par l'autorité et voudraient interdire le raisonnement, ne manquent pas de citer le Père le Bossu, qui dit d'après Aristote, que la Fable est de l'essence de l'Épopée. Je crois qu'il n'y a rien d'essentiel à l'Épopée, que de raconter; et s'il faut une autorité, j'ai sur cela celle de M. de Voltaire, qui en vaut bien une autre, et j'y ajoute que la Fable nuit plus souvent à l'intérêt, qu'elle n'y sert. C'est du moins ce qui est très-sensible dans *la Henriade*. Les allégories de la Politique, de la Religion, du Fanatisme, etc. quoiqu'ingénieuses, sont ce qu'il y a de plus froid dans ce poëme. La Discorde excitant aux combats, et la Ligue, et Mayenne, et le Peuple, et l'Église; la Discorde, qui fait tout dans *la Henriade*, ne

me paraît (j'en demande pardon) qu'une fiction de collège ; je la trouve bien plus piquante dans *le Lutrin*, lorsque, *sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes*, elle s'arrête à la Sainte-Chapelle, où elle met tout en feu. Ce n'est pourtant pas que j'approuve le libelle de mon confrère Lebatteux, intitulé *Parallèle de la Henriade et du Lutrin.* En quoi consiste donc à mes yeux le grand intérêt de *la Henriade?* Précisément dans ces beaux vers qui rendent l'Histoire si imposante, qui donnent à la vérité un éclat ineffaçable, qui peignent si vivement, et les fureurs de la Ligue, et les horreurs de la Saint-Barthélemy, et l'assassinat du duc de Guise, et celui du roi Henri III, et la mort effrayante de Charles IX avec tous ses caractères de vengeance divine, et tous les personnages de ces tems affreux, moins affreux cependant que la fin de notre dix-huitième siècle.

Nous ne reprochons donc ni à Lucain ni à Silius Italicus de s'être presque bornés au récit des faits ; et ce que nous en retrancherions le plus volontiers, est le peu de merveilleux et de fabuleux qu'ils ont cru devoir admettre. Nous sommes bien éloignés de reprocher, comme on l'a fait à Lucain, à Silius Italicus et à M. de Voltaire, le choix de sujets modernes qui se refusaient au merveilleux. Ces sujets n'en ont que plus d'intérêt.

Celui de Silius Italicus (la seconde guerre punique) est le plus beau morceau de l'Histoire romaine. C'est alors que les Romains trouvent un ennemi digne d'eux ; c'est alors seulement qu'ils intéressent par leur malheur, autant qu'ils étonnent par leur constance ; c'est alors qu'ils rendent graces à Varron, après le désastre de Cannes, de n'avoir pas désespéré de la république ; c'est alors que Rome met en vente un champ occupé par l'armée carthaginoise, et qu'il se trouve des acheteurs ; c'est alors enfin que le poète a les plus grands-hommes à peindre, et parmi les Romains, et parmi leurs ennemis.

Bien loin de reprocher à Silius Italicus d'avoir trop suivi Tite-Live, je lui reprocherais au contraire d'être moins éloquent, moins animé, moins poète en vers, que Tite-Live ne l'est en prose. Mais voici un morceau où Silius est supérieur à lui-même, supérieur à Tite-Live, égal à Virgile dans ses plus beaux endroits. On connaît dans Tite-Live la harangue éloquente que le campanien Pacuvius fait à Pérolla son fils, pour le détourner du projet que ce jeune homme a formé de délivrer sa patrie en assassinant Annibal dans un festin.

Per ego te fili, quæcunque jura liberos jungunt parentibus, etc. Parmi beaucoup d'autres raisons,

Pacuvius dit à son fils : « *Unus aggressurus es Annibalem, quid illa turba tot liberorum servorumque ? Quid in unum intenti omnium oculi ? Quid tot dextræ torpescentne in amentiâ illâ ? Vultum ipsius Annibalis quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret Populus romanus, tu sustinebis ?* »

Silius a rendu ces divers traits :

Quid tanto in casu comitum juxtàque jacentûm
Torpebunt dextræ ?
Tune illum quem non acies, non mœnia et urbes
Ferre valent, cùm frons propior, lumenque corusco
Igne micat, tune illa viri quæ vertice fundit
Fulmina pertuleris, si viso intorserit ense
Diram, quâ vertit per campos agmina vocem ?

Jusqu'ici la supériorité est du côté de Tite-Live ; il est plus vif, plus pressant ; il vole, et Silius se traîne.

Le style coupé de Tite-Live est celui qui convient au moment. La marche périodique et un peu pesante de Silius refroidit ce morceau, et glace encore plus ce mouvement pathétique. « Je me jetterai entre Annibal et mon fils, et tu ne pourras le percer qu'à travers le corps de ton père. *Et alia auxilia desint me ipsum ferire corpus meum opponentem pro corpore Annibalis sustinebis ?*

» *Atqui per meum pectus petendus ille tibi transfigen-*
» *dusque est.* »

Non jam tibi pectora pubis
Sidoniæ fodienda manu tutantia regem.
Hoc jugulo dextram explora; namque hæc tibi ferrum
Si pœnum invasisse paras, per viscera ferrum
Nostra est ducendum.

Comme ces vers rendent d'une manière lente, pesante et froide ce que Tite-Live a exprimé avec tant de chaleur, ce que Racine a si bien rendu par ces deux vers :

Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
Voilà par quel chemin vos coups doivent passer.

Mais voici ce que Silius ajoute, et ce morceau est entiérement de lui :

Fallit te mensas inter quod credis inermem;
Tot bellis quæsita viro, tot cædibus, armat
Majestas æterna ducem, si admoveris ora,
Cannas et Trebiam antè oculos Thrasymenaque busta
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Voilà certainement cinq des plus beaux vers qui existent dans la langue latine. On voit ce grand capitaine armé d'une majesté éternelle et de toute la terreur qu'il est en possession d'inspirer; on voit Cannes, Trébie et Thrasymène se ranger autour de lui et lui servir d'escorte ; on voit la grande ombre de Paul Émile se tenir debout devant son vainqueur,

vainqueur, pour effrayer ceux qui oseraient l'attaquer. Si de pareils morceaux se rencontraient souvent chez Silius Italicus, Virgile même l'emporterait à peine sur lui, et le *non minor ipse* de Martial cesserait presque d'être une exagération.

On a encore cité plusieurs fois de Silius ces vers sur une nation, où l'on ne regardait plus la vie que comme un fardeau lorsque l'âge mettait hors d'état de combattre.

> Prodiga gens animæ et properare facillima mortem.
> Namque ubi transcendit florentes viribus annos,
> Impatiens ævi spernit novisse senectam,
> Et fati modus in dextrâ est.

Ce dernier trait surtout est d'une précision pleine de noblesse.

L'exclamation que fait Annibal lorsqu'il reçoit l'ordre de retourner à Carthage, est encore très-belle, très-bien placée dans la bouche d'Annibal, et très-convenable à la situation.

> O dirum exitium mortalibus! O nihil unquam
> Crescere, nec patiens magnas exurgere laudes
> Invidia!

Ce sont à peu près là les seuls vers de Silius qu'on ait distingués et cités : presque tout le reste est d'une beauté monotone et froide, et n'a guère d'autre mérite que celui dont parle l'éditeur de 1781. *Sincerus sermo superbissimisve non ingrata latinitas.*

Cet éditeur (M. Lefebvre de Villebrune de Senlis), l'un des plus savans hommes de nos jours, a comme rendu la vie à Silius par son infatigable travail; il a consulté les meilleurs manuscrits; il a remis Silius en possession d'un fragment précieux que Pétrarque s'était arrogé, et avait inséré, avec quelques changemens, dans un poëme de l'*Afrique*, livre 6e.; il a conféré jusqu'à trente-sept éditions différentes de Silius, depuis 1471, jusqu'en 1775. C'est le plus beau travail d'éditeur qu'on ait vu depuis long-tems. Ses notes sont savantes et sensées.

Outre cette édition du texte le plus pur de son auteur, il en a donné une traduction élégante et fidelle, et ce n'est que par lui qu'on peut se flatter de connaître véritablement Silius Italicus, tant en latin qu'en français.

STACE.

Nous avons à peu près la même chose à dire de Stace que de Silius Italicus son contemporain : c'est encore un singe de Virgile, car dès qu'il y a un bon modèle, en quelque genre que ce soit, il faut s'attendre à mille copies. L'homme est né imitateur. Stace, plus célèbre que connu, plus estimé que lu, a plus de talent que de charme : ses vers sont bien faits; ils sont même beaux, et on

ne les retient point : leur couleur est terne et monotone. Son poëme de *la Thébaïde* a de l'intérêt ; son style n'en a point ; il n'a que de la poésie ; il fait, comme Silius Italicus, sentir par ce qui lui manque, toute l'utilité de ce précepte d'Horace :

Nec satis est pulchra esse poemata, etc.

Virgile, par une variété toujours riche et heureuse, par la justesse, la propriété précise, la convenance toujours parfaite de son expression ; par un sentiment exquis de l'harmonie dans tous les genres, attache toujours, et remplace par le charme des détails, ce qui manque quelquefois à l'intérêt du fond. Il y a peut-être moins d'intérêt dans les six derniers livres de *l'Énéide*, que dans quelques livres de *la Thébaïde* qu'on veuille choisir ; mais dans chacun de ces livres, même défectueux de *l'Énéide*, on sera beaucoup plus attaché par le mérite intéressant des détails, que dans *la Thébaïde* entière. Cette différence se fait sentir dans les endroits mêmes que Stace imite de Virgile, et ces endroits sont nombreux. Comparez, par exemple, dans le troisième livre de *la Thébaïde*, les regrets d'Idée, mère de deux guerriers tués par Tidée, et les regrets de la mère d'Euryale, dans le neuvième livre de *l'Énéide*. Aux mouvemens si vrais, si passionnés de celle-ci, à cet abandon,

à cet épanchement du cœur d'une mère, vous reconnaîtrez la nature, et vous ne pourrez retenir vos larmes. La douleur d'Idée, quoiqu'exprimée avec esprit et en beaux vers, vous laissera froidement observer et estimer l'art du poète imitateur, encore trouverez-vous cet art en défaut, et bien inférieur à celui de Virgile; car Virgile, avant d'exposer à vos yeux la mère d'Euryale, vous a fait aimer son fils, et vous a fait comprendre combien une mère doit l'aimer. Ce généreux enfant s'était dévoué pour ses concitoyens; il allait mourir pour la cause la plus noble et la plus intéressante. En partant, il avait déjà fait couler vos larmes par la piété tendre avec laquelle il avait recommandé sa mère au pieux fils d'Énée.

Hanc ego nunc ignaram hujus quodcunque pericli est,
Inque salutatam linquo. Nox et tua testis
Dextera, quòd nequeam lacrymas perferre parentis.
At tu, oro, solare inopem, et succurre relictæ.
Hanc sine me spem ferre tui; audentior ibo
In casus omnes.

Vous avez pleuré Euryale avant que sa mère fût instruite de son sort; vous avez pressenti avec douleur et avec effroi le moment où la nouvelle de la mort d'un tel fils parviendrait aux oreilles d'une telle mère; mais les deux fils que pleure Idée ne sont que de vils assassins, apostés par

un tyran pour égorger un ambassadeur : leur cause est odieuse et infâme ; ils succombent dans un combat inégal, où ils sont cinquante contre un : tout l'intérêt est pour leur vaillant ennemi Tidée, qui en tue quarante-neuf, et n'en laisse vivre qu'un pour porter à Thèbes la nouvelle de ce combat. Idée est mère : on souffre sa douleur, mais on ne la partage pas, parce que ceux qu'elle regrette, ne sont pas intéressans. On pourrait même faire de cette observation une espèce de règle, et mettre en principe que, pour que la douleur en pareil cas soit intéressante, il faut, et que l'objet qu'on regrette, et que l'objet qui regrette, soient intéressans : si l'un des deux ne l'est pas, la pitié est nulle ou du moins faible. Lausus est vertueux ; il meurt pour son père. Mézence est malheureux sans doute de perdre un tel fils ; mais Mézence est pour ainsi dire indigne de le pleurer, Mézence est un scélérat et un impie : Virgile n'a pas même songé à rendre sa douleur touchante ; il donne à cette douleur le caractère de la fureur qui étonne, mais qui n'attendrit pas. Voyez au contraire combien est touchante la douleur d'Évandre, qui, dans cette même guerre, perd son fils Pallas ; c'est qu'Évandre et Pallas sont tous deux vertueux et intéressans.

Nous ne devons pas dissimuler ici que ce charme attirant et attachant de Virgile, qui nous paraît

manquer à Stace, ce *dulce* que nous lui refusons en lui accordant le *pulchrum*, est précisément le mérite que paraît louer en lui Juvénal, qui devait s'y connaître mieux que nous, et qui en général n'était pas disposé à prodiguer ni à exagérer la louange. Voici le jugement qu'il porte de Stace, dans la saytre 8e.

> Curritur ad vocem jucundam et carmen amicæ
> Thebaidos, lætam fecit cùm Statius urbem
> Promisitque diem, tantâ dulcedine captos
> Afficit ille animos, tantâque libidine vulgi
> Auditur!

Nous répondrons, 1°. que Juvénal parle peut-être en général du succès des lectures de *la Thébaïde*, et du plaisir que paraissait faire ce poëme, plutôt qu'il ne veut caractériser avec précision la nature de ce plaisir et le mérite de l'ouvrage ;

2°. Que Juvénal était peut-être l'ami de Stace, dont il était certainement le contemporain, et qu'il voyait peut-être ou voulait que l'on vît dans l'ouvrage de son ami un mérite qui n'y était pas.

3°. Nous ne prétendons pas refuser entiérement à *la Thébaïde*, le mérite dont il s'agit ; mais tant que nous aurons des objets de comparaison, tels que *l'Énéide* et *les Métamorphoses*, nous dirons toujours que Stace, avec des beautés continues, n'a

pourtant ni le charme de Virgile ni l'agrément infini d'Ovide.

Quant à l'éloge que Grotius fait de Stace, en disant qu'il laisse la victoire incertaine entre Virgile et lui,

> Ambiguam magno palmam factura Maroni
> Carmina, quæ docto Statius ore dedit,

c'est l'exagération d'un panégyriste, qui, voulant louer un éditeur de Stace, commence par louer Stace outre mesure. D'ailleurs, l'autorité de Grotius ne serait toujours que celle d'un Moderne, qui n'a point de titre pour juger mieux que nous des Anciens.

Rapportons-nous-en à Stace lui-même.

> Nec tu divinam Eneida tenta,
> Sed longè sequere, et vestigia semper adora.

L'opinion de Nicolas de Clémangis, célèbre docteur des quatorzième et quinzième siècles, est plus modérée et plus juste que celle de Grotius; il donne à Virgile sur Stace une supériorité entière, mais il ne la donne qu'à lui. *Omnium inter heroicos, uno excepto Virgilio, gravissimus, studiosissimâque Virgilii imitatione alter quasi Virgilius.*

Si l'on place Ovide parmi les poètes héroïques, il faudra encore une exception en sa faveur.

Jules Scaliger appelle aussi Stace *heroicorum*

poetarum, si phœnicem illum nostrum Maronem eximas, tùm Latinorum, tùm etiam Græcorum facilè princeps.

On a reproché à Stace, de l'enflure. Scaliger réfute ce reproche ; il l'examine surtout dans le début de ses deux poëmes : *la Thébaïde* et *l'Achilléide.* Il prouve aisément que le début de *la Thébaïde* n'est qu'exact et n'est point enflé :

> Fraternas acies alternaque regna profanis
> Decertata odiis sontesque evolvere Thebas
> Pierius menti calor incidit.

Peut-être ne faut-il pas se vanter d'une chaleur poétique ; mais enfin les deux premiers vers exposent le sujet avec justesse et simplicité.

Le début de *l'Achilléide* paraît d'abord avoir quelque chose de plus enflé :

> Magnanimum Œaciden formidatamque tonanti
> Progeniem et patrio vetitam succedere cœlo
> Diva refer.

Ce trait, *formidatam tonanti progeniem*, serait la plus ridicule des hyperboles asiatiques s'il n'avait pas ici un sens particulier très-raisonnable. Jupiter avait craint d'être père du fils de Thétis, parce que l'oracle avait déclaré que le fils de cette déesse serait plus grand que son père ; ce qui fut vérifié à l'égard de Pélée. Le reproche d'enflure paraît donc encore injuste sur ce point, et nous ne voyons

pas trop non plus de quoi le fonder dans les détails du poëme de *la Thébaïde*, en quoi nous sommes moins sévères que le traducteur même. Ce reproche est quelquefois plus juste à l'égard de Lucain ; mais les beautés de Lucain nous paraissent avoir un plus grand caractère, une énergie plus originale que celles de Stace, qui sont plus égales et plus continues.

Je ne préférerais pas non plus Stace à Silius Italicus sans quelque restriction à l'égard de certaines beautés de ce dernier poète, qui me paraissent supérieures à tout ; je ferais, par exemple, une réserve expresse de ce morceau (déjà cité à son article) où il nous montre Annibal entouré des journées glorieuses de Cannes, de Trébie, de Thrasymène, et l'ombre du grand Paul-Émile, se tenant debout à côté de lui par respect, prête à défendre elle-même son vainqueur contre ceux qui voudraient violer dans ce héros la majesté de la victoire.

« Je ne parle point de Lucain ni de Silius Italicus, dit le traducteur (M. l'abbé Cormiliolle, curé de Coye) ; ils n'ont fait que des poëmes purement historiques. »

Tant mieux ; ils en sont plus intéressans. Le traducteur, qui montre du goût dans sa préface et dans sa traduction, paraît croire, comme l'a cru la foule des rhéteurs, qu'un poëme historique n'est

pas un poëme épique, et que ce sont les fictions et ce qu'on appelle le merveilleux qui constituent essentiellement l'Épopée. Je viens tout à l'heure de réfuter cette opinion à l'article *Silius Italicus*, et d'établir que les poëmes historiques sont les plus intéressans des poëmes épiques, et que, dans les poëmes mêmes où règnent ces fictions qu'on voudrait regarder comme essentielles à l'Épopée, c'est toujours la partie historique qui fait le plus d'effet; je l'ai prouvé par l'exemple de *la Henriade*. On pourrait le prouver par plusieurs autres.

Voyez dans *l'Énéïde* la description du sac de Troye, les amours d'Énée et de Didon, etc. Que Junon vienne tendre à Vénus un petit piége dans lequel elle est prise elle-même, que vous importe? Qu'est-ce qui vous entraîne, qui vous enflamme? C'est l'amour de Didon, c'est sa douleur tendre, sa fureur éloquente, son désespoir, son courage. L'action des dieux est toujours aux dépens de celle des hommes, ou plutôt elle est toujours froide et inutile : ce sont les hommes, ce sont leurs passions que l'on veut voir en mouvement dans *la Thébaïde*, c'est Étéocle et Polinice, c'est la haine furieuse de ces deux frères, c'est le vaillant Tidée, c'est le hardi Capanée qu'on veut voir agir; mais que Jupiter envoie Mars animer à la guerre les peuples de la Grèce, que Vénus éplorée aille retar-

der la course de Mars ; que Mars, après avoir essayé de la consoler, poursuive sa route par l'impossibilité de désobéir à Jupiter, tout est froid, tout languit ; que Tidée soulève le conseil d'Adraste par le récit de l'attentat dont sa valeur l'a sauvé ; que Capanée entraîne les peuples à la guerre, au mépris des terreurs religieuses d'Amphiaraüs et de Mélampe, tout s'anime, tout s'enflamme.

Comparez au septième livre les discours de Jupiter et de Bacchus, avec ceux de Jocaste et d'Œdipe, dans le camp de Polinice. Quelle différence !

Celle qui se trouve sur ce sujet, entre l'opinion du traducteur et la mienne, ne me rendra point injuste envers lui. Une bonne traduction de Stace était un livre qui nous manquait : nous l'avons, graces à lui. Cette traduction a paru en 1783. Celle de l'abbé de Marolles est comptée pour rien. Je n'ai pas connaissance que M. l'abbé Cormiliolle ait traduit *l'Achilléide*, poëme de Stace resté imparfait, et dont nous n'avons que deux ou cinq chants, suivant la différente distribution qu'on fait des vers de ce poëme ; je ne crois pas non plus qu'il ait traduit *les Sylves*.

La préface de la traduction de *la Thébaïde* montre dans le traducteur une littérature choisie, une érudition éclairée, un goût sain et pur qui ne se laisse corrompre par aucun esprit de parti.

EXAMEN
DES
TRADUCTIONS

Des poètes satyriques latins, Juvénal et Perse.

M. Huet, dans son Traité *de Interpretatione*, ouvrage de sa jeunesse, qui étonna les savans consommés, examine cette question tant rebattue depuis : *Si l'usage des traductions est utile ou pernicieux ;* il prononce en faveur de cet usage. En effet, un mot semble décider ici. Peut-on comparer le petit nombre de ceux qui, sans les traductions, eussent étudié les originaux, et que les traductions en ont empêchés, avec le très-grand nombre de ceux qui, sans les traductions, n'eussent jamais connu les originaux ?

Quant à la question, si les poètes doivent être traduits en prose ou en vers, chacun la décide selon son goût. Toutes choses égales d'ailleurs, une traduction en vers est plus animée, une traduction en prose est plus fidelle ; on peut alléguer de part

et d'autre de grands succès. La traduction du *Paradis perdu* de Milton par M. Dupré de Saint-Maur, et la traduction des *Géorgiques* de Virgile par M. l'abbé Delille, laissent à peine regretter, l'une le charme des vers, l'autre la fidélité de la prose. Le vrai mérite d'une traduction est de retracer vivement l'original à ceux qui le connaissent, et d'en tenir lieu aux autres.

Les deux écueils des traducteurs sont la servitude et la licence. Heureux qui sait les éviter tous deux ! *Omne tulit punctum.*

JUVÉNAL.

Une bonne traduction de Juvénal manquait encore à notre littérature il y a trente et quelques années. M. Dusaulx, qui nous l'a donnée en 1770, et qu'elle a placé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n'avait pas dû être découragé par les succès de ceux qui l'avaient précédé dans la même carrière. Chaline, Marolles, Martignac, Lavalterie, Tarteron même, n'étaient pas des rivaux bien effrayans; mais il y avait toujours à lutter contre l'original, difficile à expliquer dans quelques endroits, difficile partout à égaler en énergie.

Le discours préliminaire est pensé; il est bien écrit. Le parallèle d'Horace et de Juvénal est composé de traits puisés dans leurs écrits.

« Avec autant de sagacité, plus de goût, mais
» beaucoup moins d'énergie que Juvénal, Horace
» semble avoir eu plus d'envie de plaire que de
» corriger..... Alors le cruel, mais politique Oc-
» tave semait de fleurs les routes du despo-
» tisme..... L'illusion était générale..... Horace,
» aussi bon courtisan qu'il avait été mauvais sol-
» dat, homme éclairé par son propre intérêt, et
» se jugeant incapable de remplir avec distinction
» les devoirs pénibles d'un vrai républicain, sentit
» jusqu'où pouvaient l'élever sans effort la finesse,
» les grâces et la culture de son esprit, qualités
» peu considérées jusqu'alors chez un peuple tur-
» bulent, et qui n'avait médité que des conquêtes.
» Ainsi la politesse, l'éclat et la fatale sécurité de
» ce règne léthargique n'avaient rien d'odieux
» pour un homme dont presque toute la morale
» n'était qu'un calcul de voluptés, et dont les dif-
» férens écrits ne formaient qu'un long traité de
» l'art de jouir du présent, sans égard aux mal-
» heurs qui menaçaient la postérité. Indifférent
» sur l'avenir, et n'osant rappeler la mémoire du
» passé, il ne songeait qu'à se garantir de tout
» ce qui pouvait affecter tristement son esprit, et
» troubler les charmes d'une vie dont il avait ha-
» bilement arrangé le système. Estimé de l'em-
» pereur..... accueilli des grands et partageant leurs

» délices, il n'affecta point de regretter l'austérité » de l'ancien gouvernement : c'eût été mal ré» pondre aux vues d'Auguste et de Mécène, qui » s'étaient déclarés ses protecteurs. Le premier, » dit-on, feignit de vouloir abdiquer; le second » l'en détourna; il fit bien pour le prince et pour » lui-même. Que seraient-ils devenus tous deux » au milieu d'un peuple libre, l'un avec son ca» ractère artificieux et n'ayant plus de satellites à » ses ordres, l'autre avec sa vaine urbanité? Dès» lors il fallut se taire ou parler en esclave; mais » Horace, bien sûr que les races futures, enchan» tées de sa poésie, affranchiraient son nom, vit » qu'il pouvait impunément être le flatteur et le » complice d'un homme qui régnait sans obsta» cle..... On ne trouve en aucun endroit de ses » écrits, ni le nom d'Ovide, flétri par sa dis» grace, ni celui de Cicéron, que Rome encore » libre avait appelé dieu tutélaire et père de la » patrie..... Nul ne connut mieux qu'Horace le » pouvoir de la louange, nul ne sut l'apprêter » plus adroitement; c'est par-là surtout que son » livre est devenu si cher aux courtisans. Avouons» le cependant : tout homme qui pense, ne peut » s'empêcher d'en faire ses délices..... »

Voilà pour ce qui concerne Horace. Il y a certainement des vues et des idées dans ce tableau;

mais il y en a aussi sur lesquelles on pourrait disputer, sans pour cela prétendre les condamner. Telle est, par exemple, *la fatale sécurité de ce règne léthargique.* Léthargique ! je n'en sais rien : tout se rétablissait, tout reprenait de l'activité. Mais était-il donc si *fatal* de respirer sous un gouvernement doux, après la longue horreur des guerres civiles et les douloureuses convulsions de la liberté expirante ? Était-il si *fatal* de pouvoir dire avec vérité :

Condit quisque diem collibus in suis,
Et vitem viduas ducit ad arbores,
Hinc ad vina redit lætus, et alteris
Te mensis adhibet Deum.
Nullis polluitur casta domus stupris,
Mos et lex maculosum edomuit nefas;
Laudantur simili prole puerperæ,
Culpam pœna premit comes.

« Mécène, en détournant Auguste d'abdiquer,
» fit bien pour le prince et pour lui-même. »

Ajoutons, *et pour le Peuple romain*, pour qui la prétendue liberté eût été un présent funeste, dont il était devenu incapable de jouir, si l'on peut dire qu'il en eût jamais joui véritablement : grande question pour le Peuple romain qu'Auguste rendait paisible et heureux, et que vingt ambitieux, contenus jusque-là par la seule puissance d'Auguste, auraient à l'instant replongé dans les guerres civiles au

au nom de la liberté, qui n'était plus que le droit de se nuire.

« On ne trouve dans Horace, le nom ni d'Ovide » ni de Cicéron! »

Il est vrai que c'est Juvénal, et non pas Horace, qui a dit :

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

Mais *libera* ne signifie pas ici que Rome fût libre encore, car il y avait long-tems qu'elle ne l'était plus, puisqu'elle avait passé par la tyrannie des Marius et des Sylla. Ce mot signifie qu'elle était délivrée par Cicéron, des attentats de Catilina et de ses complices; qu'elle échappait à sa ruine, que ces méchans avaient projetée. D'ailleurs, que conclure du silence de qui n'a pas eu occasion de parler?

Voyons le portrait de Juvénal.

« Juvénal commença sa carrière où Horace avait » fini la sienne..... Il fit pour les mœurs et la liberté » ce qu'Horace avait fait pour la décence et le bon » goût. Celui-ci venait d'apprendre à supporter le » joug d'un maître » (grande et nécessaire science pour éviter mille jougs de mille maîtres ; c'est moi qui interromps M. Dusaulx par cette parenthèse que la force de la vérité m'arrache. M. Dusaulx va continuer sa phrase) :

« *A supporter le joug d'un maître*, et venait de » préparer l'apothéose des tyrans. »

(J'interromps encore : louer le règne doux et pacifique d'Auguste, ce n'est point préparer l'apothéose des Tibères et des Nérons : c'est dire à ces derniers : *Imitez Auguste.*)

« Juvénal ne cessa de réclamer contre un pou-» voir usurpé, de rappeler aux Romains les beaux » jours de leur indépendance. »

(Eh bien ! j'interromps encore : quels beaux jours ! Lisons donc une fois l'Histoire romaine sans prévention et sans enthousiasme. Que trouverons-nous sous la république ? Quelques vertus éparses chez quelques particuliers, une valeur funeste au genre humain ; mais d'ailleurs, quel gouvernement ! Quand les troubles cessent-ils d'avoir lieu, les tribuns de cabaler et d'usurper, les Coriolans et les Scipions d'être persécutés ?)

« Le caractère de Juvénal fut la force et la verve ; » son but, de consterner les vicieux et d'abolir le » vice presque légitime. Courageuse, mais inutile » entreprise ! Il écrivait dans un siècle..... où l'a-» mour de la patrie était absolument éteint dans » le cœur de presque tous ses concitoyens..... Cette » race, abrutie par la servitude et par le luxe..... mé-» ritait plutôt des bourreaux qu'un censeur..... Le » caractère romain était tellement dégradé, que » personne n'osait proférer le mot de liberté. »

Hélas ! nous n'avons que trop osé le proférer ;

et c'est ce qui nous a rendus esclaves autant que criminels. Le malheureux Dusaulx en a fait l'épreuve. Né avec un cœur pur et plein de droiture, mais avec un esprit emphatique, toujours porté à l'engouement et à l'erreur, il s'enflamma d'abord pour la révolution, mais il y porta une bonne foi dont elle n'était pas digne; il fut persécuté, long-tems errant et caché, plus long-tems incarcéré, tous les jours menacé de la mort pour avoir refusé d'assassiner son vertueux et respectable maître, et pour n'avoir pu retenir un cri d'indignation en voyant des passions cruelles prendre, pour consommer le crime, le masque de la liberté et du zèle pour la patrie. Redevenu libre par la mort du grand persécuteur, il retrouva d'autres tyrans, et le 18 fructidor il vint avec courage dévoüer à la proscription sa vieille et vénérable tête qu'on dédaigna d'abattre, et qu'on voulut bien laisser tomber d'elle-même.

Dans le tableau qu'on va voir, des tems où vivait Juvénal, on peut reconnaître des tems où a vécu son traducteur.

« Chacun n'était sensible qu'à son propre mal-
» heur, et ne le conjurait souvent que par la dé-
» lation. Parens, amis, tout, jusqu'aux êtres ina-
» nimés, devenait suspect. Il n'était pas permis de
» pleurer les proscrits : on punissait les larmes.....

» L'histoire de ces tems déplorables n'est qu'une
» liste de perfidies, d'empoisonnemens et d'assas-
» sinats. Dans ces conjonctures, Juvénal méprise
» l'arme légère du ridicule..... il saisit le glaive de
» la satyre, et court du trône à la taverne, frappant
» indistinctement quiconque s'est éloigné du sen-
» tier de la vertu..... C'est un censeur incorruptible,
» c'est un poète bouillant qui s'élève quelquefois
» avec son sujet, jusqu'au ton de la tragédie. Aus-
» tère et toujours conséquent..... chez lui tout est
» grave, tout est imposant, ou s'il rit, son rire est
» encore plus formidable que sa colère. »

Sa devise est dans ses écrits : *Vitam impendere vero.* C'est aussi celle qu'a méritée parmi nous M. de Malesherbes, dont il semble que Juvénal ait voulu faire le portrait dans ces vers :

Venit et Crispi jucunda senectus,
Cujus erant mores qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras populosque regenti
Quis comes utilior, si clade et peste sub illâ
Sævitiam damnare et honestum afferre liceret
Consilium.

Mais plus ferme que ce Crispus, à qui, dans ses vertus aimables, manquait le courage nécessaire pour s'opposer au torrent, M. de Malesherbes

Direxit brachia contrà
Torrentem, nam civis erat qui libera posset
Verba animi proferre, et vitam impendere vero.

Si les lumières, chez M. Dusaulx, eussent égalé les vertus, il eût été digne aussi de ce grand rôle et de cette glorieuse fin. C'était trop peu pour lui de n'être pas régicide.

Revenons à Juvénal, si c'est s'en être écarté.

« Ne dissimulons pas, dit M. Dusaulx, qu'il a » mérité des reproches, non pas pour avoir dé- » noncé de grands noms déshonorés, mais pour » avoir allarmé la pudeur..... Horace, plus cou- » pable encore de ce côté-là, n'est pas moins li- » cencieux, et il a le malheur de rendre le vice » aimable ; au lieu qu'en révélant des horreurs » dont frémit la nature, on voit qu'il entrait dans » le plan de Juvénal, de montrer à quel point » l'homme peut s'abrutir quand il n'a plus d'autres » guides que la mollesse et la cupidité..... On l'ac- » cuse encore d'avoir été trop avare de louanges; » mais quand on connaît le cœur humain, quand » on ne veut ni se faire illusion à soi-même ni » tromper les autres, peut-on en donner beau- » coup ? Il a peu loué : le malheur des tems l'en » dispensait.

» Il est aisé maintenant de sentir pourquoi Ho- » race a plus de partisans que Juvénal..... Le grand » talent d'un écrivain, chez les peuples arrivés à » ce déclin des mœurs qu'on appelle l'exquise poli- » tesse, est moins de dire la vérité, que ce qui plaît

» aux hommes puissans, car l'humanité s'affaiblit
» et s'altère à mesure qu'elle se polit. »

Je n'en sais rien : c'était l'idée favorite de Jean-Jacques Rousseau, quelque tems ami de l'auteur, qui pouvait avoir pris de lui cette idée. Tout ce que je sais, c'est que le grand talent des écrivains *énergiques* chez *le peuple libre*, était de proposer et de provoquer sans cesse la répétition et la multiplication de la Saint-Barthélemy, et qu'un peu de politesse ou, si l'on veut, de fausseté politique vaut encore mieux que cette *énergie* meurtrière.

Au reste, Juvénal serait le premier des satyriques si la vertu était le premier besoin des hommes ; il l'est donc pour tout esprit droit et pour toute âme honnête. Horace écrivit en courtisan adroit, Juvénal en citoyen zélé. « L'un ne
» laisse rien à desirer à un esprit délicat et volup-
» tueux ; l'autre satisfait pleinement une âme forte
» et rigide. Horace excelle à peindre les ridicules,
» mais c'est Juvénal qui est le fléau des vices : le
» premier fait rire l'homme de goût, le second fait
» frémir le coupable. »

Cui frigida mens est
Criminibus, tacitâ sudant præcordia culpâ.

J'ai déjà remarqué, dans l'article particulier consacré à Horace, que, quand il a des choses un peu

fortes à exprimer, son ton de plaisanterie devient quelquefois déplacé. J'ai cité pour exemple le passage qui concerne Scéva :

> Scævæ vivacem crede nepoti
> Matrem, nil faciet sceleris pia dextera, mirum!
> Ut neque calce lupus quemquam, neque dente petit bos;
> Sed mala tollet anum vitiato melle cicuta.

Est-ce de ce ton qu'on doit énoncer de telles horreurs ? Doit-on badiner avec les crimes ? En pareil cas, Juvénal serait tel qu'il peint lui-même Lucilius :

> Ense velut stricto quoties Lucilius ardens
> Infremuit.

Tel est le résultat de ce parallèle des deux satyriques romains si diversement célèbres. Un grand principe de cette diversité, mais que M. Dusaulx n'a pas observé, du moins expressément, c'est que l'un écrivait sous le règne heureux d'Auguste, l'autre sous ceux de Néron et de Domitien.

On sait le jugement que Boileau a porté sur Juvénal.

> Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
> Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.
> Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
> Étincellent pourtant de sublimes beautés :
> Soit que, sur un écrit arrivé de Caprée,
> Il brise de Séjan la statue adorée;

Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs,
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs,
Ou que, poussant à bout la luxure latine,
Aux portefaix de Rome il vende Messaline,
Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux.

« De ces beaux vers, dit M. Dusaulx, les deux » premiers sont passés en proverbe : on cite rare-» ment les autres. »

Si le fait est vrai, c'est une grande injustice, car, dans ces vers, il n'y a de répréhensibles que les deux premiers. Que veut dire

Juvénal, élevé dans les cris de l'école ?

Il semble qu'on parle d'un sophiste ou d'un pédant. Qui reconnaîtrait à ce tableau l'éloquente et vertueuse colère de Juvénal ?

Sa mordante hyperbole ! Que sait-il si Juvénal exagérait ? L'Histoire me paraît assez d'accord avec les déclamations de ce poète contre les vices de son siècle. Il y a des vices dont la plus simple exposition a toujours l'air d'une hyperbole; et si nous osons seulement nommer les crimes trop réels qui ont souillé en France la fin du dix-huitième siècle, nous savons d'avance que la postérité ne nous croira pas.

Les autres vers sont admirables, et tels que Juvénal les eût faits lui-même; ils caractérisent parfaitement trois de ses plus belles satyres; celle des

Vœux, où une si brillante poésie enrichit une philosophie si profonde; celle *du Turbot*, où la tyrannie de Domitien et la bassesse des sénateurs font rire d'indignation; celle *des Femmes*, où le tableau des prostitutions de Messaline suffirait pour dégoûter à jamais du vice.

M. Dusaulx, en discutant le reproche de cruauté fait par quelques auteurs aux poètes satyriques, semble vouloir le faire retomber sur Boileau seul, au sujet de ces deux vers de sa première satyre :

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine.

« Ce n'était pas, dit-il, sur ce ton que Juvénal » censurait la bassesse des poètes de son tems; il » blâmait l'abjection volontaire, mais il respectait » l'indigence. »

Ce n'est pas la première fois qu'on cite ces vers avec une indignation dont le principe est estimable; mais, pour les trouver si coupables, on est obligé de les détacher du morceau dont ils font partie, et par conséquent de perdre de vue le sens général de l'ouvrage. Boileau déplore dans sa première satyre, comme Juvénal dans sa septième, la misère des gens de lettres; il prend aussi quelques traits de la troisième satyre de Juvénal, où un ami de ce poète est forcé, par son indigence et par sa vertu, de s'éloigner de la ville, dont il décrit

fortement, et les embarras, et les vices. Nous ne voyons pas que l'intention de Boileau soit plus mauvaise que celle de Juvénal, ni qu'il veuille en cet endroit donner plus de ridicule à Colletet, que Juvénal n'en donne à ces poètes qu'il représente comme prêts à se mettre aux gages d'un baigneur ou d'un boulanger, ou à devenir crieurs publics. On pourrait même trouver que le parallèle de Colletet avec un partisan répand ici une sorte d'intérêt sur le malheur du premier, quoique ce malheur soit bassement exprimé. Citons le morceau entier :

Ainsi de la vertu la Fortune se joue :
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,
Qu'on verrait de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du roi sa funeste science
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je sais qu'un juste effroi, l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois disparaître à nos yeux ;
Mais en vain pour un tems une taxe l'exile :
On le verra bientôt, pompeux en cette ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouir du ciel même irrité contre lui,
Tandis que Colletet, etc.

Mais il y a des réflexions profondes et justes dans ce jugement un peu sévère que le traducteur de Juvénal porte sur Boileau.

« Si la satyre, dit-il, a peu de crédit..... c'est » peut-être parce que ce satyrique fut trop sec, » trop timide sur l'article des mœurs, et qu'il ne » songea qu'à désoler quelques pauvres écrivains, » dont sans lui l'oubli faisait justice. Cependant » son contemporain Molière, triomphant de la » cabale et des entraves d'un art bien plus diffi- » cile à tous égards, osait en plein théâtre dé- » masquer l'hypocrisie. Quel dommage, qu'avec » tant de goût et de talent, Boileau n'ait pas été » doué d'une âme plus sensible et d'un esprit plus » philosophique, et qu'il se soit à peu près con- » tenté d'apprécier les écrits et de guider les au- » teurs ! qu'il n'ait puisé dans Horace que l'art de » louer les grands, afin de pouvoir impunément » chagriner ses rivaux, et que Juvénal, qu'il ne » cessa d'étudier, n'ait pas agrandi la sphère de » ses idées, ne lui ait pas inspiré ce goût moral, » qui seul est capable de produire des beautés du » premier genre, dont l'effet est universel et du- » rable! N'importe. Respectons la mémoire de ce » fameux critique : s'il est contraint de céder à ses » devanciers la palme de la satyre, ils ne sauraient » lui rien opposer de plus parfait que l'*Art poétique* » *et le Lutrin.* »

Ce morceau est comme un commentaire lumineux qui répand un grand jour sur le reproche que

M. Marmontel avait fait à Boileau de manquer de sensibilité. Voilà ce reproche expliqué, développé, motivé par l'exemple de Molière d'un côté, de Juvénal de l'autre, qui montrent quel parti on aurait pu tirer de la satyre pour la morale, en réprimant les méchans, en encourageant les gens de bien. En effet, la bonne comédie est une satyre en action, redoutable seulement au vice et au ridicule. Voilà du moins ce que devraient être, et la satyré, et la comédie. La fonction d'un satyrique tel que Juvénal est une espèce de magistrature rigoureuse, ntile dans tous les tems, nécessaire dans quelques-uns; mais, par la raison même que c'est une magisttature, il serait dangereux de l'abandonner sans choix à tous ceux qui se croiraient en droit de l'exercer. Il est même plus sûr pour l'État de renoncer à la satyre, que de s'exposer à ses abus. D'ailleurs, on peut s'en passer : la vraie satyre du présent et la leçon de tous les siècles, c'est l'Histoire.

La traduction de M. Dusaulx est faite avec soin : c'est le fruit d'un long travail et d'une étude approfondie de l'original. Quelques personnes y ont trouvé, dans quelques endroits seulement, un peu d'obscurité. On dit qu'un plaisant, en lui faisant compliment sur sa traduction, lui dit : « J'ai pour » ma part une excellente preuve de sa parfaite fidé- » lité, c'est que, partout où je n'entends pas l'ori-

» ginal, je n'entends pas non plus la traduction. » Mais le public l'a entendue : son jugement a été favorable à M. Dusaulx. Le nom de ce traducteur se joint naturellement à celui de Juvénal : on ne reconnaît que lui pour traducteur de ce poète ; il est en effet bien supérieur au Père Tarteron, le moins imparfait des traducteurs, auxquels Juvénal avait été abandonné avant M. Dusaulx. Un seul exemple pris à l'ouverture du livre, suffit pour en juger.

Sat. viij, vers 39.

His ego quem monui ? Tecum est mihi sermo, Rubelli
Plance ! Tumes alto Drusorum sanguine, tanquam
Feceris ipse aliquid propter quod nobilis esses,
Ut te conciperet quæ sanguine fulget Iulî,
Non quæ ventoso conducta sub aggere texit.
Vos humiles, inquis, vulgi pars ultima nostri
Quorum nemo queat patriam monstrare parentis;
Ast ego Cecropides. Vivas, et originis hujus
Gaudia longa feras ! Tamen imâ plebe quiritem
Facundum invenies, solet hic defendere causas
Nobilis indocti ; veniet de plebe togatâ
Qui juris nodos et legum ænigmata solvat.
Hic petit Euphraten juvenis domitique Batavi
Custodes aquilas, armis industrius. At tu
Nil nisi Cecropides truncoque simillimus Hermæ.
Nullo quippè alio vincis discrimine quàm quòd
Illi marmoreum caput est, tua vivit imago.

Traduction du Père Tarteron.

« A qui s'adressent ces avis ? C'est à vous-même,

» Rubellius, oui, à vous-même. Vous descendez
» de la famille des Drusus en droite ligne ; vous en
» êtes tout fier, comme si, par vos actions, vous
» vous étiez rendu digne de cette haute noblesse.
» Méritez-vous d'avoir pour mère une petite-fille
» d'Iulus, plutôt que quelque femme du commun ?
» Allez, canaille, dites-vous, misérable que vous
» êtes, pouvez-vous seulement dire de quel pays
» était votre père ? Mais moi, je suis petit-fils de
» Cécrops. Grand bien vous fasse, digne fils de
» Cécrops ! Je vous félicite d'une si illustre extrac-
» tion. Puissiez-vous en jouir long-tems et avec
» joie ! Cependant ce citoyen romain que vous mé-
» prisez parce qu'il n'est pas de qualité, plaide or-
» dinairement pour les gens de votre rang, fort
» ignorans pour la plupart. En effet, n'est-ce pas
» de la lie du peuple que nous voyons sortir tous
» les jours d'excellens avocats, d'habiles juris-
» consultes ? Il n'y a rien dans le droit de si em-
» brouillé qu'ils ne développent, rien dans les
» lois de si obscur qu'ils n'éclaircissent. Mille
» jeunes gens, tout roturiers qu'ils sont, ne lais-
» sent pas d'avoir du cœur, prennent le parti de
» l'épée ; ils vont combattre les Parthes sur les
» frontières de l'empire ; ils y vont tenir les Ba-
» taves dans l'obéissance et le respect. Mais vous,
» vous êtes fils de Cécrops, et puis c'est tout :

» vous ressemblez à la statue de Mercure on ne » peut mieux. Sa tête est de marbre, véritable» ment la vôtre n'en est pas, car elle est ani» mée ; à cela près, c'est la même chose. »

Traduction de M. Dusaulx.

« A qui s'adressent ces avis ? A toi, Rubellius. » Le sang qui coule dans tes veines enfle autant » ton orgueil que si toi-même étais l'artisan de » ta noblesse ; que si tu méritais d'avoir été conçu » plutôt dans les flancs d'une mère qui compte » Ascagne au rang de ses aïeux, qu'au sein d'une » mercenaire qui fabrique la toile dans le camp » de Tarquin. Vous autres, dit-tu, vous n'êtes » qu'une obscure et vile populace ; aucun de vous » ne pourrait me nommer la patrie de son père. » Moi, je descends de Cécrops. Je t'en félicite, » jouis long-tems de ce beau privilége ! C'est néan» moins au sein de cette même populace que tu » trouveras l'homme éloquent et le défenseur des » droits de la noblesse ignorante ; c'est du rang le » plus abject que tu verras sortir ceux qui savent » interpréter les lois, en démêler les nœuds, en » résoudre les énigmes. Si l'Euphrate, si le Ba» tave dompté, tremblent sous nos aigles, nous » le devons à la valeur des jeunes plébéiens. Que » te doit la patrie ? Que te reste-t-il après le nom

» de Cécrops? Rien. Tu n'as pas plus d'âme que » le buste d'Hermès : il est de marbre, et tu res- » pires : cette différence est ton seul avantage. »

Sans entrer dans une comparaison détaillée de ces deux traductions, on voit combien celle de M. Dusaulx est plus courte, plus énergique, plus conforme au ton de l'original, que celle du Père Tarteron, qui, dans quelques endroits, est paraphrase jusqu'au bavardage, sans compter la multitude de tours familiers jusqu'à la bassesse.

Voici deux articles où M. Dusaulx me paraît avoir chargé le ton de son auteur jusqu'à le dénaturer. Dans la satyre XIe., qui roule sur le luxe de la table, Juvénal s'exprime ainsi :

Curius parvo quæ legerat horto
Ipse focis brevibus ponebat oluscula, quæ nunc
Squallidus in magnâ fastidit compede fossor
Qui meminit calidæ sapiat quid vulva popinæ.[1]

« Curius cueillait des légumes dans son petit » jardin, et les préparait lui-même; maintenant un » esclave à la chaîne les rejetterait : *le coquin se » souviendrait d'avoir tâté dans quelque chaude ta- » verne, du morceau fin de la truie.* »

Juvénal, dans sa familiarité, n'a pas quitté ici le ton sérieux, au lieu que M. Dusaulx est familier et populaire presque jusqu'à la bouffonnerie. L'autre article est tiré de la satyre *des Vœux.* Juvénal

y montre le néant de la gloire des conquérans dans la destinée d'Annibal, et, en se représentant la marche rapide de ce général vers Rome, il s'écrie :

> O qualis facies et quali digna tabellâ
> Cùm Gætula ducem portaret bellua luscum!

« La bonne figure, le bon modèle à peindre, » que ce borgne guindé sur son éléphant! »

Il est certain qu'en prenant ces deux vers, détachés, comme ils le sont ici, du reste du discours, l'idée d'un tableau grotesque se présente assez naturellement à l'esprit. Mais comment, après avoir rendu ainsi Annibal ridicule, Juvénal pourrait-il dire aussitôt :

> Exitus ergò quis est? O gloria! vincitur idem
> Nempè, et in exilium præceps fugit.....

S'il était déjà ridicule avant cette défaite, la chute n'est plus si sensible. Mais ajoutons encore ce qui précède :

> Additur imperiis Hispania, Pyrenæum
> Transilit : opposuit natura Alpemque nivemque,
> Diducit scopulos et montem rumpit aceto.
> Jam tenet Italiam, tamen ultrà pergere tendit
> Actum, inquit, nihil est, nisi Pœno milite portas
> Frangimus, et mediâ vexillum pono suburrâ.
> O qualis facies et quali digna tabellâ
> Cùm Gætula ducem portaret bellua luscum!
> Exitus ergò quis est? etc.

En considérant tous les traits de ce tableau, je suis porté à croire que les deux vers,

O qualis facies! etc.

doivent plutôt former un portrait horrible qu'un portrait ridicule. Tout ce qui précède peint un conquérant redoutable; ce qui suit peint noblement et philosophiquement la chute d'un colosse. J'ai peine à croire que ces grands traits aient pu être tranchés ainsi brusquement par un trait grotesque, et je croirais devoir traduire :

« Quel horrible tableau, que ce monstre borgne
» porté sur un autre monstre énorme ! »

Cependant ce mot, *Hic est quem non capit Africa !* pourrait absolument autoriser le sens grotesque que M. Dusaulx donne aux deux vers :

O qualis facies! etc.

Juvénal a quelquefois le malheur de n'être pas assez plaisant lorsqu'il annonce (ce qui est rare) le desir de l'être. Par exemple, dans la satyre *du Turbot*, qui est sûrement une de ses meilleures, avant de commencer son récit, il invoque Calliope.

Incipe, Calliope, etc.

Il ajoute aussitôt :

Licet hîc considere, non est
Cantandum, res vera agitur.

Il semblerait qu'ici le poète désavoue son invocation. En effet, s'il n'a rien à chanter ni à feindre, s'il n'a qu'un simple récit à faire d'un fait vrai, pourquoi invoquer la Muse qui préside à la poésie héroïque? Mais, bien loin de rétracter cette invocation, l'auteur l'étend aussitôt à toutes les Muses :

> Narrate, puellæ
> Pierides, prosit mihi vos dixisse puellas.

Il est difficile de dire si, à Rome et du tems de Juvénal, une plaisanterie sur la virginité des Muses était une chose bien piquante; mais aujourd'hui et chez nous, on ne peut guère imaginer rien de plus froid.

Mais comme le poète se relève dans les vers suivans! Comme on retrouve Juvénal tout entier quand il ne plaisante plus!

> Cùm jam semianimum laceraret Flavius orbem
> Ultimus, et calvo serviret Roma Neroni.

Voilà Juvénal, et voilà ce qu'il faut qu'il soit : la plaisanterie n'est pas son genre; il faut qu'il la laisse à Horace.

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Et c'est de Juvénal surtout qu'on doit dire:

> Un esprit né chagrin, plaît par son chagrin même.

M. Dusaulx a pris soin de marquer le dialogue partout où il y en a dans Juvénal, et l'attention encore plus particulière qu'il a faite a cet objet, dans une seconde édition de sa traduction qui a paru en 1782, a donné lieu quelquefois à des changemens de ponctuation, d'où il résulte des changemens de sens. En voici un exemple bien remarquable. Dans la conversation que Juvénal est censé avoir avec un interlocuteur qui lui fait des objections à peu près comme Horace, dans la première satyre du second livre, en a une avec le jurisconsulte Trébatius, l'interlocuteur supposé dit :

Undè
Ingenium par materiæ, undè illa priorum
Scribendi quodcumque animo flagrante liberet
Simplicitas, cujus non audeo dicere nomen?
Quid refert dictis ignoscat Mucius an non?
Pone Tigellinum..... Tædâ lucebis in illâ
Quâ stantes ardent, qui fixo gutture fumant.

La foule des traducteurs et des commentateurs ponctue ainsi ce passage, et attribue ce discours tout entier à l'interlocuteur par ce mot : *Dicas hic forsitan.* M. Dusaulx a pris la peine de consulter plus de trente de ces interprètes, et il n'en a trouvé qu'un seul, nommé Isaac Grangæus, qui lui ait paru saisir le vrai sens de ce passage. Voici ce sens. M. Dusaulx met un point (d'interrogation) après *simplicitas*, et

termine là le discours de l'interlocuteur; il ne rapporte point du tout à ce mot *simplicitas*, les mots qui suivent: *Cujus non audeo dicere nomen.* Il suppose qu'après le mot *simplicitas*, c'est le poète qui reprend la parole, et qui demande s'il n'a pas, aussi bien que les Anciens, la hardiesse de nommer tout le monde, et s'il s'embarrasse beaucoup que Mucius ou tel autre se plaigne ou non de cette liberté.

Cujus non audeo dicere nomen?

avec un point d'interrogation après *nomen?* et le vers suivant,

Quid refert dictis ignoscat Mucius an non?

lui paraît confirmer ce sens. *Passe pour Mucius*, réplique l'interlocuteur; *mais à sa place mettez Tigellin, et vous verrez ce qui vous en arrivera.*

Ce qui paraît encore confirmer le même sens, c'est que Juvénal finit par consentir à n'attaquer que les morts, comme si, vaincu par les raisons de l'interlocuteur, il eût enfin senti le danger de nommer les vivans.

Experiar quid concedatur in illos
Quorum Flaminiâ tegitur cinis atque latinâ.

Voici donc comment il faut, selon M. Dusaulx, ponctuer le passage précédent, et marquer le dialogue.

Dicas hîc forsitan : undè
Ingenium par materiæ ? Undè illa priorum
Scribendi quodcumque animo flagrante liberet
Simplicitas ? — Cujus non audeo dicere nomen ?
Quid refert dictis ignoscat Mucius an non ? —
Pone Tigellinum..... Tædâ lucebis in illâ
Quâ stantes ardent qui fixo gutture fumant.

De cette manière le dialogue est plus vif, plus pressé, plus digne de Juvénal.

Parmi les vices de son tems, auxquels Juvénal a déclaré la guerre, il n'a pas oublié la fureur du jeu.

Et quandò uberior vitiorum copia ? Quandò
Major avaritiæ patuit sinus ? Alea quandò
Hos animos ? Neque enim loculis comitantibus itur
Ad casum tabulæ, positâ sed luditur arcâ.
Prælia quanta illic dispensatore videbis
Armigero ! Simplexne furor sestertia centum
Perdere, et horrenti tunicam non reddere servo ?

« Quand le torrent du vice fut-il plus rapide, le » goufre de l'avarice plus profond, la manie des » jeux de hasard plus effrénée ? Non-content au- » jourd'hui de porter sa bourse au lieu de la séance, » le joueur y fait traîner son coffre-fort. C'est là, » dès qu'une fois les instrumens du jeu sont distri- » bués, que vous verriez naître les plus funestes » débats. Perdre cent mille sesterces, et ne pas » vêtir un esclave transi de froid, n'est-ce là que » de la fureur ? »

M. Dusaulx a été contre ce même vice, le Juvénal de notre siècle; il a eu le mérite et le bonheur de faire sur cet objet si intéressant pour les mœurs, un ouvrage dont (malgré quelques phrases emphatiques et quelques traits d'une fausse chaleur, défauts ordinaires de son style) l'influence a été sensible. L'auteur y cite son exemple; il avait été joueur, il ne l'était plus, il osait répondre qu'il ne le serait plus, il a tenu parole. Cet exemple est encourageant pour ceux que la faiblesse entraîne malgré eux dans cet abîme : il ne faut que vouloir et on peut vouloir. L'auteur leur dit à tous :

Inveni portum, Spes et Fortuna valete.

Mais plus humain et plus généreux que l'auteur de cette épigramme, il n'ajoute point :

Sat me lusistis, ludite nunc alios.

Il veut préserver tous les hommes du naufrage auquel il a eu le bonheur et la force d'échapper.

Des nations étrangères ont senti l'utilité de cet ouvrage. On en a fait une traduction allemande, imprimée à Breslaw en 1781.

PERSE.

Quoique M. Dusaulx n'ait point traduit Perse, nous le trouvons encore ici, non comme traducteur, mais comme juge de ce poète. Le *discours prélimi-*

naire de la traduction de Juvénal par M. Dusaulx; discours qui contenait le parallèle de Juvénal et d'Horace, est transformé, dans la seconde édition, en un *discours sur les satyriques latins*, qui joint à ce parallèle un jugement sur Perse.

Perse, né sous Tibère, et mort à vingt-huit ans sous Néron, n'a pas dû prendre une opinion avantageuse de la nature humaine : il semblait condamné à la satyre par l'horreur des seuls tems qu'il ait vus; au lieu que Juvénal, s'il a vu Néron et Domitien, a vu aussi Titus, Nerva et Trajan. Perse s'attacha, dès l'âge de seize ans, au stoïcien Cornutus : c'est à l'école de ce philosophe, et surtout dans son commerce intime, que ce jeune chevalier romain prit cet amour de la secte stoïque qui se manifeste dans ses ouvrages. Il consacra dès-lors le reste de ses jours, trop promptement terminés, au culte des Muses et de la philosophie, qui furent ses premières et dernières affections. Nul écrivain n'a laissé la mémoire d'une vie plus innocente et plus pure que la sienne; il s'attira chez Cornutus l'estime et la bienveillance de tous les hommes célèbres qui le voyaient. Lucain fut son ami; il connut Sénèque et ne l'aima point. Le vertueux Pætus Thraseas, qui avait épousé Arrie, parente de Perse, lui donna des marques d'une tendresse particulière. Il fut chaste, quoiqu'il lui soit échappé des vers obscènes.

Nam castum esse decet pium poetam,
Ipsum, versiculos nihil necesse est,
Qui tum deniquè habent salem et leporem
Si sint molliculi èt parum pudici,
Et quod pruriat incitare possint.

Doctrine du poète érotique Catulle, mais qui ne devait pas être celle d'un poète stoïcien. Fils respectueux et frère sensible, Perse partagea ses biens avec sa mère et ses sœurs : ami non moins reconnaissant, il légua une somme d'argent et sa bibliothèque à Cornutus, qui n'accepta que les livres. Perse vécut plus avec les livres qu'avec les hommes ; ce fut ainsi qu'il conserva son innocence.

A toutes ses vertus, Perse joignait les agrémens d'une figure distinguée ; et l'Histoire n'a pas dédaigné de l'observer.

Autant M. Dusaulx estime sa personne, autant il fait peu de cas de ses écrits, et c'est apparemment pourquoi, étant pour ainsi dire sur la voie, il n'a pas pris la peine de le traduire. Mais les opinions sont partagées sur le mérite de ses écrits. Quintilien et Martial les ont loués ; Casaubon a fait sur Perse un ouvrage d'une érudition immense, qui, s'il ne prouve pas le mérite de Perse, prouve celui de Casaubon, et qui a fait dire qu'au Perse de Casaubon *la sauce vaut mieux que le poisson.*

Mais Scaliger, Heinsius, le Père Rapin, le Père Vavasseur, Bayle, etc. ont pensé peu favorablement de Perse.

M. Dusaulx n'ose décider s'il y a plus de blâme que d'éloge dans ces deux vers de Boileau :

> Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
> Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Mettons l'autorité à part. Il suffit de lire Perse pour se convaincre de son obscurité, et pour dire avec un de ses détracteurs : *Puisqu'il ne veut pas être entendu, moi, je ne veux pas l'entendre.* Ce détracteur, c'était saint Ambroise, et c'était en jetant de dépit le livre par terre qu'il s'exprimait ainsi. On prétend que saint Jérôme, dans un pareil dépit contre l'obscurité de ces satyres, ne dédaigna pas de faire ce calembourg : *Jetons-les au feu pour les rendre PLUS CLAIRES.*

« L'abbé Batteux avait écrit que la première lec-» ture une fois faite, on trouve de quoi se dédom-» mager de sa peine dans une seconde. » A ce sujet, M. Dusaulx conte l'anecdote suivante :

« Je lisais il y a quelques années à l'Académie » des belles-lettres, un Mémoire sur les *Satyres* de » Perse. On pria M. l'abbé Batteux, à qui les poètes » latins étaient très-familiers, de s'expliquer sur » plusieurs passages dont le sens était contesté, et

» il répondit avec franchise : *Je les entendais l'année*
» *dernière, mais celle-ci je ne les entends plus.* »

M. Dusaulx ne conte point une autre anecdote dont il a cependant été témoin, ainsi que celui qui parle, et que toute l'Académie des belles-lettres, c'est que l'abbé Brottiet, ce savant et habile supplémenteur de Tacite, soutenant que Perse n'était ni obscur ni difficile à traduire, on le pria d'en traduire une satyre à son choix; il s'y engagea, et à la séance suivante il apporta la traduction de la première satyre; mais c'était une littéralité si barbare, un accouplement si bizarre de mots sans signification; c'était tellement un jargon qui n'appartenait à aucune langue, et ne présentait aucune idée, qu'on crut d'abord que c'était une plaisanterie. Quand on vit que c'était tout de bon, et que le Père Brottiet appelait cela sérieusement traduire Perse, tout le monde baissa les yeux et se tut, croyant voir les premiers symptômes d'un affaiblissement de tête trop sensible, dans un vieillard vénérable par son savoir et par ses mœurs; cependant on s'était allarmé trop tôt, et cette marque de retour à l'enfance ne fut suivie d'aucune autre.

M. Dusaulx, qui ne se pique nullement d'entendre Perse, enlève même à l'obscurité de ce poète les excuses ordinaires de l'obscurité générale des poètes anciens. Cette obscurité générale tient à des

allusions, à des énigmes du tems, dont le mot aisé à trouver alors nous échappe à cette distance. L'obscurité particulière de Perse n'est pas tant dans les choses que dans le style même ; elle consiste principalement dans l'accumulation fatigante de métaphores disparates.

> Ce style figuré, dont on fait vanité,
> Sort du bon caractère et de la vérité.

Observons qu'une partie, mais une partie seulement du même reproche, s'applique aussi à Juvénal, dont la supériorité sur Perse est d'ailleurs incontestable, mais qui a aussi quelquefois le tort d'accumuler de ces métaphores disparates.

M. Dusaulx fait une critique particulière d'un endroit où Perse veut peindre l'amitié qui l'unissait avec Cornutus.

> Non equidem hoc dubites amborum fœdere certo
> Consentire dies, et ab uno sidere duci :
> Nostra vel æquali suspendit tempora Librâ
> Parca tenax veri, seu nata fidelibus hora
> Dividit in geminos concordia fata duorum,
> Saturnumque gravem nostro Jove frangimus unà,
> Nescio quod certè est quod me tibi temperat astrum, etc.

« Est-ce là le ton de l'amitié ? s'écrie M. Dusaulx.
» Pourquoi recourir à des mots techniques, et
» mettre à contribution la fable et l'astrologie, et

» cela pour dire moins en trente vers, qu'Horace » en un seul ? »

Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

Cette critique est doublement injuste.

1°. Les figures et les images que Perse emploie dans ce morceau, ne sont point étrangères à la peinture de l'amitié dans les idées des Anciens, qui attribuaient l'inclination que deux amis sentaient l'un pour l'autre à un certain accord, à une certaine conjonction des astres. Ce morceau, tel qu'il est, et considéré en lui-même, est donc d'abord très-aisé à défendre.

2°. Il est encore bien plus aisé à justifier si on le compare à Horace, puisqu'il en est emprunté tout entier. Il est vrai que ce n'est point avec le vers, *Nil ego contulerim, etc.* qu'il faut le comparer ou plutôt le confronter, mais avec l'ode :

Cur me querelis examinas tuis ? etc.

adressée par Horace à Mécène. Perse semble n'avoir fait que mettre en vers alexandrins les strophes alcaïques suivantes :

Seu Libra, seu me Scorpius aspicit
Formidolosus, pars violentior
Natalis horæ, seu tyrannus
Hesperiæ Capricornus undæ

Utrumque nostrum incredibili modo
Consentit astrum; te Jovis impio
Tutela Saturno refulgens
Eripuit, volucrisque fati
Tardavit alas, cùm populus frequens
Lætum theatris ter crepuit sonum;
Me truncus illapsus cerebro
Sustulerat, nisi Faunus ictum
Dextrâ levasset, Mercurialium
Custos virorum, etc.

Outre le malheur d'être aussi obscur qu'il a voulu l'être, Perse a encore celui de n'être pas aussi plaisant qu'il a cru l'être, et Casaubon lui-même en convient; il se dédommage de cet aveu par l'éloge de la philosophie de Perse. Et en effet, quand tout le mal est dit sur Perse, on peut encore dire avec Quintilien, *qu'il a mérité beaucoup de vraie gloire.* Il en est dû beaucoup sans doute à des vers tels que ceux-ci :

Magne Pater divûm, sævos punire tyrannos
Haud aliâ ratione velis. . . . .
Virtutem videant, intabescantque relictâ.

Mais il y a plus de ces beautés-là dans une seule satyre de Juvénal, que dans les six satyres de Perse. Cependant ce dernier est peut-être le poète qui a trouvé le plus de traducteurs : on en compte plus de vingt, comme si la difficulté même eût été pour eux un attrait. Ils ont tous été effacés par M. Sélis,

convaincu par cela même d'estimer beaucoup Perse. Quoiqu'il soit d'ailleurs de tous les écrivains qui en ont parlé, celui qui en parle avec le plus de modération et de justice, il convient de son obscurité; il en assigne les causes, parmi lesquelles il donne beaucoup d'influence à l'intérêt qu'avait Perse, d'après les avis de Cornutus, à envelopper de ténèbres ses hardiesses contre Néron, dont une partie n'est aujourd'hui si transparente que parce que l'auteur avait pris définitivement la résolution de tenir ses satyres renfermées pendant toute sa vie; d'autres endroits sont restés dans l'obscurité où il les avait mis d'abord tant qu'il avait cru pouvoir, à la faveur de cette précaution, les laisser paraître de son vivant, et, prévenu par la mort, il n'eut pas le tems d'éclairçir ces endroits obscurs.

M. Sélis montre beaucoup de goût, et dans sa préface, et dans ses notes, et dans sa traduction. Arrêtons-nous à considérer quelques détails de celle-ci :

SATYRE Ire.

Calidum scis ponere sumen,
Scis comitem horridulum tritâ donare lacernâ,
Et verum, inquis, amo, verum mihi dicito de me,
Quî pote? Vis dicam? Nugaris.

Horace avait dit aussi la même chose dans son *Art poétique*.

Si verò est unctum rectè qui ponere possit,
Et spondere levi pro paupere et eripere atris
Litibus implicitum, mirabor si sciet inter-
Noscere mendacem verumque beatus amicum.
Tu seu donâris, seu quid donare voles cui,
Nolito ad versus factos tibi ducere plenum
Lætitiæ, clamabit enim pulchrè, benè, rectè,
Pallescet super his, etiam stillabit amicis
Ex oculis rorem, saliet, tundet pede terram.

Mais voyons comment M. Sélis a rendu Perse.

« Vous donnez bien à dîner; vous savez faire » présent d'un habit usé au flatteur transi de froid » qui vous accompagne, et vous lui dites : *Oh !* » *moi, j'aime la vérité; je veux que vous me disiez la* » *vérité.* Le moyen ? Voulez-vous que je vous la » dise, moi ? Vos vers sont impertinens. »

Il me semble que la vivacité naturelle et comique de l'original en cet endroit, se retrouve toute entière dans la copie.

Nilne pudet capiti non posse pericula cano
Pellere, quin tepidum hoc optes audire *decenter ?*
Fures, ais Pedio. Pedius quid ? Crimina rasis
Librat in antitheris. Doctas posuisse figuras
Laudatur, bellum hoc ! Hoc bellum ! An Romule ceves ?
Men'moveat quippè et cantet si naufragus, assem
Protulerim ? Cantas cùm fractâ te in trabe pictum
Ex humero portes, verum, nec nocte paratum
Plorabit, qui me volet incurvasse querelâ.

Ce

Ce vers,

Laudatur, bellum hoc! Hoc bellum! An Romule ceves?

semblerait avoir fourni au Misanthrope celui-ci :

Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau!

La comparaison du tableau de naufrage paraît encore avoir été empruntée d'Horace, quoique celui-ci en ait fait une application différente.

Fortasse cupressum
Scis simulare, quid hoc, si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur?

Voici la traduction de M. Sélis:

« Et vous, orateur, n'êtes-vous pas honteux de » ne pouvoir arracher au péril qui la menace, une » tête blanchie par les années, sans desirer d'en- » tendre ce fade éloge : *Il a bien parlé?* Vous êtes » un voleur, dit-on à Pédius. Que fait Pédius? Il » balance l'accusation dans des antithèses bien sim- » métrisées, et on le loue sur de doctes figures, » et on s'écrie : Que cela est beau ! Cela !.... Oh! » Descendans de Romulus! faut-il donc vous com- » parer à des chiens couchans? Est-ce en chantant, » qu'un malheureux échappé au naufrage touchera » mon cœur, me fera ouvrir la bourse? Quoi! c'est » vous qui êtes peint parmi des débris de navire, » dans ce tableau que vous portez sur les épaules,

» et vous chantez ! Il faut, pour me forcer à la » pitié, des larmes véritables : je ne veux pas *même* » de pleurs apprêtés pendant la nuit. »

En général, il faut rendre les auteurs que l'on traduit ; mais en traduisant Perse, il faut encore l'expliquer, et c'est ce que M. Sélis fait très-bien. Sa traduction est aussi claire qu'élégante. Le morceau précédent ne me laisse qu'un doute sur le mot *même* que j'ai souligné tout à la fin. Il me semble que Perse dit : « Il faut des larmes véritables et non » apprêtées pendant la nuit, c'est-à-dire, feintes. » Ce *même* me paraît détruire ou diminuer l'opposition que Perse a voulu mettre entre des larmes véritables et des larmes étudiées pendant la nuit. Il semble que des larmes étudiées pendant la nuit soient déjà quelque chose, puisque le traducteur ne veut pas *même* de celles-là ; mais il me semble que Perse les compte pour rien.

La traduction de M. l'abbé Lemonnier me paraît marcher, dans l'estime publique, ou immédiatement après celle de M. Sélis, ou tout à côté ; mais je ne la connais pas, non plus que les deux de M. Dreux du Radier, l'une en prose, l'autre en vers.

Les Martignac et les Tarteron reparaissent encore ici avec toute leur médiocrité.

En 1681, un sieur de la Valterie publia une

traduction en prose de Juvénal et de Perse, dédiée à Boileau.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé,

excepté quelques traducteurs qui, pour ne pas manquer de difficulté, se sont imposé la peine de traduire Perse en vers. Passe pour Juvénal; il a une chaleur et une énergie poétiques, qui peuvent inspirer et soutenir le traducteur; mais pour le froid et stoïque Perse, n'est-ce donc pas assez de l'entendre et de le faire entendre aux autres dans la langue vulgaire?

J'en ai sous les yeux la traduction en vers français, que je suppose la plus ancienne; elle est d'un Guillaume Durand, conseiller du roi à Senlis; elle a été publiée en 1575; elle est dédiée par une épître latine à Pierre Chevalier, évêque de Senlis. Cette épître est datée de 1567, et rien ne m'apprend la raison de cette différence de date, entre l'épître dédicatoire et l'ouvrage.

Dans le temps où ce livre a paru, ni la langue ni les règles de la versification française n'étaient fixées: on ne connaissait pas celles de l'entrelacement des rimes masculines et féminines. On trouve ici des pages presqu'entières, non pas de la même rime, ce qui serait une recherche au lieu d'une négligence, mais de rimes de la même nature, c'est-à-dire, ou masculines, ou féminines sans interrup-

tion. La plupart des vers sont pleins d'*hiatus*, et ne sont vers que par le nombre de syllabes, qui encore est assez rarement exact. Des *e* muets terminant des mots sont comptés pour rien dans le cours du vers comme à la fin, où même à présent ils sont comptés pour quelque chose, puisqu'ils font la différence du vers féminin au vers masculin. Voici, par exemple, un vers de M. Durand :

Pour la *suie* du fourneau qui lui volait aux yeux,

où la dernière syllabe de *suie* n'est ni élidée ni comptée ; des diphtongues d'une rudesse, des contractions d'une barbarie insupportable ; le mot *ouvrier* ou, comme on disait alors, *œuvrier* ne formant que deux syllabes. Voici comment M. Durand traduit ces vers du prologue de Perse :

Magister artis, ingenîque largitor
Venter, negatas artifex sequi voces.

De tous les arts ce maître magnifique,
Auteur d'esprit, le ventre *famélique*,
Œuvrier pour faire aux oyseaux par *mesure*
Sonner nos mots que leur nyoit nature.

Et voilà encore les plus réguliers de ses vers.

Le trop fameux Le Noble, opprobre des lettres et de la magistrature, que j'ai vu encore lu en province il y a environ soixante ans, mais aujourd'hui tellement oublié, qu'on ne se souvient pas même qu'il a mérité à peu près d'être pendu, quoiqu'il

n'ait été que banni pour un faux commis dans sa charge de procureur-général du parlement de Metz, a aussi traduit ou paraphrasé, ou plutôt travesti Perse en vers français. M. Sélis cite cependant de lui d'assez bons vers, tels que ceux-ci sur les vœux secrets que forment les hommes :

Peu de mortels voudraient, dans le siècle où nous sommes,
Quand ils parlent aux dieux, être entendus des hommes.

qui correspondent à ces vers de la seconde satyre.

Haud cuivis promptum est murmurque humilesque susurros
Tollere de templis et aperto vivere voto.
Hoc igitur quo tu Jovis aurem impellere tentas
Dic agedum Staïo.

M. Sélis cite encore sa traduction du commencement de la quatrième satyre.

Rem populi tractas?..... Quo fretus?.....
Scilicet ingenium et rerum prudentia velox
Antè pilos venit? Dicenda tacendaque calles?.....
Scis etenim justum geminâ suspendere lance
Ancipitis libræ rectum discernis, ubi inter
Curva subit, vel cum fallit pede regula varo
Et potis es nigrum vitio præfigere Theta?.....
Quæ tibi summa boni est? Unctâ vixisse patellâ
Semper, et assiduo curata cuticula sole.

Votre esprit a-t-il bien examiné le poids
De ces devoirs pompeux dont vous avez fait choix?
Joignez-vous à ce feu qu'inspire la jeunesse,
De précoces vertus, une mûre sagesse?

Avez-vous lu les lois et puisé dans leur fond
Les solides clartés d'un jugement profond ?
Savez-vous ce qu'il faut, en tenant la balance,
Ou dire sans foiblesse, ou taire avec prudence ?
Quand de l'adroit Dumont, les éloquens discours
Vous auront promené par de subtils détours,
Qu'il saura vous charmer en ornant ses peintures
Des fleurs de la parole et de l'art des figures,
Et qu'ensuite un plaideur, lorsqu'on est aux avis,
Remplira le barreau d'argumens et de cris,
Quel parti prendrez-vous, cervelle jeune et vide ?

Ces vers ont de l'aisance et de la liberté; c'est un assez beau développement des vers de Perse; mais on doit être bien étonné de trouver dans une traduction de Perse, l'avocat François Dumont : on serait bien étonné encore d'y trouver l'éloge du grand Bossuet; c'est que Le Noble a trouvé plaisant de faire sous le nom de Perse, la satyre ou l'éloge de ses contemporains. Un traducteur, surtout en vers, n'a déjà que trop de peine à être fidèle, sans rechercher encore à plaisir ces infidélités grossières et inexcusables.

Les morceaux de la traduction en vers de M. Dreux du Radier, que cite M. Sélis, sont inférieurs à ces vers de Le Noble, et M. Sélis ne donne pas une plus haute idée de la traduction en prose.

Enfin, pendant que M. Sélis publiait sa traduction, ou même postérieurement, il a paru en 1776

une traduction de Perse en vers par M. Taillade d'Hervilliers, suivie d'une traduction aussi en vers, des trois premières satyres de Juvénal. Tout cela n'est pas sans mérite, mais cela n'a pas fait une grande sensation dans le public.

De diverses traductions modernes, tant en prose qu'en vers, des poètes érotiques, Tibulle et Properce.

TIBULLE.

M. de Laharpe, dans un morceau plein de goût sur Tibulle, trouve ce poète très-difficile à traduire, surtout en prose : il fait, de quelques endroits de la traduction en prose de M. l'abbé de Longchamps, la meilleure qu'on ait connue jusqu'en 1784, un examen, à son ordinaire, juste et rigoureux, d'où l'on peut conclure que, pour faire de Tibulle une bonne traduction en prose, on ne saurait suivre de trop près les tournures du latin; c'est ce que M. de Longchamps avait un peu trop négligé de faire, et à quoi M. de Pastoret, auteur d'une traduction plus nouvelle, publiée en 1784, nous paraît s'être beaucoup plus attaché.

M. de Laharpe fait aimer Tibulle. « C'est, » dit-il, un des écrivains du siècle d'Auguste, qui a

» mis dans ses vers le plus d'élégance et de charme.
» Il est plein d'esprit, de délicatesse, de goût..... de
» noblesse, de grâce..... Son expression est toujours
» celle du sentiment..... Tibulle est le poète des
» amans; il est, dans la poésie tendre et galante,
» ce qu'est Virgile dans la poésie héroïque. »

M. l'abbé de Longchamps, quoique traducteur, trouve à Tibulle un défaut; c'est d'être monotone. Tant pis, dit M. de Laharpe, pour qui trouve Tibulle monotone. Cependant s'il était un homme qui pensât entiérement comme M. de Laharpe sur le charme des poésies de Tibulle, et dont il eût encore fortifié le goût pour ce poète par la manière dont il en fait sentir les beautés et dont il a rendu celles de la première élégie, pardonnerait-il à cet homme d'observer qu'en lisant de suite les quatre livres d'élégies de Tibulle, on sent en effet cette monotonie. Elle n'est pas *un vice inhérent à la perfection*, comme le dit M. l'abbé de Longchamps, par un rafinement dont M. de Laharpe se moque, et qui rappelle ce qu'on a dit de Racine en plaisantant, *qu'il avait la monotonie de la perfection*. La monotonie de Tibulle consiste dans le retour trop fréquent des mêmes objets, des mêmes idées, des mêmes images, des mêmes comparaisons, des mêmes allusions aux mêmes usages. L'expression, à la vérité, est variée et presque toujours

heureuse, mais enfin les objets sont les mêmes; c'est toujours la préférence donnée à l'amour sur la gloire et sur la fortune, à la paresse sur l'activité, à l'obscurité sur l'éclat, à la médiocrité sur l'opulence; toujours, ou la peinture des voluptés, ou les larmes d'une amante au tombeau d'un amant.

« Tous ceux qui goûtent la poésie et qui ont » aimé, dit M. de Laharpe, savent par cœur les » vers de Tibulle. » Disons : *Savent par cœur des vers de Tibulle.* On cite principalement la première élégie, et dans cette première élégie cette tirade si tendre et si passionnée :

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora, etc.

On ne cite guère des autres (dont plusieurs ont l'inconvénient d'être une répétition de cette première) que des traits particuliers, tels que celui-ci :

In solis tu mihi turba locis,

mot charmant, qui a sans doute fait faire, par opposition, ce vers charmant de Racine :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui?

Seu mea, seu fallor, cara Neæra tamen.

trait qui semble annoncer de loin cet autre joli trait :

Mais puisqu'il faut être trompé,
Je ne veux l'être que par elle.

J'ai peine à croire que l'homme de lettres dont parle M. de Laharpe, qui s'est donné la peine et le plaisir de traduire Tibulle pour sa maîtresse, n'y ait pas fait quelques retranchemens pour sauver le défaut de la répétition et de la monotonie.

En un mot (et cette comparaison marquera les bornes que nous mettons à ce reproche de monotonie), nous ne trouvons pas dans les élégies de Tibulle la même variété que dans les églogues de Virgile et dans les fables de Lafontaine.

La première et la neuvième églogue de Virgile roulent sur le même sujet, la distribution des terres de Mantoue et de Crémone, faite aux soldats. La troisième et la septième se ressemblent par la forme; c'est, de part et d'autre, un combat de chant entre deux bergers : cependant combien ces églogues correspondantes ne diffèrent-elles pas entre elles! et combien surtout ne diffèrent-elles pas des autres! Si les élégies de Tibulle avaient, dans le même degré, le mérite de la variété, elles ne laisseraient rien à desirer, et tout ce qu'en dit M. de Laharpe est très-juste quand on les considère une à une.

M. de Laharpe, pour montrer comment il conçoit qu'un traducteur en prose doit suivre pas à pas un modèle tel que Tibulle, commence par traduire en prose ces six vers fameux :

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu.
Flebis, et arsuro positum me, Delia, lecto,
Tristibus et lacrymis oscula mixta dabis.
Flebis, non tibi sunt duro præcordia ferro
Vincta, nec in tenero stat tibi corde silex.

Voici sa traduction. « Que je te regarde encore, » ô ma Délie ! quand ma dernière heure sera ve- » nue ; que je te presse, en mourant, de ma main » défaillante ! Tu pleureras sur le bûcher funèbre » où je serai étendu ; tu mêleras tes baisers aux lar- » mes de ta douleur ; tu pleureras : ton cœur n'est » pas dur comme la pierre, ni inflexible comme » l'acier. »

Il n'y a rien de plus ni de moins dans la copie que dans l'original.

Voici la traduction de M. l'abbé de Longchamps :

« *Mon bonheur à moi sera de contempler* Délie à » ma dernière heure, *satisfait*, *en expirant*, de la » serrer encore de ma main défaillante. *Tu répan-* » *dras des larmes*, et Tibulle, étendu sur le bûcher » funèbre, *recueillera* des baisers *noyés* dans les » pleurs de sa Délie. Oui, tu dois en répandre : » *ton cœur m'en est garant* ; ce tendre cœur n'est » point un dur caillou, un acier inflexible. »

Voici l'examen que M. de Laharpe fait de cette longue version.

« Elle nuit également à l'original, et par ce » qu'elle lui ôte, et par ce qu'elle lui donne. Le » traducteur retranche d'abord la formule de sou- » hait : *Te spectem, te teneam : Que je te regarde, que » je te presse.* Ce mouvement est celui de l'amour. » Tibulle ne dit point : Mon *bonheur* sera de *con- » templer* Délie. Il ne parle point d'un *bonheur* » dont il n'est pas sûr ; il exprime le vœu de son » cœur. *Contempler* n'est pas le mot propre. On » *regarde*, en mourant, ce qu'on aime ; on ne le » *contemple* pas. Ces nuances sont légères, mais » c'est de toutes ces nuances que se compose le » style, surtout dans les sujets délicats. *Tu répan- » dras des larmes..... Oui, tu dois en répandre.* Cela » vaut-il les deux *flebis*, si tendrement répétés ? » Était-il si difficile de traduire : *Tu pleureras*, et » de sentir tout ce que cette répétition a de grâce ? » *Ton cœur m'en est garant* n'est point dans le » latin, non plus que *satisfait en expirant*, non » plus que *Tibulle recueillera des baisers noyés dans » les larmes.* Non-seulement c'est faire languir la » phrase par des inutilités traînantes et détruire » la précision, un des principaux caractères de » Tibulle, mais encore c'est défigurer par le mau- » vais goût les beautés de l'original. Tibulle peut- » il *recueillir* des baisers quand il sera sur le bûcher ? » Et qu'est-ce que des baisers *noyés dans les lar-*

» *mes ?* Et pourquoi mettre *Délie* et *Tibulle* au lieu » de *toi* et *moi ?* Est-ce la même chose pour l'a- » mour ? Que de fautes dans six vers !

Si cette critique est sévère, on ne peut nier au moins qu'elle ne soit pleine d'esprit et de goût, et qu'elle ne puisse apprendre à mieux faire. Voici la version du nouveau traducteur.

« Je ne veux que fixer mes yeux sur toi à mon » heure dernière, et te *serrer*, en mourant, d'une » main *défaillante*. Étendu sur le bûcher funèbre, » tu m'y arroseras de tes larmes, et des baisers » se mêleront à ces larmes amères. Oui, tu en » verseras : un inflexible airain n'entoure pas tes » entrailles ; ton cœur n'est pas un rocher insen- » sible. »

On voit que cette traduction a plus de précision et de fidélité que celle de M. de Longchamps, mais on voit aussi que quelques-uns des traits de la critique de M. de Laharpe s'y appliquent naturellement.

Le nouveau traducteur nous dédommage de n'avoir point traduit Tibulle en vers, en nous donnant, dans ses notes, les meilleures imitations qu'on a faites en vers, des meilleurs endroits de ce poète. Ce rapprochement n'est pas un des moindres mérites de son travail. Le lecteur voit avec plaisir, à la suite de Tibulle, tant de morceaux

agréables de M. Guys, de M. le chevalier de Parny, de M. Vieilh, de M. le chevalier de Bertin, de M. Flins, de M. le chevalier de Cubières, de M. de Saint-Ange, de M. Léonard, etc. postérité nombreuse de poètes érotiques que Tibulle a formés :

Et nati natorum, et qui nascentur ab illis.

Il faut que le traducteur n'ait pas eu connaissance de la traduction ou imitation que M. de Laharpe a faite en vers, de la première élégie de Tibulle, puisqu'elle ne se trouve point dans ses notes : il nous y fournit deux traductions ou imitations en vers, de ce même morceau *Te spectem, etc.* dont nous venons de voir trois traductions en prose : l'une est de M. le chevalier de Parny.

Un jour l'arrêt du sort
Viendra fermer ma paupière affaiblie,
Lorsque tes bras entourant ton ami
Soulageront sa tête languissante,
Et que ses yeux, soulevés à demi,
Seront remplis d'une flamme mourante;
Lorsque mes doigts tâcheront d'essuyer
Tes yeux fixés sur ma paisible couche,
Et que mon cœur, s'échappant sur ma bouche,
De tes baisers recevra le dernier, etc.

Cette imitation est éloignée : l'auteur n'était engagé à rien; mais M. Vieilh, auteur de la seconde,

est un véritable traducteur; aussi reste-t-il plus près de l'original, et, quoiqu'en vers, il en est plus près que la prose de M. de Longchamps:

Ah! que je puisse encore à mon dernier moment,
Te voir, te regarder, te nommer mon amante,
Et mourant, te presser de ma main défaillante!
Tu pleureras alors sur mon triste bûcher;
A tes derniers baisers tu mêleras des larmes;
Du moins ma cendre heureuse en sentira les charmes:
Tu pleureras; ton cœur n'est pas un dur rocher.

Voici enfin la traduction de M. de Laharpe en vers libres:

Ah! que ma paupière mourante
Se tourne encor vers toi dans mon dernier moment!
Que par un dernier mouvement
Je presse encor tes mains de ma main défaillante!
Tu pleureras sans doute auprès de mon bûcher:
Tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Répandront sur moi quelques larmes;
Tu n'as pas un cœur de rocher.
Tu pleureras, Délie; et l'amant, jeune et tendre,
Et l'amante, objet de ses vœux,
Te verront honorer ma cendre,
Et s'en retourneront les larmes dans les yeux.

Cette traduction comprend les deux vers de Tibulle, qui suivent les six que nous avons cités, et elle en marque la liaison avec ces six premiers.

Illo non juvenis poterit de funere quisquam
Lumina, non virgo sicca referre domum.

M. Vieilh ne rend peut-être pas si sensible la liaison de ces deux vers avec les précédens, mais il les traduit en deux vers, qui présentent une image vraie et touchante :

> Le jeune homme attendri, la jeune fille émue,
> Sur ma tombe en silence arrêteront leur vue.

Pour achever de faire connaître l'agrément de ces divers morceaux, qui ne sont pas assujettis aux lois d'une traduction rigoureuse, et qui cependant ne s'en dispensent guère, je choisis le suivant, qui est de M. le chevalier de Bertin, sans prétendre lui donner aucune préférence.

> Nec tibi celandi spes sit peccare paranti
> Est Deus occultos qui vetat esse dolos.
> Hæc ego dicebam; nunc me flevisse loquentem,
> Nunc pudet ad teneros procubuisse pedes.
> Tunc mihi jurabas, nullo te divitis auri
> Pondere, non gemmis vendere velle fidem.
> Non tibi si pretium Campania terra daretur,
> Non tibi si Bacchi cura Falernus ager.
> Illis eriperes verbis mihi sidera cœlo
> Lucere, et puras fluminis esse vias.
> Quin etiam flebas, at non ego fallere doctus
> Tergebam humentes, credulus usque genas.
> *Éleg. x, lib. j.*

> Il est des dieux. Si tu trahis ma flamme,
> A leurs regards ne crois pas échapper.
> Il est des dieux qu'on ne saurait tromper.
> Tremble, Eucharis; ils lisent dans ton âme.....

Je

Je te l'ai dit, et je me souviens même
Qu'en le disant, les yeux de pleurs noyés,
Je te serrais, dans mon désordre extrême,
Les deux genoux, et baisais tes deux pieds.
Alors, alors tu jurais, ô ma vie!
Que nul amant ne tenterait ta foi,
Et qu'à moi seul ta jeunesse asservie
Refuserait même le cœur d'un roi.
Avec ces mots, dans la nuit la plus noire,
Ton art divin me ferait voir les cieux;
Bien plus, des pleurs s'échappaient de tes yeux,
Mouillaient ta joue et parcouraient tes charmes.
Que je rougis de ma simplicité!
Oui, tu pleurais, et moi, tout agité,
Contre moi-même en secret irrité,
Je m'en voulais de causer tes alarmes;
Crédule, hélas! et j'essuyais tes larmes!

Ce dernier vers rend parfaitement, et même avec un petit mouvement de plus, ce vers de l'original :

Tergebam humentes credulus usque genas.

Ces autres vers,

Avec ces mots, dans la nuit la plus noire,
Ton art divin me ferait voir les cieux,

prouvent ce qui d'ailleurs est constant, que, si les Anciens mettaient dans leurs détails plus de poésie et d'éclat, les Modernes, et surtout les Français, savent y mettre quelquefois une convenance plus fine. Tibulle dit :

Illis eriperes verbis mihi, sidera cœlo
Lucere, et puras fluminis esse vias.

« Ce langage m'eût fait oublier, et que le ciel est » éclairé par des astres, et que les fleuves roulent » des eaux limpides. »

Mais qu'importent à l'amour, et les astres brillans du ciel, et les eaux limpides des fleuves ? Ce qui se rapporte plus particuliérement à l'amour, c'est que,

Avec ces mots, dans la nuit la plus noire,
Ton art divin me ferait voir les cieux.

L'abbé de Marolles fait un plaisant contraste avec ces traducteurs, pour le moins élégans tant en prose qu'en vers; il traduit

Solito membra levare toro,

par « délasser mes membres sur ma *paillasse* ac- » coutumée. »

Si Tibulle dit :

Nec facit hoc vitio, sed corpora fœda podagrâ
Et senis amplexus culta puella fugit,

l'abbé de Marolles traduit :

« Ce n'est pas pourtant qu'il y ait du vice, mais » une belle Dame, comme elle est, fuit comme la » peste les gens goûteux. »

C'est avec cette bassesse que certains savans

conçoivent et parodient la simplicité noble des Anciens.

M. Racine le fils s'est permis un autre genre de parodie, qui consiste à employer, dans le langage de la piété, les expressions les plus affectueuses et les plus passionnées de Tibulle. On sait que l'Église a sanctifié plusieurs usages païens en les conservant et en les adaptant à son culte religieux. Il semble que M. Racine ait prétendu faire la même chose; mais l'autorité privée suffit-elle pour établir de la convenance entre des objets si disparates? Malgré les rapprochemens les plus ingénieux, n'y a-t-il pas toujours un intervalle immense entre les objets de notre respect et ceux de nos passions? Le souvenir de Tibulle et de ses amours ne s'oppose-t-il pas à l'application qu'on veut faire de ces vers aux choses sacrées? N'y a-t-il pas même à cela une sorte de profanation, que le goût condamne aussi bien que la religion? Quoi qu'il en soit, M. Racine le fils avait placé au bas de son crucifix ces deux vers de Tibulle :

Te spectem, suprema mihi cùm venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu.

Il traduit dans le poëme de *la Religion*, en s'adressant à Jésus-Christ, ces vers que Tibulle adressait à sa maîtresse :

Tu mihi sola places, nec jam te præter in urbe
Formosa est oculis ulla puella meis.....
Nil opus invidiâ est. procul absit gloria vulgi;
Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu.
Sic ego secretis possum benè vivere sylvis,
Quà nulla humano sit via trita pede.
Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.
Nunc licet è cœlo mittatur amica Tibullo,
Mittetur frustrà deficietque Venus.....
Jam faciam quodcunque voles, tuus usque manebo,
Nec fugiam notæ servitium dominæ.

Ma seule ambition est d'être tout à toi;
Mon plaisir, ma grandeur, ma richesse est ta loi;
Je ne soupire point après la renommée,
Qu'inconnue aux mortels, en toi seul renfermée,
Ma gloire n'ait jamais que tes yeux pour témoins:
C'est en toi que je trouve un repos dans mes soins;
Tu me tiens lieu de jour dans cette nuit profonde;
Au milieu des déserts tu me rends tout le monde.
Les hommes vainement m'offriraient tous leurs biens,
Les hommes ne pourraient me séparer des tiens.
Ceux qui ne t'aiment pas, ta loi leur fait entendre
Qu'aux malheurs les plus grands ils doivent tous s'attendre.
O menace, grand dieu! qui ne peut m'alarmer!
Le plus grand des malheurs est de ne point t'aimer.
Que ta croix dans mes mains soit à ma dernière heure,
Et que, les yeux sur toi, je t'embrasse et je meure!

Ces deux derniers vers sont la traduction du *Te spectem, etc. Te teneam, etc.* dont nous avons tant parlé.

Le grand Racine n'avait pas donné à son fils cet exemple de transporter le profane au sacré : c'est dans les prophètes, c'est dans les livres saints qu'il puisait ces cantiques sublimes dont il remplissait *Esther* et *Athalie ;* il réservait pour *Bérénice* les imitations de Tibulle.

Au sujet de ce mot,

In solis tu mihi turba locis,

que nous avons déjà cité et admiré, M. de Pastoret fait la remarque suivante.

« Voilà du sentiment. Ovide, dans la même » situation, exprimant la même idée, n'a mis que » de l'esprit. »

Je ne puis absolument être de cet avis. Ovide n'était point dans la même situation, n'exprimait point la même idée, et n'a point mis là *d'esprit* dans le sens où on l'entend. Il énonce un fait ; ce fait est par lui-même important et douloureux, mais il ne pouvait être énoncé plus simplement. C'est Deucalion qui parle à Pyrrha au sortir du déluge : « De ces innombrables humains qui peu- » plaient ce vaste Univers, il ne reste que nous » deux. »

Terrarum quascumque vident occasus et ortus
Nos duo turba sumus. . . . .

Nunc genus in nobis restat mortale duobus.
. . . . . . Hominumque exempla manemus.

Il n'y a pas là un mot, il n'y en a pas un dans tout ce touchant discours de Deucalion à Pyrrha, qui ne peigne avec simplicité un horrible désastre : il n'y a rien qui n'appartienne à la situation de ces infortunés, unis par le sang, par le malheur, par la tendresse, par les périls, seul reste du genre humain abîmé dans les eaux, seuls chargés de le réparer. Mais accoutumés, comme nous le sommes dès l'enfance, à entendre reprocher à Ovide quelque abus de l'esprit, nous cherchons trop curieusement dans ses vers de quoi justifier ce reproche, et souvent il arrive que nous nous trompons dans le choix. Je m'imagine que, si nous avions entendu dire de Tibulle ce que les ennemis de l'esprit ont tant dit d'Ovide, ce serait cet endroit de Tibulle que nous accuserions *d'esprit*. Le trait, *in solis tu mihi turba locis*, devrait être seul, dirions-nous, mais

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

« Repos et soulagement dans mes peines, lu-
» mière dans la nuit, foule dans la solitude : cette
» recherche, cette accumulation de petits rapports
» antithétiques, dirions-nous, est plutôt de l'esprit
» que du sentiment. »

Soyons sobres dans la critique des Anciens, et craignons les jugemens hasardés.

Voici un endroit où la méthode tant recommandée de suivre de près l'original, a surtout très-bien servi le nouveau traducteur.

At vos exiguo pecori furesque lupique
Parcite, de magno præda petenda grege est.

« Loups, brigands, épargnez mon faible trou-
» peau. C'est à des troupeaux nombreux qu'il faut
» demander votre proie. »

Petere signifie *demander. Petere ex aliquâ re* signifie *tirer de quelque chose.* Ainsi, à la lettre, *de magno præda petenda grege est* signifie *c'est d'un » grand troupeau qu'il faut tirer votre proie.* »

Mais la phrase élégante et poétique est celle que le traducteur a employée:

« C'est à des troupeaux nombreux qu'il faut de-
» mander votre proie. »

Il est heureux que la phrase poétique et la phrase littérale se trouvent également autorisées par l'expression du texte, *petenda.*

Fortes adjuvat ipsa Venus.
Illa docet furtìm molli decedere lecto,
Illa pedem nullo ponere posse sono.

« Vénus enseigne à descendre furtivement du
» lit *amoureux*, et à reposer ses pieds légèrement
» et sans bruit. »

Il s'agit du lit conjugal que la femme quitte pour

aller trouver son amant pendant le sommeil de son mari, ou du lit solitaire que quitte l'amant pour aller chercher sa maîtresse; mais plutôt du premier, comme l'indique le mot *furtìm*. Or, ni l'un ni l'autre ne peut être appelé un lit *amoureux*; c'est un lit où l'on pourrait être retenu par la molesse qui craindrait la fatigue, ou par la crainte qui s'allarmerait du danger. Voilà ce que nous paraît signifier *molli* en cet endroit, et ce sens est justifié, tant par le vers qui précède,

Fortes adjuvat ipsa Venus,

que par les vers qui suivent:

Nec docet hoc omnes, sed quos nec inertia tardat,
Nec vetat obscurâ surgere nocte timor.

Aussi M. le chevalier de Bertin a-t-il traduit ainsi les premiers avec autant de fidélité que d'aisance:

Il faut oser: Vénus seconde le courage.
Vénus instruit l'amante, au milieu de la nuit,
A descendre en secret de sa couche paisible:
Vénus enseigne encor l'art de poser sans bruit
Sur des parquets mouvans un pied sûr et flexible.

O utinam memores ipse cohorsque mei!

« Puisses-tu, puissent tes compagnons se rappe-
» ler *de Tibulle.* »

Se rappeler de. Si cette faute, qui n'est point corrigée dans *l'errata*, n'est pas une faute d'impres-

sion, c'est un gasconisme bien fort; mais il a beaucoup gagné depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire qu'il est employé par tous ceux qui ne savent pas distinguer un verbe actif d'un verbe neutre, et que quelques-uns même commencent à l'écrire; mais M. de Pastoret, quoique d'une province méridionale, ne peut pas avoir fait cette faute.

Non dicta in sanctos impia verba Deos.

« *Mes discours impies* n'ont jamais outragé la » sainteté des Dieux. »

Mes discours impies. Cette expression suppose des discours impies, et le texte au contraire dit qu'il n'y en a pas eu.

Il fallait traduire :

« Jamais, par des discours impies, je n'ai outragé » la sainteté des Dieux. »

C'est ainsi que Rousseau a dit :

Et qui, par des discours faux et calomnieux,
Jamais à la vertu n'a fait baisser les yeux.

et non pas :

Et de qui les discours faux et calomnieux
Jamais à la vertu n'ont fait baisser les yeux.

Tournure qui commencerait par supposer l'existence de ce qu'on veut nier.

Assiduè prælia miscet Amor.

« L'Amour assidu engage leurs combats. »

C'est traduire un peu négligemment. Il fallait :
« L'Amour excite entre eux des combats conti-
» nuels, ou excite continuellement des combats
» entre eux. »

Nunc ad bella trahor, et jam quis forsitan hostis
Hæsura in nostro tela gerit latere.

« Aujourd'hui entraîné vers la guerre, déjà peut-
» être un ennemi *balance sur mes flancs* le trait
» qui doit les déchirer. »

Balance sur mes flancs. Cette image n'est point dans le texte, et elle n'y serait pas bien placée. Quelqu'un qui écrit tranquillement dans sa chambre ou dans sa tente, sait bien qu'en ce moment aucun ennemi *ne balance sur ses flancs* aucun trait. Il fallait dire comme Tibulle : *Porte les traits* qui doivent percer mon flanc.

Turbaque vernarum.

« Et ses enfans en troupe. »

Verna ne signifie point un *enfant*, mais un esclave né dans la maison du maître.

Je ne sais encore s'il fallait rendre par un *enfant* le mot *puer* dans ces vers.

Rure puer verno primam de flore coronam
Fecit et antiquis imposuit laribus.

Je crois qu'il s'agit encore d'un jeune esclave, comme dans cette ode d'Horace :

Persicos odi, *puer*, apparatus, etc.

et dans ces autres exemples :

Puer quis ex aulâ capillis
Ad cyathum statuetur unctis?

Quis *puer* ocyùs
Restinguet ardentis Falerni
Pocula ?

I, pete unguentum *puer*, et coronas.

Si quis fortè velit *puerum* tibi vendere natum
Tibure vel Gabiis.

Da lunæ properè novæ,
Da noctis mediæ, da *puer*, auguris
Murenæ, etc.

Quidquid habet Circe, quidquid Medea veneni,
Quidquid et herbarum Thessala terra gerit.
Et quod ubi indomitis gregibus Venus afflat amores,
Hippomanes cupidæ stillat ab inguine equæ.
(Si modò me placido videat Nemesis mea vultu)
Mille alias herbas misceat illa, bibam.

« Qu'elle jette sur moi un œil propice, et je » consens à boire tous les poisons de Médée et » de Circé, et les sucs des plantes que la Thessalie » produit, et l'hippomane que distille la cavale » effrénée quand Vénus brûle d'amour les trou- » peaux indomptés ; elle peut même y joindre » mille autres breuvages. »

Il n'y a rien à reprendre dans cette traduction ; mais le mouvement et l'ordre ou le désordre des idées ne sont jamais une chose indifférente à la

passion ; ce *si modò*, placé à la fin de l'énumération de tous les poisons, comme dédommageant de tout ; ce *bibam*, placé seul à la fin de toute la période, et qui marque si bien une résignation ferme et réfléchie, tout cela méritait d'être conservé. Il fallait donc peut-être laisser à ce morceau toute sa forme, et rendre non-seulement les idées et les expressions, mais encore leur arrangement en traduisant ainsi :

« Tous les poisons de Circé, tous ceux de Mé-
» dée, tous ceux que produit la Thessalie, et l'hip-
» pomane que distille la cavale effrénée quand
» Vénus inspire les amours aux troupeaux indomp-
» tés (pourvu seulement que ma Némésis me re-
» garde d'un œil favorable) ; qu'à tous ces poisons
» elle joigne encore mille autres poisons, je les
» boirai. »

C'est peut-être avec cette scrupuleuse exactitude qu'il faut se faire une loi de suivre pas à pas la marche d'un poète, toutes les fois que le génie des langues ne s'y oppose pas.

Les traits de sentiment sont peut-être les plus aisés à rendre, et en vers, et en prose. Prenons un morceau plus difficile, un morceau de description, relatif aux évolutions militaires et aux talens d'un général, où la poésie ait à éviter le danger des expressions techniques*, et à triompher des

difficultés propres au sujet. Nous le trouverons dans le panégyrique de Messala.

Jam te non alius belli tenet aptiùs artes,
Quà deceat turam castris prælucere fossam,
Qualiter adversos hosri defigere cervos,
Quemve locum ducto meliùs sit claudere vallo
Fontibus ut dulces erumpat terra liquores,
Ut facilisque tuis adirus sir, et arduus hosti,
Laudis et assiduo rigear certamine miles,
Quis tardamve sudem meliùs celeremve sagittam
Fecerit, aut lento perfregerit obvia pilo,
Aut quis equum celerem arctato compescere frœno
Par sit, et effusas tardo permittere habenas,
Inque vicem modò directo contendere cursu,
Seu libeat curvo breviùs contendere gyro,
Quid parmâ seu dextra velit, seu læva tueri,
Sive hâc, sive illâc veniat gravis impetus hastæ,
An prior, aut signata citâ loca tangere fundâ
Jam simul audacis veniunt certamina Martis,
Adversisque parant acies concurrere signis,
Tunc tibi non desit faciem componere pugnæ,
Seu sit opus quadratum acies consistat in agmen,
Rectus ut æquatis concurrat frontibus ordo,
Seu libeat duplicem sejunctum cernere Martem,
Dexter uti lævum teneat dextrumque sinister
Miles, sitque duplex geminis victoria castris.

« Personne ne connaît mieux que toi l'art de » la guerre, l'art de diriger dans les camps une » tranchée où l'on soit en sûreté ; d'opposer à » l'ennemi des palissades redoutables, de choi-

» sir pour l'enfermer de retranchemens néces-
» saires, un lieu favorable où la terre fasse jaillir
» des fontaines, une douce liqueur; de se ména-
» ger de faciles issues, qui ne le soient pas pour
» l'ennemi, afin de nourrir dans les soldats le
» desir de la gloire et des batailles. Qui mieux que
» toi lance le pieu tardif ou la flèche rapide, ou
» *brise tout ce qui s'oppose à lui de son pesant jave-*
» *lot?* Qui peut ainsi que toi soumettre à un frein
» resserré l'agilité d'un coursier, ou *lâcher les rênes*
» *à sa lenteur*, et le diriger tour-à-tour, soit qu'il
» prenne une course directe, soit qu'il aime mieux
» la prendre dans un cercle borné. Armé du bou-
» clier, quelque côté que tu défendes contre la
» lourde impétuosité de la lance, qui pourra te sur-
» passer, qui le pourra dans l'art d'atteindre au
» lieu désigné avec la fronde rapide? Déjà on se
» prépare aux assauts de Mars : *les armées en pré-*
» *sence, n'attendent que le signal pour en venir aux*
» *mains.* Tu sais disposer l'ordonnance d'un com-
» bat, soit qu'il faille, arrangeant les troupes en
» bataillon carré, les faire toujours avancer éga-
» lement, soit que tu veuilles les séparer, et pla-
» çant des soldats à l'aile droite, et d'autres à l'aile
» gauche, doubler ainsi les camps et la victoire.»

On retrouve dans cette traduction une grande partie de la poésie de l'original, et du mérite de

la difficulté vaincue; le traducteur aurait dû peut-être éviter encore plus les expressions techniques et les phrases faites, qui sont rarement des phrases poétiques.

Ou brise tout ce qui s'oppose à lui de son pesant javelot.

On ne sait si le javelot se rapporte à *brise* ou à *s'oppose*. Il fallait mettre : *et brise de son pesant javelot tout ce qui s'oppose à lui.*

Lâcher les rênes à sa lenteur, est-ce mettre sa lenteur en liberté ou la contrarier ? Ce qui fait l'équivoque ici, c'est l'emploi du mot abstrait, *lenteur*, au lieu du cheval lent. Les abstractions en général sont peu favorables à la poésie, qui ne les exclut pas cependant, quoiqu'elle vive principalement d'images. D'ailleurs, la *lenteur* répond à l'*agilité* qui l'amène assez naturellement par la position.

Les armées en présence, n'attendent que le signal pour en venir aux mains.

Cette phrase est plus de l'Histoire que de la poésie : il y a un peu plus d'image dans le latin.

Adversisque parant acies concurrere signis.

Mais ne pourrions-nous pas aussi étendre notre critique jusque sur l'original, et demander si toutes ces évolutions savantes, si tous ces grands

détails militaires sont bien agréables, et si Virgile n'a pas une harmonie bien plus pittoresque, et bien plus de vraie beauté poétique quand il se borne à deux traits généraux dans l'éloge de Marcellus ?

Non illi quisquam se impunè tulisset
Obvius armato, seu cùm pedes iret in hostem,
Seu spumantis equi foderet calcaribus armos.

M. de Pastoret nous annonçait en 1784, une traduction complète de Tibulle en vers, par M. le chevalier de Langeac. J'ignore, dans ma retraite, où je n'ai que de vieux livres, si cette traduction a paru.

M. de Pastoret a sagement évité ce qu'il appelle dans M. de Pezai *des grâces licencieuses*, et le ton leste d'un petit maître français ; il est en tout fort supérieur à M. de Longchamps, dont il paraît faire assez de cas, mais qui fait des phrases lorsque Tibulle exprime un sentiment, et qui néglige trop le mérite d'une traduction, la fidélité. M. de Pastoret suit toujours de bien plus près l'original, et s'il lui reste encore quelques imperfections, elles viennent de ce qu'il ne l'a pas toujours suivi d'aussi près qu'il aurait pu le suivre.

PROPERCE.

Nous retrouvons ici M. l'abbé de Longchamps, traducteur également, et de Tibulle, et de Properce.

perce. Ce dernier, dont il a publié la traduction en 1772, est l'objet de sa prédilection; il ne dégénère point à son égard, de l'enthousiasme ordinaire aux traducteurs; il demande pour Properce une place entre Virgile et Horace, quant à l'expression poétique en général, et au dessus d'Ovide et de Tibulle pour les talens propres à l'élégie. Il rabaisse considérablement Ovide, et me paraît aller beaucoup trop loin à cet égard. Il ne connaît de modèles pour l'élégie, que les soupirs de Tibulle et les sanglots de Properce; et au mépris d'Ovide, ce n'est encore que chez Properce qu'il trouve des modèles de l'héroïde. Il cite celle d'Aréthuse à Lycotas (élégie 3e. du 4e. livre de Properce), et celle de Cornélie à Paulus (élégie 10e. et dernière de ce même livre et de tout le volume). Ces deux morceaux ne sont pas mal choisis pour appuyer sa proposition; mais on peut y opposer plusieurs des héroïdes d'Ovide, celle d'Œnone à Pâris, celle d'Ariane à Thésée, etc. surtout celle de Canacé à Macarée, qui prouve qu'Ovide savait être touchant quand le sujet le comportait. Si d'ailleurs son génie, brillant, souple, facile, a les défauts qui tiennent à ces qualités, Properce n'a-t-il pas de même les défauts propres à son génie? Sa singulière énergie est-elle toujours proportionnée aux choses qu'il exprime? Son extrême concision

ne dégénère-t-elle jamais en obscurité ? Ses excursions dans la mythologie sont-elles toujours bien justes, bien nécessaires ? L'abus des métaphores ne rend-il jamais son style roide et sauvage ? Est-il bien vrai, comme le dit M. de Longchamps, que la difficulté d'entendre Properce ne vienne que de l'ignorance du lecteur, qui n'a pas présens, comme l'auteur, tous les traits mythologiques ? Mais l'ignorance, en pareil cas, prend le parti de supposer les faits qui lui échappent, pourvu que, ces faits étant donnés, l'application en soit sensible. Le lecteur n'a pas toujours présentes toutes les allusions que les poètes, tant grecs que latins, font continuellement à la mythologie ; mais il n'est point arrêté dans la lecture de ces auteurs, parce que leur pensée est ordinairement assez développée, et qu'en supposant les faits, l'application se fait aisément sentir. Properce au contraire est brusque et tranchant ; il supprime trop d'idées intermédiaires. M. de Longchamps lui en fait un mérite ; c'en est un quelquefois ; mais au-delà d'un certain degré, c'est un défaut, c'est la source la plus ordinaire de l'obscurité.

Mais enfin, Properce n'était point traduit, et il méritait de l'être ; il était difficile à traduire, et il est assez bien traduit, non pas véritablement avec toute l'exactitude qu'on pourrait desirer, mais avec

l'élégance et avec une liberté que les plus grands rigoristes mêmes ne trouveront pas toujours excessive.

Rien de moins fixe que les principes de la traduction : tout traducteur marche entre deux écueils, celui de déplaire par un attachement trop servile au texte, celui de plaire par des beautés trop étrangères à son original, et que les savans rejetteront. Chaque traducteur se fait son système, qui rentre plus ou moins dans l'un ou l'autre de ces inconvéniens. On a trouvé que M. de Longchamps poussait un peu trop loin le système de liberté qu'il a embrassé, qu'il transpose quelquefois sans un motif assez fort ou assez apparent, des phrases et des idées entières de son auteur. Voici un exemple de ces transpositions inutiles.

Properce (dans la 13ᵉ. élégie du livre second) parle de ses funérailles, où il veut qu'on porte en triomphe ses trois livres des *amours, si tres sint*, car il n'en est encore qu'au second. D'ailleurs, il demande qu'elles soient simples et sans pompe.

Nec mea tunc longâ spatietur imagine pompa,
Nec tuba sit fati vana querela mei.
Nec mihi tunc fulcro sternatur lectus eburno,
Nec sit in Attalico mors mea nixa toro.
Desit odoriferis ordo mihi lancibus. Adsint
Plebeii parvæ funeris exequiæ.

Pour montrer les transpositions du traducteur,

numérotons chaque incise de la traduction, selon l'ordre où chacun de ces incises est dans l'original.

3 et 4.

« Je ne demande point qu'on place mon corps » sous un dais d'ivoire, enrichi des plus belles » étoffes;

1.

» Qu'une longue suite de bustes funéraires n'ac- » compagne pas les mânes de Properce;

5.

» Que les parfums exhalés dans cette marche » fastueuse;

2.

» Que le son lugubre des trompettes n'annonce » point un superbe convoi.

6.

» Je veux que le mien soit des plus simples. »

L'ordre observé par le traducteur vaut peut-être bien celui de l'original; mais ce changement était-il nécessaire?

En général, le traducteur est aussi court et quelquefois plus court que l'original. Voici cependant un exemple bien marqué du contraire (élégie 15e. du livre 2e.).

Terra priùs falso partu deludet arantes.

« On verra la terre produire des fruits étrangers à

» la semence que lui confia le laboureur étonné de
» ce prodige. »

Si les mortels, dit Properce dans le même endroit, ne connaissaient d'autre ivresse que celle du vin et de l'amour, le fer ne serait pas l'instrument du meurtre, ni nos vaisseaux des machines de guerre.

Nec nostra Actiacum verteret ossa mare.

« La mer (ne serait pas) le tombeau flottant des
» victimes immolées à la bataille d'Actium. »

N'y a-t-il pas un peu de longueur et de recherche dans cette traduction, qui d'ailleurs rend le sens et même l'image du vers latin ?

Voici un endroit où le traducteur paraît s'être entiérement trompé, et avoir pris le hibou pour le rossignol.

Properce soutient à Cynthie qu'elle a tort de se plaindre de lui, et de l'accuser d'infidélité ; il rit de ses plaintes, et parmi différentes comparaisons qu'il fait à cet égard, il dit :

Nec tam nocturnâ volucris funesta querelâ
Attica Cecropiis obstrepit in foliis,

ce que M. de Longchamps traduit ainsi :

« Les bois d'Attique retentissent de sons moins
» lugubres lorsque Philomèle les remplit de ses
» nocturnes accens. »

Comment M. de Longchamps a-t-il pu croire que Properce eût voulu désigner le tendre rossignol par ces mots, *volucris funesta*, et exprimer le mélodieux ramage de cet oiseau par le mot *obstrepere*, qui ne se prend jamais qu'en mauvaise part :

Argutos inter *strepere* anser olores ?

Il est clair qu'il s'agit de la chouette ou du hibou de Minerve, protectrice d'Athènes. Le hibou, chez les poètes, est nommé, tantôt *avis Attica*, tantôt *Palladia volucris*, l'un et l'autre par la même raison; tantôt *volucris funesta*, à cause des mauvais présages qu'on attachait à son cri.

Solaque culminibus ferali carmine bubo
Sæpè queri.

Virgile, il est vrai, dans la belle comparaison des gémissemens d'Orphée, privé d'Eurydice, avec les plaintes de Philomèle, privée de ses petits, donne au chant du rossignol une tristesse qu'il n'a pas, et que l'auteur du *Pervigilium Veneris* semble avoir voulu démentir par ces vers :

Ut putes cantus amoris
Ore dici musico,
Et neges queri sororem
De marito barbaro.

Mais Virgile n'appelle point Philomèle *volucris*

funesta, et ne se sert point du mot *obstrepere* en parlant de son chant.

Le traducteur s'est senti obligé, par la force des termes de son auteur, à en employer lui-même de trop forts pour le rossignol. Les mots de *sons lugubres* peuvent-ils convenir à cet oiseau, quand même on voudrait, comme Virgile, trouver dans son chant une tristesse touchante? Et comment cela seul n'ouvrait-il pas les yeux au traducteur?

En conséquence de son erreur, M. de Longchamps, dans une note, raconte l'histoire de Philomèle et de Progné, et de Pandion leur père, roi d'Athènes, et tout cela tandis qu'il s'agit évidemment d'un hibou; c'est une des plus fâcheuses méprises dans lesquelles puisse tomber un traducteur, et on eût pu lui appliquer ces vers *du Lutrin :*

> Vous verrez tous les jours un railleur insolent,
> Au seul mot de hibou vous sourire en parlant.

Dans le discours préliminaire, M. de Longchamps dit que le père de Properce avait pris parti pour Antoine contre Auguste, et qu'après la bataille d'Actium il fut sacrifié au ressentiment du vainqueur.

Dans une note sur la dixième élégie du second livre, il dit que Properce avait suivi le parti d'Auguste contre Antoine. Il n'est que trop possible sans

doute que le père et le fils aient été engagés dans des partis différens, et qu'ils aient servi l'un contre l'autre dans les deux armées ennemies; mais cette singularité, triste effet des guerres civiles, méritait d'être remarquée.

Dans une note sur la même élégie, M. de Longchamps paraît dire que Pompée fut vaincu par César à la bataille de *Philippes :* il a voulu dire à la bataille de *Pharsale;* il savait trop bien qu'à la bataille de Philippes, les vainqueurs furent Auguste et Antoine, et les vaincus Brutus et Cassius; que d'ailleurs Philippes est dans la Macédoine, et non dans la Thessalie, dont il s'agit ici.

Dans une autre note sur la même élégie, on trouve cette phrase, qui ne me paraît ni assez nette ni assez correcte.

« Ce triomphe que la mort d'un seul homme » n'avait point ensanglanté. »

Il fallait apparemment : *Que la mort d'aucun homme n'avait ensanglanté.*

On y trouve aussi cette expression : *Pacifier des guerres civiles.* On pacifie les États, mais *pacifie-t-on des guerres?* On les termine, on les éteint par la paix.

On y trouve encore que l'Euphrate se jette *dans la Mer-Rouge;* c'est *dans le golfe Persique.*

Dans une note sur la vingt-septième élégie du

second livre, l'auteur s'exprime ainsi en parlant d'Arion :

« Il voyagea dans la Sicile et dans l'Italie, *où* » sa musique et ses vers le mirent bientôt en état » de se fixer *à Corinthe.* »

La force de la construction grammaticale paraît ici placer Corinthe en Italie, contre l'intention de l'écrivain. Avec de l'attention cependant on voit qu'Arion fit, en Sicile et en Italie, une fortune qui le mit en état d'aller s'établir à Corinthe.

Il a paru, en 1784, une nouvelle traduction de Properce. Le nouveau traducteur (M. de Lahoussaye) combat, comme M. de Longchamps, l'opinion de ceux qui donnent à Tibulle la préférence sur Properce dans le genre érotique; il la donne à Properce, et sur Tibulle, et sur Ovide. Il faut convenir qu'il est difficile de faire une appréciation comparative bien exacte du mérite de ces auteurs, qui tous trois en ont beaucoup, et que c'est d'après le plus ou moins d'analogie que l'on rencontre entre leur manière de sentir et la sienne propre, qu'on se détermine en faveur de l'un d'eux par préférence aux autres. Muret n'a pas voulu prononcer entre Properce et Tibulle; j'imiterai la discrétion de Muret, que M. de Lahoussaye appelle toujours *Murette;* ce qui semble annoncer que le nom de ce savant ne lui est pas familier.

Je ne sais aussi pourquoi il appelle des *latinicismes* ce qu'on a toujours appelé des *latinismes*.

Je ne prononcerai pas non plus entre sa traduction et celle de M. de Longchamps. Il me semble seulement qu'en général on a trouvé, dans le tems, sa traduction plus littérale, et celle de M. de Longchamps mieux écrite, et que la réunion de ces deux mérites pourrait nous donner une troisième traduction dont nous avons encore besoin. A en juger par l'exécution, M. de Lahoussaye paraît avoir, sur la traduction, des principes plus sévères et plus purs que M. de Longchamps; il s'est plus attaché à copier fidélement son auteur, mais peut-être n'a-t-il pas évité avec assez de soin un écueil contraire à l'infidélité. Son style se ressent de la gêne où le met quelquefois l'envie de tout rendre. Il n'a ni l'aisance, ni la chaleur, ni l'élégance du premier traducteur; et comme ces qualités du style embellissent souvent celui de Properce, on est fâché de ne les pas trouver dans sa version. M. de Lahoussaye, quoique réputé plus fidèle, n'a pas osé paraître à côté du texte, comme M. de Longchamps.

Mettons ces deux traducteurs en présence l'un de l'autre, sur un morceau pris au hasard dans Properce. Tous les cœurs ont retenu ces vers si profondément sentis et si touchans du poëme *des Jardins :*

Quel homme vers la vie, au moment du départ,
Ne se tourne, et ne jette un triste et long regard,
A l'espoir d'un regret ne sent pas quelque charme,
Et des yeux d'un ami n'attend pas une larme ?

C'est ainsi que Tibulle et Properce aiment à se promettre, à leurs derniers momens, les précieuses larmes de l'amour, et que, soit pour attendrir leurs maîtresses, soit pour en éprouver la sensibilité, ils leur offrent souvent l'image de leur amant étendu sur le lit funèbre, ou sur le bucher qui va le consumer. Ce tableau revient fréquemment dans leurs écrits. Nous l'avons déjà vu dans Tibulle : le voici dans Properce.

Non ego nunc tristes vereor, mea Cynthia, manes,
Nec moror extremo debita fata rogo;
Sed ne fortè tuo careat mihi funus amore :
Hic timor est ipsis durior exequiis.
Non adeò leviter nostris puer hæsit ocellis
Ut meus oblito pulvis amore vacet.
Illic Phylacides jucundæ conjugis heros
Non potuit cæcis immemor esse locis;
Sed cupidus falsis attingere gaudia palmis
Thessalis antiquam venerat umbra domum.
Illic, quidquid ero, semper tua dicar imago,
Trajicit et fati littora magnus amor.
Illic formosæ veniant chorus heroinæ
Quas dedit Argivis Dardana præda viris,
Quarum nulla tuâ fuerit mihi, Cynthia, formâ
Gratior, et tellus hoc ita justa sinat.

Quamvis te longæ remorentur fata senectæ,
  Cara tamen lacrymis ossa futura meis;
Quæ tu viva meâ possis sentire favillâ;
  Tùm mihi non ullo mors sit amara loco.
Quàm vereor ne te contempto, Cynthia, busto
  Abstrahat è nostro pulvere iniquus amor!
Cogat et invitam lacrymas siccare cadentes!
  Flectitur assiduis certa puella minis.
Quare, dum licet, inter nos lætemur amantes;
  Non satis est ullo tempore longus amor.

Traduction de M. de Longchamps.

« Non, Cynthie, ce n'est pas la mort qui m'effraie; je consens volontiers de payer ce dernier » tribut à la nature. Tout ce que je crains, c'est » qu'en perdant la vie je ne perde aussi ton amour. » Les horreurs du tombeau n'ont rien d'aussi cruel » que cette idée.

» Le souffle du trépas serait-il donc capable » d'effacer les traits profonds que l'amour a gravés » dans nos cœurs? La mort ne pût éteindre dans » Protésilas les traits de sa chère Laodamie. Pour » jouir encore de ses embrassemens, il quitta le » séjour des ombres, et reparut dans son ancienne » demeure de Thessalie. Quelle que soit ma destinée sur les sombres bords, je ne cesserai jamais d'être ton amant. Un amour comme le » mien peut franchir aussi les obstacles de l'onde

» infernale. En vain la troupe de ces héroïnes » que le sort des armes soumit aux vainqueurs de » Troye, s'offrirait à mes regards. La terre équitable ne permettra pas qu'aucune de ces beautés » l'emporte à mes yeux sur Cynthie. Quand le destin épargnerait tes jours jusqu'au terme d'une longue vieillesse, je n'en donnerais pas moins des » larmes au trépas qui réunirait nos cendres. Ah! » puisses-tu brûler pendant ta vie, de cet amour qui » me consumera dans le tombeau! Oui, quelque » part qu'il me fallût la subir, la mort me serait » douce à ce prix. Mais que j'ai lieu de craindre » qu'un nouvel amour ne commande à tes pleurs » de se tarir, et ne te fasse, hélas! oublier ce que » tu devras à mon ombre! Il n'est point de constance à l'épreuve des ordres maîtrisans de l'amour. Hâtons-nous donc, ô Cynthie! de goûter » les douceurs d'une flamme mutuelle : durât-il » un siècle, l'amour heureux n'est jamais qu'un » instant. »

Traduction de M. de Lahoussaye.

« Dans l'état où je suis, descendre tristement » chez les morts, ou songer aux derniers devoirs » qui me seront rendus, n'est pas ce qui me chagrine; mais mourir peut-être, Cynthie, sans » être aimé de toi, voilà une idée qui me désole

» plus que celle du trépas. L'amour m'a tellement
» soumis à toi, qu'il brûlera encore mes cendres.

» C'est ainsi que, dans l'empire de la mort, » Protésilas ne put jamais oublier les charmes de » son épouse, et que, desirant la serrer vainement » entre ses bras, son ombre vint errer auprès d'elle » en Thessalie, dans son ancien palais. Dans le » même séjour, quel que soit mon sort, ton image » ne me quittera jamais. Le tendre amour con- » naît-il les bornes du trépas ?

» En vain s'offriront à moi dans les enfers, » toutes ces beautés célèbres qui tombèrent entre » les mains des Grecs; je ne serai jamais frappé » des attraits d'aucune comme des tiens, Cynthie, » auxquels la terre ne possède rien de comparable. » Quelque vieillesse que le Destin te réserve, le » dernier de tes jours précieux ne verra pas moins » couler mes larmes. Ah ! s'il était possible que » tu partageasses sur ma tombe les mêmes senti- » mens, je ne regretterais de mourir en aucun lieu » de l'Univers.

» Mais, ma Cynthie, que je crains qu'une pas- » sion étrangère ne t'inspire du mépris pour mon » bûcher, et ne t'écarte de ma cendre ! Que je » crains qu'elle ne te force à sécher les larmes qui » tomberont de tes yeux ! Est-il une maîtresse » fidelle que les menaces constantes de l'amour

» ne finissent par maîtriser ? Tandis que nous le » pouvons, Cynthie, aimons donc pour notre bon» heur mutuel. Quel insensé assignera jamais de » terme à l'amour heureux ? »

Chacune de ces traductions offre partout à peu près le même mérite et les mêmes défauts, et cet échantillon nous fournirait peu d'observations utiles.

Mais si la différence des tems et des lieux, et celle qu'elle apporte dans les idées, permettaient de juger un Ancien comme un Moderne, je demanderais si l'original même n'a rien ici de trop recherché dans quelques idées, ni de forcé ou d'obscur dans quelques expressions, et si c'est toujours ainsi que parle la nature, si, par exemple, la justice de la terre,

Tellus hoc ita justa sinit,

n'est pas tirée d'un peu trop loin, et si elle s'entend sans commentaire. Quand Horace me dit :

Æqua tellus
Pauperi recluditur regumque pueris,

il me rend parfaitement sensible l'égalité que la terre met entre les pauvres et les enfans des rois ou des riches, en les recevant tous également dans son sein ; mais je n'entends pas en quoi la justice de la terre est intéressée à permettre ou à défendre que toutes ces belles captives troyennes viennent tenter Properce dans les enfers.

POEMES DIDACTIQUES

LATINS MODERNES,

SUR LES ARTS.

Pictura, Sculptura, Scalptura.

Pictura.

M. Meunier de Querlon a donné, en 1753, sous le nom de *l'École d'Uranie* ou *l'Art de la Peinture*, une édition du poëme latin d'Alphonse Dufresnoy, *de Arte graphicâ*, traduit par de Piles, dédié à M. Colbert, et du poëme aussi latin sur le même sujet, par l'abbé de Marsy, celui-ci traduit par l'éditeur lui-même (M. de Querlon).

Cet éditeur examine, dans la préface, ce que la poésie doit à la peinture, ce que la peinture doit à la poésie. Le célèbre de Piles, en comparant ces deux arts, en considérant les secours mutuels qu'ils se fournissent, laisse entrevoir sa prédilection pour la peinture; il était peintre. M. de Querlon, sans combattre formellement cette opinion, s'est plu à

rassembler

rassembler les exemples propres à établir l'opinion contraire. On voit partout, dans sa préface, le génie des poètes enflammer les peintres et les sculpteurs, remplir leur âme de cet enthousiasme qui produit les grandes idées et enfante les chefs-d'œuvre. Il ne faut que trois vers d'Homère pour élever Phidias au sublime. Tout à coup le génie du poète semble passer dans le statuaire, et le Jupiter d'Olympie devient l'ouvrage de l'Iliade.

Timante avait pris, dans une tragédie, l'idée du voile qui couvre le visage d'Agamemnon dans le tableau du sacrifice d'Iphigénie, idée ingénieuse et nécessaire au peintre, qui, ayant peint la douleur sur le front de Calchas, une douleur plus vive dans les yeux d'Ulysse, avait épuisé les ressources de son art pour exprimer celle de Ménélas. Cependant, pour l'observer en passant, la douleur d'Ulysse ne devait être qu'une tristesse de décence et de compassion, et la douleur de Ménélas n'était que celle d'un oncle : tout cela devait laisser un grand intervalle et un vaste champ à l'expression de la douleur d'un père; mais le voile dispensa de cette expression, comme au convoi de Germanicus l'absence dispensa Tibère et Livie d'affecter une fausse douleur, ou de laisser percer une odieuse indifférence, ou même une secrète et coupable joie : *Inferiùs majestate suâ rati si palàm lamentarentur, an*

ne omnium oculis vultum eorum scrutantibus falsi intelligerentur. TACIT.

Le Dante a fourni à Michel-Ange toute l'économie de son *Jugement dernier*, ouvrage plein de beautés hardies, bizarres et terribles.

Dans le tableau d'*Attila* de Raphaël, on voit saint Pierre et saint Paul combattant en l'air, comme les dieux d'Homère combattent pour les héros qu'ils protègent.

Le même Raphaël a peint à Rome, dans le petit Farnèse, Cupidon, qui montre Psyché aux Grâces. L'Amour est de couleur de brique, et tout rouge. Il est reflété sur les Grâces, et ressemble à un charbon ardent, dont l'éclat réfléchit sur ce qui l'environne.

« Cette idée si délicate et si vraie, dit M. de » Querlon, est visiblement empruntée de Moschus, » qui, dans son *Amour fugitif*, fait dire à Vénus, » en faisant le portrait de son fils, qu'il n'a pas la » peau blanche, mais de couleur de feu. »

Sans vouloir contester à cette idée sa vérité ni sa délicatesse, ne pourrait-on pas trouver qu'elle n'a rien d'assez singulier ni d'assez rare pour n'être attribuée qu'à l'imitation, et que des traits moins communs encore ont pu se présenter d'eux-mêmes à un génie tel que celui de Raphaël ; cependant il est possible qu'il ait tiré cette idée de Moschus.

Alphonse Dufresnoy et Mignard demeuraient ensemble ; Dufresnoy avait plus de littérature, et Mignard un plus grand usage du dessin. Dufresnoy lisait à son ami les plus beaux endroits de l'*Iliade*, de l'*Énéide*, du Tasse, ou quelques odes d'Anacréon, et lui remplissait ainsi l'imagination de tableaux poétiques, et Mignard dessinait comme sous sa dictée :

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amicè.

De ces exemples et de plusieurs autres, M. de Querlon prend occasion d'exhorter les peintres à nourrir, à étendre, à enrichir leur imagination par la diversisé des objets que peint la poésie, à recueillir les étincelles du feu qui anime les poètes ; à prendre comme eux un essor sublime, loin de ce cercle étroit de connaissances bornées, où leur génie languit captif, content de traiter des sujets usés, rebattus, remaniés cent fois. Les avantages de la lecture et du commerce des poètes ne se borneront pas à étendre la sphère de l'invention ; l'expression en sera encore animée, le dessin même perfectionné : un peintre familiarisé avec Homère, Virgile, Ovide, y démêlera sûrement les traces des belles proportions. M. de Querlon n'ose étendre ses promesses jusqu'au coloris ; il prétend cependant qu'un jeune peintre, qui terminait le

portrait d'une femme, et qui tombait un peu dans la craie, profita heureusement, pour se corriger, de cet endroit *des Métamorphoses*, où Ovide, voulant donner l'idée d'une belle carnation, compare la blancheur animée du corps d'Atalante au reflet qu'un rideau de pourpre forme sur une muraille bien blanche, et à l'ombre transparente et légère que cette muraille réfléchit sur le même rideau :

> Inque puellari corpus candore ruborem
> Traxerat, haud aliter quàm cùm super atria velum
> Candida purpureum simulatas inficit umbras.

Alphonse Dufresnoy, auteur de ce poëme de la peinture, était fils d'un apothicaire de Paris; il fut destiné à la médecine; il y renonça pour se livrer aux charmes de la poésie et de la peinture. Ces deux arts, liés par des rapports si intimes, *ut pictura poësis*, n'exigent pour ainsi dire qu'un même goût et un même talent.

> Refert par æmula quæque sororem,
> Alternantque vices et nomina,

dit Dufresnoy lui-même dans son poëme. Mignard son ami avait, comme lui, sacrifié la médecine à la peinture, et ce trait de conformité fut un lien de plus dans leur amitié. La plupart des hommes qui se sont le plus distingués dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, ont

été des déserteurs du barreau ou des écoles de médecine, qui ont trompé l'imprudente destination de leurs parens. *Je suis parmi les astres malgré mon père*, disait le mathématicien-astronome, Jacques Bernoulli, se représentant sous l'emblême de Phaéton conduisant le char du Soleil malgré toutes les remontrances de ce Soleil son père; mais, dans la Fable, c'est Phaéton qui était l'imprudent, et dans les destinations anticipées, ce sont les parens qui ont tort de vouloir donner leur état à leurs enfans, par le seul motif de la plus grande facilité qu'ils trouvent à les instruire dans une profession qui leur est connue. Leur devoir rigoureux serait d'étudier avec soin à quoi la nature a destiné leurs enfans, pour quel objet elle leur a donné, ou une inclination, ou des dispositions marquées : ce serait le moyen de tirer des hommes le plus grand parti possible. Un état politique, où tous les sujets seraient ainsi employés selon leur talent, leur goût et leur choix, serait, toutes choses égales d'ailleurs, hors de toute proportion avec les empires où les professions se prennent au hasard. Je ne parle point de ceux où la profession des armes, la plus noble de toutes, est forcée; ce qui suffit seul pour en dégoûter, et ce qui vraisemblablement n'aura plus lieu quand les nations seront policées.

Mignard et Alphonse Dufresnoy, et beaucoup d'autres peintres et poètes illustres, l'ont donc été malgré leurs parens. Dufresnoy, duquel seul il est ici question, cherchait le Corrège dans le goût du dessin, et le Titien dans le coloris. Ses ouvrages se réduisent à quelques tableaux d'autels, à quelques paysages, à deux plafonds, l'un dans l'hôtel d'Armenonville, l'autre au Raincy. Félibien parle d'un très-beau tableau de Dufresnoy, que possédait alors M. Passart, maître des comptes, et qu'a possédé depuis M. de Mairan, chez qui je l'ai vu, et qui me l'a fait observer. Il représente un sacrifice devant un tombeau, vers lequel s'avance tristement une femme d'Athènes; ce tombeau renfermait les cendres de son amant; l'urne, par une expression miraculeuse de tendresse, jette des flammes à son approche; l'Athénienne tombe éplorée entre les bras des femmes qui l'accompagnent : son désespoir et l'étonnement des assistans sont exprimés avec beaucoup de force et de vérité; j'ignore où est actuellement ce tableau. On fait honneur encore à Dufresnoy de la pensée du beau tableau de la peste d'Épire, qui était chez le roi.

« Mais si ces tableaux, observe de Piles, ne suffisent pas pour répandre son nom aussi loin qu'il » mérite d'être porté, son poëme sur la peinture

» le fera vivre autant que cet art sera dans le monde
» en quelque estime. »

Ce poëme contient en effet toute la théorie de cet art charmant : on y trouve, dans le court espace de cinq cent quarante-huit vers, une foule de préceptes sensés, lumineux, propres à diriger la main de l'artiste sans la gêner, à éclairer son génie sans l'intimider ni le captiver. Le poète a véritablement atteint le but qu'il se propose dans ces vers :

Nec mihi mens animusve fuit constringere nodos
Artificum manibus. . . . .
Indolis ut vigor indè potens obstrictus hebescat
Normarum numero immani geniumque moretur,
Sed rerum ut pollens ars cognitione, gradatim
Naturæ sese insinuet, verique capacem
Transeat in genium, geniusque usu induat artem.

« Je ne prétends pas lier les mains aux artistes ;
» je ne veux pas étouffer le génie par un amas de
» règles, ni éteindre le feu d'une veine abondante
» et vive ; j'ai plutôt dessein de faire en sorte que
» l'art, fortifié par les connaissances, passe en na-
» ture peu à peu et comme par degrés, pour se
» transformer lui-même en un pur génie capable
» de bien choisir le vrai, de faire le discernement
» du beau naturel, d'avec le bas, le mesquin, et
» d'acquérir parfaitement, par l'exercice et l'ha-

» bitude, toutes les règles et tous les secrets de » l'art. »

Le plan général de ce poëme est tout tracé, par la distribution naturelle de l'art, dans ses trois parties principales : l'invention, le dessin, le coloris. On enseigne, dans la première partie, ce qui concerne le choix du sujet, l'économie de tout l'ouvrage, la science du costume, etc.

La seconde apprend à varier les figures et les attitudes, à grouper avec art et sans confusion, à ménager au tableau un juste équilibre, à présenter toujours l'objet principal dans un beau jour, à bien unir les membres avec les draperies, à observer toutes les proportions, surtout à bien exprimer les passions, l'un des plus difficiles talens du peintre.

Corde repostos
Exprimere affectus paucisque coloribus ipsum
Pingere posse animum, atque oculis præbere videndum
Hoc opus, hîc labor est.

« Exprimer les mouvemens des esprits et les af» fections secrètes du cœur ; en un mot, faire avec » un peu de couleurs, que l'âme soit en quelque » sorte visible : c'est où consiste la plus grande » difficulté. »

La troisième partie embrasse tout ce qui concerne la conduite et la variété des tons, des lu-

mières et des ombres, les reflets des couleurs, leur vivacité, les rapports des distances, etc.

Le portrait a des principes particuliers, développés ici avec précision. Le poète finit par prescrire au peintre l'ordre qu'il doit observer dans ses études. La géométrie en doit être la base. Après en avoir appris les principes, et s'être bien exercé à dessiner d'après les antiques, on examinera successivement, et dans le plus grand détail, les ouvrages qui ont immortalisé les grands maîtres des divers siècles; on saisira leur esprit, on formera son goût sur leur manière, on imitera chacun d'eux dans la partie où il a excellé : la nature et l'expérience feront le reste.

Le poëme de Dufresnoy a été traduit et commenté sous ses yeux, par de Piles son ami. Cette traduction, quoiqu'avouée par le poète, eût été peu goûtée sans les corrections nombreuses que l'éditeur y a faites; elle était chargée de tours et d'expressions qui ne sont plus aujourd'hui d'usage. « D'ailleurs, dit M. de Querlon, de Piles, écri» vain mâle et solide dans la plupart de ses ou» vrages, est un peu dur et diffus dans sa tra» duction. »

Malgré tous les soins de l'éditeur, on apperçoit encore bien des traces de ce dernier défaut, si opposé au caractère de l'original.

Ce poëme d'Alphonse Dufresnoy, indépendamment de son mérite essentiel, a encore quelques embellissemens accessoires dont on doit lui tenir compte. Par exemple, une application toujours ingénieuse, toujours heureuse de vers connus, de Virgile, d'Horace, de Manilius, qui reviennent aux choses qu'il dit, comme s'il faisait ces vers dans le moment; et d'autres vers sentencieux et comme proverbiaux qu'il fait lui-même, quoique, pour leur donner plus de poids, il les attribue à des Anciens qu'il ne nomme pas. Tels sont ceux-ci :

> Nil pictore malo securiùs atque poetâ.....
> Veriùs affectus animi vigor exprimit ardens
> Solliciti nimiùm quàm sedula cura laboris.

Le fameux Dryden a traduit ce poëme en anglais.

Le poëme de M. l'abbé de Marsy, sans avoir ni la profondeur ni la sécheresse didactique du premier, pousse quelquefois aussi loin cette élégante et nerveuse précision :

> Qui prodigue le sens et compte les paroles.

Témoin ces vers :

> Membra suo capiti, membris caput, utraque formæ,
> Forma sibi quævis respondeat, omnibus omnes.....
> Sint faciles pannis flexus, sit grande volumen
> Sublimes amplique sinus, vaga lintea, parci

Anfractus, ut flamma volent, ut lympha dehiscant,
Molliter ut serpens sinuoso tramite currant;
Ac teretes palpent tactu leviore figuras.

« Que dans toutes vos figures les membres ré» pondent à la tête, la tête aux membres, et le » tout au corps; que chaque figure en elle-même » soit d'accord, et que toutes le soient entre » elles; que vos draperies soient amples, jetées » noblement et de grande manière; que les plis » soient larges et aisés, qu'elles soient légères et » flottantes, qu'il y ait peu de creux, qu'elles vol» tigent comme la flamme, qu'elles se brisent mol» lement comme l'eau, qu'elles tournent avec grâce » en ondoyant, et pour rendre vos figures *sveltes*, » qu'elles ne fassent pour ainsi dire que les caresser » délicatement. » La précision est bien plus sensible dans le latin.

Il faut pourtant convenir que ce poëme est bien moins estimable par la concision que par l'abondance des images vives, légères, brillantes : tout y respire, tout y est animé; toutes les grâces de l'harmonie, toutes les richesses de la poésie, tous les trésors de l'imagination la plus féconde et la plus riante y sont prodigués; c'est surtout par les ornemens, mais par des ornemens de bon goût, que ce poëme est distingué du poëme de Dufresnoy, auquel il est d'ailleurs assez semblable pour

le plan et pour les principes puisés dans la même source, c'est-à-dire, dans la nature; mais c'est en disant les mêmes choses qu'ils sont le plus différens: tout est précepte dans l'un, tout est tableau dans l'autre. S'agit-il d'inviter le peintre à embellir la nature en l'imitant? Dufresnoy s'exprime ainsi avec toute l'autorité du genre didactique.

Præcipua imprimis artisque potissima pars est
Nosse quid in rebus natura creârit ad artem
Pulchrius. . . . .
Nam quocunque modo servili haud sufficit ipsam
Naturam exprimere ad vivum, sed ut arbiter artis
Seliget ex illâ tantùm pulcherrima pictor,
Quodque minùs pulchrum et mendosum corriget ipse
Marte suo.

« La principale et la plus importante partie de » la peinture est de savoir connaître ce que la na- » ture fait de plus beau et de plus convenable à cet » art..... car ce n'est pas assez d'imiter de point en » point, et d'une manière basse, toute sorte de » nature, il faut encore que le peintre, arbitre » souverain de son art, n'en prenne que ce qu'elle » a de plus beau, qu'il sache même en réparer les » défauts. »

M. l'abbé de Marsy, au contraire, embellit ce même précepte de toutes les fleurs de l'imagination.

Quò vertas te cumque, genus quodcunque sequaris,
Semper in eximio quidquid præstantius orbe
Luminibus natura tuis spectabilis offert
Carpere ama, studioqne sagax imitare fideli.
Naturam pinxisse parùm est, nisi picta venustè
Rideat et lætos ostendat splendida vultus.
Si pingis flores, tales sit pingere cura
Qualibus ipsa velit sibi cingere Flora capillos;
Si fructus, tales cornu Pomona beato
Ambiat, inque suis optet gestare canistris.

« De quelque côté que vous vous tourniez, » quelque genre que vous embrassiez, saisissez » toujours ce que la nature offre de plus beau » dans les divers objets qu'elle étale partout à vos » yeux, et copiez-le fidèlement. C'est peu que de » peindre la nature, si vous ne la peignez en » beau, si vous ne la montrez riante et sous le » plus aimable aspect. Si vous peignez des fleurs, » qu'elles soient dignes d'orner la tête même de » Flore; si vous représentez des fruits, qu'ils » puissent faire envie à Pomone et parer ses ri- » ches corbeilles. »

Tel est le style toujours fleuri, toujours élégant de ce poëme délicieux, qui, comme dit M. de Querlon, réunit les justes éloges des amateurs et des gens de lettres. La traduction a de l'élégance et de l'exactitude; c'est une assez bonne copie d'un

excellent original. On pourra encore en juger par les exemples suivans :

Aspice sidereâ sparsos regione colores,
Seu, cùm luteolo surgens aurora cubili,
Manè novo, rosei præbet spectacula vultûs;
Seu cùm flammivomus se mergit in æquore Titan;
Respice quàm variis hinc Flora coloribus hortos,
Hinc Pomona soror, studiis rivalibus ambæ
Exhilarant; quà peniculum duxere peritum,
Continuò molli rident lanugine poma,
Lilia canescunt, pingit nativa rubentes
Flamma rosas, violæ pretioso vellere pallent,
Læta coloratas convestit purpura vites.
Dìs adeò pingendi artem placuisse vel ipsis
Crediderim, radiis hinc versicoloribus arcum
Iris amat summi suspendere fornice templi,
Hinc vultus rivis argenteus, aureus arvis,
Graminibus sylvisque virens, rubicundus Iaccho,
In sylvis Diana tigres, in gramine Chloris
Pingit aves, pingit pisces Neptunus in undis,
Nereides pictis insternunt littora conchis.

« Considérez les couleurs dont se peint quel-
» quefois le ciel, soit au matin lorsque l'aurore
» sortant du sein d'un nuage obscur, montre le vif
» éclat de ses roses, soit lorsque le soleil tout en
» feu va se replonger dans la mer; regardez comme
» Flore et Pomone égaient à l'envi nos jardins
» par la variété de leurs couleurs : partout où passe
» leur pinceau, aussitôt un tendre duvet colore

» agréablement les fruits, les lys éblouissent par » leur blancheur, un beau vermillon anime les » roses, les violettes étalent leurs douces teintes, » la pourpre éclate sur le raisin; je croirais que les » dieux mêmes, épris de l'art de la peinture, nous » en ont voulu tracer des modèles. D'un côté nous » voyons l'iris former, avec ses couleurs changean- » tes, un arc qu'elle attache à la voûte des cieux; » d'un autre côté, les ruisseaux roulent à nos yeux » des flots d'argent, les campagnes nous montrent » l'or de leurs moissons; les bois, les prés, leurs dif- » férens verts; les vignes, leur rouge-foncé. Diane » teint dans les forêts, la peau tavelée des tigres; » Flore, dans les champs, peint la plume des oi- » seaux; Neptune émaille au fond des eaux la riche » écaille des poissons, et les Néréides jonchent nos » rivages de coquillages précieux, où leurs mains » appliquent leurs plus vives couleurs. »

Ce beau morceau n'est pas le seul où M. de Querlon ait su faire passer dans sa traduction la vivacité, les grâces, le coloris brillant de l'original. Observons même que, sans cesser d'être fidèle, il ajoute quelquefois à l'idée principale des idées accessoires qui la développent, qui l'embellissent, et qui certainement étaient dans l'intention du poète. C'est ainsi qu'il traduit

> **Dîs adeò pingendi artem placuisse vel ipsis**
> **Crediderim**

par ces mots : « Je croirais que les dieux mêmes, » épris de l'art de la peinture, *nous en ont voulu* » *tracer des modèles.* »

Hinc vultus..... Graminibus sylvisque virens.

« Les bois, les prés, nous étalent leurs *différens* » verts. »

Ce qui concerne les violettes ne me paraît pas si bien rendu :

« Les violettes *étalent* leurs douces teintes. »

L'humble violette n'étale rien ; elle se cache sous l'herbe : il n'y a point d'étalage dans le texte:

...... Violæ pretioso vellere pallent.

On doit être curieux de voir comment le poète, qui sait présenter des tableaux si gracieux et si magnifiques, s'y prendra pour peindre en grotesque, en parlant des figures de Calot.

Ille Calotanæ referens deliria dextræ
Personis tabulas amat exhilarare jocosis;
Nunc inducit anum, rigidis cui plurima sulcis
Ruga cavat frontem, gibboso lignea dorso
Capsa sedet, geminum poples sinuatur in arcum.
Ora tamen rictus distendit ludicra mordax,
Risoresque suos prior irridere videtur.
Nunc fumosa refert sylvestris tecta popinæ;
Rustica porrigitur nudo super assere cœna,
Insidet ille cado, tripodem premit ille salignam,

Imminet

Imminet hic mensæ cubitis defixus acutis,
Hic bibit, ille canit, cum Phillide saltat Iolas,
Cumque suâ Lycidas Nisâ, dum raucus utrisque
Dividit indocti Corydon modulamina plectri.

« Celui-là, qui *donne dans le calot* et dans les » fantaisies du grotesque, se plaît à égayer ses ta- » bleaux de personnages ridicules. Tantôt il nous » présente une vieille, le front tout silloné de » rides, qui porte sur son dos voûté le burlesque » attirail de *la gueuserie*; ses genoux cambrés for- » ment deux courbes : on voit grimacer son visage » d'un air pittoresque et malin, et elle semble se » moquer la première de ceux que divertit sa figure. » Tantôt c'est un cabaret de campagne, où l'on » a peint un repas rustique, servi tout simple- » ment sur un ais; l'un est assis sur un tonneau, » l'autre sur une vieille escabelle; un troisième, » appuyé sur ses coudes, se panche entiérement » sur la table; celui-ci boit, celui-là chante, et, » pour achever le tableau, des paysans forment » une danse avec des filles du village, tandis » que l'Orphée du canton les regale des sons de sa » vielle. »

La copie n'a peut-être pas tout l'effet comique de l'original, mais elle en approche :

Ora tamen rictus distendit ludicra mordax.

« On voit grimacer son visage *d'un air pitto-* » *resque* et malin. »

L'air pittoresque n'est point dans le latin : le traducteur a trouvé le vers très-pittoresque, comme il l'est, et il l'a dit dans sa traducrion.

Les préceptes contenus dans les poëmes didactiques sont rarement d'une utilité bien sensible; cependant, en comparant ces deux poëmes sur la peinture, c'est principalement par l'utilité que le poëme d'Alphonse Dufresnoy est recommandable, surtout joint, comme il est, avec les remarques de de Piles sur l'art de peindre, et c'est par l'agrément que se distingue le poëme de l'abbé de Marsy, qui est proprement une galerie de beaux tableaux.

Sculptura.

Les poëmes *Sculptura* et *Scalptura*, publiés l'un et l'autre en 1752, sont d'un même auteur, le Père Doissin, jésuite. Le premier contient l'éloge et les principes de cet art, par qui le marbre respire, et l'airain est animé.

> Mediâ spirat redivivus in urbe
> Henricus, spirat rigido Lodoicus in ære.

C'est ce qu'on pouvait dire alors.

Le poète invite Pallas, la déesse des arts; il la prie de l'inspirer, et il l'y engage par la pro-

messe d'une belle statue de marbre, comme, dans Virgile, le berger Corydon en promet une à Diane.

> Levi de marmore tota
> Puniceo stabis suras evincta cothurno.

Le Père Doissin, ayant précisément la même chose à dire, a dû la dire autrement, et employer des traits plus propres à sa divinité particulière; c'est aussi ce qu'il n'a pas manqué de faire.

> Levi stabis de marmore tota
> Pallenti teneram frontem præsignis olivæ,
> Et tremulum niveo quassans hastile lacerto.

Entrant dans son sujet, il indique d'abord la matière la plus propre à exercer les talens du sculpteur. La pierre d'Auvergne, le marbre de Gênes ou de Paros, ou, si la pauvreté oblige d'employer une matière plus vile, le bois de quelque arbre que ce soit, pourvu qu'il ait été séparé, depuis neuf ans au moins, du tronc qui l'a porté, tels sont les objets qui, dociles à la main de l'homme de génie, prendront sous son ciseau créateur toutes les formes qu'il voudra leur donner. Quel feu! que d'esprit le poète ne met-il pas dans la description des opérations difficiles et laborieuses de la fonte! La première loi qu'elle impose au sculpteur est l'imitation de la nature; mais il veut que cette imita-

tion soit plus parfaite que la nature elle-même ; c'est de cette grande maîtresse et des grands maîtres qu'elle a formés, que le sculpteur apprendra tout ce qui concerne la coupe du marbre, et qu'il recevra toutes ces autres leçons communes à la peinture et à la sculpture, que nous avons énoncées d'après le poëme de Dufresnoy, même ce qui concerne une élégante et sage distribution des jours et des ombres; car la sculpture a, aussi bien que la peinture, ses ombres et ses couleurs, qu'il faut ménager avec art, et tempérer les unes par les autres, comme l'aurore précède le soleil pour préparer les yeux, par sa clarté toujours croissante, à soutenir l'éclat plus vif de cet astre, et comme le crépuscule est assis sur les confins du jour et de la nuit, pour nous faire descendre insensiblement et par degrés dans les ténèbres.

Sic rerum ille opifex nutu qui temperat orbem,
Splendori solis nimio præcedere lumen
Mitiùs auroræ jubet, et non illicò terras
Involvit tenebris, sed blanda crepuscula mittit
Et noctis simul et dubiæ confinia lucis.

C'est ainsi que l'auteur embellit tous ses préceptes d'images sublimes ou riantes; mais quel enthousiasme échauffe son génie à l'aspect des miracles de la sculpture, soit antique, soit moderne ! Tantôt, tournant ses regards vers l'Italie, il trans-

porte son lecteur dans les jardins du Vatican, au palais Borghèse, dans la vigne Ludovisio, dans tous ces beaux édifices enrichis des superbes dépouilles de la Grèce; il lui fait admirer ces chefs-d'œuvre de la nature et de l'art, échappés aux ravages des tems et aux fureurs de la guerre, et qu'il rend présens aux yeux par la force de sa poésie; tantôt il le ramène dans nos belles maisons royales, à Versailles, à Marly, sur les bords de la Seine, aux Tuileries, à Saint-Cloud: c'est là qu'animés d'une noble émulation, les Girardon, les Marsy, les Puget, les Coysevox, ont égalé, ont surpassé peut-être les Praxitèles, les Scopas et les Myrons. La description brillante de leurs plus beaux ouvrages est couronnée par l'idée que donne le poète d'un groupe représentant le berceau du jeune duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, né quelques mois avant la publication de ce poëme, et fils de M. le dauphin, à qui l'ouvrage est dédié:

O si tantorum vestigia nota secutus
Artificum, primis tractassem marmor ab annis,
Ut calamum et libros, quàm principis ora juvaret
Nascentis, similemque ad vivum effingere formam!
Non me Praxiteles vincat, non ipsa Myronis
Dextera. Jam primùm docili de marmore cunas
Exprimerem, cunis recubaret amabilis infans,
Qualis amor fingi solitus, si quandò sopori

Lumina permittat, puerum complexa jacentem
Afforet ipsa parens, myrtho redimita recenti,
Afforet ipse pater velatus tempora lauro
Et noster Lodoicus amor, quem prodiga totum
Desuper expansis tegeret victoria pennis.
Gallia non procul hinc Augustæ insignia gentis
Lilia porrigeret puero, cui turba jocorum
Spargeret è calathis circùm cunabula flores.
Lætaque odorato sacrum caput imbre rigaret.
Intereà solers æratâ cuspide Pallas
Carmina marmoreis hæc scalperet aurea cunis :
« *Borbonia hîc spirat fictâ sub imagine proles*
» *Deliciæ matris, spes regni, patris imago.* »

Les principales qualités que le poète exige dans un sculpteur, sont un génie vaste et fécond, la science du costume, une grande connaissance de l'anatomie et de la Fable. L'histoire fabuleuse qu'il raconte de l'origine de la sculpture, est agréable et intéressante. Il suppose que, vers les bords du Nil, deux frères jumeaux, unis plus fortement encore par l'amitié que par le sang, se retirèrent ensemble dans une profonde solitude, pour se livrer tout entier au sentiment qui les occupait : là des égards mutuels, des plaisirs aussi purs qu'innocens et d'autant plus vifs, qu'ils étaient partagés, nourrissaient leur tendresse. Un jour Damon et Alcippe (c'étaient leurs noms, et on sent bien que tout autre qu'un religieux, pour plus d'intérêt, au lieu de deux frères, aurait placé dans cette solitude un amant et

une maîtresse), Damon et Alcippe s'étant éloignés l'un de l'autre à la chasse, Damon s'endormit dans une forêt très - sombre et très - épaisse ; Alcippe, trompé par un petit bruit qu'il entendit, comme Céphale le fut par un soupir de Procris, lança son dard du côté où reposait son malheureux frère ; il vola aussitôt plein d'allégresse vers sa proie.

At quantus gelidos horror circumstetit artus,
Cùm videt exanimi corpus miserabile fratris
Liventesque genas, oculosque in morte natantes;
Illacrymat, mœstisque agros ululatibus implet.
Non sic amisso viduatus compare turtur
Triste gemit raptosque sibi suspirat amores;
Non sic ad glacialem Hebrum Tanaimque nivalem
Flebilis Euridicen Orpheus revocabat ademptam;
Tete, ait, occidi, Damon, carissime Damon,
Damon, noster amor, Damon, mea sola voluptas!

Il voulait se percer le cœur du même trait : soudain Pallas paraît, arrête son bras, lui défend d'attenter sur ses jours ; elle lui apprend le secret de rendre en quelque sorte à son frère la vie qu'il lui avait ôtée.

Arripe felicem truncum, multisque rebellem
Cædito vulneribus, dùm tandem sumere vultus
Fraternos videas notamque exurgere formam.
Ipsa tibi dextram, ipsa reget Tritonia Pallas.

Ces mots soulageant un peu le désespoir d'Alcippe, il s'empresse d'exécuter les ordres de la déesse.

Protinùs humanam sumpsit mutata figuram
Arbor, et è duro spirat sub marmore Damon.
Ipse suum Alcippus miratur amatque laborem
Et verum in ficto se cernere credit amicum,
Ars adeò latet et deludit imagine sensus!
Hæc porrò, si vera fides, exordia sumpsit
Sculptura, et totum latè diffusa per orbem est.

Ainsi finit ce joli poëme, qui annonce un auteur nourri de la lecture des meilleurs poètes de l'antiquité, et doué d'ailleurs d'un vrai talent.

Scalptura.

Ce second poëme en annonce encore davantage: ce poète a eu l'art d'y exprimer les plus petits détails avec une élégance, avec une noblesse digne de l'auteur des *Géorgiques*, et de vaincre les plus grandes difficultés par le travail le plus heureux; et cependant quels efforts ne fallait-il pas pour décrire avec élégance les opérations de la gravure à l'eau-forte, pour dire en vers harmonieux, que sur une planche bien échauffée, on étend d'abord un vernis de poix fondue, que l'on noircit en exposant la planche à la fumée d'une bougie du côté où le vernis est appliqué; que l'on calque ensuite sur cette planche un dessin fait à part sur du papier bien frotté de sanguine par derrière; que la sanguine s'étant imprimée sur le vernis, et y ayant marqué tous les traits du dessin, on se sert pour

graver, d'une pointe d'acier, souvent d'une simple pointe d'aiguille; qu'enfin, quand les traits sont formés, on coule l'eau-forte sur la planche qu'on a eu soin auparavant de border de cire! On va juger si la sécheresse didactique de tous ces détails a passé jusque dans la poésie de notre auteur.

Ænea supposito calefit primùm igne tabella,
Et pingui subter linitur pice, deindè jubetur
Lampadis accensæ nebulam fumosque volucres
Accipere, obscurum donec trahat indè colorem.
Tùm vero rerum species descripta papyro
Quam rubro antè memor conspersit pulvere dextra
In tergo imprimitur lamnæ, dein usus acutâ
Cuspide, quasque notat partes et singula scalptor,
Incidit leviore manu, cerâque tenaci
Circùm oras explet mordaxque infundit acetum,
Pæoniis succis magicâque potentius herbâ;
Scalptor opus posthac repetens mirabitur altas
Surrexisse domos et cinctas mœnibus urbes,
Immensum frondere nemus lucosque comantes,
Gramine vestiri campos, simulata tumere
Æquora perque suos errare animalia montes:
Hîc segetes, illic natos cum vite racemos,
Arboreos fœtus alibi et sine nomine Flores.
Tanta est infusi virtusque et robur aceti!
Sic juvenes Medea seni cùm redderet annos
Seminaque et tepido succos medicaret aheno,
Quacunquè in terram guttæ cecidere calentes
Continuò vernabat humus, de caudice rupto
Lilia surgebant, pallebat multus in auro

Narcissus, stipesque nigris frondebat olivis,
Et dabat innumeras tellus sine semine plantas.

C'est ainsi qu'en semant à propos des tableaux rians, des comparaisons brillantes, le poète a su prévenir l'ennui qu'aurait pu causer une longue suite de préceptes, et mettre le plaisir à la place de la langueur. Cette précaution a été plus nécessaire dans le premier livre que dans les deux suivans. Ce premier livre, qui est proprement la partie didactique de cet ouvrage, expose l'origine de la gravure, en décrit les différentes espèces, et propose les moyens d'atteindre le degré de la perfection dans chacune.

L'origine de la gravure est connue. L'auteur n'a pas été obligé de recourir à une fiction ingénieuse, comme il avait fait dans son poëme sur la sculpture. On sait que l'impression des estampes, art ignoré de toute l'antiquité, n'a commencé que vers le milieu du quinzième siècle, presqu'en même tems que l'impression des livres. Maso Finiguerra, orfèvre de Florence, accoutumé à tirer avec de l'argile, l'empreinte des reliefs dont il chargeait ses ouvrages, et à couler ensuite dans l'argile un soufre liquide, pour enlever la crasse déposée par l'argent, s'apperçut un jour que le soufre refroidi avait retenu toutes les tailles imprimées dans l'argile ; il répéta la même expérience sur des bandes d'argent

avec du papier humide, en passant par-dessus un rouleau bien uni. L'expérience réussit, voilà la gravure inventée. Bientôt cet art passa en Allemagne et en Hollande ; bientôt Albert Durer et Luc de Leyde le portèrent jusqu'à la perfection. Ses deux principales espèces sont la gravure au burin et la gravure à l'eau-forte.

La première est toujours le fruit du travail le plus long et le plus opiniâtre. Je viens d'exposer, d'après l'auteur, les opérations de la seconde. Il en est une troisième qu'on nomme gravure à la manière noire : on en attribue l'invention à Robert, prince palatin du Rhin, l'ami et le sectateur des arts. On sillone la surface de la planche par des lignes tracées en tous sens : aucun endroit n'échappe aux hachures du burin ; on arrête ensuite le dessin sur la planche, puis avec un grattoir on enlève entiérement, ou l'on se contente d'effleurer les parties de la surface, suivant que l'exige la destination des ombres et des lumières. Toutes sortes de sujets ne sont pas également propres à ce genre de gravure : il ne convient qu'à ceux qui demandent de l'obscurité, à la peinture de l'Érèbe, de la nuit, des enfers, etc.

Illâ non utere prudens
Si lætas rerum species, si ruris amœni
Delicias, solesque remotâ nube serenos

Solemnive offerre voles spectacula pompâ.
Profuerit magis illa tibi, si lurida pingis,
Ferales Erebi sedes stygiasque cavernas
Eumenidumque choros ditisque inamabile regnum,
Et sontes animas Rhadamantum voce minantem.

Le Père Doissin ne fait pas grand cas de la gravure en bois; il s'arrête davantage sur l'art de colorer les estampes, art qu'il appelle

Picturæ simia felix.

Il compare cependant les estampes aux femmes dont le rouge et le blanc effacent les couleurs naturelles, et altèrent la beauté en relevant son éclat; mais la sévérité avec laquelle il condamne ces ornemens étrangers, ne va pas jusqu'à lui faire refuser son admiration aux coquillages enluminés de Regenfus, graveur de Nuremberg.

Quales neque gemmifero de littore mittit
India, nec fulvis America expandit arenis.

L'auteur enseigne l'art de reporter sur le verre, et la gravure, et les couleurs. On choisit un cristal pur et uni, on étend sur sa surface l'estampe enluminée avec des couleurs détrempées dans l'esprit de térébenthine. L'estampe s'attache fortement au verre et se confond avec lui. Alors on enlève le papier par le derrière de la gravure, qui, seule avec les couleurs, reste sur le verre, et produit, quand on

la regarde par le côté opposé, l'effet d'un tableau.

Cette description, qu'il eût été si aisé et si pardonnable de rendre froide, est égayée par des applications heureuses et par des traits d'imagination qui ne sont peut-être que trop ingénieux.

Vix cœpere simul vitrumque et picta papyrus
Fraterno more hospitiis communibus uti,
Alter ab alterius gremio divellitur hospes
Ast inimica manus quæ sic divellit amantes
Haud potis est pariter veterem restinguere flammam;
Nam veluti viduata viro lacrymabilis uxor
Conjugis extincti notos de marmore vultus
Aut pictam tabulæ formam sibi curat habendam,
Haud aliter spoliata suo lamella papyro
Et blandæ per vim complexu avulsa sodalis,
Expressam retinet saltem gremioque recondit
Ipsius effigiem, monumentum et pignus amantis.
Hinc porrò vitream adversâ si fronte tabellam
Posteà respicies, picta apparebit imago,
Quæ fuit in chartâ, cecidit persona, manet res.

« Mais, hélas! est-il une union si parfaite que » les tems ne viennent à bout de détruire? Celle » du verre et de l'estampe est à peine formée, à » peine ont-ils commencé à goûter dans une demeure commune les douceurs d'un penchant ré» ciproque, que l'estampe arrachée du sein où elle » se croyait fixée pour toujours, est forcée d'aban-

» donner une place qui était étrangère pour elle ;
» et où elle serait désormais de trop. Mais la main
» cruelle qui la sépare de ce qu'elle aime, ne sau-
» rait éteindre l'ardeur mutuelle qui les porte l'un
» vers l'autre. Ainsi qu'une épouse affligée, à qui la
» parque a enlevé un époux chéri, emploie la toile
» et le marbre pour retracer à ses yeux dans un
» portrait fidèle l'objet qui fait couler ses larmes,
» cherche à tromper une douleur réelle par la vue
» d'une vaine ressemblance, ainsi le verre séparé
» malgré lui de l'estampe à laquelle il était uni,
» retient au moins les traits qui la lui rendaient
» chère, traits précieux, gage inviolable de sa
» tendresse, à qui on ne peut plus les enlever; aussi
» l'œil les découvre-t-il toutes les fois qu'il se fixe
» sur le côté opposé du verre; l'estampe n'est plus,
» l'image reste encore. »

Le graveur, selon les principes du Père Doissin, ne peut pousser trop loin le goût dans le choix du peintre qu'il veut suivre, la fidélité dans l'imitation du tableau qui doit être pleine et entière, l'attention à faire passer sur le papier tout le feu de la peinture, à disposer avec intelligence les ombres et les lumières, à marquer les éloignemens, à exprimer les différens tons de couleur, à varier les tailles selon les différences des corps; il ne peut avoir l'œil trop juste, la main trop sûre, un trop

grand amour pour le travail, une trop grande connaissance du dessin, un attachement trop constant à étudier la pratique des grands maîtres qui ont excellé dans son art. Tous ces différens préceptes sont répandus un peu au hasard dans le premier et dans le second livre, dont les objets ne sont pas assez distinctement séparés ; le second livre paraît consacré particuliérement à l'éloge des graveurs célèbres, à l'énumération détaillée et raisonnée de leurs ouvrages. Cependant c'est dans le premier livre qu'on trouve la description admirable *du massacre des innocens*, gravé par Nicolas Loir d'après Lebrun, description supérieure peut-être, et à l'estampe, et au tableau.

Quid memorem ut rutilo descripserit alter in ære
Infantum cædem, quos primo in limine vitæ
Abstulit Herodes et funere mersit iniquo ?
Hic teneros laniata sinus sparsisque capillis
Desolata parens, ultricem numinis aram
Implorat lacrymis, vultusque ad sidera tollens
Extinctam prolem repetit quam barbarus hostis
Transfixit mediam, et capulo tenùs abdidit ensem.
Hîc puero fauces elisaque guttura frangit
Miles, at indigno meritas pro crimine pœnas
Exigis, ô mater, magnoque accensa furore,
Quandòquidem optatus votis non suppètit ensis,
Unguibus ora notas dentesque infigis acutos,
More canis, totumque velis discerpere morsu.
Haud procul hinc teneram aggreditur subducere letho

Infelix mater sobolem gladiumque repellit
Vi multâ, vires amor et natura ministrat,
Heu! frustrà, pueri jam totus in ilia mucro
Descendit, largo sequitur de vulnere sanguis.
Parte aliâ invitus sonipes et multa reluctans,
Sed pressus gravibusque minis et verbere crebro
Obterit infantem et disrumpit viscera calce,
Dum gremio avulsos materno et parva moventes
Brachia, nequicquam miles rapit improbus ulnis
Ut quondam pleno lupus insidiatus ovili,
Si fortè imbelles matri subduxerit agnos
Abripit in sylvas et pleno devorat ore,
Fulmineis trepidos mandens sub dentibus artus.
Spirat in exili matrum furor iraque chartâ,
Spirat ut in tabulâ, nec scalpti militis ora
Torva minùs pictâ quàm torvus imagine miles.
Ipsa dolet, metuit, frendet lugetque papyrus.

« Que dirai-je de l'estampe qui représente le » massacre de ces tendres enfans immolés dans » l'aurore de leurs jours, aux soupçons de l'impi- » toyable Hérode? Ici une mère éplorée, le sein » déchiré, les cheveux en désordre, sollicite par ses » larmes la vengeance de l'Éternel; ses yeux tendre- » ment élevés vers le ciel, semblent lui demander » l'innocente victime dont l'épée d'un cruel enne- » mi vient de percer le cœur : là, un soldat furieux » saisit et étouffe sans pitié un enfant trop faible » pour se défendre : tu le vois, mère infortunée, » tu le vois; son crime ne peut rester long-tems » impuni;

» impuni; déjà une juste fureur t'anime, une épée » manque à ta vengeance, tes ongles et tes dents » y suppléent, le visage et les bras du licteur en » portent les marques sanglantes. Que ne peuvent-» ils, pour servir toute l'étendue de ta rage, mettre » en pièces l'objet odieux qui l'excite! Plus loin, » une femme allarmée tâche de soustraire la vic-» time au coup de la mort; elle arrête, elle repousse » le glaive menaçant: l'amour et la nature prêtent » des forces à son bras, forces inutiles, hélas! Le » poignard a déjà déchiré les entrailles de son » malheureux fils, des ruisseaux de sang coulent de » sa blessure. D'un autre côté, un cheval, écumant » et indocile, semble reprocher aux hommes leur » insensibilité barbare: il se roidit contre la main » qui le guide; il cède enfin aux menaces et aux » coups dont on le charge; il avance, et, dans ses » écarts violens, il écrase sous ses pieds les membres » délicats d'un enfant de quelques jours, tandis que » d'autres, enlevés du sein de leurs mères par un » bourreau farouche, n'opposent que des efforts » impuissans à la cruauté de leurs ravisseurs. Tel un » loup que la faim presse, après avoir rodé long-» tems autour d'un troupeau timide, et réussi en-» fin à séparer de la mère un imprudent agneau, » l'enlève dans l'épaisseur d'une forêt, le déchire, » et dévore avec avidité ses membres palpitans.

» Que puis-je encore ajouter? La fureur des mères ;
» la férocité des soldats, se montrent sous les mêmes
» traits, produisent les mêmes effets dans l'estampe
» que dans le tableau : celle-là, comme celui-ci,
» se plaint, s'allarme, frémit, soupire. »

Le second livre, semblable à une vaste et riche galerie, où l'on voit rassemblée une longue suite de tableaux choisis, étale avec noblesse les portraits des excellens artistes d'Allemagne, de Flandre, d'Italie, de France, de tous les pays, de tous les tems : là les Albert Durer, les Rembrant, les Sadeler, les Vischer, les Wosterman, les Bloëmart, les Raimondi, les Carrache, les Audran, les Nanteuil, les Drevet et l'illustre nièce du peintre Stella (1), et beaucoup d'autres, reçoivent les éloges dus à leurs travaux immortels. Des traits brillants et rapides peignent sans doute avec vérité, mais peut-être quelquefois avec trop peu de variété, le caractère de leurs talens divers et les beautés supérieures de leurs ouvrages.

Le troisième livre parcourt les divers avantages de la gravure, dont les principaux sont la durée et la multiplication. Que sont devenus la Vénus d'Apelle, le Jalyse de Protogène, l'Iphigénie de Timante, le Rideau de Parrhasius, les Raisins de

(1) Claudine Bouzonnet Stella, nièce de Jacques Stella.

Zeuxis? La gravure nous eût transmis ces monumens fameux, si cet art eût été connu aux Anciens. Le tems efface les plus vives couleurs de la peinture; il renverse les chefs-d'œuvre de l'architecture; il détruira ces plafonds, ces dômes enrichis par les mains savantes des Mignard, des Lebrun, des Lemoine; mais l'utile gravure conservera et multipliera les traits du génie de ces grands-hommes.

Le Père Doissin a traduit lui-même son poëme en prose française, pleine de feu, d'élégance et d'harmonie. Je voudrais pouvoir en dire autant de la traduction qu'il a faite en vers français de son épître dédicatoire en vers latins, adressée à l'Académie de peinture et de sculpture. Cette épître, marquée au coin ordinaire du Père Doissin, méritait de trouver en lui un traducteur qui eût pour la poésie française, les talens qu'il avait pour la poésie latine.

Arrêtons-nous un moment à considérer l'éloge funèbre du jeune Lucas de Leyde: c'est une imitation ingénieuse des beaux vers de Virgile, sur la mort de Marcellus.

At quis ferali redimitus mœsta cupresso
Tempora, sese alios inter spectabilis offert,
Et trepida imbelli firmat vestigia gressu?
Tete ipsum agnosco, Luca, quem flore juventæ

Barbara mors raptum mersit stygialibus undis ;
Spargite, Pierides, fletus, si quà aspera fata
Rupisset, potuit reliquos superare, nec ullo
Belgica se tantùm tellus jactasset alumno.

Lorsque le Père Doissin faisait ces vers touchans, il était bien près d'être l'objet auquel ils conviendraient le mieux, et s'appliqueraient le plus naturellement. A peine avait-il publié ce beau poëme, qu'il mourut en 1753, à trente-deux ans, dans la force de l'âge et du talent. Que ne pouvait-il pas faire encore *si quà fata aspera rupisset!* Ne nous lassons pas de dire avec Pline le jeune : *Mihi videtur acerba semper et immatura mors eorum qui immortale aliquid parant.* Si l'abbé de Marsy, qui était Jésuite lorsqu'il composait son poëme de la peinture, publié en 1735, eût continué de s'exercer dans le même genre, et si le Père Doissin eût vécu, ils pouvaient à eux deux nous rendre cet heureux tems où, sans parler du Victorin Santeuil, les Commire, les Larue, les Rapin, les Vanière, les Sannadon, cultivaient les muses latines comme à la cour d'Auguste, tandis que les Boileau et les Racine élevaient la poésie française à un degré de correction, d'élégance et de perfection inconnu à toutes les autres langues.

Des vers léonins.

Ces vers sont, comme on sait, ceux qui riment par les deux hémistiches, c'est-à-dire, dont le milieu rime avec la fin. Ce qu'on appelle ici *le milieu* n'est pas précisément le milieu, mais la césure, qui, dans le vers hexamètre (et dans le vers pentamètre), suit le second pied, et quelquefois, mais rarement, le troisième. Exemple:

> Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat;
> Ast ubi convaluit, mansit ut antè fuit.

Tels sont encore ces vers polissons de Muret contre un poète de la ville de Bresse:

> Brixia, vestrates quæ condunt carmina vates
> Non sunt nostrates tergere digna nates.

On ne sait pas bien d'où vient ce nom de *léonins*, donné à ces vers rimés: il y a sur cela, comme sur tout ce qu'on ne sait pas, une multitude d'opinions. La plus généralement reçue est celle qui fait venir ce nom de *Léonius*, chanoine de Saint-Victor au douzième siècle, non qu'il en fût l'inventeur, car ils étaient en usage long-tems avant lui, mais ou parce qu'il en a plus fait qu'un autre, ou parce qu'il y excellait. L'usage de ces vers, qu'on regarde assez généralement comme un abus de nos nations modernes, est d'une antiquité immémo-

riale. Cassiodore, ce fameux secrétaire de Théodoric, en parle comme d'un usage établi depuis long-tems, en quoi il avait plus raison qu'il ne le croyait peut-être.

Un Anglais nommé M. Harris, connu par plusieurs bons ouvrages (et mort en 1780), en parlant, dans une histoire littéraire du moyen-âge, des vers léonins, observe qu'on trouve des vers de ce genre, même dans les meilleurs poètes classiques; il en cite deux exemples, l'un de Virgile:

> Trajicit, i, ver*bis* virtutem illude super*bis*;

l'autre d'Horace:

> Fratrem mœren*tis*, rapto de fratre dolen*tis*, etc.

Il touchait à la vérité, telle du moins que je crois la voir; mais bientôt le vieux préjugé se ressaisit de lui.

« La différence qu'il y a, dit-il, c'est qu'il est » vraisemblable que les rimes qu'on trouve chez ces » génies supérieurs, leur sont échappées par hasard, » tandis qu'au contraire elles ont été cherchées et » mises à dessein par les poètes modernes. »

La partie de cette proposition qui regarde les Modernes est évidente; mais je ne puis adopter celle qui regarde les Anciens. Cette consonnance des deux parties du vers est si commune chez eux, qu'elle ne peut pas être l'effet du hasard ou de la

négligence : il paraît même qu'elle est souvent recherchée, et qu'ils aimaient à faire jouer ainsi les substantifs avec les adjectifs, ou avec les participes ou les pronoms possessifs qui tiennent lieu d'adjectifs.

VIRGILE.

Hîc inter densas cory*los* modò namque gemel*los*.
Quamvis multa *meis* exiret victima sep*tis*.
Dixit Damœ*tas*, invidit stultus Amyn*tas*.
Tibi lilia ple*nis*
Ecce ferunt nymphæ Cala*this*, tibi candida Naïs.
Tùm casiâ atque ali*is* intexens suavibus her*bis*
Mol*lia* luteo*lâ* pingit *vaccinia calthâ*.

Observons que ces deux derniers vers sont de suite.

Incipe, Damœ*ta*, tu deindè sequere, Menal*ca*.
Pollio amat nos*tram*, quamvis est rustica, Mu*sam*
Nescio quis tene*ros* oculus mihi fascinat *agnos*
Desinet, ac to*to* surget gens aurea mun*do*
Murice, jam cro*cco* mutabit vellera lu*to*
Talia sæcla su*is* dixerunt, currite fu*sis*.
Aspice ventu*ro* lætentur ut omnia sæ*clo*.
O mihi tam long*æ* maneat pars ultima vi*tæ*.

Ces deux vers sont encore de suite.

Sive sub incer*tas* zephyris motantibus um*bras*
Sylvestris ra*ris* sparsit labrusca race*mis*.

Puniceis humilis quantùm saliunca rosetis.
Cùm complexa sui corpus miserabile nati.
Et foliis lentas intexere mollibus hastas.
Carduus et spinis surgit paliurus acutis
Intonsi montes, ipsæ jam carmina rupes
Inflatum hesterno venas, ut semper, Iaccho.
Et gravis attritâ pendebat cantharus ansâ.
Solvite me, pueri, satis est potuisse videri.
Carmina quæ vultis cognoscite, carmina vobis.

Ces deux vers sont encore de suite.

Incipiant sylvæ cùm primùm surgere, cumque
Pasiphaën nivei solatur amore juvenci.
Aut herbâ captum viridi, aut armenta secutum
Perducent aliquæ stabula ad Gortynia vaccæ.

Ces deux vers sont encore de suite.

Floribus, atque apio crines ornatus amaro
Jussit, et invito processit Vesper Olympo
Cùm primùm pasti repetent præsepia Tauri.
Imò ego Sardois videar tibi amarior herbis
Ite domum pasti, si quis pudor, ite juvenci.
Et quæ vos rarâ viridis tegit arbutus umbrâ.
Liber pampineas invidit collibus umbras.
Fraxinus in sylvis pulcherrima, pinus in hortis,
Populus in fluviis, abies in montibus altis,
Fraxinus in sylvis cedat tibi, pinus in hortis.

De ces trois vers, les deux premiers sont de

suite, et le dernier n'est séparé du second que par un seul vers.

Tu mihi seu mag*ni* superas jam saxa Tima*vi*
Sola Sophocle*o* tua carmina digna cothur*no*.
Profeci, extrem*â* moriens tamen alloquor hor*â*.
Mala ferant quer*cus*, Narcisso floreat al*nus*.
Conjugis ut magic*is* sanos avertere sac*ris*
Frigidus in pra*tis* cantando rumpitur an*guis*.
Per nemora atque al*tos* quærendo bucula lu*cos*.
Quod nunquam veri*ti* sumus, ut possessor age*lli*.
Cùm te ad delici*as* ferres Amaryllida nos*tras*.
Occursare ca*pro*, cornu ferit ille, cave*to*.
Mantua, væ miser*æ* nimium vicina Cremonæ.
Sic cytiso pas*tæ* distentent ubera vac*cæ*.
Hîc ver purpure*um*, varios hîc flumina cir*cùm*.
Doris amara su*am* non intermisceat un*dam*.
Nam neque Parnas*si* vobis juga, nam neque Pin*di*.
Mænalus et geli*di* fleverunt saxa Ly*cæi*.
Galle, quid insa*nis*, inquit, tua cura Lyco*ris*
Hîc nemus, hîc ip*so* tecum consumerer æ*vo*
Ah! tibi ne tene*ras* glacies secet aspera plan*tas*!
Intereà mix*tis* lustrabo Mænala Nym*phis*.
Jam mihi per ru*pes* videor lucosque sonan*tes*.
Nec si frigori*bus* mediis Hebrumque biba*mus*,
Ite domum satu*ræ*, venit Hesperus, ite capel*læ*.

Voilà plus de soixante vers léonins dans les seules *Églogues*, c'est-à-dire, dans de petits poëmes dont deux seulement passent cent vers, et ne les passent pas de beaucoup, et dont plusieurs ne passent pas de beaucoup soixante. Peut-on croire que ce soient autant de vers échappés par hasard à un auteur tel que Virgile ? D'ailleurs, ne voit-on pas une recherche marquée des consonnances dans quelques-uns de ces vers, où le poète, non-content de la rime léonine, paraît se plaire dans l'accumulation des mêmes sons ? Par exemple, dans ces vers :

Mol*lia* luteo*lâ* pingit *vaccinia calthâ.*
Sylves*tris* ta*ris* spar*sit* labrusca race*mis.*
Pun*iceis* humi*lis* quantùm sa*l*iunca rose*tis.*

C'est la même chose encore dans ce vers du quatrième livre des *Géorgiques :*

Omni*a* sub m*agnâ* l*a*bent*ia* flumin*a* terr*â*,

et dans ce vers du second livre de *l'Énéide.*

Inson*uere* cav*a* gemitum*que* d*edere* cavern*a*.

Nous ne ferons pas sur ces deux poëmes la même opération que sur les *Églogues :* ce serait transcrire en vain un cinquième de Virgile. Le cinquième livre finit par deux vers léonins de suite :

O nimiùm cœ*lo* et pelago confise sere*no*,
Nudus in igno*tâ*, Palinure, jacebis are*nâ !*

On pourrait me contester le premier de ces deux

vers, parce que la césure qui suit le second pied (mais qu'on peut regarder comme remplacée par celle du troisième, *pelago*) est élidée par *et* qui suit, et par cette raison nous n'avons pas cité dans les *Églogues* ces deux vers :

> Carmina descrip*si et* modulans alterna nota*vi*.
>
> Necte Amarylli mod*ò*, *et* Veneris dic, vincula nect*o*.

Mais nous aurions pu citer le vers suivant, quoique la rime y soit un peu autrement placée que dans les autres; elle est plus forte que dans aucun de ces autres vers.

> Limus ut hic dur*escit*, et hæc ut cera liqu*escit*.

Le douzième et dernier livre de *l'Énéide* commence par un beau vers léonin :

> Turnus ut infract*os* adverso Marte Lati*nos*.

Nous ne citerons d'Ovide et d'Horace, comme nous avons fait des *Géorgiques* et de *l'Énéide*, que les vers qui se présentent d'abord à la mémoire sans aucune recherche.

OVIDE.

> Non benè juncta*rum* discordia semina r*erum*.
>
> Egæona su*is* immania terga lacer*tis*.
>
> Inserere, et patri*as* intùs deprendere cur*as*.
>
> At non Hectore*is* dubitavit, cedere flam*mis*.
>
> Quas ego sustin*ui*, quas hâc à classe fug*avi*.

Ces deux vers sont de suite :

Viderat adduc*to* flectentem cornua ner*vo*.
Stravimus innumer*is* tumidum Pythona sagit*tis*.

HORACE.

Pocula Lethæ*os* ut si ducentia som*nos*.
Non aliter Sam*io* dicunt arsisse Bathyl*lo*.
Nox erat, et cœ*lo* fulgebat luna sere*no*,
Cùm tu mag*norum* numen læsura De*orum*.
Nec semel offens*a* cedet constantia for*ma*.
Quam neque finiti*mi* valuerunt perdere Mar*si*.
Illic injuss*a* veniunt ad mulctra capel*la*.
Pinguia nec sicc*is* urantur semina gle*bis*.
Tincta super lec*tos* canderet vestis ebur*nos*,
Mul*ta*que de magnâ superessent fercu*la* cœ*nâ*,
Quæ procul extruc*tis* inerant hesterna canis*tris*.

Observons que ces trois derniers vers sont de suite, qu'ils sont plus travaillés que les vers ordinaires d'Horace, que l'harmonie en est très-recherchée et presque virgilienne, que le second vers est de ceux qui ont plus de consonnance qu'il n'en faut pour le vers léonin, qu'il n'est pas possible que ces consonnances continuelles soient l'effet du hasard. Nous n'avons pas cherché ces exemples; nous nous sommes bornés à ceux que la mémoire nous a d'abord fournis. Si notre opinion sur ce point trouvait des contradicteurs, il nous serait aisé de les accabler sous le nombre et le poids des exemples, et ceux

qui pourraient conserver quelque doute à cet égard, ne seraient pas des littérateurs nourris des bons modèles de l'antiquité.

Le léonisme, s'il est permis de s'exprimer ainsi, exerce encore bien plus son empire sur les vers pentamètres que sur les vers hexamètres : il est même inutile d'en citer des exemples. Prenez tout Ovide, les seules *Métamorphoses* exceptées, qui sont en purs hexamètres; prenez Tibulle et Properce, vous trouverez à peine une page où il n'y ait pas au moins deux ou trois vers pentamètres léonins, et souvent un bien plus grand nombre.

Nous croyons donc que les Anciens trouvaient dans ces consonnances un mérite de symmétrie et d'harmonie qu'ils recherchaient jusqu'à un certain point, mais qu'ils ne prodiguaient pas, parce qu'il en est de ce mérite comme de certaines figures, qui font un bel effet lorsqu'elles sont rares, justes et bien placées, et qui fatiguent lorsqu'elles sont multipliées.

Quant aux vers léonins du moyen-âge, ils n'en sont pas moins ridicules par l'affectation, le mauvais goût et la platitude : les exemples des Anciens ne les justifient pas. Les Anciens avaient eu la juste mesure de ce léger agrément, qui ne méritait ni d'être rejeté quand il s'offrait naturellement, ni d'être trop recherché, ni même d'être perfectionné.

Remarquez bien que, dans tous les vers rapportés ci-dessus, et auxquels on en pourrait joindre tant d'autres, il n'y en a guère que quatre dont la rime soit à peu près ce qu'on peut appeler *pleine*; savoir :

Et foliis len*tas* intexere mollibus has*tas*.
Solvite me pu*eri*, satis est potuisse vid*eri*.
VIRGILE.
Non benè juncta*rum* discordia semina re*rum*.
OVIDE.
Cùm tu magno*rum* numen læsura Deo*rum*.
HORACE.

Partout ailleurs la rime est très-faible; il suffisait qu'elle fût sentie. On ne voulait pas qu'elle eût un degré de saillie, capable d'attirer l'attention qui est due principalemenr à la mesure et à l'harmonie du vers; au conrraire, les poètes des douzième et treizième siècles, faute de goût, prenant l'accessoire pour le principal, avaient fait du léonisme le grand objet de leurs soins, et en perfectionnant la rime ils étaient parvenus pour ainsi dire à dénaturer les vers. Voyez les préceptes médicinaux de l'école de Salerne, mis en vers léonins : la richesse même de la rime, attirant toute l'attention, leur donne je ne sais quel air burlesque, et leur ôte toute gravité. Ces vers, dont quelques-uns pourraient être utiles, ne paraissent que plaisans, et on ne les cite guère que pour rire.

Il ne faut pas dissimuler qu'on trouve dans Horace quelques vers léonins, qui, par leur tournure, et surtout par la richesse de la rime, sembleraient être du douzième siècle; mais ils ne sont pas au nombre des bons vers d'Horace.

Si neque maj*orem* feci ratione malâ *rem*
Ne tamen ign*ores* quo sit romana loco *res*
Nocturnos j*ures* te formidare tep*ores*.

Il y a un genre d'ouvrages latins, où la richesse de la rime fait un très-bon effet : ce sont certaines hymnes et certaines proses de nos chants d'église; c'est toujours par une raison qui se rapporte à ce que nous venons de dire, c'est que les espèces de vers dont ces pièces sont composées, n'ayant d'autre mesure qu'un nombre fixe de syllabes, ainsi que nos vers français, la rime en devient le principal et presque l'unique ornement; alors elle ne saurait être trop riche. Voyez la prose de Noël.

Votis Pater annuit,
Justum pluunt sidera,
Salvatorem genuit
Intacta Puerpera :
Homo Deus nascitur.

Superum concentibus
Panditur mysterium,
Nos mixti pastoribus
Cingamus præsepium,
In quo Christus sternitur.

Voyez le *Pange lingua*, dont le principal mérite consiste dans la richesse des rimes; voyez surtout la prose du saint Sacrement : *Lauda, Sion, Salvatorem, etc.*, dans tous ses versets, notamment dans ceux-ci :

Fracto demùm sacramento
Ne vacilles, sed memento
Tantùm esse sub fragmento
Quantùm toto tegitur.

Nulla rei fit scissura,
Signi tantùm fit fractura
Quâ nec status nec statura
Signati minuitur.

Ainsi c'est par un goût exquis que les Anciens n'employaient ni trop souvent ni trop rarement le vers léonin, et qu'ils ne donnaient ni trop ni trop peu de saillie à la rime, et c'est par défaut de goût que les versificateurs du moyen-âge avaient fait du léonisme la principale affaire poétique, et qu'ils avaient chargé des vers mesurés, d'une inutile et surabondante richesse de rime; et c'est à une application plus juste et plus sage de la rime dans toute sa richesse, à des vers sans quantité, que nous devons plusieurs belles proses qui concourent avec les hymnes des Santeuils et des Coffins (non rimées parce qu'elles sont mesurées), à enrichir nos bréviaires et à faire aimer nos chants d'église.

Ce

Ce n'est pas seulement en fortifiant et en perfectionnant la rime, que les Modernes ont raffiné sur le léonisme des Anciens, c'est encore en la multipliant et en lui donnant des formes diverses, d'après lesquelles on distingue aujourd'hui différentes sortes de vers léonins :

1°. Les vers léonins simples, qui riment un à un par les deux hémistiches, mais qui ne riment point entre eux. Tels sont presque tous ceux que nous avons cités.

2°. Les doubles léonins, ceux qui riment deux à deux et par les hémistiches. Ceci est un raffinement moderne. En voici cependant un exemple dans Virgile ; mais celui-là pourrait bien être dû au hasard.

Fraxinus in sylv*is* pulcherrima, pinus in hort*is*
Populus in fluvi*is*, abies in montibus al*tis*.

3°. Les triples léonins, ceux qui, outre la rime des vers deux à deux, et la rime des deux hémistiches dans chaque vers, mettent encore une rime après le premier pied et après le troisième, et font ainsi rimer deux à deux les vers en trois endroits, de peur que les vers ne soient pas assez difficiles et assez mauvais. En voici un exemple dans l'épitaphe de Henri, comte de Champagne, à Saint-Étienne de Troyes.

Largus eram, | multis dederam, | multumque la*borem*
Hinc tuleram | nunc, quæso, feram | fructum me*liorem*.
Quæ statuo | tibi templa tuo | Protomartyr, ho*nori*
Perpetuo, | rege daque suo | prodesse da*tori*.

OBSERVATIONS sur le vers saphique.

On sait que le vers saphique est composé d'un trochée, d'un spondée, d'un dactyle et de deux trochées, et que chaque strophe de vers saphiques est composée de trois vers de cette mesure, et terminée par un petit vers qu'on appelle adonique, et qui n'est autre chose que la fin d'un vers hexamètre, c'est-à-dire, un dactyle et un spondée.

Mais ce qu'il me semble qu'on n'a pas assez dit, si on l'a dit, c'est combien il est important pour la grâce et la légéreté du vers saphique, que la césure, qui se trouve ordinairement après le spondée, et qui commence le dactyle, soit conservée dans sa forme de césure. Des exemples vont développer cette théorie.

Jam satis ter*ris* nivis atque diræ
Grandinis mi*sit* Pater et rubente
Dexterâ sa*cras* jaculatus arces,
Terruit urbem.

La césure dont je parle est très-bien observée dans cette strophe, et en général dans presque toutes les odes saphiques d'Horace, à la réserve

de quelques vers où elle est négligée, et qui font une dissonnance, comme je le remarquerai.

Le vers saphique, où elle est observée, est chantant et dansant ; ce qui certainement est un mérite pour un vers lyrique : celui où elle n'est pas, quoique la mesure soit la même, paraît à peine un vers.

Mercurî, facunde nepos Atlantis.

Ce pourrait être le commencement d'une phrase en prose, et la seule absence de la césure fait qu'on sent à peine la mesure du vers ; mais la strophe se relève à l'instant, au moyen de la césure qui se retrouve dans les deux autres vers :

Qui feros cul*tus* hominum recentûm
Voce formas*ti* catus et decoræ
More palestræ.

Il en est de même de cette autre strophe :

Quem virum aut heroa lyrâ vel acri
Tibiâ su*mes* celebrare, Clio ?
Quem Deum cu*jus* recinet jocosa
Nomen imago ?

Voyons les trois strophes suivantes :

Tùm meæ, si *quid* loquar audiendum
Vocis acce*det* bona pars, et ô sol
Pulcher, ô laudande, canam, recepto
Cæsare felix.
Tuque dum procedis, io triumphe !
Non semel dicemus, io triumphe !
Civitas om*nis*, dabimusque Divis
Thura benignis.

Concines majore poëta plectro
Cæsarem, quandòque trahet feroces
Per sacrum cli*vum* meritâ decorus
Fronde Sicambros.

Je dis que tous ces vers sans césure,

Mercurî facunde nepos Atlantis.
Quem virum aut heroa lyrâ vel acri.
Pulcher, ô laudande, canam, recepto.
Tuque dum procedis, io triumphe!
Non semel dicemus, io triumphe!
Concines majore poëta plectro
Cæsarem, quandòque trahet feroces,

comparés aux autres vers où la césure est après le spondée, ne me paraissent que des lignes de prose poétique, où la mesure est rompue.

Si ce n'est là qu'une fausse délicatesse, qu'une subtilité, je m'en rapporte aux savans qui ont du goût et de l'oreille.

Je pousserais volontiers l'amour de la césure jusqu'à en desirer une au troisième vers des strophes alcaïques, après l'ïambe du second pied, comme dans les deux premiers vers où cette césure est de rigueur. Mon vœu à cet égard se trouve rempli dans les deux strophes suivantes, que je proposerais pour modèles.

Fas pervicaces est mihi Thyadas,
Vinique fontem lactis et uberes
Cantare ri*vos*, atque truncis
Lapsa cavis iterare mella.

Tu flectis amnes, tu mare barbarum,
Tu separatis uvidus in jugis
Nodo coerces viperino
Bistonidum sine fraude crines.

Deux raisons m'empêchent d'exiger cette césure au troisième vers :

1°. C'est que dans tout Horace, pour un seul troisième vers alcaïque où se trouve cette césure, il y en a vingt où le poète paraît l'éviter, en sorte que la césure au troisième vers semble n'être qu'une exception.

2°. Je crois voir à cela un motif. Si, dans la strophe alcaïque, le troisième vers était entièrement conforme aux deux premiers, comme dans la strophe saphique, cette césure me paraîtrait nécessaire comme dans les deux premiers ; mais les deux derniers vers de la strophe alcaïque étant essentiellement différens des deux premiers, si le troisième vers commençait comme ces deux premiers, il tromperait l'oreille en lui faisant attendre une conformité entière avec eux. Je conçois même que la grâce de la strophe alcaïque tient en grande partie à cette différence des deux derniers vers et des deux premiers, comme à la différence que les deux derniers ont entre eux, et qui est aussi marquée que la conformité l'est entre les deux premiers.

Des vers asclépiades.

Ce qui me prouve encore la nécessité de la césure après le second pied dans les vers saphiques, c'est qu'Horace n'y manque guère dans les vers asclépiades, qui, lorsqu'ils sont divisés par strophes, ont beaucoup de ressemblance avec les vers saphiques, la strophe asclépiade étant composée de trois vers semblables, et terminée par un petit vers qui répond au vers adonique, avec cette différence que celui-ci est un dactyle et un spondée, et l'autre un spondée et deux dactyles.

> Quis deside*rio* sit pudor aut modus
> Tam cari capi*tis?* Præcipe lugubres
> Cantus, Melpome*ne*, cui liquidam pater
> Vōcēm cūm cĭthără dĕdĭt.

Horace, dis-je, a très-peu manqué à la césure après le second pied dans le vers asclépiade. On pourrait croire qu'elle manque dans ce vers :

> Auditam moderere arboribus fidem.

Mais il faut observer que dans le mot *moderere*, le premier *re* devient césure par l'élision du second.

> Aūdītām mŏdĕrēre ărbŏrĭbūs fĭdĕm.

Il en est de même de ces vers :

Vĭtābĭs strĕpĭtūmquē, ĕt cĕlĕrēm sĕquĭ
Ajacem.
Hȳlæūm dŏmĭtōsquē Hērcŭlĕā mănū
Telluris juvenes.
Vōtĭs ōmĭnĭbūsque ĕt prĕcĭbūs vŏcăt.
Mōs ĕt lēx măcŭlōsum ēdŏmŭĭt nĕfās.

Mais la césure manque absolument dans ce vers de l'ode douzième du second livre,

Dūm flāgrāntĭă dētōrquĕt ăd ōscŭlă
Cervicem.

à moins que, regardant *detorquet* comme un mot composé, on ne détache par la pensée la syllabe *de* des syllabes *torquet* pour faire de la première une césure; mais cela serait bien forcé. Avouons plutôt franchement que c'est une licence, et qu'Horace s'en permet beaucoup.

Il y a deux sortes de strophes asclépiades; l'une est celle qu'on vient de voir, composée, comme la strophe saphique, de trois vers semblables, et d'un quatrième plus petit; l'autre n'en diffère qu'en un seul point, c'est que, comme dans la strophe alcaïque, le troisième vers est différent, et des deux premiers, et du quatrième. Il est formé par un dactyle entre deux spondees. Exemple:

Quis multâ gracilis te puer in rosâ
Perfusus liquidis urget odoribus,
Grato, Pyrrha, sub antro,
Cui flavam religas comam?

Tel est le *Poëme séculaire :*

Dianam teneræ dicite virgines, etc.
Ode xxj, liv. j.

Telle est l'ode vingt-troisième du même livre 1er.

Vitas hinnuleo me similis, Chloë, etc.

Telles : l'ode septième du troisième livre :

Quid fles, Asterie, quem tibi candidi, etc.

L'ode treizième du même livre troisième :

O fons Blandusiæ, splendidior vitro, etc.

L'ode treizième du quatrième livre :

Audivere, Lyce, Dî, mea vota, Dî, etc.

Le vers asclépiade n'est pas toujours divisé par strophes. Horace a deux odes d'asclépiades purs : la première du premier livre :

Mæcenas at*avis* edite regibus, etc.

et la huitième du quatrième livre :

Donarem pat*eras* grataque commodus, etc.

Dans toutes les deux, il est très-fidèle à la césure après le second pied, excepté dans ce vers :

Non incendia Carthaginis impiæ,

ou

Non impendia;

car le vers précédent,

Rējēctǣquĕ rĕtrōrsum Ānnibalis minæ,

rentre dans la règle générale par l'élision de la

dernière syllabe de *retrorsùm*, qui fait de la seconde une césure.

Il y a encore une autre manière d'employer le vers asclépiade sans strophes. On prend le dernier vers de la strophe, composé d'un spondée et de deux dactyles, et qui devient alors le premier ; il est suivi d'un asclépiade pur, et toute l'ode continue avec cette alternative d'un petit vers et d'un grand, et toujours avec la césure du grand après le second pied.

Horace a quantité d'odes de cette mesure :

Sic te diva potens Cypri,
Sic fratres Hele*næ*, lucida sidera, etc.

Cùm tu, Lydia, Telephi
Cervicem rose*am*, cerea Telephi, etc.

Mater sæva Cupidinum
Thebanæque ju*bet* me semeles puer, etc.

Et thure et fidibus juvat
Placare et vitu*li* sanguine debito, etc.

Donec gratus eram tibi,
Nec quisquam po*tior* brachia candidæ, etc.

(Observons cependant, à l'égard de cette belle ode *Donec gratus, etc.* qu'on peut la regarder comme divisée en six strophes ou couplets de quatre vers chacun, mais toujours avec cette alternative du petit et du grand vers. Dans toutes les autres odes, il n'y a aucune forme de strophe, ni dans celles qui précèdent ni dans celles qui vont suivre :)

Uxor pauperis Ibyci
Tandem nequitiæ pone modum tuæ, etc.

Quantùm distet ab Inacho
Codrus pro patriâ non timidus mori, etc.

Intactis opulentior
Thesauris Arabum et divitis Indiæ, etc.

Quò me, Bacche, rapis tui
Plenum? Quæ nemora aut quòs agor in specus? etc.

Festo quid potiùs die
Neptuni facias? Prome reconditum, etc.

Intermissa Venus diù
Rursùs bella moves; parce, precor, precor, etc.

Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris, etc.

Des vers spondaïques et dactyliques.

On pourait dire du dactyle forcé du cinquième pied du vers hexamètre, ce qu'Horace dit de l'ïambe, qui, dans le vers de son nom, avait cédé la place à quelques spondées.

Tardior ut paulò graviorque veniret ad aures
Spondæos stabiles in jura paterna recepit.

C'est aussi pour donner, selon le besoin du sujet, plus de gravité au vers hexamètre, qu'on met quelquefois un spondée au cinquième pied au lieu d'un dactyle; ce qui fait ce qu'on appelle *le vers spondaïque.*

Cara Deûm soboles, magnum Jovis *incrementum.*
Cornua velatarum obvertimus *antennarum.*
Pro molli violâ, pro purpureo *Narcisso.*
Stant et juniperi et castaneæ *hirsutæ.*
Margine terrarum porrexerat *Amphitrite.*

Il semble que, pour dédommager en quelque sorte le dactyle de la cinquième place qu'on lui ôte, et qui lui appartenait de droit, comme la sixième au spondée (les quatre autres pouvant indifféremment être remplis par des spondées ou des dactyles), il semble, dis-je, qu'on se soit fait une règle de mettre un dactyle au quatrième pied : il y en a un placé ainsi dans tous les vers spondaïques qui viennent d'être cités, et l'oreille paraît desirer ce dactyle avant les deux spondées de la fin. On trouve cependant, mais bien rarement, des vers spondaïques, où cette règle, si c'en est une, est violée.

Quod fregisset adhuc disturbans dissolvensque.
Ponderibus solidis, neque quidquam à tergis obstet.

Il est vrai que, dans le premier vers, en prononçant *dissolüensque* au lieu de *dissolvensque*, des deux premières syllabes jointes avec l'*u*, on en fait trois, dont une longue et deux brèves; ce qui forme le dactyle ordinaire du cinquième pied; mais il n'en est pas de même du second vers : on n'y peut pas trouver de pareille solution : c'est bien un vers spondaïque sans dactyle au quatrième pied; mais

ces deux vers sont de Lucrèce, c'est-à-dire, du plus irrégulier des versificateurs latins, du poète qui prenait le plus de licence, et à l'égard de la langue, et à l'égard de la construction du vers, sans compter que de son tems la langue ni les règles de la versification n'étaient pas fixées, comme elles l'ont été plus d'un demi-siècle après lui.

On trouve cependant des vers spondaïques sans dactyle au quatrième pied, dans Virgile même :

Saxa per et scopulos et *depressas convelles.*
Géorg. l. iij.

Aut leves ocreas lento ducunt argento.
Énéid. l. vij.

Pour moi, je crois, 1°. que l'oreille demandant ce dactyle au quatrième pied avant les deux spondées, on doit s'en faire une loi. *Superbissimum aurium judicium.*

2°. Je pense en second lieu, que le vers spondaïque, dans l'origine, a été introduit en faveur de ces mots de quatre syllabes, qui forment deux spondées, et qu'on a senti qu'en les faisant précéder d'un dactyle, qui ne serait après tout déplacé que d'un pied, ces mots majestueux, *Incrementum, antennarum, Amphitrite,* donneraient au vers une gravité pittoresque, et le termineraient avec autant de noblesse que d'agrément. Dans la suite on s'est

permis de n'employer que des mots de trois syllabes, ou même de deux, pour former les deux spondées de la fin, et l'on a cru que, pourvu qu'ils fussent précédés d'un dactyle au quatrième pied, la règle était censée accomplie; mais il n'est pas indifférent que le dactyle soit détaché des deux spondées par les mots mêmes; et, pour preuve, comparez, pour la construction (de laquelle seule il s'agit ici), ces vers :

> Cara Deûm soboles, magnum Jovis
> *Incrementum.*
> Cornua velatarum obvertimus
> *Antennarum.*
> Margine terrarum porrexerat
> *Amphitrite.*

avec ceux-ci :

> Pro molli violâ, pro purpureo *Narcisso.*
> Stant et juniperi et castaneæ *hirsutæ.*

Le mécanisme des trois premiers n'a-t-il pas bien plus de jeu et de grâce que celui des deux derniers, où le spondaïsme, embarrassé dans deux mots, commence avec la fin du premier, et finit avec le commencement du second?

Quant au vers spondaïque, formé par de moindres mots, et n'ayant point de dactyle au quatrième pied,

> Ponderibus solidis, neque quidquam à tergis obstet,

ce n'est point un vers qu'on lit, c'est une ligne de prose. Tout cela est évident pour quiconque a de l'oreille.

Comme il y a des vers spondaïques, il y a aussi des vers dactyliques : ce sont ceux qui ont un dactyle au sixième pied, place qui appartient de droit au spondée. Exemple :

> Nec tantùm Rhodope miratur et Ismarus Orphĕă.
> Certent et cycnis ululæ, sit Tityrus Orphĕŭs.

On peut contester à ce dernier vers la qualité de dactylique, à cause de la contraction qui fait d'*Orpheus* un spondée au lieu d'un dactyle ; mais la contraction peut-elle avoir lieu pour *Orphea* dans le vers précédent ? Ne serait-elle pas trop dure et trop difficile à prononcer ?

> Inseritur verò ex fœtu nucis arbutus
> *Horrida.*

Des critiques contestent encore le dactylisme de ce vers, parce que le vers suivant commence par une voyelle,

> Et steriles platani malos gessere valentes,

et qu'ils disent que la dernière syllabe du mot *horrida* est élidée par la voyelle qui commence le vers suivant ; ce qui, ajoutent-ils, rend la seconde syllabe du mot *horrida* longue par sa position de dernière syllabe d'un vers hexamètre ; mais suppo-

sition pour supposition, j'aime mieux supposer là un vers dactylique, puisqu'il y en a, et que c'en est un, et que sa nature doit être indépendante du vers suivant, que d'admettre cette étrange élision d'un vers hexamètre à l'autre, et de lui attribuer la vertu de changer la nature de la syllabe précédente.

S'il fallait admettre cette élision d'un vers à l'autre, il manquerait une syllabe finale à une multitude de vers; et si la règle est de ne la point admettre, pourquoi la supposer ici?

Quand Horace a dit:

> Labitur ripâ, Jove non probante, U-
> -Xorius amnis,

1°. il a pris une licence beaucoup trop forte, qu'on appellerait d'un autre nom chez un Moderne, et qui a donné prise sur lui à M. Perrault, lequel s'en est moqué dans ces vers plaisans:

> L'autre jour dans nos bois le berger Tirsis
> Qui-
> -Endure de Philis cent rigueurs inhumaines,
> Lui faisait une longue ki-
> -Rielle de ses peines.

2°. Horace a partagé le mot *uxorius* entre deux vers, partie dans l'un, partie dans l'autre, mais il n'a point établi d'élision d'un vers à l'autre; ainsi quand cette étrange licence pourrait faire autorité, ce qui n'est pas, elle serait ici sans application.

Il est pourtant vrai qu'Horace s'est quelquefois permis cette élision d'un vers à l'autre dans les vers saphiques. Exemple :

Flebili sponsæ juvenemve raptum
Plorat, et vires, animumque, mores*quе*
*Au*reos deducit in Astra, nigro*que*
*In*videt Orcq.

Je crois que c'est encore une licence, mais elle paraît excusée par la petitesse et la similitude parfaite des vers, et par l'unité de la strophe, qui semble pouvoir être considérée comme ne faisant qu'un seul vers ; mais rien de tout cela n'est applicable au vers hexamètre, qui forme à lui seul un tout complet et indépendant de tout autre, et dont chacun a même sa forme particulière, tantôt semblable aux autres, tantôt différente.

Enfin, quand il faudrait encore retrancher du nombre des vers dactyliques ce vers,

Inseritur verò ex fœtu nucis arbutus
Horrida,

à cause de la prétendue élision, il faudrait toujours bien reconnaître pour dactylique le vers suivant,

Bis patriæ cecidere manus. Quin protinùs
Ōmnĭă ;

car il ne peut y avoir d'élision, puisque le vers suivant commence par une consonne :

Perlegerent oculis, etc.

et

et il n'y a pas moyen d'admettre la dure contraction d'*ōmnĭa*, pour en faire un spondée.

Voilà pourtant le Père de Larue, qu'elle n'embarrasse point, et qui croit la justifier par *unguibus aureis*, qui se trouve ailleurs dans Virgile; mais la contraction de l'*e* avec l'*i* est si commune ! Il n'en est pas de même de l'*i* avec l'*a*; la dureté est trop grande.

Au reste, ce qu'il appelait spondée par contraction, en pareil cas, moi, je l'appellerai dactyle, et je reconnaîtrai des vers dactyliques. Voilà toute la différence. C'est ainsi que j'appellerais vers trochaïques ces vers d'Horace :

> Sōlvĭtŭr ācrĭs hȳēms grātā vĭcĕ
> Vērĭs ĕt Fāvōnĭ
> Ăc nĕquĕ jām stăbŭlīs gaūdēt pĕcŭs,
> Aūt ărātŏr īgnī, etc.

parce que, commençant comme les vers hexamètres, ils finissent par trois trochées.

Des traducteurs de Tacite.

La traduction du *Tibère*, ou des six premiers livres des *Annales de Tacite* par l'abbé de la Bletterie, fut un événement dans les lettres et presque à la cour. L'abbé de la Bletterie était célèbre par sa *Vie de l'empereur Julien*, ouvrage d'un mérite réel, mais très-exagéré par l'imagination. Le pu-

blic avait su gré à un ecclésiastique, à un Oratorien, à un Janséniste, d'avoir rendu justice aux grandes qualités de cet empereur anti-chrétien, et d'avoir répandu sur lui quelque intérêt. De plus, il y avait aussi un intérêt de disgrace répandu sur la personne même de l'abbé de la Bletterie, par l'exclusion que le roi lui avait donnée pour cause de jansénisme, lors de son élection à l'Académie française, car on abandonnait aux Jansénistes l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'abbé de la Bletterie en était un membre distingué, ainsi que Racine le fils; mais ni l'un ni l'autre ne put jamais parvenir à l'Académie française, quoiqu'ils en fussent dignes tous deux. On voulait conserver cette compagnie pure de jansénisme, apparemment à cause des prélats qui étaient en assez grand nombre dans son sein. Le public savait que l'exclusion de l'abbé de la Bletterie avait été sollicitée par les Jésuites et par le pédant persécuteur Gaillande, et l'on peut croire que ce public n'en était que plus favorable à l'exclu. On savait que celui-ci s'occupait de la traduction de Tacite, et on annonçait d'avance que ce serait un chef-d'œuvre. Le traducteur ne publia d'abord que *la Germanie* et *la Vie d'Agricola*, qui furent accueillies, quoique sans enthousiasme, et qui, par les remarques dont elles sont accompagnées, forment un morceau très-

estimable d'érudition et de littérature. Mais on attendait impatiemment le *Tibère* : il parut en 1768, appuyé de toute la faveur, et du ministère, et du public; on se piqua de réparer les anciennes injustices, et de dédommager l'abbé de la Bletterie des disgraces passées. Son livre était dédié à M. le duc de Choiseul, alors principal ministre; il fut imprimé au Louvre, comme un ouvrage qui importait à la gloire de la nation. De grandes Dames, alors dans la plus haute faveur, se chargèrent du débit, et l'ouvrage, ainsi distribué par de belles et de puissantes mains, fut bientôt enlevé; mais ce succès eut un terme, comme en avait eu le prodigieux succès de la tragédie du *Siége de Calais.* On avait trop loué ces deux ouvrages; on les blâma trop.

C'est que jamais, morbleu, les hommes n'ont raison.....
Loueurs impertinens, ou censeurs téméraires.

Tâchons de n'être ni l'un ni l'autre en parlant de l'ouvrage de notre confrère la Bletterie après sa mort.

Nul n'avait plus étudié que lui, soit les principes et les ressorts du gouvernement romain, soit les finesses et les profondeurs de Tacite, soit les rapports et les différences des deux langues, soit les ressources particulières de la sienne.

L'énergie connue de son style promettait un

digne interprète du plus énergique des écrivains.

A commencer par l'épître dédicatoire, M. l'abbé de la Bletterie y voit toujours Tacite et *l'Histoire romaine.* L'homme d'État qu'il choisit pour l'objet de ses louanges, eût été choisi par Tacite; il eût mérité la confiance de Trajan. Si l'abbé de la Bletterie lui offre sa traduction, c'est pour entrer dans l'esprit de Tacite; s'il ne flatte point, c'est en imitant Tacite, et son hommage n'en est que plus flatteur.

Une chaleur vraie, une sorte de naïveté familière, qui appartient au ton de la conversation; des jugemens portés avec liberté, prononcés avec vivacité; des idées, des tours, des traits d'énergie propres à l'auteur, et qui peignent ses sensations, donnent à la préface un mérite qui la distingue.

Le traducteur y juge, et son original, et ceux qui avant lui avaient essayé de le traduire.

Rien de si parfait, dans Tacite même, que le tableau de l'âme de Tibère.

« Quelqu'un a défini l'homme *un être formé de*
» *passions, crépi de raison.* Cette définition semble
» faite pour Tibère, composé bizarre de despote
» et de citoyen, génie éclairé, cœur pervers, mé-
» chant par caractère, de tems en tems humain
» par réflexion, parlant et pensant même quel-

» quefois en républicain, agissant pour l'ordinaire
» en tyran, mais en tyran habile. »

On suit dans cette histoire les progrès du despotisme. « On le voit marcher d'abord à pas lents
» et comme sondant le terrain, avancer ensuite
» plus rapidement, arriver enfin à son comble,
» toujours sous le voile des formes républicaines,
» toujours abusant de la lettre des lois pour en
» détruire l'esprit. On contemple, avec un éton-
» nement mêlé d'indignation contre le maître
» et contre les esclaves, la prodigieuse métamor-
» phose du Peuple-Roi de l'Univers. Quel contraste
» ne forment point, d'un côté, l'élévation des sen-
» timens, l'indépendance farouche des anciens Ro-
» mains, leurs vertus éclatantes, leurs vices brillans;
» et, de l'autre, l'esprit servile de leurs descendans,
» la bassesse du sénat, son avilissement, ses flat-
» teries, odieuses même à celui qu'elles ont pour
» objet, la léthargie du Peuple, qui, déchu de
» la souveraineté, pardonne tout à son maître,
» excepté l'indifférence pour les frivoles amuse-
» mens. »

La fréquence du suicide est le reste le plus marqué et le mieux conservé, sous Tibère, de l'ancien caractère national; c'est que, dans un tems si favorable aux délations et aux accusations, le suicide devenait en quelque sorte le dénoûment

forcé de toutes les intrigues, la seule ressource contre les délateurs, l'unique moyen de prévenir le supplice, de se dérober à l'infamie, et de transmettre son patrimoine à ses enfans. Dans de certaines circonstances, un Romain accusé était presque sûr de mourir infâme, et d'entraîner sa famille dans sa ruine. En se donnant la mort, il sauvait son honneur; il se vengeait des délateurs qu'il privait de leur proie : la religion ni la loi ne l'arrêtaient par aucun frein, comment le suicide n'aurait-il pas été fréquent alors? Il l'avait été moins, et il avait dû moins l'être dans les tems de la plus grande vigueur républicaine. Il est clair que Caton et Brutus eurent des raisons moins pressantes de s'ôter la vie, parce qu'il leur restait plus de ressources dans la clémence des vainqueurs, que les prétendus criminels de lèze-majesté, sous Tibère et Séjan, n'en pouvaient trouver dans l'équité d'un sénat avili et cruel par lâcheté.

Après ces réflexions générales sur les mœurs des Romains, suivies de réflexions particulières sur les talens de Tacite, sur l'art qu'il a de peindre avec une égale vérité les caractères les plus différens, et de varier les nuances des caractères les plus ressemblans; après quelques remarques sur la difficulté de traduire en général, et sur celle de traduire Tacite en particulier, M. l'abbé de la Bletterie fait

passer en revue ceux des traducteurs de ce grand historien, qui avaient acquis quelque nom.

« D'Ablancourt, l'un de ceux à qui nous avons » l'obligation d'avoir deviné et fixé le français que » nous parlons, charma nos aïeux par la rondeur, » la correction et la pureté de son style ; il se fait » lire encore nonobstant quelques expressions su» rannées, certains tours et certains mots que nous » avons disgraciés depuis. » Il traite son auteur avec une licence effrénée ; il s'en rend le tyran ; il le mutile, le disloque, le décharne, le dessèche. Dans le tems où cette traduction parut, ses plus grands admirateurs l'appelaient *la belle infidelle.* « Je souscris » à leur jugement, dit M. l'abbé de la Bletterie ; » mais j'ajoute qu'elle est belle sans être piquante, » et qu'elle est infidelle jusqu'à la trahison. »

L'abbé, comme on voit, a trouvé agréable de continuer cette métaphore galante ; mais cela est-il de bon goût ? Tacite eût-il fait cette phrase ?

La traduction d'Amelot de la Houssaye est précisément l'antipode de celle de d'Ablancourt : rien de plus servile et de plus rampant ; nul choix, nulle finesse dans les tours ; point d'expressions saillantes, point d'agrément dans le style ; un bégaiement perpétuel, un langage froid et trivial : c'est Tacite revêtu de haillons.

Le *Tacite* de M. Guérin n'a pas fait fortune.

» On y trouve çà et là des germes et des naissances de bonne traduction ; mais tout y avorte » et périt faute de l'expression propre. »

L'abbé de la Bletterie avoue qu'il ne possède pas assez les finesses de l'italien pour juger si la fameuse traduction de Davanzati, où le texte est rendu ligne pour ligne et presque mot pour mot, mérite toute la réputation dont elle jouit.

Il n'a point compté M. d'Alembert parmi les traducteurs de Tacite, peut-être parce que M. d'Alembert n'en a traduit que des fragmens, peut-être aussi par la difficulté de porter un jugement exempt de tout soupçon sur un auteur célèbre qui écrit dans le même pays, dans le même tems, dans la même langue, et qui traduit le même ouvrage. Nous ne croirons point qu'il ait voulu confondre M. d'Alembert parmi ce qu'il appelle *le peuple des traducteurs*. Il parle de deux écrivains illustres (Arnauld et Pascal), dont une cabale (la même qui a depuis exclu de l'Académie française l'abbé de la Bletterie) empêcha les noms et les éloges de paraître dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault : on leur fit une application ingénieuse de ce beau mot de Tacite : *Præfulgebant Cassius atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non visebantur.* Ne pourrait-on pas ici faire la même application à M. d'Alembert ? Lorsque l'abbé de la Bletterie a dit que *s'il*

est désolant d'avoir à lutter contre Tacite (ce qui n'est nullement désolant, parce que l'original soutient son copiste et l'élève à sa hauteur), *il faut convenir que ceux qui ont essayé de le copier ne sont pas désespérans ;* s'il a prétendu comprendre, dans cette phrase, M. d'Alembert, pour lequel il n'a point fait d'exception, il a mérité, par cette injustice, l'injuste décri dans lequel sa propre traduction est tombée.

Quoi qu'il en soit, l'abbé de la Bletterie, dans cette préface, exprime plusieurs de ses idées avec une énergie vive, assez pittoresque, et quelquefois comique à force d'hyperbole. Il assure, par exemple, *qu'autant vaudrait-il se condamner aux mines, que de se dévouer au métier de traducteur.*

Le meilleur traducteur a tout au plus, selon lui, le triste mérite de danser les fers aux pieds, et de se jouer dans ses chaînes.

« En lisant *Tacite* pour la première fois, dit-il » encore, il me semblait que jusqu'alors je n'a- » vais été qu'un automate ; je croyais penser, rai- » sonner et réfléchir pour la première fois de ma » vie. Bientôt je fus tellement épris de mon au- » teur, que nous ne nous quittions plus..... Je par- » donnais presqu'à Léon X, d'avoir promis des » indulgences à ceux qui déterreraient quelque livre » de Tacite..... Si l'on eût voulu brûler tous les

» livres (nos Jacobins l'ont proposé), et qu'on
» m'eût permis d'en sauver deux à mon choix,
» après la *Bible*, j'aurais conservé *Tacite*, l'un pour
» peindre à l'homme sa dépravation, l'autre pour
» lui en indiquer l'origine et le remède. »

Au contraire, l'abbé d'Olivet, qui s'était enflammé pour Cicéron, comme l'abbé de la Bletterie pour Tacite, disait de M. Thomas, qu'il trouvait roide et tendu, *il a trop lu Tacite.*

On voit au reste que la préface de l'abbé de la Bletterie est une conversation naïve avec le lecteur; mais je demanderai encore si cette conversation est d'assez bon goût dans les détails, si la *Bible* est bien placée là, si, contre l'intention de l'auteur, elle n'aurait pas l'air d'une plaisanterie peu décente, sans la fin de la phrase, qui relève un peu tout cet endroit ?

Nous allons placer, à côté l'une de l'autre, la traduction de l'abbé de la Bletterie et celle de M. d'Alembert, qu'il n'a pas daigné ou qu'il n'a pas osé nommer. Le lecteur choisira.

LIVRE PREMIER.

Divus Julius seditionem exercitûs verbo uno compescuit; Quirites vocando qui sacramentum ejus detrectabant. Divus Augustus vultu et aspectu actiacas legiones exterruit; nos, ut nondùm eosdem, ità ex

illis ortos, si Hispaniæ Syriæve miles aspernaretur, tamen mirum et indignum erat. Primane et vicesima legiones, illa signis à Tiberio acceptis, tu tot prœliorum socia, tot præmiis aucta, egregiam duci vestro gratiam refertis! Hunc ego nuntium patri, læta omnia aliis è provinciis audienti, feram, ipsius tirones, ipsius veteranos non missione, non pecuniâ satiatos; hîc tantùm interfici centuriones, ejici tribunos, includi legatos, infecta sanguine castra, flumina, etc.

M. D'ALEMBERT.

« César fit cesser d'un mot la sédition de son armée, en appelant *Romains* ceux qui refusaient de le suivre. Auguste, par son seul regard, intimida les légions d'Actium ; nous-mêmes, qui descendons de ces grands-hommes, sans leur ressembler, nous verrions avec surprise et indignation des soldats espagnols ou syriens nous mépriser; et c'est vous, première et vingtième légions, dont l'une est créée par Tibère, et l'autre a partagé ses combats et reçu de lui tant de récompenses, c'est vous qui témoignez ainsi votre reconnaissance à votre général! Je porterai donc cette nouvelle à mon père, qui n'en apprend que de bonnes de toutes les autres provinces; que ni l'argent ni les congés n'ont pu satisfaire ses vieux et ses nou-

veaux soldats; *que c'est ici le seul endroit où l'on massacre les centurions*, où l'on chasse les tribuns, où l'on emprisonne les ambassadeurs; que les camps et les fleuves sont souillés de sang, etc.»

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

«D'une parole, en prononçant le mot de *Quirites*, le divin Jule fit rentrer en elle-même une armée séditieuse, qui refusait de servir. La présence du divin Auguste, un de ses regards, aterra des légions victorieuses qui se prévalaient de la journée d'Actium; moi qui, sans égaler encore ces héros, les ai cependant pour auteurs, si le soldat, ou d'Espagne, ou de Syrie, me manquait de respect, je le trouverais étrange, on en serait indigné; et vous, première légion, qui devez votre existence à Tibère, vous vingtième légion, tant de fois compagne de ses victoires, accablée de ses bienfaits, telle est donc la reconnaissance dont vous payez votre général? Manderai-je cette nouvelle à mon père, qui, des autres provinces, n'en reçoit que d'agréables? Lui dirai-je que ses nouveaux soldats, que ses vétérans, ne se contentent ni des congés ni de l'argent qu'on leur prodigue? *qu'on ne fait ici que massacrer les centurions*, chasser les tribuns, enfermer les députés? que le camp et les fleuves sont teints de sang, etc.»

Nous avons marqué, par un soulignement, la manière sensiblement différente dont les deux traducteurs ont rendu ces mots : *Hîc tantùm interfici centuriones, ejici tribunos, includi legatos.*

M. D'ALEMBERT.

« C'est ici le seul endroit où l'on massacre les » centurions, etc. »

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« On ne fait ici que massacrer les centu-» rions, etc. »

Il paraît certain que la phrase latine reçoit l'un et l'autre sens. M. d'Alembert peut avoir été déterminé par une phrase qui précède et que voici : *Læta omnia aliis è provinciis audienti*, et son sens, qui ne manque ni de noblesse ni de finesse, est : *Ce n'est plus dans les combats que périssent les centurions, ce n'est plus qu'ici, ce n'est plus que dans le camp même qu'on les massacre, hîc tantùm.* De plus, son sens a encore cette nuance : *Mon père reçoit d'heureuses nouvelles de toutes les provinces ; ce n'est qu'ici, ce n'est que dans l'armée commandée par son fils, qu'on massacre les centurions, etc.*

M. l'abbé de la Bletterie paraît croire que Germanicus veut plutôt reprocher à ses soldats de ne

montrer d'activité que pour la révolte, de n'avoir plus d'autre occupation que de massacrer leurs centurions, etc.

Tua, dive Auguste, cælo recepta mens, tua, pater Druse, imago, tui memoria iisdem istis cum militibus, quos jam pudor et gloria intrat, eluant hanc maculam irasque civiles in exitium hostibus vertant! Vos quoque quorum alia nunc ora, alia pectora contueor, si legatos senatui, obsequium imperatori, si mihi conjugem ac filium redditis, discedite à contactu ac dividite turbidos. Id stabile ad pœnitentiam, id fidei vinculum erit.

M. D'ALEMBERT.

« Votre âme, habitante des cieux, ô divin Auguste ! votre image et votre mémoire, ô mon père Drusus ! vont effacer cette tache avec ces mêmes soldats, chez lesquels viennent de rentrer la honte et la gloire : leur révolte même deviendra funeste aux ennemis, et vous, dont je vois déjà les visages et les cœurs changés, si vous voulez rendre au sénat ses ambassadeurs, à l'empereur l'obéissance, à moi ma femme et mon fils, séparez-vous, et laissez à part les séditieux : ce sera la preuve de votre repentir et le gage de votre fidélité. »

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« Esprit du divin Auguste, qui m'écoutez du

séjour des immortels ! mânes de Drusus mon père, dont tout rappelle le souvenir en ces lieux, venez animer vos soldats! Déjà je les vois rougir, la gloire reprend ses droits sur leurs cœurs, venez effacer avec eux l'opprobre du nom romain; tournez contre l'ennemi cette fureur meurtrière, qui les acharne contre leurs citoyens. Et vous, dont le visage m'annonce le changement de votre âme, si vous rendez au sénat leurs députés, à l'empereur votre ancienne obéissance, à Germanicus sa femme et son fils, éloignez-vous de la contagion, séparez-vous des séditieux : c'est le moyen de rendre solide votre changement, et de resserrer les liens de votre fidélité. »

Cette courte tirade est d'un bon quart plus longue dans M. de la Bletterie, que dans M. d'Alembert; ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, c'est M. d'Alembert qui se rapproche le plus de la concision de l'original.

LIVRE II.

Discours de Germanicus mourant.

Si fato concederem, justus mihi dolor etiam adversùs deos esset, quòd me parentibus, liberis, patriæ, intrà juventam præmaturo exitu raperent ; nunc scelere Pisonis et Plancinæ interceptus, ultimas preces pectoribus vestris relinquo. Referatis patri ac fratri

quibus acerbitatibus dilaceratus, quibus insidiis circumventus miserimam vitam pessimâ morte finierim. Si quos spes mea, si quos propinquus sanguis, etiàm quos invidia ergà viventem movebat, illacrymabunt quondàm florentem et tot bellorum superstitem muliebri fraude cecidisse.

M. D'ALEMBERT.

« Si une mort naturelle m'enlevait, je pourrais, avec quelque justice, me plaindre des dieux mêmes, de me voir arracher, dans la fleur de mon âge, à ma patrie et à ma famille; mais, immolé aujourd'hui par le crime de Pison et de Plancine, c'est à vos cœurs que je confie mes dernières prières. Allez apprendre à mon père et à mon frère les chagrins cruels qu'on m'a fait souffrir, les embûches qu'on m'a tendues, et la mort funeste qui termine ma vie infortunée. Ceux que les liensdu sang et mes espérances m'ont attachés, ceux même que l'envie avait indisposés contre moi, pleureront un jeune prince qui a survécu à tant de combats, pour périr au milieu de sa gloire par la méchanceté d'une femme. »

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« Quand ma mort serait naturelle, j'aurais sujet de reprocher aux dieux mêmes l'arrêt prématuré qui,

qui, dans la force de l'âge, m'enléverait à ma famille, à mes enfans, à ma patrie; mais, victime innocente des noirceurs de Plancine et de Pison, je consigne dans vos âmes les prières d'un ami mourant. Dites à mon père et à mon frère, comment, le cœur déchiré par mille traitemens indignes, comment, en butte à mille secrets attentats, j'ai fini mes déplorables jours par une mort encore plus déplorable. Ceux qui s'intéressaient à ma destinée, ceux qui m'étaient unis par le sang, ceux même dont je pouvais exciter l'envie, apprendront, les larmes aux yeux, qu'à l'entrée d'une carrière brillante, échappé de tant de guerres, j'ai péri par une abominable intrigue de femmes. »

Erit vobis locus querendi apud senatum, invocandi leges. Non hoc præcipuum amicorum munus est prosequi defunctum ignavo questu, sed quæ voluerit meminisse, quæ mandaverit exequi. Flebunt Germanicum etiam ignoti; vindicabitis vos, si me potiùs quàm fortunam meam fovebatis. Ostendite Populo romano divi Augusti neptem, eamdemque conjugem meam. Numerate sex liberos; misericordia cum accusantibus erit, fingentibusque scelesta mandata aut non credent homines, aut non ignoscent.

M. D'ALEMBERT.

« Réclamez la justice du sénat, invoquez les

lois. Le principal devoir de l'amitié n'est pas d'honorer par de vains regrets celui qu'on a perdu, mais de se souvenir de ses dernières volontés, et de s'y conformer. Les indifférens mêmes pleureront Germanicus; vous le vengerez si vous l'aimiez plus que sa fortune. Montrez aux Romains la petite-fille d'Auguste, mon épouse; comptez en leur présence mes six enfans; vous rendrez intéressant le personnage d'accusateur, et, si les accusés supposent un ordre cruel, on les punira quand on les croirait. »

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« Faites entendre vos plaintes au sénat. *Vous êtes dans le cas* d'invoquer les lois. L'essentiel de l'amitié n'est pas de donner aux morts des pleurs de faiblesse, mais de retenir, mais d'accomplir fidélement leurs volontés. Les inconnus mêmes pleureront Germanicus; c'est à vous de le venger, si vous teniez plus à lui qu'à sa fortune. Montrez au Peuple romain la petite-fille d'Auguste, la veuve de Germanicus; présentez nos six enfans, faites-en remarquer le nombre; la pitié sera pour les accusateurs, et, si les criminels supposent quelque ordre barbare, on ne voudra point les croire, ou du moins leur pardonner. »

Ce mot, *Flebunt Germanicum etiam ignoti*, a été appliqué parmi nous, et par des étrangers mêmes, à un excellent prince, père d'un de nos meilleurs rois, *ab impiis et scelestis nefariè trucidati*.

Quant à la traduction, nous ne pourrions relever ici que des bagatelles.

Dans M. d'Alembert, *les embûches qu'on m'a tendues*. *Tendre des embûches* n'est pas une faute; mais l'usage le plus commun est pour *dresser des embûches* et *tendre des piéges*.

Dans M. l'abbé de la Bletterie, *vous êtes dans le cas* d'invoquer les lois. *Vous êtes dans le cas* est une expression de conversation, qui n'appartient pas trop à la langue noble. On voit que l'auteur a eu le scrupule de vouloir rendre *erit vobis locus querendi*, que M. d'Alembert a noblement négligé pour aller droit au fait : *Réclamez la justice du sénat*, *invoquez les lois*. Mais, scrupule pour scrupule, j'aurais mieux aimé *vous aurez lieu*, que *vous serez dans le cas*; le mot serait plus littéral et moins étranger au style noble. De plus, le traducteur, étant ou ayant voulu être superstitieux, ne l'a pas été assez. Dans le texte, *erit vobis locus* s'applique également, et à *querendi apud senatum*, et à *invocandi leges*, et le traducteur ne l'applique qu'à *invocandi leges*. Mais tout cela est minutieux,

et, il faut être juste, ces traductions sont toutes deux fort bonnes.

LIVRE III.

Arrivée d'Agrippine à Brindes.

Ubi primùm ex alto visa classis, complentur non modò portus et proxima maris, sed mœnia ac tecta, quàque longissimè prospectari poterat, mœrentium turbâ ac rogitantium inter se silentione an voce aliquâ egredientem exciperent. Neque satis constabat quid pro tempore foret, cùm classis paulatim successit, non alacri, ut adsolet, remigio, sed cunctis ad tristitiam compositis. Postquàm duobus cum liberis, feralem urnam tenens, egressa navi, defixit oculos, idem omnium gemitus, neque discerneres proximos, alienos, virorum feminarumve planctus, nisi quòd comitatum Agrippinæ longo mœrore fessum, obvii et recentes in dolore anteibant.

Quel tableau! Qu'il justifie bien, ainsi que tant d'autres, l'enthousiasme de l'abbé de la Bletterie! Et comment peut-on avoir jamais trop lu Tacite!

M. D'ALEMBERT.

« Dès qu'on apperçut la flotte en mer, le port, le rivage, les toits des maisons, les lieux les plus éloignés d'où l'on pouvait la voir, furent couverts de spectateurs. Ils se demandaient, les larmes aux yeux, si l'arrivée d'Agrippine devait être marquée

par leur silence ou par leurs cris. Tandis que ces différens mouvemens les agitaient, la flotte s'approcha, non avec les cris de joie ordinaires des rameurs, mais plongée dans une tristesse morne. A peine Agrippine fut-elle débarquée avec deux de ses enfans, *les yeux fixés en terre*, et tenant l'urne fatale, qu'un cri général se fit entendre : on ne distinguait ni les proches, ni les étrangers, ni les femmes, ni les hommes; on reconnaissait seulement les nouveaux spectateurs à une douleur plus marquée que celle du cortège d'Agrippine, épuisé et comme rassasié de larmes. »

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« Dès qu'on l'apperçut d'une guérite, le port, le rivage, les remparts, les toits, tous les lieux d'où la vue pouvait s'étendre, furent couverts d'une foule de spectateurs affligés, qui se demandaient s'il fallait accueillir Agrippine par leur silence ou par quelques acclamations. On ne savait encore ce qui convenait le mieux, lorsque la flotte entra lentement. Au lieu de cette allégresse que font éclater les rameurs en arrivant, tout annonçait une tristesse profonde. Quand Agrippine, débarquée avec ses deux enfans et l'urne de son époux qu'elle tenait embrassée, *eut fixé tous les regards*, un gémissement universel se fit entendre : les proches,

les étrangers, les hommes, les femmes, donnaient les mêmes marques de douleur, si ce n'est que la longue affliction du cortège d'Agrippine tenait de l'épuisement, et que celle des autres, comme plus récente, était plus démonstrative. »

Les deux traducteurs ont rendu différemment le *defixit oculos* ; tous deux disent dans leurs notes, qu'ils ont choisi le meilleur sens ; mais tous deux conviennent que les deux sens sont bons. « Permis à qui voudra, dit à sa manière l'abbé de la Bletterie, de traduire avec M. Crévier, *les yeux baissés.* » On sent que *qui voudra* est là pour M. d'Alembert, que son rival s'obstine à ne point nommer : *dédains affectés et si bien démentis.*

Le peuple regrettait sincérement Germanicus. Livie et Tibère feignaient de le regretter, mais personne ne croyait leur douleur sincère : *gnaris omnibus lætam Tiberio Germanici mortem malè dissimulari.* Le jour des funérailles, le peuple désolé criait hautement que la république était perdue : *promptiùs apertiùsque quàm ut meminisse imperitantium crederes*, phrase que M. d'Alembert traduit ainsi :

Leur douleur vive et à découvert semblait avoir oublié leurs maîtres. Ce sens lui a paru désigné par la première phrase que nous avons citée : *gnaris omnibus, etc.* et il semble confirmé par la suivante :

nihil tamen Tiberium magis penetravit quàm studia hominum accensa in Agrippinam. C'est toujours cette même haine jalouse de Tibère pour Germanicus et pour Agrippine, haine que le peuple sembla oublier ou braver ce jour-là.

M. l'abbé de la Bletterie a rendu la phrase dont il s'agit, d'une manière plus générale : « *On eût dit* » *qu'ils comptaient pour rien le reste de la maison* » *impériale.* »

Les deux traducteurs ont encore rendu différemment cet endroit du quatrième livre des *Annales*, n°. 34, où Tacite dit que les ouvrages de Cremutius Cordus furent brûlés : *libros per ediles cremandos censuere patres, sed manserunt occultati et editi.*

M. d'Alembert a cru devoir faire sentir l'opposition des mots *occultati* et *editi* réunis dans un même tems, *manserunt*. En effet, les ouvrages qui se vendent sous le manteau, sont tout à la fois cachés et publics. M. d'Alembert a donc traduit : *Mais on les cacha et on les lut.*

M. l'abbé de la Bletterie a cru que ces deux mots se rapportaient à deux tems différens, et il a traduit : *On le cacha d'abord, ensuite il a reparu.*

Dans tous les morceaux qui viennent d'être rapportés, les deux traductions nous paraissent, non pas également bonnes, mais toutes deux très-bonnes : nous avons choisi exprès dans M. de la Bletterie les

endroits qui n'offraient point ou qui n'offraient que peu de traces des défauts qu'on lui a justement, mais trop durement reprochés : nous les examinerons tout à l'heure. Tout ce que nous ditons ici, c'est que, dans le parallèle des deux traducteurs du plus concis de tous les écrivains, c'est M. d'Alembert qui est partout et de beaucoup le plus concis, et par conséquent le meilleur. Il cherche avec finesse et avec goût la brièveté, la concision vive et rapide de l'original; il la trouve. L'autre en retrace principalement l'énergie. Mais M. d'Alembert ne cède nulle part en énergie à son adversaire, dont cette qualité est l'attribut principal, et il lui est très-supérieur par la noblesse du style et l'élégance continue.

C'est surtout contre cette noblesse du style, que l'abbé de la Bletterie est accusé d'avoir péché. Le Père Dotteville, de l'Oratoire, qui est parvenu à compléter la traduction de Tacite, est parvenu aussi à faire disparaître toutes les petites taches qui défiguraient l'ouvrage de l'abbé de la Bletterie, et voici par quels degrés il s'est élevé jusqu'à cette liberté qu'il n'aurait jamais cru oser prendre, de corriger son maître.

L'abbé de la Bletterie regardait Tacite comme son domaine, et ne prétendait pas qu'on touchât à sa propriété. Le Père Dotteville, disciple res-

pectueux, ne se permit de traduire d'abord *les Histoires* de Tacite, que parce que l'abbé de la Bletterie, uniquement occupé des *Annales*, lui avait déclaré qu'il ne traduirait pas *les Histoires :* celles-ci ont paru en 1772, traduites par le Père Dotteville. L'abbé de la Bletterie, sur la fin de sa vie, permit aussi au Père Dotteville de travailler à la suite des *Annales :* ce sont les termes du Père Dotteville lui-même. Cette suite des *Annales* a été publiée en 1774. Deux ans après la mort de l'abbé de la Bletterie, arrivée en 1772, le Père Dotteville, lorsqu'il travaillait à cette suite des *Annales*, ignorait que l'abbé de la Bletterie eût traduit les onzième et douzième livres des *Annales*. Le manuscrit lui en a été remis après coup, par M. l'abbé Foucher, ami et confrère de M. l'abbé de la Bletterie; puis, comme le *Tibère* de l'abbé de la Bletterie était épuisé depuis long-tems, et qu'on ne le réimprimait pas, le Père Dotteville donna en 1779 une nouvelle traduction de cette première partie des *Annales*, en profitant du travail de l'abbé de la Bletterie, mais en s'éloignant de lui dans plusieurs endroits qui ont été indiqués par le jugement du public, et, plus juste que l'abbé de la Bletterie, il a profité aussi, dans ses diverses traductions de Tacite, des fragmens de M. d'Alembert, et il le reconnaît formellement.

Nous comparerons le travail du Père Dotteville avec celui de M. l'abbé de la Bletterie, après que nous aurons donné une idée des défauts que le public reprochait au *Tibère* de ce dernier.

Ses censeurs disent qu'il a tout sacrifié, grâce, noblesse, décence, goût, à cette énergie dont il se piquait; ils lui reprochent beaucoup d'expressions familières, de tours que l'usage paraît abandonner à la conversation et interdire au style noble; de fréquens retranchemens d'articles qui peuvent être dans le génie de la langue parlée, mais qui ne sont point dans le génie de la langue écrite, et qui ne paraissent que de petits moyens pour se rapprocher de la concision de l'original; ils ajoutent que les expressions de Tacite ne présentant jamais l'idée du familier ni du bas, les expressions françaises, qui réveillent cette idée, ne répondent donc point aux expressions latines; que c'est une infidélité, et une infidélité qui n'est point heureuse, puisqu'elle dégrade au lieu d'ennoblir; c'est ce qu'il appellerait dans un autre, *être infidèle jusqu'à la trahison.*

Ses amis (car il en avait : tout homme de parti en a que souvent même il ne connaît pas) répondaient que l'abbé de la Bletterie avait employé par choix et par goût les expressions dont il s'agissait; qu'on ne pouvait pas l'accuser d'ignorer sa langue, ni de méconnaître les nuances des termes; que

chaque phrase dont il se servait, sans en excepter celles qu'on accusait de familiarité ou de bassesse, était peut-être la plus française de celles qui pouvaient répondre à la phrase latine ; que c'est souvent parce qu'une phrase est essentiellement française et analogue au génie de la langue, qu'elle passe dans la conversation ; que c'est une raison pour n'en pas priver le style noble ; que les expressions pittoresques, énergiques et bien françaises ne tardant guère, à cause de ce mérite-là même, à devenir d'un usage commun, le langage noble deviendra pauvre, sec, insipide, et perdra tous les jours quelque chose s'il veut s'interdire tous les termes dont la conversation pourra s'enrichir. Ils ajoutaient qu'il y a quelque courage à vouloir ainsi lutter contre un torrent qui finit toujours par entraîner ; car dès qu'un mot paraît appartenir à la conversation, c'est à qui ne s'en servira plus parmi les auteurs, tant ils craignent le reproche que le traducteur de Tacite a osé braver ! Tout écrivain qui, comme lui, ose conserver les familiarités énergiques de la langue, s'expose à deux grands dangers, l'un, d'être jugé sévérement par les gens du monde, par ce qu'on appelle *la bonne compagnie ;* l'autre, de vieillir promptement, parce que les mots qu'on n'ose plus écrire, cessent bientôt d'être en usage.

Quand tout cela est dit, il faut convenir que l'abbé de la Bletterie ne se méprenait guère sur le sens de son auteur, mais très-souvent sur le ton. Deux raisons y contribuaient :

1°. Il avait toujours eu du penchant à confondre le familier avec le naturel, et c'est de quoi on trouverait aisément des preuves, même dans ses autres ouvrages, dont le succès mérité à d'autres égards, l'avait un peu aveuglé sur leurs défauts.

2°. Dans la traduction des *Annales*, il paraît avoir particuliérement affecté et chargé ce défaut, de rendre une phrase noble en latin par une phrase familière en français (système de parodie et non de traduction); il croyait avoir acquis assez d'autorité pour changer les idées à cet égard; mais personne ne peut avoir une telle autorité. Un homme de génie peut, à force de talent, dénaturer en quelque sorte de certains mots, et leur ôter leur caractère originaire de familiarité ou de bassesse, par la manière de les employer, de les placer, de les entourer; c'est ainsi que Racine a rendu le mot *chatouiller*, digne de la tragédie dans ces beaux vers d'*Iphigénie* :

> Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
> *Chatouillaient* de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

Mais si Racine ou Voltaire eût employé, sans

ces précautions, des expressions basses ou des tournures familières, elles auraient conservé leur caractère de bassesse ou de familiarité malgré l'autorité de ces grands-hommes.

Rien ne peut donc justifier dans la traduction de l'abbé de la Bletterie, les défauts dont nous parlons, et dont on va voir des exemples avec quelques corrections du Père Dotteville.

Ne iis quidem annis, quibus Rhodi specie secessûs exulem egerit, etc. « A Rhodes même, dans cette « retraite *prétendue*, qui n'était *au vrai* qu'un exil. »

Accedere matrem muliebri impotentiâ.

« *Au fils joignez la mère;* elle a l'humeur impé- » rieuse de son sexe. »

Verba, vultus in crimen detorquens, recondebat.

« *Il prenait tout au criminel, et tenait registre de » tout.* »

Le jour des obsèques d'Auguste, on mit des soldats sous les armes pour empêcher le désordre; précaution excessive et qui parut assez déplacée.

Nunc senem principem, longâ potentiâ, provisis etiam hæredum in rempublicam opibus, auxilio scilicet militari tuendum ut sepultura ejus quieta foret.

« *Vraiment*, disait-on, un prince qui gouverne » depuis plus d'un demi-siècle, et *qui s'est pourvu » d'héritiers* assez puissans pour continuer l'oppres- » sion de l'État, *a bien besoin qu'on lui prête* main

» forte pour jouir tranquillement des honneurs
» funèbres ! »

Il y a du naturel et de l'énergie dans le tour de cette dernière traduction ; mais est-ce là le ton de Tacite ? Et de plus, est-ce là sa concision ?

Multa patrum et in Augustam adulatio.

« *Livie avait eu bonne part des* flatteries du
» sénat. »

Percennius quidam, dux olim theatralium operarum.

« *Un nommé* Percennius, *ci-devant chef de meute*
» de quelqu'une des factions théâtrales. »

Le Père Dotteville traduit plus simplement, *autrefois chef de farceurs*, et je crois qu'en effet il s'agit d'un chef de troupe de comédiens ou d'un entrepreneur de théâtre, et non pas d'un chef de cabale.

Postremò promptis jam et aliis seditionis ministris.

« Enfin, quand il se vit assuré de quelques
» *boute-feux* semblables à lui. »

Denis in diem assibus animam et corpus æstimari.

« *A dix as par jour* un soldat romain, *corps*
» *et âme.* »

C'est ici surtout que la traduction décente du Père Dotteville, en employant à peu près les mêmes termes, mais sans cette tournure familière et proverbiale, sans cette formule d'huissier

ou crieur public, fait sentir combien était fausse l'idée que M. de la Bletterie s'était faite du naturel du style. Le Père Dotteville traduit ainsi :

« Dix as par jour, voilà ce qu'on estime l'âme » et le corps du soldat. »

At herculè verbera et vulnera, duram hyemem, exercitas æstates, bellum atrox aut sterilem pacem sempiterna.

« Mais *en revanche*, les coups, les blessures, les » incommodités de l'hiver, les fatigues de l'été, » une guerre où l'on risque tout, une paix où l'on » ne gagne rien, *sont des fonds assurés qui ne nous* » *manquent jamais.* »

L'ironie que l'abbé de la Bletterie ajoute ici au texte, donne peut-être plus de vivacité au discours de Percennius, mais elle n'est nullement dans le goût, ni du ton de Tacite. L'abbé de la Bletterie, pour rendre les traits vigoureux de l'original, prend souvent le ton d'un bourgeois fâché, qui ne peut s'empêcher d'exprimer sa colère par des termes comiquement énergiques.

Blæsus, multâ dicendi arte, etc.

« Blœsus, qui avait *le talent de la parole*, leur » représente *en homme d'esprit, etc.* »

Milites ne appellem, qui filium imperatoris vestri vallo et armis circumsedistis ?

« Vous appellerai-je soldats, vous qui venez

» d'assiéger *en forme* le fils de votre empereur? »

Meque precariam animam inter infensos trahere.

« Et que Germanicus, au milieu d'une armée » de furieux, traîne, *sous leur bon plaisir*, une vie » qu'ils vont peut-être lui arracher. »

Quelle longueur dans cette traduction, indépendamment de cette phrase familière : *sous leur bon plaisir !*

Le Père Dotteville traduit :

« Et que je ne vis moi-même qu'autant qu'il » plaît à ces furieux de m'épargner. »

C'est parfaitement le sens de Tacite sans familiarité ni longueur, mais ce n'est plus l'image qu'il emploie, et que M. d'Alembert seul a conservée.

« Et que je traîne moi-même une vie précaire » au milieu de mes ennemis. »

Meliùs et amantiùs ille qui gladium offerebat.

« Plus *sensé mille fois* celui qui m'offrait son » épée : *c'était là m'aimer comme il faut.* »

Sensé n'est pas le mot, et *c'était là m'aimer comme il faut* est d'une familiarité toujours opposée à la noblesse du texte, sans compter l'alongement qui n'est pas moins contraire à sa concision.

M. d'Alembert a traduit :

« Celui de vous qui m'offrait son épée, me té» moignait plus d'intérêt. »

Le Père Dotteville :

« Celui

« Celui qui m'offrait son épée, m'obligeait » davantage. »

Et tous les deux fort bien.

Qui satis superque memoriæ meæ tribuent, ut majoribus meis dignum credant.

« Elle m'honorera *de reste* si elle juge que je » fus digne de mes ancêtres. »

Nam quæ saxo struuntur, si judicium posterorum in odium vertit, pro sepulchris spernuntur.

« Pour ces temples de marbre, ils ne sont aux » yeux de la postérité, que de vils sépulchres si » elle condamne la mémoire *du dieu prétendu.* »

Intestabilis sævitiâ. « Cruel *à faire horreur.* »

M. d'Alembert traduit :

« Il fit horreur par sa cruauté. » Ce sont les mêmes mots ; cependant c'est la différence d'une phrase noble à une phrase familière.

Nous trouvons le P. Dotteville quelquefois supérieur à l'abbé de la Bletterie, dans les endroits mêmes où l'on n'a aucun reproche à faire à celui-ci :

Exprobrantes non hîc sylvas nec paludes, sed æquis locis æquos deos.

M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE.

« Lâches, disaient les Romains, il n'est ques- » tion ni de bois ni de marais : ici tout est pour » l'homme de cœur, et le terrain, et les dieux. »

Cette traduction a de la noblesse et de l'énergie, quoiqu'avec un peu trop de développement.

LE PÈRE DOTTEVILLE.

« Ils ne trouveront ici, ni bois, ni marais : en » plaine, les dieux donnent la victoire à qui la » mérite. »

Cette dernière traduction nous paraît encore meilleure. L'abbé de la Bletterie n'a vu dans cette phrase de Tacite, *sed æquis locis æquos deos*, qu'une proposition particulière, et il peut n'avoir pas eu tort. Le Père Dotteville a cru y voir une maxime générale; et nous croyons qu'il a eu raison : le sens le plus vaste est toujours celui de Tacite.

A la mort d'Auguste et à l'avénement de Tibère, les sénateurs, épuisant tous les genres d'adulation, voulurent porter sur leurs épaules le corps d'Auguste au bûcher : Tibère y consentit : *remisit Cæsar adroganti moderatione.* M. l'abbé de la Bletterie traduit ainsi :

« Tibère y consentit avec une modestie pleine » d'arrogance. »

Cette traduction est raisonnable, mais le Père Dotteville traduit avec plus de hardiesse :

« Tibère eut l'arrogance d'y condescendre. »

En effet, l'arrogance était dans le consentement même.

Mais voici un morceau où le Père Dotteville n'a pas l'avantage.

Vim, sanitatem, copias, cuncta in victoriâ habuere.

Le Père Dotteville traduit :

« Elles trouvèrent dans la victoire, la santé, la » vigueur, l'abondance *et tout.* » Ce mot, *et tout*, termine la phrase d'une manière sèche et désagréable, qui contraste même avec la phrase latine, terminée par deux mots de quatre syllabes : *in victoriâ habuere.*

L'abbé de la Bletterie avait mieux traduit :

« Elles trouvèrent tout dans la victoire, abon» dance, vigueur et santé. »

Mais pour traduire encore mieux, il ne fallait que suivre scrupuleusement l'ordre du texte, et renverser ainsi la phrase : « Vigueur, santé, abon» dance, elles trouvèrent tout dans la victoire. »

En général, il nous semble que le P. Dotteville approche beaucoup plus que M. l'abbé de la Bletterie, de la concision de l'original, et qu'il en conserve beaucoup mieux la noblesse, mais qu'il lui cède quelquefois du côté de l'énergie et du coloris. Nous trouvons aussi qu'en étudiant davantage la manière de M. d'Alembert, où il avoue avoir trouvé le modèle de précision dont il avait besoin, il aurait pu apprendre de lui à rester encore plus près du

texte, à en conserver avec plus de soin les tours et les images, toutes les fois que la langue ne s'y oppose pas.

Ne quittons point l'abbé de la Bletterie sans parler d'un morceau qui donne beaucoup de prix à son ouvrage; c'est le grand supplément du cinquième livre. Ce livre est presque tout entier de M. l'abbé de la Bletterie, qui, abandonné du texte et livré à lui-même, de traducteur devient auteur. Sa marche en est plus libre, son énergie plus originale; c'est une partie d'histoire très-intéressante: elle l'est d'abord par le sujet qui est le tableau de l'élévation, des crimes et de la chute de Séjan; elle l'est de plus par la manière dont le sujet est traité. Il fallait être nourri et pénétré de la substance de Tacite, comme l'était l'abbé de la Bletterie; il fallait connaître comme lui, et l'histoire de ces tems en général, et en particulier le caractère de Tibère et des autres personnages, pour les mettre en jeu avec ce naturel et cette vérité. Dion, Suétone, Sénèque, Josèphe, Juvénal, etc. n'étaient point assez pour remplacer Tacite, mais ils ont fourni les faits, et l'historien les a coloriés; il a suppléé, d'après une faible indication de Dion, la fameuse lettre de Tibère, qui renversa Séjan; cette lettre dont Juvénal a dit:

Verbosa et grandis epistola venit
A Capreis.

C'était un chef-d'œuvre d'artifice de la part de Tibère : on pourrait presque dire que c'est un chef-d'œuvre d'art et d'imitation de la part de l'historien. Tibère y respire : c'est lui tout entier, on croit l'entendre, et si sa lettre originale pouvait se retrouver, elle ne différerait vraisemblablement pas plus de celle de l'abbé de la Bletterie, que les harangues de cet empereur dans le sénat, ne différeraient de celles que Tacite a composées sous son nom.

Les notes sont encore un ornement de cet ouvrage ; elles sont savantes et variées. On a reproché à l'auteur de s'y être expliqué avec un peu d'humeur sur quelques personnes qu'il nomme ou qu'il désigne, et qui, comme on juge bien, s'en sont vengées ; c'est toujours s'épargner à soi-même des chagrins et des dégoûts, que d'épargner les autres. M. l'abbé de la Bletterie applique très-justement à la servitude, ce que Sénèque a dit de la colère : *Sæpè venit ad nos, nos sæpiùs ad illam.* N'en pourrait-on pas dire autant des tracasseries littéraires ? Le Père Dotteville insinue qu'une critique sanglante peut avoir hâté les jours de l'abbé de la Bletterie, et il fait à ce sujet des réflexions justes et sages sur l'abus et le danger des guerres littéraires ; mais son respect et sa compassion pour un ami ne lui ont pas permis d'observer que l'abbé de la Bletterie

était l'agresseur. Pourquoi compromettait-il son honorable vieillesse contre les saillies d'un jeune fou qui, ne respectant rien et ne se respectant pas lui-même, savait tirer parti de ses torts pour faire rire aux dépens de son censeur? Que lui importait que M. Linguet renversât toute l'Histoire romaine? Qu'avait de commun ce vieux littérateur blanchi dans l'étude de l'antiquité, avec le jeune sophiste? Mais ce sophiste, qui n'était que plaisant, a succombé lui-même sous des sophistes atroces et sanguinaires : plaignons-le.

Contre un infortuné je n'en ai que trop dit.

Plusieurs des notes du *Tibère* contiennent des anecdotes curieuses, telles que celles-ci :

Le jeune Drusus, fils de l'empereur Claude, et qui devait épouser la fille de Séjan, était à peine sorti de l'enfance lorsque, s'amusant à jeter en l'air une poire pour la recevoir dans la bouche, cette poire lui entra si avant dans le gosier, qu'elle l'étouffa.

Acilius Aviola mourut d'une manière bien tragique. On le crut mort : le feu du bûcher le fit sortir de sa léthargie. Il demanda du secours, mais on ne put lui en donner. Ceux qui ont été victimes d'inhumations précipitées ont été plus à plaindre encore : on n'y prend pas assez garde.

On avait fait présent à Tibère d'un surmulet de quatre livres et demie : Tibère l'envoya vendre au marché, en disant : Je suis bien trompé si ce poisson n'est acheté par Apicius ou par Publius Octavius. En effet, ces deux gourmands fameux y mirent l'enchère. Octavius l'emporta moyennant cinq mille sesterces, c'est-à-dire, cent pistoles de notre monnaie.

Il y a eu deux ou trois Apicius célèbres par la gourmandise. Aucun d'eux n'est l'auteur du livre intitulé *Apicii Cœlii..... de arte coquinariâ libri decem.* « On y a mis le nom d'Apicius, dit M. l'abbé de la » Bletterie, comme on mettrait le nom de Cicéron » à la tête d'un ouvrage sur l'art oratoire, ou celui » de quelque Apicius moderne à la tête d'un *Cuisinier français* ; mais tout le monde ne sait pas » que M. et madame Dacier pensèrent mourir d'un » ragoût dont ils avaient pris la recette dans cet » Apicius ou dans Athénée. »

Juba, roi de Mauritanie, fils de ce fameux Juba qui soutint en Afrique les débris du parti de Pompée, et qui se fit tuer par un de ses esclaves après la bataille de Thapse, avait composé divers ouvrages d'histoire, de botanique, etc. Tous ces ouvrages sont perdus. M. l'abbé de la Bletterie l'appelle *un savant universel, et le plus aimable des rois.* Pline avait dit de lui : *Studiorum claritate memorabilior*

etiàm quàm regno. Dion rapporte de Domitius Afer un trait de bassesse et de présence d'esprit admirable, que je rapporterai dans les propres termes de M. l'abbé de la Bletterie :

« L'empereur Caius Caligula, qui n'aimait point » l'orateur Domitius Afer, prononça contre lui, » dans le sénat, une invective foudroyante où brillait l'éloquence impétueuse d'un fou de beaucoup » d'esprit, passablement lettré. C'en était fait de » Domitius Afer s'il eût ouvert la bouche pour sa » défense. Il se lève, et paraissant extasié de ce » qu'il vient d'entendre, il se récrie sur les beautés » de ce chef-d'œuvre ; il en fait l'anatomie avec la » précision et la finesse d'un homme du métier, et » confesse qu'il n'a jamais lu ni entendu rien de si » divin. On lui dit que ce n'est pas là répondre. » Alors il se prosterne, déclare qu'il est confondu, » et demande grace à Caius, non pas comme au » prince romain, mais comme au prince des orateurs. Caius fut la dupe de cette comédie ; il crut » qu'on lui cédait tout de bon la palme de l'éloquence ; et, non-content de pardonner à un ennemi qui se reconnaissait vaincu, il arracha le » consulat à quelqu'un pour le donner à Domitius. » L'affranchi Caliste, qui protégeait cet orateur, et » qui avait droit de parler librement à son maître, » lui demanda pourquoi il avait mis Domitius à

» deux doigts de sa perte. Que veux-tu ? lui ré-
» pondit l'empereur. *J'avais fait cette belle pièce,*
» *fallait-il qu'elle fût perdue ?* »

On voit assez que, toutes fautes déduites, il reste de quoi estimer beaucoup le travail de l'abbé de la Bletterie sur Tacite.

Nous avons mis le Père Dotteville en regard avec l'abbé de la Bletterie, sur la partie de Tacite, qu'ils ont traduite l'un et l'autre.

Il nous reste à le considérer dans les parties où il n'a eu l'abbé de la Bletterie, ni pour modèle ni pour concurrent, et, 1°. dans la traduction des *Histoires*, publiée en 1772. Le Père Dotteville essaie, dans sa préface, comme avait déjà fait M. l'abbé de la Bletterie, de détruire le reproche de misanthropie si souvent fait à Tacite. Il trouve dans Suétone, dans Xiphilin, dans Plutarque, dans Juvénal (poète à la vérité, poète satyrique même, et non historien), des portraits plus chargés que ceux de Tacite; il tâche de prouver que cet écrivain rend justice à ceux qu'il diffame, et que, si quelque vertu, quelque bonne qualité s'est mêlée à leurs vices, il ne la dissimule jamais. Pourquoi donc ce préjugé s'est-il particuliérement élevé contre Tacite ? C'est que les tems dont il écrivait l'histoire fournissent plus de crimes que d'actions vertueuses; mais c'est surtout parce que ses peintures affectent

fortement l'âme, et qu'il met les faits sous les yeux du lecteur, tandis que les autres ne font que les raconter. Cette opinion peut au moins se soutenir.

Nous avons assez dit combien les traductions du Père Dotteville sont en général fidelles, élégantes, concises sur tout, genre de fidélité qu'un traducteur de Tacite doit principalement rechercher. Les observations que nous allons hasarder sur quelques détails sont proprement des questions que nous allons proposer.

Tacite, après une énumération des malheurs et des crimes dont il va retracer l'histoire, ajoute pourtant qu'à travers ces horreurs, on vit quelques exemples d'actions vertueuses.

Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi; contumax etiàm adversùs tormenta servorum fides, supremæ clarorum virorum necessitates, ipsa necessitas fortiter tolerata, et laudatis antiquorum mortibus pares exitus.

Voici la traduction du Père Dotteville, en commençant à ces mots : *Supremæ clarorum virorum necessitates.* « Des personnages illustres réduits *à* » *se donner la mort, la mort même*, supportée avec » courage, *et la vie quittée* avec cette fermeté qu'on » avait autrefois admirée. »

Remarquons d'abord que, dans ce dernier mem-

bre de phrase, le traducteur a déguisé la répétition de *mort*, parce qu'elle lui a paru excessive. En effet, pour traduire littéralement, il eût fallu dire : *Des morts pareilles aux morts de l'antiquité les plus vantées ;* alors on aurait eu trois membres de phrase, trois incises qui n'auraient signifié que la mort supportée avec courage : c'est bien de la prolixité pour Tacite.

Ne pourrait-on pas croire au contraire que, dans les trois incises, il dit trois choses différentes ? qu'il ne parle de la mort que dans le dernier, *et laudatis antiquorum mortibus pares exitus ?* que dans le premier, *supremæ clarorum virorum necessitates*, il parle des amitiés de personnages illustres, signalées jusqu'à la fin, et que dans le second, *ipsa necessitas fortiter tolerata*, il parle de la pauvreté même, soutenue avec courage, et bravée en faveur de l'amitié ?

Plusieurs raisons me portent à adopter ce sens. 1°. Il est plus conforme à la concision ordinaire de Tacite, de dire trois choses en trois phrases, que de n'en dire qu'une. 2°. Si cette phrase ou cet incise, *supremæ clarorum virorum necessitates*, signifiait *des personnages illustres réduits à se donner la mort*, Tacite aurait placé ce trait dans l'énumération des malheurs, plutôt que dans celle des actions vertueuses. 3°. L'idée du sens que nous proposons, le

Père Dotteville nous l'a donnée lui-même : dans une note, il rapproche de ce morceau de l'Histoire, un trait tout semblable, tiré des *Annales*. Voici ce trait :

Tacite, après avoir fait, comme ici, le récit de plusieurs crimes, ajoute : *Idem tamen dies et honestum exemplum tulit Cassii Asclepiodoti, qui magnitudine opum, præcipuus apud Bithynos, quo obsequio florentem Soranum celebraverat, labentem non deseruit, exutusque fortunis omnibus et in exilium actus.* Voilà, dit le Père Dotteville lui-même, *necessitas clari viri fortiter tolerata ;* et voilà en effet ce que nous proposons, car il est clair qu'ici *necessitas* ne signifie point la mort, mais la pauvreté, la perte des biens supportée avec courage par un homme illustre, pour l'intérêt d'un ami ; il est peut-être même singulier que le Père Dotteville, ayant fait cette réflexion, n'ait pas traduit comme nous le proposons, lui qui ne rapproche, dit-il, les deux passages que parce qu'ils lui paraissent s'éclaircir mutuellement ; ce qui est vrai.

Finis Neronis ut lætus primo gaudentium impetu fuerat, ita varios motus animorum..... conciverat, evulgato imperii arcano posse principem alibi quàm Romæ fieri.

« La mort de Néron, qui n'avait d'abord excité » que des transports de joie, produisit d'autres

» mouvemens..... *lorsqu'on eut découvert* l'important
» secret ignoré jusqu'alors, qu'on pouvait faire un
» empereur ailleurs qu'à Rome. »

C'est bien parfaitement le sens, et le seul doute que j'aie à proposer sur cet endroit, regarde ce tour de phrase : *lorsqu'on eut découvert, etc.* Ce *lorsque* me paraît marquer une distinction de tems qui n'est pas dans l'original, *evulgato imperii arcano.* Ces mots, *evulgato, etc.* peuvent se rapporter au tems dont on parle; au lieu que *lorsqu'on eut découvert, etc.* ne paraît se rapporter qu'à un tems postérieur. Je proposerais donc de traduire :

« La mort de Néron, qui n'avait d'abord excité
» que des transports de joie, produisit d'autres mou-
» vemens *en révélant* l'important secret, etc. »

Et Nymphydius quidem in ipso conatu oppressus.

« Quoique *Nymphidius* eût été *réprimé* dès la pre-
» mière tentative. » *Réprimé* est trop faible; il avait été massacré, comme l'avait rapporté dans l'introduction le Père Dotteville lui-même.

Tacite, en retraçant les désordres du gouvernement de Galba, comparé à celui de Néron, dit : *Eademque novæ aulæ mala æquè gravia, non æquè excusata.*

« Mêmes désordres que dans l'ancienne cour,
» aussi onéreux, moins excusés. »

Il n'y a rien à reprendre dans cette traduction;

je vois seulement, dans le latin, entre les mots *non aquè excusata*, et les mots *nova aula*, une connexité que la traduction ne rend peut-être pas assez sensible ; il me semble que ces désordres étaient moins excusés, parce qu'ils venaient d'un gouvernement nouveau, d'une cour nouvelle. Un mot pouvait marquer ce rapport de l'effet à la cause.

« Mêmes désordres que dans l'ancienne cour.....
» moins excusés dans une cour nouvelle. »

Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius : id satis videbatur.

« Il était fils d'un censeur, trois fois consul : on
» crut ce mérite suffisant. »

Si la phrase française était seule, on pourrait douter si c'était le père ou le fils qui avait été trois fois consul.

« On crut ce *mérite* suffisant. » Il n'y a nul *mérite* à être fils d'un homme quel qu'il soit. Si *mérite* est ironique en cet endroit, ce n'est plus la manière de Tacite. *Id satis videbatur* pouvait être rendu plus simplement par ces mots : *Cela parut suffire.* S'il faut lire, comme quelques-uns le croient, *id fatis videbatur, ainsi l'ordonnaient les destinées*, la remarque n'a plus lieu.

Mucianus vir secundis adversisque juxtà famosus.

« Ce général, également fameux par ses disgraces
» et par sa prospérité. »

Famosus, appliqué à Mucien, ne doit-il pas se prendre en mauvaise part, et ne fallait-il pas traduire : « Cet homme, également décrié par ses » succès et par ses revers, » ou « également diffamé » dans la bonne et dans la mauvaise fortune ? »

Nimiæ voluptates, cùm vacaret, quotiens expedierat, magnæ virtutes.

« Il unissait à l'amour excessif de la volupté, » dans son loisir, des talens supérieurs toutes les » fois que son intérêt l'exigeait. »

Le Père Dotteville n'est-il pas un peu long dans cet endroit, pour un traducteur de Tacite ? Sa phrase ne pouvait-elle pas d'ailleurs ressembler davantage, par la tournure, à la phrase latine ? « Des voluptés » excessives quand il avait du loisir, de grandes » vertus quand il avait intérêt d'en montrer ? »

Le traducteur rend *magnæ virtutes* par *des talens supérieurs ;* mais on n'a pas des talens supérieurs, on ne se les commande pas toutes les fois que l'intérêt l'exige, *quotiens expedit ;* au lieu qu'un hypocrite peut feindre, par intérêt, des vertus qu'il n'a pas. *Quotiens expedierat, magnæ virtutes.*

Galba déclare aux soldats le choix qu'il a fait de Pison : *Nec ullum orationi aut lenocinium addit aut pretium. Tribuni tamen centurionesque et proximi militum grata auditu respondent : per cæteros mœstitia ac silentium.*

« Il ne joignit à ce discours, ni mots flatteurs » pour le soldat, ni largesses. Cependant les tribuns, » les centurions et les soldats les plus proches y » répondirent par *des acclamations;* les autres gar- » dèrent un morne silence. »

Des acclamations. L'expression est trop forte. Les termes de l'original, *grata auditu respondent*, n'annoncent qu'un acquiescement plus froid, et dont les démonstrations se bornèrent à ce que le respecr exigeait.

Tanquam usurpatam etiam in pace donativi necessitatem bello perdidissent.

« Choqués de ce que la guerre leur faisait perdre » une gratification jugée nécessaire dans la paix » même. »

Jugée nécessaire n'est-il pas un peu trop général? C'est plutôt *qu'ils avaient rendue nécessaire par usurpation.*

Constat potuisse conciliari animos quantulâcumque parci senis liberalitate.

« Il est certain que les soldats, sachant combien » ce vieillard aimait l'épargne, lui auraient su gré » de la plus légère libéralité. »

Traduction exacte, mais un peu longue pour le texte. La finesse du sens de Tacite est bien saisie, mais peut-être un peu trop développée. Ces deux petits mots, *parci senis*, sont rendus par une phrase entière :

entière : *Sachant combien ce vieillard aimait l'épargne.* Le traducteur pouvait être plus voisin de l'original s'il eût dit : « *Il est certain que la moindre » libéralité de ce vieillard économe aurait pu lui concilier les esprits.* »

Opportunos magnis conatibus transitus rerum.

« L'instant d'une position nouvelle est favorable » aux grandes entreprises. »

Une position nouvelle ne paraît pas être le mot propre pour rendre *transitus rerum*, qui marque le passage d'un gouvernement à un autre.

Si nocentem innocentemque idem exitus maneat, acrioris viri esse meritò perire.

« S'il faut périr, innocent ou coupable, il est plus » courageux d'affronter le trépas. »

Voilà bien la concision de Tacite; mais *meritò perire* est-il suffisamment rendu par *affronter le trépas?* Othon dit (et son expression en est plus hardie) : *Il vaut mieux avoir mérité la mort.* C'est cette idée qu'Oreste développe dans l'*Andromaque* de Racine :

> Méritons leur courroux, justifions leur haine,
> Et que le prix du crime en précède la peine.

En parlant des largessses que Mœvius Pudens, un des agens secrets d'Othon, faisait au nom de ce dernier, et pour lui procurer des amis, Tacite dit : *Eò paulatim progressus est, ut per speciem convivii,*

quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti, viritim centenos nummos divideret.

« Il en vient insensiblement jusqu'à distribuer » cent sesterces par tête à la cohorte en faction, » sous prétexte de lui payer un repas toutes les fois » qu'Othon mange *avec* l'empereur. »

Othon pouvait manger avec l'empereur ou chez l'empereur même, ou chez un tiers : dans ces deux cas, il eût été mal-adroit et dangereux de faire de pareilles largesses à la garde ; il ne les faisait donc que lorsque Galba mangeait chez lui (Othon), parce qu'alors il avait un prétexte : *Quotiens Galba apud Othonem epularetur..... per speciem convivii.*

Ceux qui proposaient à Galba de marcher contre Othon, au lieu de l'attendre dans son palais, lui représentaient ce dernier parti comme honteux : *intuta quæ indecora.* « Le parti le plus honteux était » le moins sûr. »

Le traducteur paraît rendre la proposition particulière ; je crois que Tacite a voulu la rendre générale : *Un parti honteux n'est jamais sûr.*

Præmissus tamen in castra Piso, ut juvenis magno nomine, recenti favore et infensus T. Vinio, seu quia irati ità volebant et faciliùs de odio creditur.

« Cependant Pison fut envoyé d'avance vers le » camp, sur l'espoir que donnaient son nom, son » élévation récente et sa haine contre Vinius, soit

» qu'elle fût réelle *ou simplement supposée par ceux » qui détestaient le consul; il est plus à croire qu'il » haïssait en effet Vinius.* »

La fin de ce morceau rend-elle bien le vrai sens de Tacite ? Ce sens n'est-il pas plutôt : *Soit parce que les ennemis de Vinius le voulaient ainsi, et qu'on croit plus aisément à la haine*, surtout quand on la sent ?

Ignavissimus quisque, et, ut res docuit, in periculo non ausurus, nimii verbis, linguæ feroces.

« Les plus lâches, ceux dont la hardiesse devait » disparaître à la vue du péril, comme l'expérience » le prouva, *se répandent en paroles, et se donnent » pour braves.* »

Nimii verbis, linguæ feroces, est-il rendu ici avec assez de force et de noblesse ?

Cæteri crura bracchiaque..... fœdè laniavêre.

« Les autres lui *arrachèrent* cruellement les bras » et les jambes. »

Laniare signifie plutôt *déchirer* qu'*arracher*.

Sempronius Densus se sacrifia pour Pison : *Stricto pugione occurrens armatis et scelus exprobrans, ac modò manu, modò voce vertendo in se percussores, quanquam vulnerato Pisoni effugium dedit.*

« Il courut au devant des meurtriers, le poi- » gnard à la main, en leur reprochant leur crime ; » les força, du geste et de la voix, de se détourner

» contre lui, et fit sauver Pison, quoique ce prince » fût déjà blessé. »

Força les meurtriers de se détourner contre lui rend-il sans amphibologie, et avec la plus grande netteté, *vertendo in se percussores? Tourna contre soi les meurtriers* n'approcherait-il pas plus du texte? *Pisoni effugium dedit* n'est pas précisément *il fit sauver Pison*, mais *il lui donna les moyens de se sauver; il facilita sa fuite.*

Nec aspernabatur singulos Otho, avidum et minacem militum animum voce vultuque temperans.

« Othon faisait accueil à chaque particulier, mo» dérant de l'œil et de la voix les soldats qui lan» çaient des regards avides et menaçans. »

C'était peut-être par leurs regards que les soldats annonçaient les dispositions de leur âme; mais le texte ne parle point de regards. D'ailleurs, des regards avides ne sont que des regards empressés, et n'expriment point l'avidité du pillage. Il eût peut-être été plus conforme à l'otiginal de traduire : « *Mo» dérant de l'œil et de la voix l'ardeur avide et me» naçante des soldats.* »

Urbi Flavium Sabinum præfecere, judicium Neronis secuti, sub quo eamdem curam obtinuerat, plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus.

« Ils donnèrent la préfecture de la Ville à Flavius » Sabinus, se conformant au choix de Néron, sous

» lequel il avait obtenu la même place. *Plusieurs* » pensaient, en le choisissant, à Vespasien son » frère. »

Plusieurs ne dit pas assez. Le texte porte : *Plerisque, la plupart. Fratres ejus (Pisonis), Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant.*

« Pison perdit deux de ses frères, Magnus » par les mains de Claude, Crassus par celles de » Néron. »

Deux de ses frères ! Cette tournure suppose qu'il avait d'autres frères, ce que le texte ne dit pas; il fallait dire seulement *deux frères. Par les mains de Claude et par celles de Néron. Par les mains* est pris au figuré; ce qu'il fallait peut-être éviter, 1°. parce que c'est une petite recherche qui n'est pas dans l'original; 2°. parce que Claude, et surtout Néron, étaient bien assez féroces pour tuer de leurs propres mains ceux qu'ils haïssaient, et qu'il fallait prévenir toute équivoque à cet égard.

Testamentum T. Vinii magnitudine opum irritum, Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

« Le testament de Vinius, dans lequel il dispo» sait de biens immenses, fut cassé; la modicité » de la fortune de Pison rendit le sien valide. »

Dans la phrase qui concerne le testament de Vinius, l'effet ne me paraît pas assez lié avec la

cause : on pourrait avoir cassé un testament *dans lequel il disposait de biens immenses*, sans que ce fût à cause de ces biens immenses, comme Tacite le dit expressément : *Magnitudine opum inritum.*

Cæcina decorâ juventâ, corpore ingens, animi immodicus, scito sermone, erecto incessu, studia militum inlexerat.

« Cæcina, d'une taille avantageuse que rele-
» vaient les grâces de la jeunesse, plus grand encore
» par les qualités de l'âme, s'il les eût contenües
» dans de justes bornes, s'était attaché les soldats
» par une éloquence vive et naturelle, soutenue
» d'une contenance assurée. »

Le Père Dotteville a un peu oublié dans cet endroit, que c'était Tacite qu'il traduisait. Il suffit des yeux pour juger que la phrase française est trop longue pour la phrase latine. Ces deux seuls mots, *animi immodicus*, sont rendus par une espèce de période : *Plus grand encore par les qualités de l'âme, s'il les eût contenues dans de justes bornes. Scito sermone* signifie plutôt un discours adroit et préparé avec art, qu'une *éloquence vive et naturelle.*

Mais quand tout ce que je viens de relever serait des fautes réelles, on pourrait, avec toutes ces fautes, et beaucoup d'autres aussi légères, avoir fait une fort bonne traduction, et c'est ce qu'a fait le Père Dotteville ; et de plus, la plupart de ces très-

légères fautes ont disparu dans une nouvelle édition en 1780.

Il a peut-être mieux fait encore dans les *Annales* contenant les règnes de Claude et de Néron, publiées en 1774. Il paraît s'y être attaché d'une manière encore plus particulière, à rendre toute la concision qui distingue l'original. Malgré le long et pesant attirail de nos articles, malgré la fréquence de nos verbes auxiliaires, le français, dans sa traduction, n'a pas plus d'étendue que le latin, et tout est traduit. Aussi a-t-il pu impunément, comme M. d'Alembert, imprimer le texte à côté de sa traduction; ce que n'avait pas osé faire l'abbé de la Bletterie, qui avait renvoyé le texte à la fin de chaque volume.

Un des moyens que le traducteur emploie pour égaler la concision de Tacite, c'est l'usage assez fréquent de certaines locutions dégagées de l'embarras des articles, ou des autres entraves de la construction commune, et par-là favorables au laconisme.

Tantôt ces locutions semblent indiquées et autorisées par le texte, comme dans les exemples suivans:

Multus eâ super re variusque rumor.

« Grande contestation à ce sujet. »

Plebeii magistratus post patricios : Latini post plebeios ; cæterarum Italiæ gentium post Latinos.

« D'abord, pour magistrats des praticiens, en-
» suite des plébéiens ; après, *des Latins ;* enfin des
« citoyens de toutes les contrées d'Italie. »

(Observons que, dans cet incise, *après des Latins*, *après* a trop l'air d'être préposition contre l'intention du traducteur, qui a voulu qu'il fût adverbe. Il aurait mieux fait de mettre : *Puis des Latins.* Cependant une virgule entre *après* et *des Latins* peut suffire pour annoncer que *des Latins* n'est point régime d'*après.*)

D'autres fois le traducteur se sert de ces locutions abrégées, qui viennent d'être désignées, quoiqu'il n'y soit pas autorisé par un tour semblable ou correspondant du texte ; par exemple :

Orto apud libertos certamine quis deligeret uxorem Claudio..... Nec minore ambitu feminæ exarserunt.

« Vive dispute entre les affranchis, à qui lui
» choisirait une épouse ; empressement aussi grand
» de la part des femmes, à faire valoir, etc. »

Nova in rempublicam merita nōn usitatis vocabulis honoranda.

« A chaque nouveau bienfait, un nouveau nom. »

Ces phrases, dont la construction est incomplète, et laisse quelque chose de sous-entendu, pourraient, si elles étaient accumulées, donner au style un air de négligence, et ne procurer la concision qu'aux dépens de la noblesse ; elles pourraient encore quel-

quefois produire un peu d'équivoque et d'obscurité. La dernière phrase que nous venons de citer n'en est pas entiérement exempte : *A chaque nouveau bienfait, un nouveau nom.* Cela signifie-t-il qu'il faut un nouveau nom pour chaque nouveau bienfait, ou qu'on donne un nouveau nom à chaque nouveau bienfait, et que c'est un abus ? Cette équivoque n'est point dans le latin : *Nova in rempublicam merita non usitatis vocabulis honoranda.* D'où vient cette différence ? De ce qu'*honoranda*, dans la phrase latine, exprime tout ce qu'on ne fait que sous-entendre dans la phrase française.

L'introduction que le Père Dotteville a mise à la tête du onzième livre de Tacite, est un extrait fait avec goût du supplément du Père Brottier, que le Père Dotteville (s'il ne l'a fait) ne ferait pas mal de traduire aussi, pour compléter tout ce qui a rapport à Tacite. Ce supplément mérite un tel honneur, et quand la hardiesse de suppléer Tacite a, comme celle-ci, l'aveu des savans, c'est un bienfait pour les lettres, et l'on a de même applaudi à la manière heureuse dont M. le président de Brosse a rempli les lacunes de Salluste.

Au commencement de cette introduction, n°. 5, le Père Dotteville parle de ceux qui, au moment de l'assassinat de Caius, aspiraient en secret à l'empire, et il nomme M. Vinicius, qui avait épousé une

sœur de Caius. Dans la suite, après avoir rapporté les cruautés que Messaline et Narcisse exerçaient sous le nom de l'empereur Claude, il ajoute, n°. 18 : « Tant de violences ayant jeté la consternation dans » Rome, l'ambition d'Annius Vinicianus se réveille. » C'était un des prétendans à l'empire après la mort » de Caius. »

Mais comme le Père Dotteville n'avait point nommé cet Annius Vinicianus parmi les prétendans à l'empire, et que c'est la première fois qu'il est question de cet homme dans l'introduction, quelques lecteurs pourraient croire qu'il y a erreur ici, et que c'est un seul et même homme qui, dans le n°. 5, est nommé M. Vinicius, et dans le n°. 18, Annius Vinicianus; ils se tromperaient. Tacite, dans le sixième livre des *Annales*, avait déjà parlé de ce Vinicianus comme d'un homme à projets ambitieux. Ainsi le Père Dotteville a pu dire que l'ambition de cet homme s'était réveillée; mais peut-être n'aurait-il pas mal fait de rappeler en un mot ce que Tacite avait dit de cet homme, qui était de la famille des Pollions, mais qui n'était pas, comme Marcus Vinicius, beau-frère de l'empereur Caius.

Le Père Dotteville n'a pas manqué de rapporter un mot excellent de Galesus à Narcisse. Narcisse était, comme on sait, affranchi de l'empereur

Claude, et Galesus l'était de Camille, de l'illustre maison des Furius Camillus. Camille se révolta contre Claude, lui disputa l'empire, succomba et fut tué. Ce soulévement servit de prétexte à beaucoup d'injustices et de violences : des coupables se firent absoudre à prix d'argent ; des innocens furent immolés à l'intérêt et à la vengeance. Narcisse surtout témoignait un grand zèle contre quiconque n'achetait pas sa protection ; il osa se placer au milieu du sénat devant l'empereur pendant un interrogatoire, et demander à Galesus ce qu'il aurait fait si son maître était parvenu à l'empire ? *Je me serais tenu derrière lui en silence*, répondit Galesus.

Ce fut à l'occasion de cette révolte qu'arriva la célèbre aventure d'Arrie et de Pætus. Ce dernier était entré dans le complot de Camille, qui affectait de vouloir rendre la liberté à Rome, et l'autorité au sénat.

Après une grande lacune, le livre onzième *des Annales* commence ainsi : *Nam Valerium Asiaticum, bis consulem, fuisse quondàm adulterum ejus credidit, pariterque hortis inhians, quos ille à Lucullo cœptos, insigni magnificentiâ extollebat, etc.* On sait d'ailleurs que le nominatif du verbe *credidit* est Messaline, qu'*ejus* se rapporte à Poppée, et *ille* à Valerius Asiaticus. Voici la traduction.

« Car Messaline était persuadée que Poppée

» s'était autrefois rendue coupable d'adultère avec
» Valerius, et *brûlait* en même tems d'envahir de
» superbes jardins commencés par Lucullus, et que
» Valerius avait singuliérement embellis. »

N'y a-t-il pas un peu d'amphibologie dans le tour de cette phrase ? Messaline croyait-elle deux choses de Poppée ; l'une, qu'elle s'était rendue coupable d'adultère avec Valerius ; l'autre, que la même Poppée brûlait d'envahir les jardins de Lucullus ? Ou Messaline, en même tems qu'elle croyait Poppée coupable d'adultère avec Valerius, *brûlait-elle* d'envahir les jardins commencés par Lucullus et embellis par Valerius ? Ce dernier sens est évidemment le véritable ; mais la construction grammaticale ne semblerait-elle pas autoriser le premier ?

Valerius est entendu dans la chambre de l'empereur ; il se défend. *Ingressusque defensionem, commoto majorem in modum Claudio, Messalinæ quoque lacrymas excivit.*

« Il commence à se justifier : l'impression trop
» vive qu'il faisait sur Claude engage Messaline à
» pleurer. »

On pourrait croire d'abord que Messaline pleurait de l'impression que Valerius faisait sur Claude, mais on voit bientôt qu'elle pleure seulement pour entrer dans les dispositions de l'empereur, et ne pas paraître moins sensible que lui. Il était difficile

de rendre avec plus de finesse la liaison que Tacite n'a mise qu'à moitié entre ces mots, *commoto majorem in modum Claudio*, et ceux-ci, *Messalinæ quoque lacrymas excivit.*

Neque Silius flagitii aut periculi nescius erat.

« Silius ne s'aveuglait, ni sur *les remords*, ni sur » le péril. »

Il s'agit de ce bizarre et incroyable mariage de Silius avec Messaline pendant la vie de l'empereur Claude, mari de Messaline. Tacite dit que Silius ne s'aveuglait, ni sur le crime, ni sur le danger, et c'est ainsi, à mon avis, qu'il fallait traduire, car il est trop évident qu'on ne peut *s'aveugler sur ses remords* : on sait toujours si on en a ou non.

Messaline mettait dans sa conduite, à l'égard de Silius, tout l'éclat de la plus folle imprudence : *Illa non furtim, sed multo comitatu, ventitare domum, egressibus adhærescere, largiri opes, honores, postremò, velut translatâ jam fortunâ servi, liberti, paratus principis apud adulterum visebantur.*

« Cependant Messaline multipliait ses visites, » non en secret, mais avec une cour nombreuse; » l'accompagnait en public, entassait sur lui les » honneurs et les richesses; enfin, *comme si la for-* » *tune en eût décidé*, les esclaves, les affranchis et » toute la maison du prince étaient déjà passés dans » celle de son coupable rival. »

Ces mots, *comme si la fortune en eût décidé*, me paraissent rendre d'une manière un peu vague les mots latins, *velut translatâ jam fortunâ*, qui, dans l'intention de Tacite, signifient · *Comme si Silius eût été dès-lors à la place de Claude, comme si l'empire eût passé dans les mains de Silius.*

Tacite, après avoir cité un trait peut-être exagéré de la sévérité de Corbulon, ajoute :

Intentum et magnis delictis inexorabilem scias, cui tantùm asperitatis etiam adversùs levia credebatur.

« On doit juger de son attention et de sa rigueur, » à l'égard des grandes fautes, puisqu'on le croyait » si rigide *envers les plus légères.* »

Envers ne s'applique guère qu'aux personnes. Il est rare qu'on puisse l'employer pour les choses. Il fallait dire, ce semble, *pour les plus légères* ou *sur les plus légères.*

Cæterùm is terror milites hostesque in diversum adfecit; nos virtutem auximus, Barbari ferociam infregere.

« De la terreur qui s'en répandit, deux effets » contraires : le courage des Romains s'alluma, » celui des Barbares se ralentit. »

Nous desirerions ici que le traducteur eût marqué, comme Tacite, la différence de *virtutem* et de *ferociam*, et qu'il ne se fût pas servi d'un même mot pour en rendre deux presque opposés.

Quæstores regibus etiam tùm imperitantibus instituti sunt, quod lex curiata ostendit ab L. Bruto restituta, mansitque consulibus potestas deligendi; donec eum quoque honorem populus mandaret.

« Les rois régnaient encore lorsque les questeurs » furent établis, ainsi que le prouve une loi des » curies, remise en vigueur par Brutus. Les consuls » restèrent en possession de nommer à cette place, » *jusqu'à ce qu'elle eût été conférée, comme les autres,* » par le peuple. »

Il semblerait, par la tournure de cette phrase, que les consuls ne nommaient que par *interim*, et qu'en attendant que le peuple eût eu le tems de nommer; au lieu que le sens est qu'il y eut un tems où les consuls nommaient à la questure, et que dans la suite le droit d'y nommer passa au peuple.

Nihil arduum videbatur in animo principis, cui non judicium, non odium erat, nisi indita et jussa.

« Rien ne semblait difficile à gagner sur l'es- » prit d'un prince qui n'avait de raison ni d'atta- » chement que ce qu'on lui en savait inspirer ou » prescrire. »

Cui non judicium, non odium erat ne me paraît pas assez littéralement rendu par ces mots : *Qui n'avait de raison ni d'attachement.* En supposant que *judicium* signifie raison en cet endroit, du

moins *odium* ne peut en aucun cas signifier *attachement.* Le sens général est que Claude n'avait ni opinion ni sentiment à lui; et littéralement, qu'il ne portait point de jugement, qu'il ne concevait point de haine qui ne lui fussent suggérés.

Jam fratres, jam propinquos, jam longiùs sitos, cædibus exhaustos.

« Ses frères, ses parens, ceux que l'éloignement » devait garantir, *sont péris.* »

Cette expression faible et peu française, *sont péris*, rend mal l'énergie de ces deux mots : *Cædibus exhaustos.* C'est le matériel de l'idée sans l'image.

Militares artes per otium ignotæ, industriosque aut ignavos pax in æquo tenet.

« Quant aux talens militaires, on les ignore » pendant la paix, qui tient de niveau *le brave* » *et le lâche.* »

Industrius signifie l'homme qui a de l'industrie et du talent, et quand *ignavus* est opposé à *industrius*, son sens est fixé par cette opposition même, et il présente alors une autre idée que celle de la lâcheté.

Suscipi bellum avio itinere, importuoso mari, ad hoc reges feroces, vagos populos, solum frugum egens : tùm tædium ex morâ, periculum ex properantiâ; modicam victoribus laudem, ac multum infamiæ, si pellerentur.

Voilà

Voilà surtout un de ces passages qui invitent un traducteur à disputer d'énergie et de concision contre son texte. Voyons la traduction du Père Dotteville.

« C'était se charger d'une guerre à travers des » sentiers impraticables, sur une mer sans ports et » sur un sol sans moissons, entre des rois belli- » queux et des peuples toujours errans. Bien des » dégoûts si elle durait ; de grands dangers en la » hâtant ; un succès peu glorieux, beaucoup de » déshonneur en cas d'une défaite. »

On voit qu'en effet le traducteur a lutté contre l'original, et on peut dire en général que c'est avec succès. Cependant, en y regardant de près, on peut trouver quelques légères taches dans ce morceau : *C'était se charger d'une guerre à travers des sentiers impraticables.* Le mot *sentier* ne paraît pas heureusement choisi ; il présente une idée bien étroite et bien bornée, lorsqu'il s'agit d'une guerre. *De grands dangers en la hâtant. Hâter la guerre* n'est pas en hâter la fin, c'est en hâter la naissance.

De plus, dans ces sortes de morceaux rapides et serrés, c'est un mérite de faire jouer ensemble les incises opposés, en leur donnant une forme et une chute à peu près pareille (*similiter cadens*). Cette petite recherche deviendrait un défaut si elle était trop fréquente, et c'est ce défaut qui gâte

tant le style de saint Augustin; mais lorsque cette symmétrie est rare et bien placée, elle donne beaucoup de grâce au discours, témoin notre texte : *Avio itinere, importuoso mari, reges feroces, vagos populos, solum frugum egens, tædium ex morâ, periculum ex properantiâ.* Or, ce jeu, cette symmétrie, le traducteur ne nous paraît pas avoir pris assez de peine pour les faire passer dans sa langue. *Bien des dégoûts si elle durait, de grands dangers en la hâtant*, ne jouent point ensemble, comme *tædium ex morâ, periculum ex properantiâ;* cependant le soin de rendre ces beautés quand la langue ne s'y oppose pas, est un des devoirs de la traduction. *Un succès peu glorieux, beaucoup de déshonneur en cas d'une défaite*, c'est toujours le même défaut : ces deux incises ne jouent point ensemble dans la forme. D'ailleurs, *un succès* est vague en cet endroit. *En cas d'une défaite* n'est peut-être pas exact : on dit *en cas de défaite*, et *dans le cas d'une défaite.*

Ne pourrait-on pas traduire ainsi tout ce morceau ?

« Des chemins impraticables, une mer sans » ports, un sol sans moissons, des rois belliqueux, » des peuples errans; des dégoûts si la guerre se » prolongeait, des périls si on la brusquait; peu » de gloire à vaincre, beaucoup de honte à être

» vaincu ; voilà la perspective qu'offrait cette en-
» treprise. »

Agrippina, Lollia infensa, quòd secum de matrimonio principis certavisset.

« Agrippine, *courroucée* contre Lollia, qui lui
» avait disputé la main du prince. »

Courroucée n'annonce qu'un emportement passager ; il s'agit ici d'un long ressentiment, d'une haine profonde.

Si l'on pouvait encore douter que les harangues, si fréquentes dans Tacite et dans tous ces éloquens historiens de l'antiquité, soient l'ouvrage de l'historien même, il suffirait de comparer la harangue que Tacite met dans la bouche de l'empereur Claude, sur l'admission des Gaulois dans le sénat, avec celle que cet empereur prononça réellement dans cette occasion, et dont la ville de Lyon possède des fragmens gravés sur une table. On verra que Tacite, pour ne pas déparer son style, a mieux aimé donner une harangue qui fût de lui, que d'employer celle de Claude. Le Père Dotteville a publié celle-ci, avec la traduction, à la fin de son premier volume.

Nous avons beaucoup critiqué, peut-être même beaucoup chicané ce traducteur, parce que nous l'estimons beaucoup, et qu'il y a plaisir à raisonner avec lui, qui que ce soit qui ait raison.

Nous estimons beaucoup aussi, avec tous les

savans, les travaux de l'abbé de la Bletterie et du Père Brottier sur Tacite; mais ces deux savans ont eu le malheur de déplaire à un procureur au parlement (M. Boucher), qui s'est fait traducteur de Tacite, peut-être afin d'avoir un titre pour les critiquer. Ne nous pressons pas cependant de croire que ce soit le coup de pied de l'âne. Condamné au loisir et à la liberté par le long exil du parlement, commencé avec l'année 1771, et qui n'a fini que sous le règne suivant, à la Saint-Martin 1774, tristes préliminaires de l'affreux bouleversement que nous avons vu depuis, il s'est amusé à retraduire *la Germanie* et *la Vie d'Agricola*, regardant la traduction de l'abbé de la Bletterie comme *non-avenue*. C'est déjà une bizarrerie, et ce n'est pas la seule; cependant ce livre est pour moi un grand exemple de la nécessité de tout examiner, et de ne pas s'en tenir aux apparences ni aux premières impressions. D'après la singularité générale des idées et du style dans l'avertissement placé à la tête de la traduction, d'après la singularité particulière de certains jugemens et de certaines expressions, comme *l'élasticité du style de Tacite*, et le style de cet historien donné pour *le plus nombreux* que l'on connaisse dans *la partie historique des Anciens* (qu'est-ce que la partie historique des Anciens?); d'après l'obscurité impénétrable de quelques phrases, et la

futilité minutieuse de certaines observations, on serait d'abord tenté de croire que l'auteur n'avait guère le droit d'entreprendre une nouvelle traduction de Tacite, encore moins celui de traiter avec autant de sévérité qu'il le fait, les éditeurs et les traducteurs de cet historien. Cette idée pourrait encore être fortifiée par des circonstances étrangères, tirées de la profession même du traducteur, dont les occupations, suspendues seulement par des conjonctures fâcheuses, n'ont pu lui permettre de se familiariser autant avec Tacite, que le Père Brottier et M. l'abbé de la Bletterie, qui ont presque consacré leur vie à l'étude de ce profond écrivain. On se tromperait cependant si l'on donnait trop de force à ces conjectures. M. Boucher a, sur le mécanisme du style de Tacite, des apperçus qui ne sont pas sans utilité. Sa traduction ne manque, en général, ni d'exactitude ni même quelquefois d'élégance; il lui arrive assez rarement, mais cependant plus d'une fois, d'avoir raison contre l'abbé de la Bletterie et le Père Brotier; c'est surtout ce dernier qu'il paraît attaquer avec une sorte de plaisir et sans aucun ménagement dans la forme; il emploie souvent contre lui le sarcasme; il lui adresse les apostrophes les plus pressantes : toute cette chaleur peut animer la critique; mais elle est un peu déplacée.

Sans sortir même de l'avertissement, on trouve des morceaux qui prouvent que M. Boucher connaît bien Tacite, et ces morceaux ont quelquefois même le mérite du style. Tel est, par exemple, celui-ci :

« Tacite, philosophe qui narre, historien qui » discute, poète qui instruit, orateur qui, laissant » plutôt que faisant parler ses personnages, n'est » jamais déclamateur..... Si Tite-Live élève son » génie à la hauteur de son sujet, Tacite agrandit » son sujet par la puissance de son génie. »

Ce dernier trait est heureux et juste.

Ce que M. Boucher reproche le plus à l'abbé Brottier, et en général aux éditeurs de Tacite, c'est une ponctuation vicieuse, tendante à détruire la liaison fine qui se trouve entre la phrase principale et les phrases incidentes, liaison qui est telle, qu'elles ne font réellement qu'une seule et même phrase ; mais il nous semble que M. Boucher a tort d'étendre ce reproche aux deux points et au point et virgule qui, bien loin d'indiquer que le sens soit terminé, marquent au contraire la liaison des phrases incidentes avec la phrase principale, et des incises avec la période. Le sens n'est terminé que par le point, suivi d'une lettre majuscule, qui annonce qu'une autre phrase commence ; encore le point n'annonce-t-il qu'un chan-

gement grammatical de phrase, sans détruire le rapport de sens que la logique peut mettre entre les différentes phrases; aussi le reproche général sur lequel M. Boucher insiste tant, est le plus souvent sans objet; cependant les changemens qu'il propose de faire dans la ponctuation tendent souvent à représenter avec plus de finesse et de fidélité, la marche des idées de Tacite, et le caractère particulier de son style. Prenons pour exemple le passage suivant, tiré du septième chapitre de *la Germanie.*

Effigiesque et signa quædam detracta lucis in prælium ferunt. Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est non casus, nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates : et in proximo pignora undè feminarum ululatus audiri, undè vagitus infantum.

Voilà cette phrase ponctuée comme elle l'est chez M. l'abbé Brottier, chez M. l'abbé de la Bletterie, et chez la foule des éditeurs, c'est-à-dire, qu'il y a un point après *ferunt*, et une lettre majuscule à *quodque*, ce qui annonce une nouvelle phrase; qu'il y a ensuite deux points après *propinquitates :* de sorte que ces mots, *et in proximo pignora*, forment à eux seuls un membre de phrase séparé. M. Boucher au contraire observe que ces mots, *effigiesque* et *quodque*, correspondent l'un

à l'autre, ce qui est indiqué par la répétition du *que;* et cette correspondance et cette union, pour ainsi dire secrète, des divers membres d'une phrase, constitue ce qu'il appelle *une période sourde* (et c'est apparemment en tenant compte de ces *périodes sourdes* qu'il trouve Tacite si *nombreux*). En conséquence, il ne met qu'un point et une virgule après *ferunt*, et ne met point de lettre majuscule à *quodque*, parce que le sens général n'est pas fini. De plus, il se garde bien de mettre deux points après *propinquitates*, parce qu'il entend que ces mots, *sed familiæ et propinquitates et in proximo pignora*, se rapportent au même verbe qui est sous-entendu, et qui est apparemment *faciunt*, car voici la phrase :

Non casus, nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates et in proximo pignora.

Nous retranchons ici la virgule que M. Boucher met entre *propinquitates* et les mots suivans, *et in proximo pignora*, et nous croyons que, d'après son système, il aurait dû la supprimer aussi, puisqu'il n'en met point entre *familiæ* et les mots suivans : *et propinquitates.*

Les autres éditeurs, séparant par deux points des mots *et propinquitates*, les mots *et in proximo pignora*, font, de ces derniers, une petite phrase

particulière, où est sous-entendu le verbe *sunt*, ce que M. Boucher juge contraire au génie de Tacite, et voilà ce qu'il entend par ce nombre, par cet art de périodes sourdes qu'il attribue à Tacite, et que les éditeurs font, dit-il, disparaître en hachant ainsi toutes ses phrases par la supposition d'un *sunt* chimérique, où il n'y a qu'une accumulation et une continuité de régimes semblables : nous croyons qu'il peut avoir raison, et nous avouons que tout cela est assez finement observé ; mais voyons s'il résulte de ces remarques quelque chose d'essentiel relativement à la traduction. Voici celle de M. Boucher :

« A la guerre, où ils portent des drapeaux et des » figures tirées de leurs bois sacrés, le grand moyen » de leur inspirer du courage, c'est de ranger leurs » troupes en coins ou en escadrons, non au hasard » ni après un assemblage fortuit, mais suivant les » degrés du sang et de la parenté ; c'est, sans relâ- » cher alors ces doux liens, de tenir assez près d'eux » leurs femmes, leurs enfans, pour que les hurle- » mens des unes, pour que les cris des autres se » puissent faire entendre. »

Je n'examine pas ici les défauts de cette traduction, ni l'embarras, l'obscurité, la longueur de ce tour qui n'est pas dans l'original, *c'est, sans relâcher alors ces doux liens, de tenir, etc.*; je ne

prends que le sens général, et je le retrouve absolument le même dans la traduction plus noble et plus énergique de l'abbé de la Bletterie.

« Ils portent des drapeaux et des figures qui, » pendant la paix, sont en dépôt dans les bois » sacrés : rien n'inspire tant de courage aux Ger» mains, que la manière dont leurs troupes sont » composées. Chaque corps n'est point un assem» blage fortuit d'inconnus enrôlés à l'aventure ; » c'est une société d'hommes unis déjà par le sang ; » ce sont des familles entières : ce qu'ils ont de plus » cher au monde, ils le mènent avec eux, et, du » champ de bataille, ils entendent les hurlemens » de leurs femmes et les cris de leurs enfans. »

Le sens, comme l'on voit, étant absolument le même, toute la différence consiste en ce que M. l'abbé de la Bletterie coupe ses phrases ; ce qui donne à son style plus de liberté, plus de vivacité, au lieu que M. Boucher prend la forme périodique ; ce qui donne quelquefois à son style de la lenteur et de l'embarras.

Dans cette phrase : *Gothinos gallica..... lingua coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur.*

Et dans celle-ci : *Arcebat eum ab illecebris peccantium..... quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit.*

M. Boucher ne veut pas qu'on mette d'accent sur le *quod*, parce que, dit-il, ce mot n'est pas ici l'équivalent de *quia* ni le complément de cette locution, *propterea quòd*, mais un pronom qu'il appelle *conjonctif*, et qui se rapporte à *hoc* ou *illud*, qui est sous-entendu. C'est, dit-il, une phrase grecque, et voici comment il l'explique dans les deux exemples cités.

Gallica lingua quam loquuntur Gothini et (illud, nempè) quod tributa patiuntur, arguit eos non esse Germanos, etc.

Hoc ou *illud arcebat eum ab illecebris peccantium, nempè quod statim parvulus, etc.*

On lui accorde tout cela, mais ne peut-on pas dire que, dans ces phrases, *quod* n'est pas le neutre du pronom relatif *qui, quæ, quod*, qu'il est véritablement adverbe, et que par conséquent il faut l'accentuer pour le distinguer du pronom *quod* ?

Ce qui pourrait cependant favoriser l'opinion de M. Boucher, c'est que, dans les exemples suivans,

Adde, quod iste tuus tam rarò prælia passus
Integer est clypeus.

Metamorph. lib. xiij.

Fornix tibi, et uncta popina
Incutiunt urbis desiderium, video, et quod
Angulus iste feret piper et thus ocyùs uvâ.

HORAT. *Ep. xiv, lib. j.*

où *quod* signifie *illud quod*, les éditeurs ne mettent point d'accent sur *quod*.

Il résulte de ces observations, que M. Boucher sait fort bien le latin, et peut-être le grec; mais je ferai encore ici la même question : Qu'en résulte-t-il pour le sens de l'auteur qu'il s'agit de traduire ?

Voici un article plus utile, où il s'agit véritablement du sens de Tacite, et où M. Boucher nous paraît avoir saisi ce sens avec plus d'esprit et de finesse que les autres éditeurs et traducteurs. L'historien parle de l'union qui régnait entre Agricola et sa femme :

Vixeruntque mirâ concordiâ, per mutuam caritatem et invicem se anteponendo; nisi quod in bonâ uxore tantò major laus, quantò in malâ plus culpa est.

Ce passage a fort embarrassé tous les interprètes de Tacite, par le seul défaut de logique qu'il semble présenter depuis ces mots : *Nisi quod.* Il n'est pas vrai, en effet, que la vertu augmente ainsi en proportion de l'horreur du vice contraire; autrement il faudrait dire que celui qui s'abstient d'assassiner est d'autant plus estimable, que l'assassinat est un crime plus affreux. La solution de M. l'abbé Brottier, que la rareté des femmes vertueuses, parmi tant de femmes corrompues, relevait le prix des

premières, n'explique point la phrase. Que signifierait le *nisi quod?* Que deviendrait l'opposition ou l'exception annoncée par ces mots? Quel serait le rapport de cette fin de la phrase avec ce qui précède? Des commentateurs ont eu recours à des changemens du texte; ils ont cru qu'au lieu de *tantò major*, il fallait lire *tantò minor*, faisant dire ainsi à Tacite le contraire de ce qu'il a dit; mais M. Boucher n'admet pas ces corrections hasardées du texte, et il faut avouer qu'il est souvent heureux dans les raisons qu'il trouve pour justifier les leçons communes.

M. l'abbé de la Bletterie avait déjà rejeté cette prétendue altération du texte, en observant que la veuve d'Agricola, belle-mère de Tacite, vivait encore, et que la réflexion de Tacite, ainsi expliquée, devenait désobligeante pour elle, et contraire aux sentimens d'estime et de respect dont il faisait profession à son égard. M. l'abbé de la Bletterie a un peu approché du but en supposant que cette préférence que les deux époux se donnaient l'un à l'autre, consistait à s'attribuer réciproquement l'honneur de l'union qui régnait entre eux, « quoiqu'en pareil » cas, ajoute Tacite, les femmes aient d'autant plus » de mérite, qu'elles sont, pour l'ordinaire, cause » de la désunion. »

Il ne serait pas impossible que ce fût là le vrai

sens; mais M. Boucher nie que ces mots, *laus in bonâ uxore* et *plus culpa in malâ uxore*, puissent signifier *laus bona uxoris* et *plus culpa uxoris mala*. Pour lui, voici le sens qu'il a imaginé : *Tantò major laus* (*mariti*) *in bonâ uxore* (*est quàm uxoris in bono marito*) *quantò plus culpa est* (*mariti*) *in malâ uxore, quàm uxoris in malo marito*. Mais il faut l'entendre développer lui-même cette interprétation.

« Au rapport de l'historien, dit-il, Agricola » prétendait que sa femme avait plus de mérite » que lui, comme celle-ci prétendait que c'était » lui qui était plus estimable qu'elle. Tacite intervient dans cette dispute par la conjonction » modificative *nisi quod, etc.* et, comme panégyriste d'Agricola, il décide la question en faveur » de son héros; il l'orne des vertus de sa femme; » il fait à Agricola un mérite de plus d'avoir une » femme qui l'égale en mérite; c'est que, dans » son siècle, comme à peu près dans nos mœurs, » quand une femme était dérangée, le blâme en » retombait sur le mari, soit qu'on lui fît un crime » de n'avoir pas mieux choisi, soit qu'on l'accusât » d'avoir laissé, depuis le mariage, contracter à » sa femme de mauvaises habitudes; au lieu que » la femme n'était et n'est presque jamais déshonorée par la mauvaise conduite du mari, dont

» elle n'est pas responsable. Si donc le mari est plus » entaché des vices de sa femme, que la femme » ne l'est de ceux de son mari, il est bien juste » qu'il retire, des vertus de sa femme, plus de » gloire qu'il n'en revient à sa femme des vertus » de son époux. »

On ne peut, à ce qu'il me semble, mettre plus d'esprit, de finesse et de profondeur dans l'intelligence d'un auteur tel que Tacite. S'il était possible que ce ne fût pas là son sens, ce devrait l'être. Rien ne manquerait au mérite de la traduction de M. Boucher s'il savait rendre Tacite comme il sait l'entendre, et, pour cette seule interprétation que nous venons de rapporter, nous voudrions pouvoir dire que sa traduction est supérieure à celle de M. l'abbé de la Bletterie, ou égale à celle de M. d'Alembert dans les morceaux correspondans.

Je n'ai point été à portée de connaître les traductions de Tacite de M. Sénac et de M. Dureau de la Malle; il me semble, autant que j'en puis juger du fond de ma retraite, que le jugement du public leur a été favorable.

Terminons cet examen des traductions de Tacite par le portrait de Tacite lui-même, peint par M. de Laharpe.

« Un mauvais prince sait que, dans sa cour,

» il ne doit y avoir de triste que la vertu. Tacite » jeta, sur le papier, ce poids d'indignation dont » il ne pouvait autrement se soulager..... Il peint » tellement tout ce qu'il a vu et souffert, que l'on » souffre avec lui..... »

(Cependant avait-il tant souffert, lui dont Vespasien, Titus et Domitien même avaient successivement élevé la fortune, et qui écrivait sous Nerva et sous Trajan? Le reste est peint à grands traits.)

« Les tyrans nous semblent punis quand il les » peint : il représente la postérité dans ce qu'elle a » d'auguste et d'imposant, et je ne connais point de » lecture plus terrible pour la conscience d'un mau» vais roi. »

EXAMEN

EXAMEN

De diverses traductions modernes d'historiens latins célèbres.

I. SALLUSTE.

Nous retrouvons ici le Père Dotteville, qui semble avoir regardé la traduction de Salluste (par laquelle il a débuté) comme un degré pour s'élever jusqu'à celle de Tacite ; il a dû en effet être encouragé à la seconde par le succès de la première. Je connais jusqu'à quatre éditions successives de son *Salluste*, et le peu de fautes que son extrême exactitude avait pu laisser à relever à la critique, a été corrigé dans les éditions postérieures, car il n'y a point d'écrivain qui sache, aussi bien que le Père Dotteville, ne se point prévaloir des louanges méritées, et profiter des critiques raisonnables.

La première édition de son *Salluste* a paru en 1749. J'ai sous les yeux la seconde, qui est de 1763.

Depuis l'an 1500 on compte environ trente-deux traductions françaises de Salluste, dont il

n'est resté que celle du Père Dotteville. Parmi les précédentes on peut, non pas lire, mais remarquer une traduction que le connétable Anne de Montmorenci avait fait faire en 1547, par un Lyonnais nommé Louis Maigret; ce qui semble annoncer dans ce connétable quelque goût pour les lettres : plus, deux autres traductions, l'une de Jean Baudouin, l'autre de l'abbé Cassagnes, tous deux de l'Académie française, et le dernier trop connu par un seul vers de Boileau.

Nous ne parlons pas des nombreuses traductions italiennes, espagnoles, allemandes, flamandes, anglaises, même de quelques traductions grecques anciennes; mais ces dernières ne sont point parvenues jusqu'à nos jours.

On trouve à la tête de la traduction du Père Dotteville, une *Vie de Salluste*, extrêmement courte et dénuée de faits, parce que le Père Dotteville regarde comme faux ou suspects presque tous les monumens d'après lesquels on a écrit jusqu'à présent la vie de cet historien; il juge qu'on a mal-à-propos mis sur son compte tout ce qui se lit dans les auteurs sur les différens personnages qui ont porté à Rome le nom de Salluste.

L'historien naquit à Amiterne, l'an de Rome 669, sous le consulat de Cinna et de Carbon; il fut fait tribun du peuple à trente-deux ans. On dit que

Milon le surprit avec sa femme Fausta, fille de Sylla, et se vengea de cet outrage par un autre, *à Milone loris benè casum fuisse*; ce qui engagea Salluste à saisir l'occasion du meurtre de Clodius, pour s'élever avec toute la véhémence de la haine et de la vengeance contre Milon et contre Cicéron son défenseur; il se réconcilia pourtant dans la suite avec l'un et l'autre; il fut chassé du sénat par le censeur Claudius Pulcher, à cause de ses déréglemens, si l'on en croit la déclamation contre Salluste, faussement attribuée à Cicéron, et dont le Père Dotteville parle avec beaucoup de mépris. Salluste se retira dans les Gaules auprès de César, qui le ramena dans Rome et lui fit obtenir la questure; il lui donna ensuite le gouvernement de la Numidie, où l'on prétend que Salluste s'enrichit trop et trop promptement. On présume que ce fut à son retour de la Numidie, qu'au sein du loisir et de la fortune, il composa ses ouvrages, où il ne perd pas une occasion de vanter la douceur de l'un, et d'inspirer le mépris de l'autre; il ne jouit de tous deux qu'environ deux ans, et mourut âgé de quarante ans, quatre ans avant la bataille d'Actium. « Il tient dans ses » écrits, dit le Père Dotteville, le langage d'un » honnête homme, et il n'est pas absolument dé- » montré qu'il ne l'ait pas été. »

Il y a un autre Salluste (Crispus Sallustius) dont parlent Horace et Tacite, et auquel ils reprochent du luxe et de la prodigalité. *Diversus à veterum instituto per cultum et munditias copiâque, et affluentiâ luxui propior*, dit Tacite. On croit que c'est un petit-fils d'une sœur de l'historien, et qu'ayant été adopté par son grand-oncle, il prit son nom : c'est ce même Salluste qui fut chargé, par Tibère, de la commission délicate de le défaire d'Agrippa Posthume, et que Tibère voulait perfidement désavouer. Horace lui reproche ses folles dépenses pour des affranchies (satyre 2 du livre 1er.).

Tutior at quantò merx est in classe secundâ
Libertinarum dico, Sallustius in quas
Non minùs insanit quàm qui mœchatur, at hic si
Quà res, quà ratio suaderet, quàque modestè
Munificum esse licet, vellet bonus atque benignus
Esse, daret quantùm satis esset, nec sibi damno
Dedecorique foret.

C'est au même Salluste qu'Horace adresse l'ode 2e. du livre 2, et cette ode, selon M. Dacier, est plutôt une leçon qu'un éloge. Quand il l'appelle

Avaris
Abditæ terris inimice lamnæ,

il ne le loue pas d'un généreux mépris pour les richesses; il lui reproche d'être, ce qu'on appelle

familiérement parmi nous, *un bourreau d'argent.*

Une traduction de Salluste n'est point un ouvrage facile : le Père Dotteville (sans parler de *mines* et de *galères*, comme l'exagérateur la Bletterie) en a senti et très-bien exposé les difficultés.

Quoiqu'il ait plu à Scaliger d'appeler Salluste *omnium scriptorum numerosissimum*, comme M. Boucher (voyez ci-devant l'article *Tacite*), au moyen de ses *périodes sourdes*, trouvait Tacite le plus grand *périodiste*, le plus nombreux, le plus arrondi des écrivains latins, la vétité est que Salluste n'est en général rien moins que nombreux, et qu'il est au contraire, après Tacite, le plus concis des historiens romains. Nous voyons dans Suétone, dans Aulu-Gelle, dans Sénèque, dans Quintilien, etc. qu'on a reproché à la fois à Salluste, de la vieillesse dans le langage et du néologisme, défauts opposés qu'on pourrait réunir sans doute, mais dont il y a peut-être assez peu de juges aujourd'hui. On lui a reproché aussi une concision affectée, une briéveté obscure : nous convenons de la briéveté, mais non pas de l'obscurité, qui devrait pourtant être encore plus sensible pour les Modernes que pour les Anciens, et sur laquelle seule nos suffrages peuvent balancer ces jugemens antiques et les noms respectables qui les ont prononcés. Il nous semble que, malgré sa briéveté, Salluste est

un des auteurs latins les plus clairs, les plus aisés à lire, et qui arrêtent le moins ceux même qui n'ont pas un grand usage de la langue latine. Cette concision sans obscurité est même un avantage caractéristique que Salluste nous paraît avoir sur Tacite, auquel le reproche d'obscurité convient quelquefois, mais qui, de son côté, a sur Salluste d'autres avantages; par exemple, celui d'une énergie encore plus marquée, d'une hardiesse de pinceau plus tranchante, d'une politique plus fine et plus profonde. La briéveté de Salluste consiste principalement en ce que, comme Tacite, il n'exprime rien de ce qui peut aisément se sous-entendre, en ce qu'il ne pèse point sur une idée; qu'il ne la développe guère par des idées accessoires du même genre, qu'il se contente de la montrer et de passer rapidement; mais il la montre; c'est un trait de lumière dont l'esprit est frappé, et qui ne lui laisse plus rien à desirer, quoique l'oreille puisse encore desirer quelque chose, car elle a ses droits sur les mots, comme l'esprit sur les idées.

Le Père Dotteville expose dans sa préface, les devoirs du traducteur, et il les remplit dans sa traduction. Voici des morceaux où les tours latins sont heureusement rendus par des tours français, ou correspondans ou équivalens.

Avaritia fidem, probitatem, cæterasque artes bonas

subvertit; pro his superbiam, crudelitatem, deos negligere, omnia venalia habere edocuit; ambitio multos mortalîs falsos fieri subegit; aliud clausum in pectore, aliud promptum in linguâ habere: amicitias inimicitiasque non ex re, sed ex commodo æstimare, magisque vultum quàm ingenium bonum habere.

« L'avarice, bannissant la probité, la bonne foi » et toutes les vertus, introduisit en leur place » l'orgueil, la cruauté, le mépris des dieux, et » les plus honteux trafics; l'ambition apprit à se » parer de faux dehors, à exprimer des sentimens » que le cœur démentait, à régler sa haine et son » amitié sur ses intérêts et non sur la justice, et à » chercher plutôt les apparences que la réalité des » vertus. »

Ces tours, *à exprimer des sentimens que le cœur démentait*, et *à chercher plutôt les apparences que la réalité des vertus*, rendent avec précision *aliud clausum in pectore, aliud promptum in linguâ habere*, et *magisque vultum quàm ingenium bonum habere. Ambitio multos mortalîs falsos fieri subegit* serait aussi très-précisément rendu par *l'ambition apprit à se parer de faux dehors*, si l'équivoque du mot *apprendre* ne rendait pas ce tour amphibologique. On ne sait en effet si c'est l'ambition qui se pare de faux dehors, ou qui enseigne à s'en parer: on eût

évité l'amphibologie en mettant *l'ambition apprit aux hommes à se parer de faux dehors.*

Quippè secundæ res sapientium animos fatigant.

« La prospérité lasse le sage même par les as-
» sauts qu'elle lui livre. »

Le traducteur, en ajoutant au texte *par les assauts qu'elle lui livre*, développe ingénieusement le sens du mot *fatigant*.

Si causa peccandi in præsens minùs suppetebat, nihilominùs insontes, sicuti sontes, circumvenire, jugulare, scilicet ne per otium torpescerent manus, aut animus gratuito potiùs malus atque crudelis erat.

« Si son intérêt ne lui fournissait point de vic-
» times, il leur en faisait immoler au hasard, de
» peur que leurs bras ne s'engourdissent dans l'inac-
» tion, ou plutôt parce que sa cruauté lui faisait
» commettre le crime par l'attrait du crime
» même. »

Les journalistes de Trévoux ont critiqué la traduction de ce morceau. Voici leurs raisons et la réponse du Père Dotteville :

« Cette manière, ont-ils dit, ne nous paraît
» pas toucher le vrai sens de Salluste, au moins
» dans le dernier membre de la phrase, que la tra-
» duction présente comme trop isolé, trop détaché
» de ce qui précède ; car la raison pour laquelle
» Catilina ordonnait ces attentats, était bien le

» desir d'entretenir l'ardeur et l'audace de ses com-
» pagnons ; mais Salluste exprime de plus le pre-
» mier effet que ce desir opérait dans l'âme de
» Catilina ; c'était de le rendre méchant et cruel à
» pure perte, c'est-à-dire, sans qu'il gagnât rien
» à la mort des citoyens victimes de sa fureur. »

J'avoue que cette objection ne me paraît pas clairement énoncée.

« Mais, répond le Père Dotteville, en liant
» ainsi ces deux idées, il me semble qu'on tombe
» dans une contradiction. Si ces assassinats servaient
» à enhardir ses complices, ils n'étaient plus à pure
» perte. Il me paraît que Salluste exprime deux
» motifs séparés par la particule *ut*. »

A présent que la critique est un peu expliquée par la réponse, je suis entiérement de l'avis du Père Dotteville.

Animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator ac dissimulator, alieni appetens, sui prodigus, ardens in cupiditatibus, satis loquentiæ, sapientiæ parum.

« Audacieux, fourbe, rusé, capable de tout
» feindre et de tout dissimuler, avide du bien
» d'autrui, prodigue du sien, emporté dans ses
» desirs, assez éloquent, peu judicieux. »

Mœurs des Romains au commencement de la république.

Jam primùm juventus, simul ac belli patiens erat; in castris per laborem usu militiam discebat, magisque in decoris armis et militaribus equis quàm in scortis atque conviviis lubidinem habebat. Igitur talibus viris non labor insolitus, non locus ullus asper aut arduus erat, non armatus hostis formidolosus : virtus omnia domuerat; sed gloriæ maximum certamen inter ipsos erat : se quisque hostem ferire, murum ascendere, conspici dum tale facinus faceret properabat; eas divitias, eam bonam famam magnamque nobilitatem putabant. Laudis avidi, PECUNIÆ LIBERALES *erant, gloriam ingentem divitias honestas volebant.*

« Les jeunes gens, dès qu'ils étaient en âge de » porter les armes, apprenaient le métier de la » guerre dans le camp même et par leur propre » expérience. Leur passion était, non de se livrer » aux plaisirs de la table et aux débauches, mais » d'avoir de bons chevaux et de belles armes. Pour » de tels hommes il n'y avait plus de travaux » fatigans, plus de marches pénibles, plus de » sommet inaccessible, plus d'ennemi redou- » table. Leur mâle éducation avait tout surmonté » d'avance; ils n'avaient plus qu'à combattre entre » eux pour la gloire. Aussi était-ce à qui frappe- » rait l'ennemi, escaladerait un mur, saisirait le » moment d'avoir des spectateurs de son courage.

» Tels étaient pour eux les solides biens, la vraie » réputation, la plus illustre noblesse. Avides de » louange, ils ne voulaient point de bornes à leur » gloire; désintéressés et généreux, ils en mettaient » à leurs richesses. »

Discours de Micipsa mourant, à sa famille :

Vos autem Adherbal et Hiempsal, colite, observate talem hunc virum; imitamini virtutem et enitimini ne ego meliores liberos sumpsisse videar quàm genuisse.

« Pour vous, Adherbal et Hiempsal, honorez » et respectez ce grand-homme, imitez sa vertu, » et ne donnez pas lieu de juger que l'adoption m'a » rendu plus heureux père que la nature. »

Tout cela est traduit avec autant de concision que d'exactitude; presque rien de plus long ni de plus faible dans la copie que dans l'original.

Voici pourtant quelques endroits où le traducteur me paraît s'être écarté sans des raisons suffisantes du principe qu'il avait lui-même établi de rester toujours aussi près qu'il est possible de l'original.

Salluste, au commencement de son *Catilina*, distingue les deux substances réunies dans l'homme; il fait entre elles le partage des fonctions qui leur conviennent, et enseigne les moyens d'user et de jouir légitimement de l'une et de l'autre; il conclut ainsi :

Verùm enim verò is demùm vivere atque frui animâ videtur, qui aliquo negotio intentus, præclari facinoris aut artis bonæ famam quærit.

« Celui-là seul me paraît donc vivre en » homme, qui, etc. » C'est bien le sens; mais pourquoi éviter les paroles du texte : *celui-là seul me paraît vivre et jouir de son âme, qui, etc.* Pourquoi surtout éviter cette expression philosophique, pittoresque et convenable au sujet, *jouir de son âme ?*

Celui-là seul me paraît vivre. Ce mot, *vivre*, pris ainsi absolument et sans modification, a bien plus de force que *vivre en homme.*

De même encore les termes de l'original, *si modò viri esse vultis*, seraient mieux rendus par ceux-ci, *si seulement vous voulez être des hommes*, que le traducteur ne les a rendus en disant *si vous voulez agir en gens de cœur*; et cela toujours par la règle de la plus grande approximation possible.

Sed multi mortales dediti ventri atque somno, indocti incultique vitam sicut peregrinantes transegere, quibus profectò contrà naturam, corpus voluptati, anima oneri fuit.

« Cependant *la plupart*, plongés dans les plaisirs » et la nonchalance, sans science et sans éduca- » tion, ont passé dans ce monde comme des » voyageurs dans les pays qu'ils traversent. Contre

» l'ordre de la nature, ils ont regardé le corps » *comme l'unique instrument des plaisirs*, et l'âme » comme *un fardeau onéreux.* »

1°. Cette traduction est un peu longue.

2°. *La plupart* ne se met jamais seul. On dit *la plupart des hommes*, ou *les hommes pour la plupart.*

3°. *Multi mortales* ne signifie pas *la plupart des hommes* : c'est enfler la pensée de l'original.

4°. *Ils ont regardé le corps comme l'unique instrument des plaisirs.* Salluste dit : *Quibus profectò corpus voluptati fuit*, c'est-à-dire qu'ils n'ont fait de leur corps qu'un instrument de plaisir, mais non pas qu'ils en ont fait l'unique instrument.

5°. N'y a-t-il pas un peu de battologie dans ces mots, *un fardeau onéreux?* Onéreux vient d'*onus*, qui signifie *fardeau.*

Salluste dit qu'il avait d'abord brigué les charges de la république, mais que la corruption des mœurs l'ayant dégoûté de l'administration, il était rentré dans la retraite, et avait résolu de s'y livrer à l'étude. *A quo incepto studioque me ambitio mala detinuerat, eodem regressus.*

« Reprenant le plan dont m'avait détourné une » ambition *malplacée.* » *Malplacée* n'est pas le mot. Ce n'est pas une ambition mal placée que de vouloir servir la république dans les emplois auxquels

on peut être propre. Par *ambitio mala*, Salluste veut seulement faire entendre, je crois, qu'il s'était mal trouvé de son ambition; ainsi je pense qu'il fallait rendre ces mots par *une ambition fatale*, ou *une ambition malheureuse*.

Salluste observe que la fortune étend son empire sur tout, et que le talent des historiens décide souvent de la réputation des héros et des peuples. Il cite pour exemple les Athéniens.

Atheniensium res gestæ, sicut ego existumo, satis amplæ magnificæque fuêre, verùm aliquantò minores tamen quàm famâ feruntur. Sed quia provenere ibi magna scriptorum ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maxumis celebrantur. Ita eorum qui ea fecere virtus tanta habetur, quantùm verbis ea potuere extollere præclara ingenia.

« Les actions des Athéniens, assez grandes et » assez illustres d'ailleurs, *me paraissent un peu au* » *dessous de leur renommée* : cependant, comme » elles ont été répandues et célébrées dans tout » l'Univers par *le grand nombre* d'excellens histo- » riens qu'ils ont eus, elles ont passé pour aussi gran- » des en elles-mêmes, que des génies d'un ordre su- » périeur ont su les faire paraître dans leurs écrits. »

Salluste convient qu'il ne connaît les actions des Athéniens que par leurs historiens; mais il pense, *sicut ego existumo*, que ceux-ci ont pu les exa-

gérer et les embellir : ce n'est qu'une conjecture. Le défaut de la traduction consiste encore ici dans l'impropriété d'un mot. Il ne fallait pas dire : *Ces actions me paraissent au dessous de leur renommée ;* il fallait suivre Salluste à la lettre, et dire comme lui : *Je présume qu'elles peuvent avoir été un peu au dessous de leur renommée.*

De plus, Salluste parle des excellens historiens de la Grèce, et ne dit rien de *leur grand nombre*, qui ne fait rien ici.

Sed ubi labore atque justitiâ respublica crevit.

« Mais lorsque la république se fut accrue par » les travaux de ces grands-hommes et par leur » sagesse. »

Pourquoi ne pas conserver la manière propre de Salluste, en disant : *Mais lorsque la république se fut accrue par le travail et la justice.*

Cet art de généraliser les idées, de personnifier en quelque sorte les êtres moraux, est une des grandes sources de l'élégance et de l'énergie, et l'attention à distinguer, à recueillir ces nuances délicates, est précisément ce qui fait le mieux connaître un auteur. Tous se ressemblent pour le style dans une paraphrase ; tous doivent se distinguer dans une traduction.

Par la même raison, il ne fallait pas rendre cette phrase :

Sed ubi periculum advenit, invidia atque superbia post fuere,

par celle-ci :

« Mais la crainte du danger l'emporta sur *leur* » *orgueil.* »

Il fallait dire :

« Mais la crainte du danger l'emporta sur *l'envie* » *et l'orgueil.* »

Dans *la guerre jugurthine*, Micipsa dit à Jugurtha, qui venait de se signaler à la guerre de Numance :

Postremò difficillimum inter mortalis est, gloriâ invidiam vicisti.

« Enfin, ce qui est très-difficile parmi les hom- » mes, *vous vous êtes élevé au dessus de l'envie.* »

Mais on peut s'élever au dessus de l'envie de plusieurs manières. Un sage peut s'élever au dessus de l'envie en la dédaignant, en dédaignant même de l'exciter; enfin, par divers moyens qui ne seraient pas celui dont parle Salluste. Il fallait encore ici le suivre de plus près, et dire comme lui : *Votre gloire a triomphé de l'envie; gloriâ invidiam vicisti.*

Dans tous ces exemples, nous accusons le Père Dotteville de s'être écarté de son original. Dans les exemples suivans, nous l'accusons de l'avoir suivi de trop près; car c'est encore un défaut reconnu

pour

pour tel par le Père Dotteville lui-même. « Sou-
» vent, dit-il, on rend très-infidélement en s'as-
» treignant à cette prétendue fidélité, et jamais on
» ne défigure plus un auteur que lorsqu'on veut par-
» tout le copier de si près. »

En effet, des traducteurs sans goût transportent scrupuleusement des formules latines dans le français, et par-là deviennent infidèles à force de fidélité, parce qu'ils ne réveillent pas chez les Français la même idée ou la même sensation que ces formules latines réveillaient chez les Romains; ils ne font que donner à la traduction un air étranger et barbare.

Nous observerons à ce sujet une erreur où tombent assez souvent les écoliers, et même quelquefois leurs maîtres; c'est d'exprimer indistinctement l'*ô* que les Latins mettent avant le vocatif. Il y a sur ce point une règle bien raisonnable à suivre, c'est de conserver cet *ô* lorsqu'il est exclamatif; par exemple :

O patria! ô divûm domus Ilium!
O ma patrie! ô Ilion, séjour des dieux!

et de le supprimer lorsqu'il n'est qu'interpellatif. Par exemple :

O Venus, regina Cnidi Paphique!
Sperne dilectam Cypron, etc.

« Reine de Gnide et de Paphos, abandonnez » le séjour chéri de Cypre. »

La raison de cette différence, c'est que l'exclamation est une vraie figure, qui par conséquent annonce de la passion, et que le ton des passions est assez le même dans les diverses langues, au lieu que l'interpellation est assujettie à des formules propres à chaque langue. Or, l'interpellation française n'admet point l'*ô* au vocatif. Nous ne disons point : *Avez-vous fait cela, ô Tityre ! Avez-vous été là, ô Mœlibée !* ô Tityre ! ô Mœlibée ! serait un latinisme ; mais *ô mon cher Mœlibée* n'en serait pas un, parce qu'alors il y aurait un petit mouvement d'exclamation, et que cet *ô* ne serait plus purement interpellatif. En un mot, la langue française n'admet que l'*ô* exclamatif, et rejette l'*ô* interpellatif.

Ainsi lorsque, dans *la guerre catilinaire*, César, interpelant Silanus dont il combat l'avis, lui dit :

« En effet, ce ne peut être que la crainte ou » l'atrocité de l'attentat qui vous ait porté, *ô Silanus !* à recourir à un nouveau genre de sup» plice. »

il fait en français un latinisme d'autant plus gratuit, qu'il n'y a que *Silane* dans le latin. Il était si naturel de dire : « En effet, Silanus, ce ne peut être » que la crainte, etc. »

Sed per Deos immortalis, quò illa oratio pertinuit?

Sed per Deos immortalis, quamobrem in sententiam non addidisti, uti priùs verberibus in eos animadverteretur?

« Mais, *Dieux immortels !* à quoi tendent ces » discours ?

» Mais, *au nom des Dieux !* pourquoi n'avez- » vous pas ajouté qu'il fallait auparavant les battre » de verges ? »

Il fallait, je crois, supprimer ces *Dieux immortels !* et cet *au nom des Dieux !* qui ne sont que des formules latines absolument étrangères au français.

Corpus patiens inediæ, algoris, vigiliæ, suprà quàm cuiquam credibile est.

« Il supportait la faim, le froid, les veilles *au-* » *delà de ce qu'on pourrait croire.* »

Au-delà de ce qu'on pourrait croire est encore un tour peu français. Il eût été plus dans le génie de la langue, de dire :

« On aurait peine à croire jusqu'à quel point il » savait supporter la faim, le froid, les veilles. »

Que de critiques ! mais que de minuties ! et combien elles attestent le mérite d'une traduction, où l'on ne trouve pas de fautes plus graves à reprendre !

La traduction de M. Beauzée peut servir de pendant à celle du Père Dotteville.

Et vitulâ tu dignus et hic.

Celle de M. Beauzée, qui a paru la dernière, est de 1769; elle était dédiée à M. le duc de Nivernois. La dédicace est d'un goût piquant et nouveau. Après l'énumération de tous les titres de dignité et de littérature dont M. de Nivernois était revêtu, et auxquels la voix publique ajoutait encore, *l'Épître dédicatoire* consiste uniquement dans l'application de ces deux lignes du panégyrique de Trajan :

Non alius ergà te novus honos superest, quàm si aliquando de te tacere audeamus.

M. Beauzée parle de son auteur sans enthousiasme, et de son rival sans envie; il rend justice à tous deux : il s'est pourtant élevé entre lui et le Père Dotteville, une petite contestation au sujet d'un passage d'une harangue d'Adherbal dans le sénat romain, où il se plaint des violences de Jugurtha. Il rappelle aux Romains l'alliance qui a régné entre eux et les princes numides ses pères, et en faveur de cette alliance constante il réclame la protection des Romains contre Jugurtha. Voici le passage.

Quorum progeniem vos, P. C. nolite pati me nepotem Masinissæ frustrà à vobis auxilium petere.

On trouve qu'après *quorum progeniem*, ajouter *me nepotem Masinissæ* est de la redondance et de la battologie, que c'est dire deux fois la même chose ; en conséquence, les uns changent *progeniem* en *progenies*, qu'ils rapportent aux Romains, descendans de ceux avec qui les princes numides s'étaient précédemment alliés. Les autres, laissant subsister *progeniem*, suppriment *nepotem Masinissæ*. Le Père Dotteville est pour le changement de *progeniem* en *progenies*. M. Beauzée est pour la suppression de *nepotem Masinissæ*; il trouve entre *quorum progenies vos* et *me nepotem Masinissæ*, quelque chose qu'il appelle un *cliquetis de mots*, et qui ne lui plaît pas. Tous deux allèguent des raisons, et tous deux ont en leur faveur des autorités.

Un tiers intervient au procès, et ne veut ni changement ni suppression ; il trouve la phrase fort bien comme elle est. « Le mot *progeniem*, dit-il, offre » ici à l'esprit la postérité de deux rois amis et alliés » du Peuple romain. Le pronom *me*, dans la place » qu'il occupe, présente cette même postérité ré- » duite à un seul individu, dépendante d'un seul » prince, et ce prince est le petit-fils de Masinissa, » dont la mémoire doit être si chère au sénat.... » Si l'on mettait dans la bouche d'Adherbal ces paroles françaises, *laisserez-vous périr la postérité de*

ces rois dans le petit-fils de Masinissa? croirait-on y trouver *une fade répétition*, comme avait dit assez improprement M. Beauzée, car il ne s'agit pas là de *fadeur*, à moins que ce ne soit par allusion à ce vers de Boileau ?

Tout ce qu'on dit de trop est *fade* et rebutant.

Encore ce qu'on dit de trop ennuie et fatigue plus qu'il n'affadit.

Au reste, *changement*, *suppression*, *conservation*, voilà trois avis; tous trois peuvent se soutenir : on peut choisir. L'intervenant conservateur pourrait bien gagner ce procès ; en tout cas, ceux qui le perdraient, ne tomberaient pas de bien haut.

La traduction de M. Beauzée, en général, paraît exacte, mais d'une tournure quelquefois un peu trop longue, relativement à l'original. Il serait aisé d'y trouver des taches. Où n'en trouve-t-on pas ? Par exemple, *Jugurtha*, chapitre 85.

Romanos, sicuti plerosque, remoto metu, laxiùs licentiùsque futuros.

« Que les Romains, ainsi que la plupart des » autres nations, ne manqueraient pas de tomber, » de la sécurité, dans le relâchement et dans la » licence. »

Manière longue d'abord ; ensuite, *tomber de la sécurité dans le relâchement*, cette tournure annonce

un passage d'un état à un autre, passage qui n'est point dans le latin, où le relâchement est représenté avec raison comme l'effet de la sécurité, non comme un nouvel état qui succède à celui-là. Il fallait plutôt dire : *Tomber par la sécurité, dans le relâchement, etc.*

Metellus intereà Romam profectus, contra spem suam lætissimis animis excipitur, plebi patribusque, postquàm invidia decesserat juxtà carus.

« Métellus cependant, qui était parti pour » Rome, y fut reçu, contre son attente, avec les plus » grandes démonstrations de joie; *et lorsque l'envie* » *fut dissipée*, il fut également chéri du peuple et » du sénat. »

Le traducteur distingue ici deux tems, où il me semble que Salluste n'en distingue point. La faute, si, comme je le crois, c'en est une, est dans cette tournure : *Et lorsque l'envie fut dissipée.* Remarquons que, dans le latin, il n'y a point de *et*, mais seulement *postquàm invidia decesserat*; ce qui veut dire : *Comme l'envie était dissipée*, ou *l'envie étant alors dissipée*, ou *depuis que l'envie était dissipée*, trois tournures qui signifient la même chose. On sait que *postquàm* signifie souvent *depuis que* chez les auteurs latins :

> *Postquàm* nos Amaryllis *habet*, Galatea reliquit.
> *Postquàm* primus Amor deceptam morte *fefellit.*

II. SUÉTONE.

Il a paru presqu'en même tems, en 1770 et 1771, deux traductions des *douze Césars* de Suétone, l'une de M. de Laharpe, l'autre de M. Delisle de Sales, sous le nom supposé (sans qu'on en voie trop la raison) de M. Ophellot de la Pause; elles ont été fort critiquées par les savans, et sont réputées n'avoir pas réussi. Il faut convenir cependant que, chez M. de Laharpe, le discours préliminaire et les réflexions sur chacun des douze empereurs, sont d'une élévation et d'une énergie qui suffiraient à la gloire d'un grand écrivain; que les portraits de Tite-Live, de Salluste, de Tacite, etc. sont de main de maître; qu'en général tout ce qui est uniquement de M. de Laharpe dans cet ouvrage, est pensé avec force, écrit avec éloquence, et ne peut manquer de plaire à tous ceux qui n'ont point de motifs pour se refuser au plaisir qu'ils éprouvent, ou qui sont susceptibles du plaisir délicat de se montrer justes envers ceux qu'ils n'aiment pas, ou dont ils croient avoir à se plaindre.

Quant à la traduction, elle a des fautes: l'auteur en convenait; elle se sent un peu de la précipitation avec laquelle elle a été faite d'après des circonstances auxquelles l'auteur ne pouvait guère se refu-

ser, mais auxquelles il n'a fait que se prêter. Des travaux, des talens d'un genre bien différent, offraient à l'auteur de plus brillans succès, des palmes plus flatteuses. La traduction, genre infiniment estimable par son utilité, mais laborieux et ingrat, n'était pas faite pour le fixer; et quand le mérite de traducteur exact manquerait à sa gloire, il avait bien de quoi s'en consoler.

Ce n'est pas qu'il ne nous ait donné depuis des traductions superbes des plus beaux morceaux de l'antiquité, mais c'étaient pour la plupart des traductions libres et non serviles, comme celle d'un historien; c'étaient des poètes ou des orateurs qu'il traduisait; c'étaient enfin pour la plupart des traductions en vers, qui, au défaut de l'exactitude, admettent des compensations et des équivalens.

Au reste, cette traduction de Suétone, telle qu'elle est, a pu être déchirée au hasard par la foule des petits critiques, ennemis ou jaloux du talent, mais elle n'a pu être justement et solidement critiquée que par des hommes instruits à fond de l'Histoire romaine et des usages antiques. Le commun des lecteurs a dû lire cette traduction avec plaisir, et ses défauts ont dû leur échapper.

Ceux de la traduction de M. Ophellot de la Pause étaient de nature à frapper davantage les yeux les moins clairvoyans. Il s'écarte plus du texte,

et prend bien plus de licence que M. de Laharpe ; tantôt il paraphrase, et tantôt, par un abus opposé, il laisse des phrases entières sans traduction. Voici quelques-unes des infidélités qu'on peut lui reprocher.

Suétone a dit, en parlant d'Auguste : *M. Antonius libertinum ei proavum exprobrat restionem è pago Thurino, avum argentarium.*

Voilà pour le bisaïeul et pour l'aïeul. Voici pour le père. *C. Octavius pater à principio ætatis et re et existimatione magnâ fuit ; ut equidem mirer hunc quoque à nonnullis argentarium atque etiam inter divisores operasque campestres proditum.*

M. de la Pause traduit cette dernière phrase, *ut equidem mirer, etc.* « *Ce qui rend peu vraisemblable* » *le conte de Marc-Antoine.* »

Mais le conte de Marc-Antoine regardait le bisaïeul et l'aïeul, et non pas le père. Celui qui concerne le père n'est point attribué par Suétone, à Antoine, mais à différentes personnes qui ne sont pas nommées, *à nonnullis.*

Ce n'est pas que l'auteur n'eût pu dire que la considération dont le père jouissait dès son enfance, rend suspect le conte de Marc-Antoine sur l'aïeul et le bisaïeul ; mais l'auteur ne l'ayant pas dit, le traducteur ne pouvait le dire que de son chef et dans une note.

Quelquefois le traducteur, au lieu d'un trait cité par Suétone, nous donne son propre jugement sur ce trait qu'il ne rapporte pas, comme dans l'exemple suivant :

Cassius quidem Parmensis quâdam epistolâ, non tantùm ut pistoris, sed etiam ut nummularii nepotem, sic taxat Augustum. Materna tibi farina, si quidem ex crudissimo Ariciæ pistrino hanc finxit manibus collybo decoloratis nerulonensis mensarius.

« Il nous reste même des lettres de Cassius, de » Parme, qui font encore de cet artisan un chan- » geur de monnaie; *mais cette satyre n'est que mé- » chante sans être ingénieuse.* »

Voilà une plaisante raison pour se dispenser de la traduire. Le lecteur jugera; mais vous, traducteur, traduisez !

Cesar ludos et cum collegâ et separatim edidit.

« César donna au peuple, soit avec Bibulus, soit » seulement en son nom, des jeux magnifiques.»

Soit seulement en son nom. Ce *son* est équivoque. Est-ce au nom de Bibulus? Est-ce au nom de César? L'équivoque du *son*, *sa*, *ses* est quelquefois inévitable; mais ici elle était aisée à éviter, et il n'y en a point chez M. de Laharpe. « Il donna » des jeux, d'abord conjointement avec son col- » lègue, et ensuite en son propre nom. »

Verùm impar optimatum conspiratione, quos re-

licto statim novorum consulum officio frequentes obstinatosque ad resistendum concurrisse cernebat, hanc quidem actionem deposuit.

« Mais les principaux de Rome, ayant les nou-
» veaux consuls à leur tête, se liguèrent contre *le*
» *novateur*, et, vaincu enfin par leur persévérance, il
» prit le parti de se désister de son entreprise. »

Il paraît difficile que *relicto statim novorum consulum officio* puisse signifier *ayant les nouveaux consuls à leur tête ;* et quant au mot de *novateur*, outre que rien ne l'indique dans le texte, il a parmi nous une signification théologique, qui devait le faire rejeter.

César allait avoir pour collègue dans le consulat, ou Luceïus ou Bibulus : on savait que Luceïus était vendu à César, et qu'il avait acheté sa protection auprès du peuple. La crainte des entreprises que César pouvait former dans le consulat s'il avait trop d'ascendant sur l'esprit de son collègue, tourna les grands du côté de Bibulus : on alla jusqu'à lui donner de l'argent, pour le mettre en état de faire à César des offres égales à celles de Luceïus. *Ne Catone quidem abnuente eam largitionem è republicâ fieri ; et le vertueux Caton ne désavoua pas ces intrigues.* C'est le mot peut-être, mais il n'est point dans Suétone, et la traduction est un peu dure.

M. de Laharpe observe mieux la nuance du texte : *Et ce fut l'avis de Caton lui-même, qui avoua que cette corruption était nécessaire à l'État.*

Pompeium..... offensum patribus quod Mithridate rege victo cunctantiùs confirmarentur acta sua.

« Pompée déjà irrité contre les sénateurs, qui, » après des victoires sur Mithridate, *refusaient* cons- » tamment de ratifier les actes qu'il avait faits au » nom du Peuple romain. »

Cunctantiùs confirmarentur, refusaient constamment de ratifier, expression trop forte pour le texte. M. de Laharpe traduit mieux : « Il voyait avec » peine que le sénat *fît quelque difficulté* de confir- » mer, etc. »

En parlant de triumvirat de César avec Crassus et Pompée, Suétone dit : *Ac societatem cum utroque iniit, ne quid ageretur in republicâ, quod displicuisset ulli è tribus.*

« L'union de ces trois hommes forma un trium- » virat formidable, et les membres qui le compo- » saient, veillèrent à ce que leurs intérêts fussent » aussi sacrés aux citoyens, que ceux de la répu- » blique. »

Voilà une tournure bien vague et bien longue. M. de Laharpe s'approche bien plus du texte. « Ils » convinrent qu'il ne se ferait rien dans la républi- » que, que de leur commun consentement. »

Sed prosperè decedentibus rebus et sapiùs et plurium quàm quisquam unquàm dierum supplicationes impetravit.

« Mais les succès de César semblèrent le justifier.
» Alors il fut ordonné qu'on rendrait aux Dieux
» des actions de graces solennelles, et ces démons-
» trations de la joie publique durèrent plus long-
» tems qu'on ne l'avait encore vu pour aucune
» victoire. »

Tout cela est paraphrasé plutôt que traduit.

En général, la traduction de M. de Laharpe est plus serrée, d'un style plus ferme, plus énergique, plus adapté à l'original; celle de M. de la Pause a été jugée quelquefois plus fidelle pour le sens. Cette dernière est accompagnée de notes qui offrent de l'érudition, et de mélanges philosophiques qui annoncent dans l'auteur, et de l'esprit, et du talent pour écrire. On reproche avec justice, et aux notes, et aux mélanges, un ton souvent trop léger, des traits de bel esprit tournant au persifflage, un enthousiasme pour la philosophie, qui n'est pas assez philosophique; car la vraie philosophie est plus flattée de l'assentiment libre et tranquille de la raison, que des transports fougueux de l'enthousiasme. Il y a certainement dans toute cette littérature des morceaux vigoureux. Il y en a qu'on peut citer pour modèle

d'une discussion littéraire. Telle est, par exemple, la réponse à l'apologie de Tibère, réponse qui ne fournissait à l'auteur critiqué, aucun sujet de plainte, et qui ne lui laissait aucune réplique. Mais il y a aussi des traits de mauvais goût; et pour ôter toute confiance, il ne faut qu'un titre demi-sérieux, demi-bouffon, tel que celui-ci : *S'il était plus avantageux aux Romains d'être gouvernés par Caligula que par son cheval.*

L'auteur aime trop aussi à donner du ridicule aux commentateurs. Casaubon, selon lui, savait mieux interpréter *les bons mots* qu'en dire lui-même. Eh bien ! est-ce que Casaubon était obligé de dire des bons mots ? Juste-Lipse a cru que le texte de Suétone était altéré dans l'endroit où il est parlé du tribut imposé aux Gaules par César. Cet impôt a paru trop faible à Juste-Lipse, qui croit, en vertu de certaines conjectures, devoir en augmenter le produit. Que ne l'augmentait-il infiniment davantage ! demande en substance le critique ; *ce qui,* ajoute-t-il, *supposerait la Gaule infiniment riche, César infiniment avide, et Juste-Lipse infiniment absurde;* c'est-à-dire, *que n'a-t-il dit une grande absurdité ! j'aurais le plaisir de la lui reprocher.* D'ailleurs, ne semble-t-il pas que Juste-Lipse plaide pour l'énormité des impôts, parce qu'il a cru comme un fait l'impôt dont il s'agit, plus

fort que Suétone ne paraît le dire ? Si je dis que l'impôt du centième des revenus ne suffirait peut-être pas pour les dépenses qu'exige l'administration d'un grand État, s'ensuit-il que je ne regarde pas l'impôt du cinquième ou du sixième comme une vexation criante ?

Dans un autre endroit, « Arnobe, dit notre cri-» tique, prétend que les Dieux de Rome avaient » encore un meilleur estomac que le Mars de Vé-» litri, puisqu'on leur offrait les entrailles crues et » palpitantes des victimes. » Il faut croire Arnobe, et rire de la mythologie.

Il faut surtout, il faut quitter ce ton, dont la légéreté déplaît, et dont la continuité fatigue. L'auteur était bien jeune lorsqu'il donna cet ouvrage; il avait pris de fort bons modèles de style, et ces modèles ont gâté le sien, parce que, comme la plupart des jeunes gens, il a cru que tout était à imiter dans les grands écrivains. Il voyait, par exemple, dans M. de Montesquieu, quelques traits, moitié épigrammatiques, moitié énigmatiques, qu'on lui passait à cause de la profondeur de ses idées; il voyait dans M. de Voltaire le persiflage, le dénigrement, le dédain, la réduction à l'absurde, le ridicule toujours répandu à pleines mains sur tout ce qu'on lui opposait de plus raisonnable dans la dispute; il voyait ces facéties qui nous arrivaient continuellement

continuellement de Ferney sous des titres burlesques et pseudonymes; il les voyait accueillies comme les gaîtés d'un vieillard qui nous a fait verser tant de larmes au théâtre, qui, ayant si souvent excité notre admiration, avait tant de droits à notre indulgence, et qui avait acquis le droit de faillir. Jugeant par le succès, il croyait tout cela digne d'être imité, et ces formes *voltairomanes* se retrouvent souvent dans ses ouvrages. Tout le monde ne sait pas, comme celui qui écrit ceci, combien cet auteur, déguisé sous le nom d'Ophellot de la Pause, fut toujours respectable par la décence et la dignité de ses mœurs, par son âme noble et pure et franchement vertueuse, par son amour pour la vérité, par le courage de la dire, et combien il serait triste que des vices étrangers, reproduits dans ses écrits par l'imitation, le présentassent sous un point de vue moins avantageux. Mais avec les heureuses dispositions qu'annonçait déjà son *Suétone*, les défauts se corrigent, le talent reste; c'est ce qui est arrivé. Le tems, le travail, la réflexion, le commerce des gens de lettres, l'ont défait de la plupart de ces défauts qui lui étaient étrangers : il ne lui reste qu'un style un peu trop chargé de métaphores, et qui par-là s'éloigne un peu du naturel. Quand il sera devenu entièrement et uniquement lui-même, sa place est marquée parmi les bons écrivains, comme elle l'a tou-

jours été parmi les belles âmes. Continuons donc à relever ses torts passés et les erreurs de sa jeunesse; *delicta juventutis*, pour en préserver, s'il se peut, d'autres jeunes gens que le même torrent pourrait entraîner.

L'auteur cite assez souvent dans son *Suétone*, *la Philosophie de la Nature*. Quand on sait que cet ouvrage est de lui, on aimerait mieux qu'il le laissât citer aux autres.

On peut encore lui reprocher quelques paradoxes; et ces paradoxes sont des jugemens trop rigoureux, dont il a toujours pris le germe dans quelque exagération de M. de Voltaire, car il n'a jamais pu comprendre que M. de Voltaire ne fût pas infaillible, même dans ses contradictions. Tout esprit juste est admirateur-né de M. de Voltaire, mais il ne faut pas être indistinctement son disciple:

> Addictus jurare in verba magistri,
> Ut puerum sævò credas dictata magistro
> Reddere, vel partes mimum tractare secundas.

M. Ophellot de la Pause, c'est-à-dire, M. Delisle de Salles, met César sur la même ligne que Mahomet, Cromwel et Koulikan. M. de Laharpe, au contraire, compare à César notre Henri IV. Et en effet, cette dernière ressemblance paraît beaucoup plus marquée, et tout ce que dit M. de Laharpe à ce sujet me paraît plus juste et plus sage.

Les exagérations du même auteur des *Mélanges* sont encore plus fortes sur Auguste : c'est, selon lui, un des scélérats les plus réfléchis qui aient jamais gouverné les hommes ; il l'appelle *l'aff eux Octave Cépias ;* il ne parle que de son *âme atroce :* c'est *un monstre, un fourbe, un comédien, un tigre.* Pourquoi ne pas distinguer, comme tous les historiens, deux tems dans la vie d'Auguste, celui des proscriptions, et celui d'un règne glorieux ? Pourquoi ne voir que l'horreur des crimes, et détourner ses regards de l'éclat des vertus ? Enfin, si l'on est quelquefois forcé de dire *l'affreux Octave Cépias*, pourquoi se refuser la douceur de dire *le divin Auguste ?*

L'auteur n'a pas tardé à savoir que les éloges qu'il a donnés au parallèle de César et d'Alexandre, en l'attribuant à Plutarque, retombent sur M. Dacier, seul auteur de cet ouvrage.

III. VELLÉIUS PATERCULUS.

Velléius Paterculus n'a pas réuni tous les suffrages. L'esprit d'adulation qui règne dans quelques endroits de son *Abrégé de l'Histoire grecque et romaine*, lui a fait tort auprès des amateurs de la vérité ; mais ses talens lui assurent un rang distingué parmi les écrivains. M. l'abbé Paul, qui en a donné, en 1770, une traduction nouvelle, examine à charge et à décharge dans un discours préliminaire, ce qui con-

cerne le mérite de cet historien, et ne laisse rien à desirer sur cet objet. Ce discours offre une vie de Velléius Paterculus, composée de traits épars dont Paterculus lui-même a fourni la plus grande partie. Il naquit vers l'an de Rome 735, d'une famille équestre, originaire de Naples; il fut tribun militaire, comme l'avait été Publius Velléius son père; il commanda ensuite la cavalerie sous Tibère, qu'il suivit dans neuf campagnes, avant que ce prince parvînt à l'empire. Le plus connu de ses exploits est celui qui, par la levée du blocus de Philoppopolis, pacifia la Thrace et affermit Rémétalcès sur le trône de ce pays. Paterculus ne fut pas revêtu d'emplois militaires seulement : devenu successivement questeur, tribun du peuple, préteur, il n'avait plus qu'un pas à faire pour arriver au consulat. Quelques-uns prétendent même qu'il y parvint, mais son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires.

Son *Abrégé* fait connaître avantageusement plusieurs de ses parens, tels que Décius Magius son quatrième aïeul, Minatius Magius son bisaïeul, Caïus Velléius son aïeul, Magius-Céler Velléianus son frère, le sénateur Capiton son oncle. Pour lui, les éloges outrés qu'il prodigue à Séjan, ont fait conjecturer qu'il fut enveloppé dans la disgrace de ce coupable et infortuné ministre, et qu'il périt avec lui. En tout, on sait très-peu de chose de la

vie de Paterculus ; il n'est guère connu que par son ouvrage. M. l'abbé Paul juge que le consul M. Vinicius, à qui Tibère fit épouser Julie, fille de Germanicus, tire pourtant son plus grand lustre de la dédicace que Paterculus lui a faite de son livre.

Le traducteur rassemble et discute les divers jugemens que les critiques ont portés sur Paterculus. *Beatus Rhenanus* ne lui préfère aucun des historiens latins : *Nullius secundus est Velleius inter Latinos.* Vossius dit qu'il respire l'urbanité romaine : *Dictio ejus planè romana.* Bodin ne connaît rien de plus pur, de plus doux, de plus coulant que sa latinité : *Quo nihil puriùs ac suaviùs fluere potest.* Il exalte surtout la manière courte et lumineuse dont Paterculus expose les antiquités romaines : *Antiquitates Romanorum tantâ brevitate ac perspicuitate comprehendit.* La Mothe le Vayer remarque qu'il emploie l'épiphonème avec une grâce qui lui est particulière. Alde Manuce, le Père Possevin, lui donnent l'éloge d'être à la fois concis, clair et coulant : *Pressus, dilucidus, fluens.* Le Père Rouillé le loue beaucoup. Le Père Cerutti, dont, malgré tous ses torts, le suffrage doit être compté, dit que Paterculus agrandit sa pensée à mesure qu'il resserre son style. Le *Philante* du Père Bouhours lui trouve quelque chose de plus piquant qu'à Tite-Live (observons pourtant que,

dans le livre du Père Bouhours, Philante est l'avocat du mauvais goût [1]. Messieurs de Tillemont, Rollin, le chevalier Temple, sont encore au nombre des panégyristes de Paterculus. M. le président Hénault les a tous surpassés dans un Mémoire inséré au vingt-huitième tome du recueil de la savante Académie des inscriptions et belles-lettres; aussi est-ce à lui que cette traduction de Paterculus est dédiée à plus d'un titre.

« Je viens, dit M. le président Hénault, au modèle inimitable des abrégés : c'est Velléius Paterculus, cet écrivain trop peu vanté par des raisons » étrangères à son talent, cet écrivain que je ne me » lasse point de lire, que par pressentiment j'ai » admiré toute ma vie, qui réunit tous les genres, » qui est historien, quoiqu'abbréviateur; qui, dans » le plus petit espace, nous a conservé un grand » nombre d'anecdotes qu'on ne trouve point ail- » leurs, *quædam habet*, dit Vossius, *quæ haud alibi* » *invenias;* qui défend son lecteur de l'ennui d'un » abrégé par des réflexions courtes, qui sont comme » le corollaire de chaque événement; dont les por- » traits, nécessaires pour l'intelligence des faits, » sont tous en ornemens; enfin, l'écrivain le plus » agréable que l'on puisse lire, et, pour tout dire, » le grand admirateur d'Homère, mais surtout de » Cicéron, quoique Cicéron fût républicain, et

» que Velléius fût passionné pour le parti monar-
» chique. »

Ce bel éloge est aussi, à beaucoup d'égards, le portrait du peintre, l'éloge du Velléius Paterculus français.

M. l'abbé Paul n'ose adopter, sans quelques restrictions, ce magnifique panégyrique de son original. Ces restrictions se bornent aux reproches d'adulation qu'on a toujours faits à Paterculus, et c'est ce que donne à entendre M. le président Hénault, lorsqu'il dit que cet écrivain *a été trop peu vanté par des raisons étrangères à son talent.* L'excuse de Paterculus est qu'il écrivait sous Tibère. Crémutius Cordus, qui avait fait une histoire des guerres civiles et du règne d'Auguste, fut accusé d'avoir donné des éloges à Brutus, et d'avoir appelé Cassius *le dernier Romain.* Le sénat, devenu un troupeau d'esclaves, instrumens de la tyrannie, fit brûler cette histoire. Nos juges étaient-ils moins lâches ou moins pervers, lorsqu'ils envoyaient au supplice ceux qu'ils soupçonnaient ou voulaient soupçonner d'être attachés dans le fond de leur cœur à un gouvernement dont on se trouvait bien depuis quatorze cents ans ?

Ce qui rend l'excuse de Paterculus sur l'adulation, encore plus recevable et plus honnête, c'est qu'il devait sa fortune à Tibère et à Séjan.

Je ne puis le blâmer de sa reconnaissance.

Le grand talent de Paterculus est de peindre, mais ses portraits sont quelquefois trop uniformes. Comment supporter, par exemple, qu'il n'ait qu'un seul et même coup de pinceau pour Caton et pour Livie, qu'il dise également de l'un et de l'autre : *Per omnia ingenio Diis quàm hominibus propior?* A ne considérer que le goût, quel mérite y a-t-il à se répéter ainsi dans un même ouvrage d'une si petite étendue ?

M. l'abbé Paul juge que Paterculus, comme Tacite, échappe de tems en tems à la pénétration de ses lecteurs ; mais l'obscurité de Tacite vient de sa profondeur ; celle de Paterculus, de raffinement. Tacite pense, Paterculus affecte un peu trop de vouloir penser. « On commence déjà à s'appercevoir chez lui de la décadence du goût. Les écrivains qui vinrent après, le corrompirent toujours davantage ; ils sacrifièrent la noble simplicité à la flatterie, les couleurs naturelles au fard, le bon sens au bel esprit : on vit dans leurs productions un style plus brillant que solide, plus joli que beau, souvent des étincelles, rarement des flammes ; et notre auteur, quelque raffiné qu'il soit quelquefois, est cependant auprès d'eux un modèle de goût et de naturel. »

M. l'abbé Paul, après avoir ainsi modifié les

éloges donnés à Paterculus, le venge avec zèle de quelques critiques excessives et inconsidérées. Il ne pardonne point à Sigonius de l'avoir qualifié *tenuis verbis, neque satis accuratus.* Il relève la contradiction de Juste-Lipse, qui, après avoir dit : *Compendium Velleii judicio et ordine scriptum*, approuve le silence offensant que Quintilien observe à son égard.

La traduction de Paterculus, que Jean Baudouin publia en 1616, peut aujourd'hui être comptée pour rien. M. l'abbé Paul s'étonne que celle de M. Doujat ait paru excellente à M. le président Hénault, et lui ait fait tomber la plume des mains; il convient qu'elle est fidelle pour le sens, mais il soutient que la précision, l'élégance, la finesse de l'original, y disparaissent entiérement : c'est ce qu'il prouve par quelques exemples.

Portrait de Cicéron.

Per hæc tempora M. Cicero, qui omnia incrementa sua sibi debuit, vir novitatis nobilissimæ, et ut vitâ clarus, ità ingenio maximus, qui effecit, ne quorum arma viceramus, eorum ingenio vinceremur, consul, etc.

Traduction de M. Doujat.

« Ce fut encore en ce tems-là que M. Cicéron, » qui ne fut obligé qu'à soi-même de tout son avan-

» cement, homme nouveau, mais d'une nouveauté
» qu'il rendit très-noble, aussi grand par son esprit,
» qu'illustre par sa bonne vie, et qui a fait si bien,
» que nous ne sommes plus vaincus par l'esprit et
» par l'éloquence de ceux que nous avions vaincus
» par les armes ; ce grand-homme, dis-je, étant
» consul, etc. »

Cette traduction, dans sa prolixe exactitude, tient beaucoup de la paraphrase. Celle de M. l'abbé Paul, avec tant d'exactitude et un peu moins de longueur, a de la grâce et de la noblesse.

« C'est ici le tems du consulat de Cicéron, hom-
» me nouveau, mais qui illustra sa naissance, et
» ne dut toute son élévation qu'à lui-même ; aussi
» distingué par la gloire de ses actions, que par la
» grandeur de son génie ; qui empêcha les nations
» vaincues d'avoir par l'esprit, sur les Romains, la
» même supériorité que les Romains avaient ac-
» quise sur elles par les armes. »

On pourrait absolument chicaner sur ce membre de phrase : « *Aussi distingué par la gloire de ses* » *actions, que par la grandeur de son génie.* »

Paterculus paraît avoir voulu louer le génie un peu plus encore que les actions : *Ut vitâ clarus, ità ingenio maximus.* On pouvait marquer cette nuance : « Illustre dans sa vie, supérieur encore » par son génie. »

Portrait de Mécène.

C. Mæcenas, eques ri, sed splendido genere natus, vir, ubi res vigiliam exigeret, sanè exsomnis, providens atque agendi sciens, simul verò aliquid ex negotio remitti posset, otio ac deliciis penè ultrà fœminam fluens; non minùs Agrippâ Cæsari, carus, sed minùs honoratus.

Traduction de M. Doujat.

« C. Mécène était né d'une race illustre entre les » chevaliers. C'était un homme qui ne dormait » pas lorsque les affaires requéraient que l'on veil- » lât, prévoyant, et qui savait comme il se fallait » conduire dans les grandes actions, quoique d'au- » tre part il aimât l'oisiveté, et que, nageant dans » les délices, il se relâchât à toute sorte de mollesse » presqu'au-delà d'une femme, aussitôt que les » affaires permettaient de prendre quelque repos. Il » n'était pas moins agréable ni moins cher à César » qu'Agrippa, encore qu'il en reçût moins d'hon- » neur, etc. »

Beaucoup trop long, véritable paraphrase.

Traduction de M. l'abbé Paul.

« C. Mécène, de l'ordre des chevaliers, mais d'un » sang illustre, homme livré, presque plus qu'une » femme, à une oisive et molle indolence quand les » affaires lui permettaient quelque repos, mais pré-

» voyant, habile, et ne fermant jamais l'œil quand » elles demandaient de la vigilance. Octave l'ai- » mait autant qu'Agrippa, mais il le distingua » moins. »

On peut voir, par ces exemples, que la traduction de M. Doujat ne rendait point inutile celle de M. l'abbé Paul. Quelque élégante et quelque agréable cependant que soit celle-ci, nous desirerions qu'en certains endroits le traducteur, non-content de rendre le sens général, se fût appliqué à exprimer le sens accessoire, attaché à des tournures particulières. Par exemple, Paterculus dit de Paul Émile : *Virum in tantùm laudandum in quantùm intelligi virtus potest.* M. l'abbé Paul traduit : *Homme digne de tous les éloges qui sont dus à la vertu la plus consommée.*

C'est parfaitement le sens ; mais l'auteur dit quelque chose de moins vague et de plus piquant. Paul Émile, selon lui, remplit toute l'idée qu'on peut se faire de la vertu, et son éloge ne peut avoir de bornes que celles de cette même idée. Voilà le sens accessoire qu'il s'agissait de rendre dans une tournure élégante et serrée ; voilà la difficulté qu'il fallait vaincre : le traducteur n'a fait que l'éluder ; mais on n'a pas souvent de pareils reproches à lui faire.

Paterculus est plein de lacunes ; il commence

même par une lacune, et ensuite il en a une immense depuis l'enlévement des Sabines sous Romulus, jusqu'à la guerre contre Persée. M. Doujat a rempli cette lacune en français. M. l'abbé Paul, qui trouve ce supplément aussi défectueux que la traduction du même Doujat, a fait un autre supplément en latin et en français, pour servir de chaîne aux événemens rapportés dans Paterculus.

IV. JUSTIN. V. FLORUS.

Le même M. l'abbé Paul, s'attachant aux abrégés, comme M. le président Hénault, nous a donné à la fois, en 1774, la traduction de Justin et celle de Florus. Tout ce qu'on sait de Justin, c'est qu'il vivait sous l'empereur Antonin, auquel il adresse son ouvrage.

« Quelques-uns, dit M. l'abbé Paul, l'ont ac-
» cusé de la perte de l'original qu'il a réduit; mais
» pourrait-on le convaincre de ce crime littéraire?
» Comment et pourquoi s'en serait-il rendu cou-
» pable? »

Est-ce bien là le reproche qu'on fait à Justin? Est-ce d'une suppression frauduleuse et criminelle qu'on l'accuse? Sur quel fondement l'en accuserait-on, puisqu'on ne sait aucune particularité de sa vie, et qu'on le voit, dans sa préface, parler avec toutes sortes d'éloges de Trogue-Pompée son

original, exposer le plan de cet auteur, caractériser son ouvrage, en montrer l'objet, et ne réclamer pour lui-même d'autre mérite que celui d'abbréviateur ? Est-ce là la conduite d'un usurpateur, d'un plagiaire, qui veut faire disparaître un auteur original pour prendre sa place ?

Ce qu'on a dit et ce qu'on a remarqué comme un tort commun à beaucoup d'extraits et d'abrégés, c'est que celui de Justin peut avoir été une des causes qui ont fait perdre l'original ; mais ne peut-on pas dire aussi que les abrégés ne font perdre ainsi les originaux que quand ils valent mieux, et qu'ils ont d'avance réparé cette perte ? D'ailleurs, il paraît que l'histoire de Trogue-Pompée a subsisté long-tems après Justin ; il ne l'a donc pas fait disparaître.

On croit appercevoir que M. l'abbé Paul ne parle point d'après lui-même dans les jugemens qu'il prononce sur les différens traducteurs de Justin, et qu'il s'en est trop rapporté à la préface de M. l'abbé Favier, le dernier de ces traducteurs, et peut-être le dernier dans tous les sens.

« La traduction de Colomby, en *1666*, dit » M. l'abbé Paul, écrite d'un style qui n'est plus » supportable de nos jours...... Celle d'un anonyme » se disant de Port-Royal, publiée en *1693*, me » paraît contrainte et enflée. »

Tout cela est copié de M. l'abbé Favier, à quelques expressions près, et tout cela est plein d'inexactitudes. La traduction de Colomby-Cauvigny est d'un style qui paraît vieux aujourd'hui sans doute, surtout dans l'édition de 1666. Mais comment M. l'abbé Paul ne s'est-il pas donné la peine, non plus que M. Favier, de consulter l'édition de 1672, revue et corrigée par le savant Tanneguy le Fevre, père de la célèbre madame Dacier? Il y aurait trouvé dans le style quelques traces de vieillesse, mais beaucoup moins que dans la première; il y aurait trouvé aussi beaucoup moins d'infidélités. J'ai cette édition sous les yeux, et je crois qu'elle aurait pu être utile au nouveau traducteur.

Quant à la traduction de 1693, c'est encore d'après M. Favier que M. l'abbé Paul la croit d'un anonyme se disant de Port-Royal; c'est aussi sans doute d'après M. Favier qu'il la juge. J'ai encore sous les yeux cette traduction, et je puis assurer que l'auteur ne se dit point du tout de Port-Royal. C'est une remarque que l'abbé Desfontaines avait déjà faite dans ses *Observations sur les écrits modernes*, tome 7, page 241 et suivantes, en rendant compte de la traduction de Justin par M. l'abbé Favier. Il paraissait en résulter que M. l'abbé Favier ne s'était pas donné la peine d'examiner la traduction dont il se permettait de parler assez

légérement. M. l'abbé Desfontaines prouve cependant qu'elle est fort supérieure à celle de M. l'abbé Favier, et en général elle est très-estimée.

M. l'abbé Paul, qui respecte avec raison le suffrage de M. le président Hénault, peut voir ce qu'en a dit ce juge éclairé dans son Mémoire sur les abrégés chronologiques que j'ai déjà cités à l'article de Velléius Paterculus. Cette autorité valait mieux que celle de l'abbé Favier.

L'auteur de cette traduction de 1693 ne se désigne que par les lettres initiales, D. L. M. *de la Martinière.* L'abbé Desfontaines l'appelle Ferrier de la Martinière. Quel que soit le mérite de sa traduction, celle de M. l'abbé Paul me paraît encore préférable, et ce n'est pas en faire un petit éloge; elle a, sur toutes les précédentes, l'avantage de présenter le texte à côté de la version.

Les critiques observent que le style de Justin est très-pur, quoique du tems de cet écrivain la langue latine commençât à dégénérer de sa première simplicité et du goût exquis du siècle d'Auguste. Ce mérite de Justin peut en partie lui être propre, et en partie venir de Trogue-Pompée, écrivain qui appartient au siècle d'Auguste, et dont les anciens critiques ont beaucoup vanté l'élégance et la pureté.

Voici le jugement que M. l'abbé Paul porte de Justin :

Justin : il paraît être un précis de celui qu'en a porté M. Favier d'après d'autres critiques.

« Son style en général est pur, élégant, naturel, » mais un peu monotone. Sa narration est nette, » ses réflexions sages, quoique communes ; ses pein» tures, quelquefois très-vives. On trouve chez » lui plusieurs morceaux de la plus grande beauté ; » seulement il aime un peu trop l'antithèse, la plus » froide des figures quand on la prodigue. Je re» grette aussi qu'il rapporte quelquefois des traits » minutieux ou absurdes. »

On ne sait pas beaucoup plus de choses sur Florus que sur Justin. Il se nommait *Annæus* ; ce qui fait présumer qu'il était de la même famille que Sénèque et Lucain. Cette opinion est appuyée encore sur quelques conformités de style qu'on croit appercevoir, raison assez faible et assez équivoque. Il nous apprend lui-même qu'il vivait sous l'empire de Trajan : on croit qu'il vivait encore sous Adrien. Spartien, dans la Vie de ce dernier empereur, rapporte de petits vers d'un Julius Florus à ce prince, et la réponse d'Adrien sur le même ton et dans le même goût :

JULII FLORI.

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

Responsio Adriani.

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati profundos.

On croit que ce poète Florus est le même que l'historien, et l'on observe à ce sujet, que l'historien a quelquefois le style poétique, autre preuve assez équivoque. Le cardinal Du Perron mettait Quinte-Curce au dessus de Tacite et de tous les historiens, et Florus immédiatement au dessous de Quinte-Curce; mais ce goût particulier du cardinal Du Perron ne fera pas loi.

M. l'abbé Paul avoue que Florus dégénère assez sensiblement de la pureté, de la simplicité du siècle d'Auguste; il trouve, dans cet auteur, des pensées peu justes, froides ou raffinées; des métaphores trop tirées ou incohérentes, des tours contraints, des comparaisons forcées ou trop épiques, de la déclamation et de l'enflure, une imitation trop marquée de Lucain. Il lui reproche d'ailleurs cette crédulité superstitieuse dont les meilleurs historiens romains n'ont pas su se garantir; il l'accuse d'omettre ou d'indiquer d'une manière trop superficielle des faits importans, de confondre quelquefois les événemens, de renverser l'ordre chronologique, de trop vanter les Romains, de trop rabaisser leurs

ennemis, de substituer souvent le merveilleux aux effets les plus simples de la physique. Voilà ses défauts, mais ils ne sont ni assez grands ni assez nombreux pour ternir sa gloire. Il mérite au moins l'éloge qu'en fait Vossius : *Si paucula exceperis quæ Frigidius dicta videntur, verè Floridus.* Il mérite plus, et il a plus obtenu. M. de Montesquieu, dans son *Fragment sur le Goût*, rapporte de cet auteur plusieurs traits énergiques et nobles jusqu'à la sublimité ; s'il peint la jeunesse de Scipion : *Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit.*

S'il peint Annibal dans la disgrace et dans l'exil, mais fidèle à sa haine pour les Romains : *Qui profugus ex Africâ hostem Populo romano, toto Orbe quærebat.*

Ce même Annibal, s'arrêtant à Capoue après sa victoire de Cannes, fournit à Florus ce trait d'une précision si philosophique : *Cùm victoriâ posset uti, frui maluit.* « Pouvant user de la victoire, il aima » mieux en jouir. »

Florus peint et termine d'un trait la guerre de Macédoine : *Entrer dans ce pays, ce fut le subjuguer. Introisse, victoria fuit.*

En parlant de la guerre des Latins, Florus s'écrie :

Sora (quis hoc credat?) et Algidum terrori fuerunt; Satricum atque Corniculum provinciæ. De Verulis et

Bovillis, pudet, sed triumphavimus. Tibur nunc suburbanum et æstivæ Præneste deliciæ, nuncupatis in capitolio votis petebantur. Idem tunc Fæsulæ quod Carræ nuper, idem nemus Aricinum quod Hercynius saltus, Fregellæ quod Gessoriacum; Tiberis quod Euphrates; Coriolus quoque (proh pudor!) victus adeò gloriæ fuit, ut captum oppidum C. Martius paulò minùs quasi Numantiam aut Africam nomini induerit. Extant et parta de Antio spolia quæ Manius in suggestu fori, captâ hostium classe suffixit, si tamen illa classis, nam sex fuêre rostratæ, sed hic numerus illis initiis navale bellum fuit.

« Sore et Algide (qui le croira?) se rendirent » formidables. Satrique et Cornicule valaient des » provinces. La réduction de Vérules et de Bovilles » (nous en rougissons aujourd'hui) fut la matière » d'un triomphe. Nous n'attaquions Tibur, qui est » à présent un simple paysage aux fauxbourgs de » Rome, et Préneste, les délices de l'été, qu'après » avoir fait des vœux au Capitole. Fésule était alors » pour les Romains, ce que fut depuis la ville de » Carres, le bois d'Aricie, ce qu'a été la forêt » d'Hercynie. Frégelles était leur Gessoriacum; le » Tibre, leur Euphrate. On attacha tant de gloire » (le dirai-je?) à la prise de Corioles, que C. Mar» cius en reçut le surnom de Coriolan, comme s'il » eût emporté Numance et Carthage. On voit en-

» core les dépouillles des Antiates suspendues à la » tribune aux harangues par Mænius, vainqueur de » leur flotte, si néanmoins on peut appeler de ce » nom leurs six navires. Il est pourtant vrai que, » dans ces commencemens, ce nombre suffisait pour » former une armée navale. »

L'énergie avec laquelle Florus peint dans ce morceau la grandeur romaine au tems dont il parle, comparée à la petitesse de ses commencemens, ne pouvait échapper à l'auteur *des Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. M. l'abbé Paul ajoute une multitude de traits aux traits remarquables de Florus, cités par M. de Montesquieu. Le grand morceau qu'on vient de voir paraît plus long dans la traduction que dans l'original, mais il faut observer que Florus y parle d'objets qui de son tems n'avaient besoin que d'être désignés, et qui aujourd'hui demandent une exposition un peu plus développée; je crois cependant que le traducteur aurait pu serrer davantage quelques endroits de ce morceau. *Tibur nunc suburbanum* n'exigeait pas un commentaire tel que celui-ci : *Tibur, qui est à présent un simple paysage aux faubourgs de Rome*. Il suffisait de dire : *Tibur, aujourd'hui faubourg de Rome*.

Satricum atque Corniculum provinciæ. Satrique et Cornicule valaient des provinces. Cette expression, *valaient des provinces*, a de l'équivoque. Il fallait

peut-être rester plus près de l'original, et dire : *Étaient des provinces.*

M. l'abbé Paul s'exprime sur les premiers traducteurs de Florus, comme sur ceux de Justin : Coeffeteau vieillit ; et quant à cette traduction de M. Levayer fils, à la tête de laquelle paraît le nom respectable de Monsieur, frère de Louis XIV, M. l'abbé Paul, ne considérant que M. Levayer, ose dire en propres termes, *que le froid la tue d'un bout à l'autre.* M. le président Hénault, magistrat, homme de cour, accoutumé à ce profond respect que tout ce qui retrace la cour de Louis XIV inspirait aux vieillards qui pouvaient dire :

Hélas ! de cette cour j'ai vu jadis la gloire.

M. le président Hénault termine, au contraire, l'éloge de Florus en disant :

« Et pour terminer son éloge, le nom de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis-le-Grand, paraît à la tête de la traduction. »

Celle de M. l'abbé Paul n'aura pas cette décoration, mais elle est meilleure.

Après avoir jugé un peu sévèrement les traducteurs, il s'égaie aux dépens des commentateurs dont, selon lui, l'auteur *du Chef-d'Œuvre d'un Inconnu* n'a point chargé les ridicules. Son ton de plaisanterie, surtout comparé à celui de M. de Saint-Hya-

cinte, laisse quelque chose à desirer du côté du goût; mais cette préface où il parle de Florus, de ses traducteurs et commentateurs, forme un bon morceau de littérature, bien écrit en plusieurs endroits.

Terminons cet article des traductions de M. l'abbé Paul, par l'éloge qu'a fait de Florus M. le président Hénault, qui ne pouvait pas l'oublier dans son Mémoire sur les abrégés. Nous venons de rapporter tout à l'heure les dernières paroles de cet éloge. En voici le reste :

« L'histoire de Florus est un abrégé, mais un » abrégé original. Florus..... a écrit l'Histoire ro» maine, depuis Romulus jusqu'à Jules-César inclu» sivement. Il a pris son sujet en grand; il a négligé » les détails pour ne s'attacher qu'aux objets princi» paux : toutes les figures de son tableau sont rap» prochées, et s'éclairent mutuellement. On n'est » point détourné par de petits faits : c'est toujours » la grandeur romaine sous différens aspects, et » Florus, en se réduisant, devient plus grand, sem» blable aux géographes qui, en représentant en » petit de vastes pays, vous les font mieux con» naître que s'ils avaient de plus grandes dimen» sions. Juste-Lipse s'est bien trompé quand il a » voulu nous donner Florus pour un abbréviateur » de Tite-Live. Outre qu'il contredit souvent cet » historien, on sent partout l'auteur original, et cet

» auteur suffirait lui seul à l'apologie des abrégés : » son style est peut-être un peu trop fleuri. On voit » bien qu'il avait été poète, et c'est apparemment » ce qui lui a fait attribuer par quelques-uns le char- » mant *Pervigilium Veneris*. La qualité d'abbrévia- » teur n'a pas privé Florus des honneurs décernés » aux grands historiens : il a été imprimé in-4°. et » in-folio ; il a eu des commentateurs sans nombre. » Ainsi les empereurs romains, élevés au rang des » Dieux par l'apothéose, avaient leurs trépieds, » leurs prêtres et tout le culte des Dieux du premier » ordre, etc. »

VI. QUINTE-CURCE.

Il a paru, en 1781, tour à la fois deux traductions nouvelles de Quinte-Curce, l'une de M. l'abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire, magistrat, homme d'esprit et homme de lettres, avantageusement connu par des ouvrages historiques bien écrits, tels que la *Vie de l'impératrice Irène*, celle de *Jeanne de Naples*, celle de *Ferdinand et Isabelle*, et une *Histoire des Turcs*. Il s'était même déjà exercé, à ce qu'il me semble, dans l'art de traduire, et il est l'auteur, si je ne me trompe, d'une traduction du *Traité de l'Amitié* de Cicéron, qui a paru quelques années avant celle de Quinte-Curce.

L'autre traduction nouvelle de Quinte-Curce est

du même M. Beauzée, de l'Académie française, savant grammairien, que nous avons vu au commencement de ce chapitre, traducteur de Salluste, en concurrence avec le Père Dotteville.

Les deux traducteurs de Quinte-Curce offrent le texte à côté de la traduction; ce que tout traducteur doit faire.

Tous deux ont parfaitement entendu leur original, parmi les agrémens duquel il faut compter le mérite d'être partout aussi clair et aussi aisé à entendre, qu'il est éloquent dans ses harangues et intéressant dans sa narration. Tous deux sont fidèles, tous deux se font lire avec plaisir; je n'oserais cependant prédire qu'ils fissent oublier Vaugelas, qui fut si long-tems regardé comme le modèle des traducteurs et comme l'arbitre de la langue, mais dont les décisions ont vieilli. Tout change. Ce serait aujourd'hui *donner de furieux soufflets à Ronsard* que d'écrire comme Ronsard, et ce ne serait pas toujours parler purement que de *parler Vaugelas*, comme dit Molière.

Dans la comparaison des deux nouvelles traductions, celle de M. Beauzée me paraît se sentir davantage de la connaissance approfondie qu'il avait de sa langue, et du soin qu'il prenait d'en saisir avec précision les rapports avec le latin. M. l'abbé Mignot fait de la même langue un usage plus agréable,

plus noble, plus facile, plus formé par le commerce du monde; mais il ne se tient pas toujours assez près de l'original, il tend un peu à la paraphrase.

Il y a des expressions et des tours auxquels on ne peut reprocher ni bassesse ni familiarité, mais qui semblent cependant s'avilir par le fréquent usage qu'on en fait dans la conversation, et qui ne paraissent pas assez nobles, comparés à la langue de l'original, qu'on suppose toujours noble, peut-être parce qu'on ne la connaît pas assez, et qu'on n'est pas en état d'en distinguer toutes les nuances.

Quelques exemples rendront plus sensible cette théorie des termes nobles et non nobles dans l'usage.

Alexandre, avant d'assiéger la citadelle de Célène, *caduceatorem præmisit qui denunciaret, ni dederint, ipsos ultima esse passuros; illi caduceatorem in turrim et situ et opere multùm editam perductum, quanta esset altitudo intueri jubent, ac nuntiare Alexandro non eâdem ipsum et incolas æstimatione munimenta metiri, se scire inexpugnabiles esse; ad ultimum pro fide morituros. Cæterum, ut circumsideri arcem, et omnia sibi in dies arctiora viderunt esse, sexaginta dierum inducias pacti, etc.*

Traduction de M. Beauzée.

« Il leur fait *signifier* par un héraut, que, s'ils ne

» se rendent pas, ils seront traités avec la plus excessive rigueur : ceux-ci conduisent le héraut sur » une *tour fort haute, tant par sa situation que par » sa structure, et lui font remarquer combien elle est » élevée;* ils le chargent de déclarer à Alexandre, » qu'ils jugent autrement que lui de leurs fortifications, qu'ils sont assurés de ne pouvoir être forcés, et qu'*au pis aller* ils mourront plutôt que de » manquer à leur fidélité. *Au surplus*, quand ils virent que la citadelle était investie, et que de jour » en jour leur situation *empirait*, ils convinrent d'une » trève de soixante jours, etc. »

La plupart de ces mots, *il fit signifier, au pis aller, au surplus, leur situation empirait*, ont cet inconvénient dont nous avons parlé. Sans être précisément familiers, ils le deviennent par comparaison : leur fréquent retour dans la conversation leur a ôté le degré de noblesse qui nous paraît convenir à la traduction de Quinte-Curce; aussi M. l'abbé Mignot les a-t-il tous évités. Il traduit *annoncer* au lieu de *signifier; à l'extrémité*, au lieu de *au pis aller; leur situation devenait plus cruelle*, au lieu de *empirait*. On sent combien ces nuances délicates changent le ton d'un ouvrage.

...... *In turrim et situ et opere multùm editam...... quanta esset altitudo intueri jubent.*

« Une tour fort haute, tant par sa situation que

» par sa structure, et lui font remarquer combien
» elle est élevée. »

La traduction est exacte; mais elle est froide; elle ne peint rien, et l'original peint. M. l'abbé Mignot traduit bien mieux :

« Le font monter au haut d'une tour placée sur
» une éminence, ils lui font mesurer de l'œil la
» profondeur du retranchement. »

Voici comment Vaugelas avait rendu tout ce morceau.

« Il envoya devant un héraut pour les sommer
» de se rendre, sinon qu'ils ne devaient point es-
» pérer de grace. Ils mènent le héraut sur une
» tour extrêmement élevée, lui en font considérer
» la hauteur, et le chargent de dire à Alexandre,
» qu'ils ne faisaient pas même jugement que lui
» de la place; que pour eux ils l'estimaient im-
» prenable, et qu'à toute extrémité ils mourraient
» fidèles à leur maître; mais comme ils se virent
» investis, et que de jour en jour la nécessité
» les pressait, ils demandèrent soixante jours de
» trève, etc. »

Cette traduction, où il n'y a ni un tour vieilli ni un mot dérogeant à la noblesse, me paraît fort supérieure à celle de M. Beauzée.

J'ai dit que M. l'abbé Mignot ne se tenait pas

aussi près de l'original que M. Beauzée. En voici un exemple :

Deleri potuit exercitus, si quis ausus esset vincere.

M. l'abbé Mignot traduit : « L'armée aurait » été taillée en pièces si quelqu'un avait eu seu» lement le courage de se présenter à une victoire » assurée. »

C'est bien le sens, mais c'est une paraphrase. M. Beauzée traduit mieux :

« L'armée pouvait être taillée en pièces si quel» qu'un eût osé la vaincre. »

Et on pouvait traduire encore mieux en restant encore plus près de l'original.

« *L'armée pouvait être détruite si quelqu'un eût* » *osé vaincre.* »

On sent que la proposition, généralisée comme dans le latin, a quelque chose de plus énergique et de plus piquant : Vaugelas l'a senti, et il a traduit..... *S'il y eût eu quelqu'un qui eût osé vaincre.*

Règle générale : rester le plus près qu'il est possible de l'original sans altérer le génie et le caractère de la langue dans laquelle on traduit : de là dépend la fidélité, très-souvent même l'agrément d'une traduction.

VII. TITE-LIVE.

Terminons cette liste d'historiens par celui que

nous ne craindrons pas d'appeler le plus grand de tous, *historicorum facilè princeps*, pourvu qu'on mette à part et hors de rang le seul Tacite, car ce sont deux grandeurs incommensurables, et entre lesquelles on ne peut assigner de rang. Chacun d'eux est essentiellement le premier, aucun d'eux ne peut être le second, *nulli secundus;* chacun d'eux a sa manière différente de l'autre, mais qui ne peut être placée ni au dessus ni au dessous.

On connaît le travail des Sigonius, des Gronovius père et fils, des Doujat, des Freinshémius, des Hearne, des Leclerc, des Crevier, etc. sur Tite-Live, soit pour en épurer le texte, soit pour en remplir les lacunes par des supplémens. Ce travail suffit aux savans et à tous ceux qui sont en état de lire Tite-Live dans l'original. Mais un écrivain aussi éloquent que Tite-Live mérite d'être lu des femmes, des gens du monde et de tous ceux qui ne peuvent connaître les Anciens que par des traductions. Une version qui ferait passer dans notre langue la majesté, l'énergie des grands tableaux dont Tite-Live est rempli, l'éloquence dont ses harangues sont animées, ferait un ouvrage précieux et agréable à tous les ordres de lecteurs. La vieille traduction que Blaise de Vigénère fit de Tite-Live au seizième siècle, n'empêcha pas Duryer d'en faire paraître une nou-

velle dans le siècle suivant. Celle-ci n'ayant pas, non plus que la première, un mérite qui pût l'empêcher de vieillir, tomba peu à peu dans le mépris et dans l'oubli, et l'on pouvait regarder Tite-Live comme resté sans traduction lorsque M. Guérin entreprit de nous en donner une. Sa traduction, louée par M. Rollin et par quelques savans, vivement critiquée par d'habiles censeurs, n'a pas empêché M. l'abbé Brunet d'en entreprendre une autre qui a joui de quelque estime; mais nous n'en connaissons que la première décade, et nous ne croyons pas que cette traduction ait été achevée. M. Cosson, professeur au collége Mazarin, a présenté de nouveau, il y a (en 1803) une trentaine d'années, la traduction de M. Guérin, avec des correcrions qui lui donnent un nouveau prix, et qui étaient nécessaires. Il n'a point touché à la troisième décade, qui contient l'histoire de la seconde guerre punique, et qui est la partie de son original, que M. Guérin avait traduite avec le plus de soin. C'était aussi la première qu'il eût traduite. Son talent se refroidit dans la suite, ou son attention se relâcha. Dans tout le reste, le travail de M. Cosson a été considérable : il a retranché des latinismes et des expressions vieillies; il a rajeuni le style, l'a rendu plus léger et plus rapide; il a rapproché les réflexions, du tour senten-

cieux et serré du texte; il a même rétabli le sens de quelques passages mal saisis par M. Guérin, mais la quatrième décade appartient presque entiérement à M. Cosson; c'est un ouvrage neuf, où il ne reste presque plus rien de M. Guérin. On peut même aujourd'hui comparer ces traductions comme deux ouvrages étrangers l'un à l'autre. Je crois qu'on trouvera partout M. Cosson supérieur au traducteur qu'il remplace. C'est surtout dans les harangues, que cette différence sera sensible. Voici la harangue du consul Publius Sulpitius aux Romains, pour les engager à porter la guerre dans la Macédoine.

Ignorare videmini mihi, Quirites, non utrùm bellum an pacem habeatis vos consuli (neque enim liberum id vobis permittit Philippus, qui terrâ marique ingens bellum molitur); sed utrum in Macedoniam legiones transportetis, an hostem in Italiam accipiatis. Hoc quantùm intersit, si unquam antè alias, punico certè proximo bello experti estis. Quis enim dubitat quin si Saguntinis obsessis fidemque nostram implorantibus impigrè tulissemus opem, sicut patres nostri Mamertinis tulerant, totum in Hispaniam aversuri bellum fuerimus, quod cunctando cum summâ clade nostrâ in Italiam accepimus? Ne illud quidem dubium est quin hunc ipsum Philippum pactum jam per legatos litterasque cum Annibale in

Italiam

Italiam trajicere, misso cum classe Lævino, qui ultrò ei bellum inferret in Macedoniâ, continuerimus, et quod tunc fecimus, cùm hostem Annibalem in Italiâ haberemus, id nunc pulso Italiâ Annibale, devictis Carthaginiensibus cunctamur facere? Patimur expugnandis Athenis, sicut Sagunto expugnando, Annibalem passi sumus, segnitiem nostram experiri Regem, non quinto indè mense, quemadmodum ab Sagunto Annibal, sed quinto indè die quàm ab Corintho solverit naves, in Italiam perveniet. Ne æquaveritis Annibali Philippum, ne Carthaginiensibus Macedonas, Pyrrho certè æquabitis; Pyrrho dico, quantum vel vir viro vel gens genti præstat? Minima accessio semper Epirus regno Macedoniæ fuit, et hodiè est. Peloponnesum totam in ditione Philippus habet, Argosque ipsos non vetere famâ magis quàm morte Pyrrhi nobilitatos. Nostra nunc compara: quantò magis florentem Italiam, quantò magis integras res salvis ducibus, salvis tot exercitibus quos punicum posteà bellum absumpsit, aggressus Pyrrhus tamen concussit et victor propè ad ipsam urbem Romam venit; nec Tarentini modò oraque illa Italiæ quam majorem Græciam vocant, ut linguam, ut nomen secutos crederes, sed Lucanus et Bruttius et Samnis à nobis defecerunt. Hæc vos, si Philippus in Italiam transmiserit, quietura aut mansura in fide creditis? Manserunt enim punico posteà bello! Nunquam isti

populi nisi cùm deerit ad quem desciscant à nobis non deficient. Si piguisset vos in Africam trajicere, hodiè in Italiâ Annibalem et Carthaginienses hostes haberetis. Macedonia potiùs quàm Italia bellum habeat : hostium urbes agrique ferro atque igni vastentur. Experti jam sumus foris nobis quàm domi feliciora potentioraque arma esse. Ite in suffragium benè juvantibus Diis, et quæ patres censuerunt, vos jubete. Hujus vobis sententiæ non consul modò auctor est, sed etiam Dii immortales, qui mihi sacrificanti precantique ut hoc bellum mihi, senatui vobisque et sociis ac nomini latino, classibus exercitibusque nostris benè ac feliciter eveniret, læta omnia prosperaque portendere.

Traduction de M. Guérin.

« Il me semble, *Messieurs*, que vous êtes in» certains, je ne dis pas si vous resterez en paix ou » si vous ferez la guerre (car les préparatifs extraor» dinaires que fait Philippe, par mer et par terre, » ne vous laissent aucune liberté *là-dessus*), mais » si vous devez faire passer *vos légions* en Macé» doine, ou attendre *celles* de ce prince en Italie. Si » jamais on a senti la différence qu'il y a entre ces » deux partis, *c'a* été surtout dans la dernière guerre » *que nous avons soutenue* contre les Carthaginois ; » car peut-on douter que si nous avions prompte-

» ment envoyé aux Sagontins, et lorsqu'ils implo» rèrent notre fidélité contre Annibal, qui les tenait » assiégés, le secours que nos pères accordèrent en » pareil cas aux Mamertins, nous n'eussions *fait » tomber sur l'Espagne tout le faix d'une guerre que » notre négligence attira dans l'Italie, où peu s'en » faut qu'elle ne nous ait accablés.* Il n'est pas moins » indubitable que, quand ce même Philippe se pré» parait à passer en Italie, comme il en était con» venu avec Annibal par ses ambassadeurs et par » ses lettres, *ce fut la diligence avec laquelle nous » envoyâmes Levinus, à la tête d'une flotte, pour » lui déclarer la guerre à lui-même, qui le retint dans » ses États.* Quoi donc, ce que nous avons bien pu » faire dans le tems que nous avions en Italie un » ennemi tel qu'Annibal, nous n'oserons l'entre» prendre à présent que nous avons chassé Annibal » de notre pays, et que nous avons vaincu les Car» thaginois dans le leur? Donnons à ce prince, en » souffrant qu'il prenne Athènes, les mêmes preuves » de notre indolence, que nous donnâmes à Anni» bal en lui laissant prendre Sagonte, *et vous verrez » qu'il passera de Corinthe en Italie, non en cinq » mois, comme fit Annibal après la prise de Sa» gonte, mais en cinq jours. Vous me direz peut-être* » qu'on ne doit comparer ni Philippe à Annibal, » ni les Macédoniens aux Carthaginois : *à la bonne*

» *heure, mais au moins Philippe vaut bien Pyrrhus;*
» que dis-je ? il le vaut ! Quelle différence entre
» ces deux princes ! quelle différence entre les Ma-
» cédoniens et les Épirotes ! Ne sait-on pas que
» l'Épire n'a jamais *passé*, et ne *passe* encore
» aujourd'hui que *comme* un faible accessoire du
» royaume de Macédoine ? A l'égard de Philippe,
» il a soumis à sa domination tout le Péloponnèse,
» et Argos même, cette ville qui ne s'est pas ren-
» due moins célèbre par la mort de Pyrrhus, que
» par les exploits de ses anciens rois. Voyez cepen-
» dant ce que fit Pyrrhus en Italie. Lorsqu'il y ap-
» porta la guerre, elle était beaucoup plus florissante,
» et nos affaires en bien meilleur état qu'aujourd'hui.
» Nous n'avions pas perdu tant de généraux et tant
» de soldats que la guerre a emportés depuis. Il at-
» taqua cependant notre empire, il l'ébranla, et
» poussa presque ses conquêtes jusqu'aux portes de
» Rome. Il souleva contre nous, non-seulement les
» Tarentins et toute cette côte de l'Italie qu'on
» nomme la grande Grèce, dont on peut croire que
» les habitans furent engagés à le suivre par le lan-
» gage et le nom qui leur était commun avec les
» Épirotes, mais les Lucaniens, les Brutiens et les
» Samnites. Pouvez-vous penser que si Philippe
» passe en Italie, ces peuples vous seront fidèles et
» demeureront en repos ? Comme ils y sont demeu-

» rés pendant la guerre de Carthage qui a suivi. Ces » nations ne nous seront jamais attachées qu'au- » tant qu'il ne se présentera personne dont elles » puissent embrasser les intérêts contre nous. Si » nous n'avions pas pris le parti de passer en Afri- » que, nous verrions encore aujourd'hui, en Italie, » Annibal et les Carthaginois. Croyez-moi, *Mes-* » *sieurs*, faisons éprouver les malheurs de la guerre » à la Macédoine plutôt qu'à l'Italie : que les villes » et les campagnes de nos ennemis soient désolées » par le fer et par le feu, plutôt que les nôtres. Nous » savons, par expérience, que nos armes sont plus » heureuses et plus puissantes dans les pays étran- » gers que dans l'Italie *même*. Allez aux suffrages, » *Messieurs*, sous la protection des Dieux, et portez » la loi que le sénat vous demande. C'est le conseil » que vous donne non-seulement votre consul, » mais les Dieux eux-mêmes, qui ont reçu favo- » rablement le sacrifice que je leur ai offert, et » m'ont fait connaître, par les heureux présages » qu'ils m'ont envoyés, qu'ils exauçaient la prière » que je leur ai faite de terminer cette guerre à » l'avantage et à la gloire du sénat, *de vous*, Ro- » mains, des Latins et de tous nos alliés, de nos » flottes et de nos armées. »

Traduction de M. Cosson.

« Il me semble, Romains, que vous ne sai-
» sissez pas l'objet de la délibération actuelle : il
» s'agit de savoir, non si vous resterez en paix
» ou si vous ferez la guerre (car les préparatifs ex-
» traordinaires de Philippe, par mer et par terre,
» ne vous laissent point la liberté du choix), mais
» si vous devez transporter vos légions en Macé-
» doine, ou attendre l'ennemi en Italie. Or, la
» différence qu'il y a entre ces deux partis, vous l'a-
» vez sentie, surtout dans la dernière guerre contre
» les Carthaginois; car peut-on douter que si,
» comme firent nos pères en pareil cas à l'égard
» des Mamertins, nous avions promptement se-
» couru les Sagontins, assiégés et réclamant notre
» protection, nous n'eussions fait tomber sur l'Es-
» pagne tout le poids d'une guerre que notre né-
» gligence attira dans l'Italie, où nous en avons
» éprouvé toutes les horreurs? Il n'est pas moins
» indubitable que, quand ce même Philippe se
» préparait à passer en Italie, comme il en était
» convenu avec Annibal par ses ambassadeurs et
» par ses lettres, *ce fut la diligence avec laquelle*
» *nous envoyâmes Lavinus, à la tête d'une flotte,*
» *pour lui déclarer la guerre à lui-même, qui le retint*
» *dans ses États.* Quoi donc, ce que nous avons

» bien pu faire dans le tems que nous avions en » Italie un ennemi tel qu'Annibal, nous n'ose» rons l'entreprendre à présent que nous avons » chassé Annibal de l'Italie, et que nous avons » vaincu les Carthaginois? Donnons à ce prince, » en souffrant qu'il prenne Athènes, les mêmes » preuves de notre indolence que nous donnâmes » à Annibal en lui laissant prendre Sagonte, *et* » *vous verrez* qu'il passera de Corinthe en Italie, » non en cinq mois, comme fit Annibal à la prise » de Sagonte, mais en cinq jours. *Vous me direz* » *peut-être* qu'on ne doit comparer ni Philippe à » Annibal, ni les Macédoniens aux Carthaginois: » *à la bonne heure; mais au moins Philippe vaut* » *bien Pyrrhus. Que dis-je? il le vaut!* Quelle dif» férence entre ces deux princes! quelle différence » entre les Macédoniens et les Épirotes! Ne sait» on pas que l'Épire n'a jamais *passé*, et ne *passe* » encore aujourd'hui que *comme* un faible acces» soire du royaume de Macédoine? A l'égard de » Philippe, il a soumis à sa domination tout le Pé» loponnèse, et Argos même, cette ville qui ne » s'est pas rendue moins célèbre par la mort de » Pyrrhus, que par les exploits de ses anciens rois. » Voyez cependant ce que fit Pyrrhus en Italie. » Lorsqu'il y porta la guerre, elle était bien plus » florissante, et nos affaires en bien meilleur état

» qu'aujourd'hui. Nous n'avions pas perdu tant de » généraux et tant de soldats que le fer a moissonnés depuis. Il attaqua cependant notre empire, il l'ébranla, et poussa presque ses conquêtes jusqu'aux portes de Rome. Il souleva contre nous, non-seulement les Tarentins et toute » cette côte de l'Italie qu'on nomme la grande » Grèce, dont on pourrait peut-être attribuer la » défection à l'identité d'un idiôme et d'un nom » commun avec les Epirotes, mais les Lucaniens, » les Brutiens et les Samnites. Pouvez-vous penser » que, si Philippe passe en Italie, ces peuples vous » seront fidèles et demeureront en repos? *Voyez* » *comme ils y sont demeurés* pendant la guerre de » Carthage qui a suivi. Ces nations ne nous seront » jamais attachées qu'autant qu'il ne se présentera » personne dont ils puissent embrasser les intérêts » contre nous. Si nous n'avions pas pris le parti de » passer en Afrique, nous verrions encore aujourd'hui, en Italie, Annibal et les Carthaginois. » Croyez-moi, faisons éprouver les malheurs de la » guerre à la Macédoine plutôt qu'à l'Italie. Que » les villes et les campagnes de nos ennemis soient » désolées par le fer et par le feu. Nous savons, par » expérience, que nos armes sont plus heureuses et » plus puissantes, dans les pays étrangers, que dans » l'Italie *même*. Allez aux suffrages, et, sous la pro-

» tection des Dieux, ratifiez le projet du sénat. C'est » le conseil que vous donnent, non-seulement votre » consul, mais les Dieux mêmes. Dans le sacrifice » que je leur ai offert pour faire tourner cette » guerre à l'avantage et à la gloire du sénat, à la » vôtre, Romains, à celle des Latins et de tous nos » alliés, de nos flottes et de nos armées, ils m'ont » annoncé les plus heureux présages. »

La traduction de M. Guérin, quoique j'y trouve en quelques endroits de quoi justifier les éloges de M. Rollin et de plusieurs autres, me paraît abonder en expressions familières, en tournures basses, absolument contraires au genre oratoire et au ton noble de l'original. *Messieurs* répond mal au *Quirites* des Latins. Ce mot est d'un usage purement français, et ne doit pas être appliqué à des peuples étrangers et anciens. M. Cosson a mis *Romains*, et c'est le mot convenable. Quant à ceux qui ont voulu supprimer, parmi nous, ces formules de politesse et d'égards que les hommes se doivent les uns aux autres, et qui, chez tous les peuples du monde, s'adaptent au génie de la langue et au caractère national, ce n'est pas ici le lieu de relever leur imbécille extravagance et leur profonde ignorance des premiers principes de toute société, ignorance que, selon leur coutume, ils n'ont pas manqué de couvrir d'un faux air savant, en tâchant d'attri-

buer à ces formules une origine féodale; ce qui, quand il serait vrai, serait parfaitement indifférent, parce que, dans l'emploi des mots, il ne s'agit pas de leur origine, mais du sens que l'usage y attache, et c'est encore un principe élémentaire qu'ils ignorent.

Revenons à la traduction de M. Guérin, comparée à celle de M. Cosson.

« Les préparatifs de Philippe ne vous laissent » aucune liberté *là-dessus.* »

Là-dessus est d'un style négligé. M. Cosson a mis : « *Ne vous laissent point la liberté du choix.* »

Ce tour est du style soutenu.

« Faire passer *vos légions* en Macédoine ou at- » tendre *celles* de ce prince en Italie. »

Cette phrase suppose que les Macédoniens avaient aussi des corps de troupes nommés *légions;* ce qui n'est pas, car les Grecs ne connaissaient pas même le nom de légion, et désignaient ce corps de troupes par différens noms que l'on peut voir dans le premier Mémoire de M. Lebeau sur la légion. M. Cosson a évité cette faute en restant plus près de l'original : *Utrùm in Macedoniam legiones transportetis, an hostem in Italiam accipiatis. Transporter vos légions en Macédoine, ou attendre l'ennemi en Italie.*

« Si jamais on a senti cette différence, *ç'a* » *été, etc.* »

C'a été est une tournure malheureuse et sans élégance. M. Cosson a su l'éviter. « *Cette différence..... vous l'avez sentie surtout, etc.* »

« Dans la dernière guerre *que nous avons soutenue* contre les Carthaginois. »

« *Que nous avons soutenue !* longueur inutile et » gratuite. » M. Cosson l'a supprimée : *Dans la dernière guerre contre les Carthaginois. Punico certè proximo bello.* Il est bon de remarquer que chaque défaut que retranche M. Cosson, le rapproche de l'original.

M. Guérin : « Une guerre que notre négligence » attira dans l'Italie, *où peu s'en faut qu'elle ne nous* » *ait accablés.* » Ces derniers mots ne sont pas dans le texte, qui porte seulement : *Quod cum summâ clade nostrâ accepimus.* M. Cosson dit : *Où nous en avons éprouvé toutes les horreurs.* Phrase un peu vague peut-être. Ne pouvait-on pas approcher davantage du texte, en mettant : *Où nous avons essuyé de grands revers ?*

« Ce fut la diligence avec laquelle nous envoyâ» mes Lævinus, à la tête d'une flotte, *pour lui déclarer* » *la guerre à lui-même*, qui le retint dans ses États. »

Cette phrase, que le second traducteur a conservée, n'est pas sans quelque embarras. D'ailleurs, le texte, *qui ultrò ei bellum inferret*, dit plus que *déclarer* la guerre; c'est la *porter*, c'est la faire.

« Souffrons qu'il prenne Athènes, *et vous verrez*
» qu'il passera de Corinthe en Italie..... *Vous me*
» *direz peut-être* qu'on ne doit pas comparer Phi-
» lippe à Annibal..... *à la bonne heure*, mais au
» moins Philippe vaut bien Pyrrhus. Que dis-je?
» Il le vaut! »

Je suis fâché que M. Cosson ait encore conservé toutes ces familiarités de M. Guérin, qui ne se seraient peut-être pas trouvées sous la plume du réformateur s'il eût été traducteur direct et immédiat de l'original. *Vous verrez, vous me direz : à la bonne heure; Philippe vaut bien Pyrrhus.* Rapprochons le texte, et nous verrons la différence de ton; nous verrons qu'en présentant les mêmes idées, il ne fournit aucun prétexte à ces négligences, qui sont de la conversation.

Patiamur expugnandis Athenis..... segnitiem nostram experiri regem..... in Italiam perveniet. Ne æquaveritis Annibali Philippum, nec Carthaginiensibus Macedonas, Pyrrho certè æquabitis, dico quantùm vel vir viro, vel gens genti præstat.

« L'Épire n'a jamais *passé*, et ne *passe* encore
» aujourd'hui que *comme* un faible accessoire du
» royaume de Macédoine. »

Il fallait *passe pour* ou bien est *regardée comme*. Cette faute de M. Guérin est encore restée dans la nouvelle traduction.

La phrase suivante fera voir sensiblement à combien de bagatelles importantes tient l'art d'écrire, et combien la ponctuation seule peut changer le sens du discours. Le consul dit aux Romains, que si Philippe passe dans l'Italie, les peuples de cette contrée embrasseront son parti, et seront infidèles aux Romains, comme ils l'ont été dans la dernière guerre punique. Voici la phrase de M. Guérin, ponctuée comme elle l'est chez lui.

« Pouvez-vous penser que, si Philippe passe en » Italie, ces peuples vous seront fidèles et demeu-» reront en repos, comme ils y sont demeurés pen-» dant la guerre de Carthage qui a suivi ? »

Cette phrase ainsi ponctuée, c'est-à-dire, avec une simple virgule après le mot *repos*, et un point d'interrogation après le mot *suivi*, n'a aucun sens, car elle signifie littéralement : *Pensez-vous que ces peuples nous seront fidèles comme ils l'ont été quand ils ne l'ont pas été?* Je dis que quand l'interrogation porte ainsi sur le contexte entier de la phrase, la phrase n'a pas de sens; si au contraire on met le point d'interrogation après *repos*, et un point ordinaire après *suivi*, le sens sera clair et raisonnable. Ce sens est qu'ils demeureront en repos comme ils y sont demeurés pendant la guerre de Carthage, c'est-à-dire, qu'ils ne seront ni tranquilles ni fidèles.

Enfin, si l'on met un point d'interrogation après *repos*, et un point d'exclamation après *suivi*, le tour sera plus vif; il renfermera une espèce d'exclamation ironique : mais aussi ce même tour sera plus familier; il signifiera : *Voyez comme ils y sont demeurés pendant la guerre de Carthage!*

C'est dans ce sens que M. Cosson paraît avoir pris la phrase de M. Guérin, car, pour développer davantage ce sens, il a cru devoir ajouter expressément ce mot *voyez*, qui rend en effet la phrase plus claire, mais qui ne sauve pas la familiarité du tour.

De ces observations il résulte que M. Cosson a supprimé beaucoup de fautes et de négligences de M. Guérin, mais qu'il en a encore laissé subsister beaucoup trop.

La découverte faite en 1772, à Rome, par M. Kennicott, dans la bibliothèque du Vatican, d'un fragment manuscrit de Tite-Live, est une nouvelle importante dans la république des lettres: ce qui la rend plus importante encore, c'est l'espérance qu'elle fait naître de recouvrer de même, par quelque hasard heureux ou par des recherches persévérantes, tout ce qui manque de Tite-Live, espérance que M. Crevier, dans la belle préface latine de son Tite-Live, semble détruire ou affaiblir beaucoup, malgré plusieurs découvertes pareilles

à celle-ci, faites en divers lieux et à différentes époques, depuis les éditions de la fin du quinzième siècle, et du commencement du seizième, de tout ce qu'on avait connu d'abord de Tite-Live.

On sait que son Histoire allait jusqu'à la mort de Drusus en Germanie, et qu'elle contenait cent quarante livres, dont nous n'avons plus que trente-cinq, encore ne sont-ils pas complets. Ces trente-cinq livres ne sont pas de suite : la seconde décade manque toute entière; elle a été suppléée par Freinshémius : on n'a donc que les dix premiers livres, et depuis le vingtième jusqu'au quarante-cinquième inclusivement.

Le fragment qu'on vient de trouver est du quatre-vingt-onzième livre : il y est question de la guerre de Sertorius en Espagne. Voici l'argument de ce morceau :

Contrebiam tandem expugnavit. Sertorius in Hiberna exercitu ducto, instrumenta belli parari jussit, convocatosque populorum legatos ad reliqua belli cohortatus est. Verè Perpennam in Ilurcaonum gentem misit et hortuleis de gerendo bello præcepta dedit. Ipse postquàm per varias gentes exercitum duxerat, ad Calagarim Nasicam castra posuit; Masiæ atque Instalo nonnulla mandavit, et per Umconum agrum profectus Mareiam venit.

Le fragment n'a ni commencement ni fin; il

a d'ailleurs quelques lacunes. M. Kennicott a publié une lettre qui contient l'histoire de cette découverte, et une description détaillée du manuscrit où était le fragment en question ; il y donne une copie figurée de ce même fragment, qui par malheur est très-court, et ne tient que sept pages d'un caractère très-gros et très-écarté.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SECOND.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

FIN DE LA TABLE.

